This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

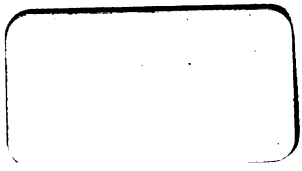

DC
146
.E74
A4

CORRESPONDANCE

D'UN

HABITANT DE PARIS,

AVEC SES AMIS

DE SUISSE ET D'ANGLETERRE,

Sur les évenemens de 1789, 1790 *et jusqu'au* 4 *avril* 1791.

Si jamais la vanité fit quelqu'heureux sur la terre, à coup sûr cet heureux là n'étoit qu'un sot. *J. J. Rousseau.*

---

prix 4 liv. 4 s.

A PARIS.

Chez DESENNE n°. 1 } Libraires au
GATTEY n° 14 } Palais-royal.

M. DCC. XCI.

DC
146
.E74
A4

ERRATA.

Il s'est glissé beaucoup de fautes dans l'impression de cette correspondance, et les 200 premieres pages sont presque sans alinea. Ce sont des excuses qu'on doit au Lecteur.

Fautes essentielles à corriger avant la lecture.

Pages.	Lignes.	
1	3	ce *lisez*, le
19	4	ont, *lisez*, on
ibid.	24	envie *lisez* envi.
28	17	des, ordre *lisez* désordre,
64	16	roue *lisez* route
68	27	pirse *lisez* prise
ibid.	ibid	: genelrat *lisez* général
72	27	J *lisez* Je
74	5	occi *lisez* occis
77	27	galetns *lisez* glantes
92	11	avoit *lisez* avoient
127	16	paume, l'Eglise *lisez* paume et l'Eglise
159	26	s ntés *lisez* santés
178	28	gardé *lise* gardés
192	27	cherchés *lisez* cherché
239	27	discuter *lisez* décréter
251	16	pouvoit *lisez* pourroit.
219	9	seniments *lisez* sentiments.
255	6	relever *lisez* révéler
258	27	faire *lisez* à faire
260	18	mené *lisez* amené
273	11	considere *lisez* considérer
299	1	a *lisez* la
306	19	dolgmes *lisez* dogmes
ibid.	26	'abnégation *lisez* l'abnégation.
307	25	Pontifs *lisez* Pontifes
308	28	ôtés *lisez* quatre côtés.
314	16	de changer *lisez* d'échanger
316	6	nniversaire *lisez* anniversaire
320	22	on en voyoit *lisez* on n'en voyoit
324	20	veut *lisez* peut.
356	4	Législa *lisez* Législateur
381	2	materielle *lisez* materielles
383	12	devoient *lisez* devroient
385	26	oix *lisez* loix
393	1	hum ine *lisez* humaine
395	18	dissolution et *lisez* dissolution et à

Library
Gardner
11-10-25
17902

AVANT-PROPOS.

Je ne sais trop qui aujourd'hui pourroit désirer de se produire sur la scene. Que dis-je ? Il n'y a plus ni scene ni parterre. Ils se confondent, et tout est de niveau. Tout le monde y écrit, imprime, parle et crie à la fois ; et le tapage qu'on y fait, étouffe toutes les voix. L'énergumene et le penseur sont sur la même ligne. On n'écoute pas plus l'un que l'autre. L'égalité des droits s'est étendue aux productions de l'esprit. L'inégalité ne se fait plus gueres appercevoir que dans la difference des poitrines ; et je ne sais si dans ce moment, la force de ce viscere n'est pas aussi essentielle que celle de la tête, pour décider le succès des hommes et des ouvrages.

Quoiqu'il en soit, je ne publie ces lettres que parceque j'y suis forcé. Si je pouvois me faire entendre par un seul mot, je le dirois, mais je respecte trop le public, pour l'ennuyer d'une explication à laquelle il ne prendroit aucun intéret.

Ces lettres écrites depuis très-long-

tems, excepté la derniere, n'etoient point destinées à voir le jour. Le lecteur, si j'en ai, l'appercevera de reste. Elles existent entre les mains de mes amis; et un grand nombre de personnes en ont entendu la lecture, en Angleterre et en Suisse. Ce sont des lettres familieres, écrites avec négligence. Je n'ai point le sot amour-propre de les annoncer comme une histoire de la révolution. Je les donne simplement pour des matériaux qui, dans vingt ans, pourront servir peut-être à l'homme de génie qui voudra l'entreprendre.

Je ne suis ni Démocrate ni Aristocrate. Qu'êtes vous donc ? ..... L'être le plus impartial du Royaume, et peut-être le seul : sans intérêt à tout ce qui se fait, ou se défait, que celui de la vérité et de la liberté ; l'ami des opinions moderées, qui seules peuvent procurer à la nation françoise, la paix, l'union dont elle a tant besoin, et le bonheur dont elle

s'est montrée si digne. Je sais bien que celui qui veut rester l'ami de tout le monde, finit souvent par n'être l'ami de personne. Je m'y résigne. Je ne flatte aucun parti. Je n'en épouse aucun. Je déplairai à tous, ou, disons mieux, je ne serai pas plus connu des uns que des autres, on ne me lira pas; et ce fatras ira peut-être, comme tant d'autres, s'abymer dans ce gouffre de typographie ouvert par la révolution, et où vont s'écouler et se perdre, pour n'en ressortir jamais, cette foule d'insipides écrits dont le public est inondé depuis deux ans. Si tel est le sort de ces lettres, je m'en consolerai. Je croirai même avoir été plus heureux que sage, car dans ces tems de licence et de faction, le sage doit rechercher l'obscurité, épaissir les ombres qui le cachent; il doit n'avoir qu'une ambition, c'est celle du silence.

Un mot sur mon épigraphe. C'est la vanité elle-même qui en a fait le choix

jusqu'à présent. Elles renferment toutes un sens qui se rapporte, soit à la personne de l'écrivain, soit à la nature de ses ouvrages. J'ai choisi au contraire la mienne dans son rapport avec le lecteur, afin que s'il ne profite pas de mon livre il profite du moins de l'épigraphe. Elle a pour but de corriger les hommes de la vanité par l'amour propre, de mettre la vanité aux prises avec elle-même, de la vaincre avec ses propres armes, et pour tout dire enfin, de dégouter les hommes d'être vains par vanité. C'est convertir le poison même en antidote. Si j'ai fait un mauvais livre, j'espere avoir expié ma faute par mon épigraphe, qui toute seule vaut un volume de morale. La vanité! Qui est celui qui a un peu observé les hommes, et qui pourroit douter quelle ne soit la source la plus féconde des désordres de la société? Qui sait si à l'amour de la liberté qui a commencé la révolution, n'a point succédé la vanité pour la continuer? si la li-

berté sous la figure d'*Oromaze*, et la vanité sous celle d'*Arimane*, ne sont point descendues sur la France pour y verser tous les biens et les maux produits par la révolution ?

PREMIÈRE LETTRE

Sur l'Ouverture des États Généraux.

Ce 5 Mai 1789.

A M. le Baron d'E*** à L. en Suisse.

Seriez-vous, comme moi, insensible à ce qui ne parle qu'aux yeux ? Etes-vous, comme je le suis, usé, blasé sur tout ce qui est fêtes, spectacles, pompes des Cours et assemblées nombreuses ? Eh bien ! Venez rajeunir toutes vos sensations; entrez, voyez la première séance des États Généraux de France; de ces états, oubliés, suspendus depuis près de deux cents ans, et contemplez avec moi leur superbe réveil.

Je viens d'assister, mon cher Baron, à leur ouverture, qui s'est faite le 5 de ce mois, et j'ai l'ame encore toute remplie des impressions que j'ai reçues. Quel grand et magnifique tableau s'est déroulé sous mes yeux ! Je n'ai pas de termes pour vous rendre, pour vous exprimer mon extase et mon ravissement soutenus pendant neuf heures de suite

sur ce tableau. Une vaste salle construite et décorée d'un grand goût, soutenue par vingt colonnes doriques, exécutée dans toutes ses parties en style du même ordre, dans ce style d'architecture le plus noble et le plus imposant de tous. Mille à douze cents représentants de la France, occupant le fond de la salle, divisés en trois ordres. Le Clergé vis-à-vis de ma tribune, dans son plus riche costume. Les députés de la Noblesse vis-à-vis du Clergé, couverts de plumes ondoyantes sur des chapeaux de forme féodale, propres aux tems héroïques de la monarchie, et de manteaux noirs éclatans de dorure, et d'une coupe à la fois élégante et théâtrale; tous, l'épée au côté. Dans le fond de la salle à ma gauche, les cinq ou six cents députés du tiers-état, tous en noir, habits et manteaux de laine, cravates blanches et chapeaux rabattus; sans épée. A ma droite l'estrade qui soutenoit le trône placé sous un dais éblouissant. Le Roi, la Reine un peu plus bas. A la gauche du trône et du côté de la Reine, les princes et les princesses du sang, les grands Officiers de la Couronne, chacun dans le costume qui leur est propre. Ensuite les Ducs et Pairs, et tous rangés sans confusion et dans l'ordre le

plus pittoresque. Au bas de l'estrade, une grande table couverte d'un tapis verd. Des écritoires, plumes et papiers. Autour de la table, les ministres et sécretaires d'état. Près d'eux, et à leur droite, tous les conseillers d'état en corps. Le garde des sceaux près des marches du trône. Au devant des bancs du tiers-état, sept ou huit héraults d'armes, vêtus d'un manteau court et violet en forme de tonnelet, tenant à la main un long bâton couvert et parsemé, ainsi que le manteau, de grosses fleurs de lys brodés d'or Toutes les femmes de la Cour éclatantes de gaze d'or, d'argent, de broderies et de diamants, remplissoient les deux premieres entre colonnes à l'opposite l'une de l'autre. J'étois dans la suivante avec le corps diplomatique. Deux mille spectateurs d'élite, hommes et femmes occupoient le reste des entre colonnes et toutes les tribunes qui regnoient au dessus. M. Necker se faisoit remarquer par son vêtement, précisement parce que vêtu comme tout le monde il ne l'étoit comme personne de la salle; il avoit un habit gris de fer chargé d'une riche et large broderie d'argent. Voilà le matériel de l'assemblée et du tableau, et parconséquent la partie la moins intéressante; mais

que de vie ce tableau recevoit de toutes les grandes pensées qu'il faisoit naître et qui venoient s'y rallier ! Combien le reflet de ces pensées le rendoit imposant, lui donnoit de majesté ! Le Roi venoit de prendre place sur son trône, il avoit un papier à la main, le plus profond silence l'environnoit, planoit sur l'assemblée. On ôsoit à peine respirer. Représentez-vous tout l'intérêt de ce silence ! Il duroit depuis près de deux cents ans : le Roi alloit le rompre. Le premier mot de sa bouche ouvroit, ressuscitoit les états généraux. Il considéra long-tems toutes les parties de l'Assemblée, tournant alternativement la tête vers sa droite et vers sa gauche. Enfin d'une voix forte et très-distincte, il lut son discours avec une assurance dont je fus étonné. Les traits marquants furent vivement sentis et applaudis par des battements de mains universels. Mais il parloit encore en Roi de France ; et le Garde des Sceaux qui prit la parole après lui, et le premier ministre des finances, dans un discours de trois heures et demie, n'avoient pas l'air de se douter qu'ils adressoient la parole à une assemblée souveraine, que le Roi même ne devoit pas présider ; et que son autorité dès ce moment, al-

loit à son tour, être aussi suspendue et anéantie que les Etats l'avoient été depuis 1614. Je crus deviner que le discours que M. Necker lut ou fit lire n'étoit pas celui qu'il avoit préparé : que l'influence de la Cour l'avoit obligé d'en composer un autre avec précipitation et sur d'autres principes. Il manquoit de précision et de méthode, et contenoit cependant de belles pages. Il ne fut question dans cette séance ni de liberté, ni de constitution. M. Necker comme à son ordinaire parla beaucoup de lui; quoique indirectement; de ses services; réduisit le *deficit* à cinquante six millions, dit qu'une pareille misere, qu'un vuide si aisé à remplir n'auroit pu forcer le Roi à convoquer les Etats; que la nation ne les devoit qu'aux vertus du Roi, à son amour pour son peuple et pour l'ordre. Il recommanda aux Etats, de la part du Roi, de s'occuper beaucoup des finances, n'entretint les Etats que de finances : on eut dit qu'il parloit aux intendans ou gens d'affaires de sa Majesté ou à un comité de ses finances. J'étois près des principaux acteurs et j'observois tous les mouvemens, toutes les expressions fugitives des visages avant et pendant les trois discours dont je ne perdis pas un mot. Je

voyois les destinées de la France, qui influent sur tout le globe, tenir aux diverses idées qui agitoient tous les muscles des visages; et tous ces visages étoient sous mes yeux; je voyois la premiere assemblée du monde, desunie même avant d'être formée; les uns roulant dans leurs têtes étroites les pensées viles de l'esclavage, les petites vues d'intérêt personnel et le respect hypocrite pour l'ancienne constitution; les autres désirant de concilier la liberté et la réforme des abus avec leurs droits antiques, leur considération personnelle et leurs prérogatives. Des troisiemes, et en bien plus grand nombre, regardant presqu'en pitié la constitution précaire et la liberté douteuse de ce gouvernement si vanté des anglois. Nourris depuis dix mois de maximes tellement fieres et républicaines, que les principes du Contrat social et de l'abbé Raynal, ne leur paroissent plus que des propositions élémentaires, de simples trivialités politiques.

Je voyois tout ce que ce choc d'intérêt et de passion alloit produire entre ces factions diverses que j'exprimerois sous les trois noms de Royalistes, Féodalistes et Fédéra-

listes ; ou les courtisans et les prêtres tenant pour le despotisme, les nobles pour l'aristocratie féodale et les bourgeois pour le pacte fédéral et national.... etc. etc.

Paris le 10 mai 1789.

LETTRE II. au même,

Sur la révolution de juillet 1789.

Quel vaste champ aux réflexions ! Quel tableau pout un observateur que celui que que présentent Paris et la France depuis douze ou quinze mois. j'ai suivi avec attention le fil des évènemens, j'ai séparé ceux que l'on peut attribuer à des combinaisons fortuites et au hazard (*on sait assez combien il entre dans les grandes révolutions*) d'avec ceux qne la marche naturelle des choses devoit amener: aussi annonçant d'avance, assez juste, ce qui devoit arriver, j'ai présque toujours vû l'évènement du jour contenu dans celui de la veille. Mais si je suis bien placé pour observer, je le suis fort mal pour écrire; une maison, une famille, des relations sur une surface aussi étendue que celle de Paris absorbent et dévorent le tems. Il n'y a que le travail aisé d'une œuvre superficielle et légère qui puisse s'exécuter ici : quant à moi je sens que j'ai besoin d'un grand calme et de la solitude pour faire

quelque chose. J'ai formé le projet d'écrire l'histoire philosophique et politique de la révolution actuelle ; mais il y a grande apparence que le défaut de tems et encore plus celui du talent feront que je n'écrirai que pour moi. Quand on veut fixer sur ses ouvrages les regards de la postérité ; qu'on trouve en composant que chaque pensée pourroit être plus profonde et mieux analysée, chaque expression plus énergique, plus fidele, et plus vive, alors on n'apperçoit dans ce qu'on fait que d'impuissants efforts et de foibles esquisses. J'avoue qu'un grand écrivain est pour moi le premier des mortels, il est l'orateur sublime et permanent des Etats généraux présents et à venir de l'univers entier. Un goût exquis et un type idéal de perfection sont à la fois son désespoir et ses moyens. En attendant, comme rien ne me coute moins que des esquisses négligées et rapides, je vais vous donner, pour pendant à l'ouverture des Etats généraux, (qu'aux belles choses que vous m'en dites, je vois que vous avez lu avec l'indulgence d'un ami.) le dernier acte de la grande révolution actuelle ; mais seulement de profil et dans le point de vue qui m'est personnel. Avant de lever la toile,

sur ce dernier acte, je crois à propos d'indiquer en peu de mots le sujet des actes précédents, et d'abord je placerois le prologue de ce grand drame à M. de Calonne et à l'assemblée des notables de 1787, et le premier acte aux tems de l'Archevêque de Sens et de sa suspension des paiements, de l'effroyable dissipation des deniers publics, de ses projets sinistres et si peu réfléchis, de la résistance éprouvée de la part des troupes envoyées pour soumettre les provinces; du lit de justice ou séance royale qui produisit l'exil du Duc d'Orléans; de la promesse faite par le Roi des Etats généraux; de leur époque raprochée par l'archevêque; de la lutte entre l'autorité royale et la force parlementaire, et de la victoire de celle-ci; de la reconnoissance des droits de la nation à consentir l'impôt, et enfin de l'insurrection du Dauphiné et de la résurrection de ses états provinciaux.

II. Act. Rentrée de M. Necker dans le ministere et aux finances, restauration du crédit public, convocation des états généraux pour le mois de janvier 1789, réclamation des Parlements pour la forme de 1614; courte vue ou, si vous aimez mieux, bonhomie de M. Necker

qui croit pouvoir résoudre la question en assemblant de nouveau et consultant les Notables de 1787, et qui prouve seulement par là, qu'il sait mieux pénétrer dans les replis tortueux d'un compte de finance que dans ceux du cœur humain. Les grands mouvements de l'ame appartiennent à certaines époques et ne se répètent pas ! Les Notables de 1789 n'étoient ceux de 1787 que materiellement : ainsi erreur et faux calcul moral de M. Necker qui produit d'abord beaucoup de mal et ensuite beaucoup de bien. Les Etats-Généraux éprouvent un nouveau délai. On donne le tems aux hommes de s'électriser, aux têtes de s'exalter, aux penseurs de réfléchir, aux courages de s'échauffer, aux cervaux de produire, à la vérité de se faire jour, et de scintiller du choc de tant d'opinions diverses ou contradictoires. Le grand intérêt personnel d'un petit nombre de riches et de puissants que l'aspect des Etats-généraux fait pâlir, cherche partout les moyens imaginables à en éluder la tenue; ils intriguent, ils cabalent, ils corrompent, ils troublent la circulation des grains, les accaparent, augmentent la disette, calomnient le ministre des finances, excitent les murmures du peuple et soudoyent les ré-

voltes. Delà le massacre Réveillon du faubourg S. Antoine, à l'occasion duquel, puisque je vous présente les objets dans leur rapport à moi; je vous dirai que je dinois ce jour-là au marais, assez loin de la fabrique Réveillon, et des coups de fusil, pour n'en avoir rien à craindre. A 8 heures du soir, mon carosse étoit arrivé; je descends. Vous allez juger de l'intrépidité de mes gens. Je dis *chez moi*; le domestique ferme ma portiere et ma voiture reste immobile. — *Eh bien allons-nous?* — *Monsieur*, me dit mon laquais, *c'est qu'il est bien dangereux d'être derriere, une balle n'a qu'à venir.* — *Si vous craignez à ce point*, lui dis-je, *montez et mettez-vous à côté de moi;* ce qu'il exécute à l'instant, sans plus de cérémonie, je crois alors que je vais cheminer, point du tout, le cocher descend de son siége et, tout tremblant, me dit: *Monsieur, je suis fort exposé ici et je n'ai pas plus d'envie de mourir que Fribourg.* — *Eh bien! mon cher, je ne vois qu'un moyen pour arriver chez moi, je menerai...* Combat violent entre l'honneur et la frayeur, le point d'honneur l'emporta cependant; mais il étoit si saisi, si hors de lui, que je pensai plus d'une fois que je courois bien plus de risque

avec un tel conducteur que sur le siege en conduisant moi-même. Nous passâmes au travers de beaucoup de tumulte et de bruit; mais les coups se faisoient entendre de trop loin pour nous atteindre.

III. Act. Convocation effective des Etats généraux pour le 1. mai . M. Necker fait avoir au Tiers état une réprésentation égale aux deux premiers ordres réunis. Intrigue, cabale, pour le choix des électeurs et la nomination des députés. Ouverture des Etats: conduite et discours ambigu de M. Neker. Il veut ménager tous les partis et selon l'usage il n'en contente aucun. Les ordres se séparent. Longs et violents débats sur le mode d'opiner et sur la vérification des pouvoirs. Les communes, abandonnées à elles seules, ont à faire face à toutes les factions réunies du clergé, de la noblesse, des parlements et de la finance, soutenues par la Cour. Pendant ces dissentions, il se forme au Palais-Royal des réunions de citoyens, d'oisifs et de rentiers dont Paris abonde. Le caffé de foy devient le foyer principal de ces confédérations patriotiques. Plusieurs députés de Versailles viennent de

tems-en-tems s'y rafraîchir de l'opinion publique toujours favorable à tous les actes de fermeté et d'énergie. Les réunions se renforcent et grossissent tous les jours. Bientôt elles deviennent des communes bien plus nombreuses que celles de Versailles; elles ont leurs orateurs, leurs sécretaires, elles prennent des délibérations, élevent des motions, fabriquent des arrêtés et des adresses.

IVme Act. Les communes fortes de l'opinion publique prennent le parti vigoureux de vérifier leurs pouvoirs entr'elles, d'oublier les deux premiers ordres, de se considérer comme les représentants du peuple françois et de se constituer en Assemblée nationale. Elles suppriment et recréent les impôts, mettent sous leur sauve-garde la dette publique et vont s'occuper du grand œuvre de la constitution. A cette époque, je me rendis à Versailles et ne trouvant point de place dans les tribunes, j'entrai dans la salle même et me mêlai parmi les députés. Je me trouvai assis à côté de l'abbé S*** que je ne connoissois pas. Je lui fis compliment de quelques uns de ses ouvrages et surtout de sa motion du 17 juin; il en

étoit glorieux et il avoit raison. La journée du 17 me dit-il nous a fait cheminer en avant de deux siecles. Je parlai après la séance à trente députés que je ne connoissois pas d'avantage, je ne fus pas peu étonné de trouver, dans tous ces hommes obscurs et inconnus jusqu'à présent, beaucoup de lumieres et d'instruction. Je suis je l'avoue, grand partisan de la doctrine politique, des contre-poids et de la balance des trois pouvoirs, je la préchois à tout venant, je la prêchai à ces Messieurs; mais aucun ne paroissoit la gouter du moins pour le présent. Je ne fis pas un prosélite. Cependant plus je médite mon opinion et plus je m'y confirme, et certainement on ne peut y porter plus de bonne foi et d'impartialité que je le fais; j'écoute tous les partis, je pèse leurs raisons. Vous verriez, dans mon pavillon au fond de mon jardin où je vous écris, une pile d'écrits politiques pour et contre de quatre pieds de hauteur que j'ai lu avec intérêt depuis six mois. Je crois que dans l'état actuel des choses, avec la délibération par tête, le pouvoir doit en peu de tems passer tout entier au Roi ou aux réprésentants de la nation. Déja, par le fait et depuis la révo-

lution, il est à la nation, l'autorité Royale est nulle. Ils ont le projet pour maintenir la forme monarchique de laisser au Roi toute la puissance exécutive : alors de deux choses l'une, ou le Roi par une nouvelle révolution recouvrera avec cette puissance l'autorité illimitée, ou il n'y réussira pas ; s'il n'y réussit pas, vous verrez la France se former en république fédérative : chaque province deviendra un état faisant partie de la grande confédération, leurs états provinciaux les mettent sur la voie et ils se passeront de Roi. Pour conserver la monarchie, je persiste à croire qu'il faut entre le roi et le peuple un ordre intermédiaire ou corps de noblesse balançant ces deux pouvoirs extrêmes et les maintenant dans un juste équilibre ; quand je dis *équilibre* ; je sais qu'au milieu des passions humaines, il est un véritable être de raison. J'entends donc par équilibre une espece d'oscillation politique où les deux pouvoirs extrêmes ont alternativement le dessus et le dessous, chaque plat de la balance s'éleve et s'abaisse à son tour : et c'est le corps intermédiaire qui produit cette salutaire oscillation. Voilà jusqu'à présent ma profession de foi, prêt à l'abandonner, lorsqu'on me

présentera

présentera de nouvelles lumieres ouqu'on me démontrera mon erreur. Reprenons : on massacre au Palais-Royal quelques espions de police, on y fouette, on y baigne quelques abbés. Tout-à-coup la salle des Etats est investie de soldats : les communes se retirent au jeu de paulme, puis à l'église S. Louis : ils y prononcent des arrêtés superbes, ils s'y unissent par serment et déclarent leurs personnes inviolables. Tout annonce un choc violent entre l'autorité royale et la force nationale. Séance royale ou lit de justice aux Etats le 23 juin : consternation générale. On s'est dit déja plus d'une fois, quel parti prendront les troupes reglées, se rangeront-elles pour la nation, ou seront-elles aux ordres de la cour contre leurs concitoyens ? Déja on avoit au Palais-Royal attiré quelques Gardes-Françoises, on les avoit entourés, caressés, fêtés, régalés de glaces, innondés de caffé, de limonades et de liqueurs ; conduits ensuite chez les restaurateurs où le vin n'avoit pas été épargné ; ceux-ci en avoient attiré d'autres qui tous avoient été traités avec la même cordialité. On apprend qu'une douzaine d'entr'eux sont prisonniers à l'ab-

baye S. Germain; on court les délivrer; on les ramene triomphants au Palais-Royal. Là dans un hôtel garni, des commestibles, des filles et du vin leur sont fournis en abondance. Dans la soirée du 23, le peuple de Versailles se porte en foule et en fureur autour du chateau et jusques dans les appartements, demandant à grands cris de revoir son ministre qui n'avoit pas paru à la séance royale du jour. On donne ordre à la garde militaire de contenir le peuple : le soldat reste immobile et tranquille spectateur du tumulte et de la fougue populaire. Le Roi et son conseil sont frappés de terreur. On se hâte d'écrire à M. Necker pour le prier de se rendre au chateau, il se montre au peuple, l'appaise et le console par sa présence; alors le Roi entend de tous côtés les cris de l'allégresse et de vive le Roi. La salle est rendue aux communes et la séance royale et les déclarations et décrets qui en étoient sortis sont regardés comme non avenus. Cependant les ordres sont toujours séparés. Le peuple tourne sa colere et sa rage contre les nobles et les prêtres obstinés qui lui paroissent s'opposer à la restauration du royaume et de la liberté. L'archevêque de

Paris est entouré, assailli, insulté, et ne doit la vie qu'à la vigueur de son cocher et de ses chevaux. C'est alors que renouvellant le mot de cardinal de Retz, ont fait dire au cocher de l'Archevêque : *pour peu que ceci dure, Monseigneur, je vois deux siéges qui ne tarderont pas à devenir vacans, le mien et le vôtre.*

La cour prend occasion des troubles de Paris pour faire avancer des troupes. Le Roi mande de Lorraine le Maréchal de Broglio; le Roi en pleurs se jette entre ses bras et lui dit: *que je suis malheureux, j'ai tout perdu ! je n'ai plus le cœur de mes sujets et je suis sans finances et sans soldats.* On se sert de cette disposition du Roi pour avoir une armée. On le trompe; on la colore du prétexte de maintenir l'ordre et la paix publique. On fait venir de préférence des régimens étrangers, un nombreux train d'artillerie. Les soldats de ce corps viennent en troupe voir Paris qu'ils ne connoissent pas. On les attire au Palais-Royal et on les fête comme les Gardes-françoises, ils s'écrient tous à l'envie : *Vive le tiers-état, Vive la nation.* Tout ce qui paroit de militaire, autant de subjugué .... Les Communes parisiennes s'en hardissent

leurs décrets s'exécutent; tout les favorise et leur succede. Les brochures politique affluent, abondent; pleuvent de toute part; elles sont discutées, la lumiere s'étend, l'esprit public se forme et circule avec rapidité. La noblesse persiste à s'isoler. La minorité du Clergé s'obstine à l'imiter, ils ne tiendront pas longtems. L'orage se forme au loin. L'opinion publique fait entendre sa voix formidable. Au moment même où chaque ordre, dans sa chambre, abbattu, mais non découragé, par le mauvais succès de la séance royale du 23, méditoit, s'occupoit de nouveaux plans de défense; où M. d'Esprémenil prodiguoit des paroles et non pas des moyens, arrive une lettre du Roi au président de la noblesse, le Duc de Luxembourg; il lit : son visage s'allonge, il jette un regard douloureux et sombre sur ses collegues et dit : *Messieurs, le Roi nous invite de nous rendre à la salle nationale et de nous réunir aux communes.* On se regarde sans proférer une parole, et de concert, d'un pas pénible et lent, on s'achemine vers la salle des représentans du peuple. Le Duc n'avoit pas tout dit, M. le Comte d'Artois, par un mot séparé, insistoit sur cette réunion et présentoit pour motif les jours du Roi même

en danger par une plus longue résistance. Mais des êtres matériels se trouvoient réunis; lorsque les opinions, les ames étoient plus désunies que jamais. Bientôt les protestations et les réserves éclatent de toute part On veut bien par condescendance vérifier les pouvoirs en commun; on persiste à regarder la délibération par ordre comme seule constitutionelle. Cependant de nouveaux régiments arrivent chaque jour des frontieres. On remarque avec inquiétude qu'ils sont pour la pluspart suisses, allemands, irlandois. Tout est calme en apparence, du 25 juin au 10 juillet suivant. L'Assemblée nationale dans ce court intervalle flottant entre l'inquiétude et la sécurité, ne conçoit que de legers ombrages et des demi soupçons. Elle sent que le pouvoir exécutif doit s'occuper de la sureté puplique. Elle s'empresse de le reconnoître tout entier entre les mains du Roi. Des troupes mandées pour veiller à cette sureté; un Roi honnête et bon qui donne sa parole qu'il n'a pas d'autres vues. Tout affoiblit l'impression de terreur que doivent produire les camps qui se forment entre Versailles et Paris. Les Gardes-françoises délivrés de l'Abbaye ont été reconduits en prison par une sage délibé-

ration du Palais-royal, puis pardonnés du Roi, remis en liberté. Les désordres ont cessé. Tout est tranquile á Paris; pourquoi ces camps rmultipliés, ces légions qui chaque jour arivent? Les Etats multiplient à leur tour les arrêtés et les adresses pour le renvoi de ces légions dont la présence ne peut que répandre l'allarme dans les provinces et gêner en apparence la liberté des délibérations. Le Roi persiste, persévere dans ses motifs et ses refus. Il offre de transferer les Etats à Noyon ou Soissons, et lui-même à Compiegne.

Vme. Act. Vous aurez remarqué combien ces quatre premiers actes sont étroitement liés, comme ils s'enchainent l'un à l'autre et se développent naturellement par l'influence nécessaire du précédent sur le suivant. J'étois sans inquietude depuis quelques jours; j'augurois bien de la chose pubilque. Jamais je n'avois cru M. Necker mieux affermi; l'Assemblée de la Nation plus en état d'y travailler et plus maitresse de ses opérations. Qu'étoit donc devenu, me direz-vous, l'esprit prophétique dont vous venez de vous vanter. Je m'explique. S'il étoit difficile de prévoir toutes les fautes de la Cour, il étoit fort aisé d'en prédire l'effet. J'étois donc

tout ce que je viens de vous dire, le Dimanche matin 12 Juillet, et je profitois de ce calme pour faire quelques arrangemens dans ma maison, lorsque tout-à-coup entre chez moi sur les 9 heures l'ancien instituteur de mon fils avec un visage épanoui et souriant. Grande nouvelle nous dit-il; je ne doutai pas un instant que ce ne fut une nouvelle assortie à l'expression rayonnante de sa physionomie. Eh bien! Quelle nouvelle enfin? M. Necker a reçu sa démission hier au soir, et il est parti tout de suite et très secrettement pour Genève. Je pousse un cri d'effroi, et voilà lui dis-je, ce que vous venez m'annoncer avec cet air de triomphe et de jubilation! Recueillons en passant un de ces traits qui caractérisent la bisarre humanité. Le jeune homme est un bon et honnête Garçon, mais étranger. Cet air riant, si complettement déplacé, tenoit en lui à deux principes, à la gaucherie tudesque, à l'absence totale du gout et du sentiment des convenances, et de l'accord qui doit regner entre la chose et l'expression, puis au plaisir de m'apporter le premier une nouvelle de la plus grande importance. Or pour concevoir toute l'intensité de ce plaisir, il faut se mettre un moment à la place d'un homme dont la passion dominante sont

La politique et les nouvelles, pour qui le chef-d'œuvres de l'esprit humain est la composition d'une Gazette. Il étoit si transporté de joye d'avoir appris un des premiers cette nouvelle et de me l'apprendre de même, que ce sentiment dominant absorboit, éteignoit à ses yeux tout ce qu'elle avoit d'affreux et de sinistre. Et en effet tous les gens un peu instruits ne considéroient qu'en frémissant la possibilité physique du renvoi de M. Necker, car on ne croyoit pas en quelque sorte à la possibilité morale dans la crise actuelle de la France et des finances. Sa disgrace ou sa démission en ce moment étoit regardée comme le signal des trois épouvantables fléaux de la famine, de la banqueroute et de la guerre civile. Après un moment de réflexion je me rassurai un peu et je décidai que la nouvelle, n'étant nullement vraisemblable, pourroit bien aussi n'être pas vraye, quelques fussent les circonstances particulieres qui m'étoient rapportées et qui paroissoient ne permettre aucun doute sur la vérité. Je monte aussitôt à cheval et je cours dans Paris à la recherche d'une lumiere affreuse que j'aurois voulu ne pas rencontrer. Je m'adresse au Chef de la premiere maison de banque de Paris. La nouvelle n'étoit que trop cer-

taine, et ce Chef étoit lui-même dans la plus grande consternation. Il étoit onze heures, et personne à Paris ne s'en doutoit encore. Je vais de là chez M. de G***. J'y apprends de nouvelles particularités. Quelques personnes arrivent, avec de nouveaux avis. Nous tenons conseil sur la conjoncture actuelle. Il y fut décidé que le plan de la Cour et du Ministre quel qu'il fut, ne pouvoit s'exécuter qu'à l'aide du plus violent despotisme qui eût jamais subjugué, consterné la Nation. Les mesures irréfléchies et les gaucheries passées me rassuroient un peu sur l'avenir, mais eut-on cette fois plus habilement concerté les mesures; mon avis fut qu'elles étoient tardives et qu'il n'étoit plus tems, et j'offris à l'angloise aussitôt le pari qu'avant quize jours M. Necker étoit rappellé ou le Roi détroné. Cependant, comme à la rigueur je pouvois perdre aussi bien que gagner, je m'abandonnois, en revenant chez moi, aux plus ameres réflexions. Il ne falloit pas une vue bien perçante pour juger qu'en tout état de cause, nous étions à la veille d'un boulversement total et d'une conflagration générale dans la Capitale et dans tout le Royaume. Je ne mesurois point sans frissonner la profondeur de l'abîme où nous allions être précipités, et d'a-

bord, en commençant par nos biens; je voyois toutes nos fortunes de papier anéanties. J'errois presque à l'avanture dans les rues de Paris. Aulieu de me rendre chez moi, mon cheval me conduit au Palais-Royal. Chemin faisant, j'apperçois au coin des rues de grands placards de la part du Roi, en grosses lettres, nouvellement collés, bien hypocrites et bien benins, où sans parler de M. Necker, l'on exhortoit les citoyens à rester chez eux, à ne point s'attrouper et à favoriser la tranquillité et la paix. Je rencontre plusieurs détachemens de Cavalerie allemande, de Gardes Suisses avec du Canon qui vont occuper différents postes. J'entre au Palais-Royal, il y avoit peu de monde, point de groupes, il étoit près de midi. Un quidam venoit d'y répandre la nouvelle de la démission et du départ de M. Necher; il faillit être noyé dans les bassins du Cirque, comme un sinistre porteur de fausses nouvelles. Je rencontre dans la grande allée un député des communes; je le connoissois de vue; je vais droit à lui. Vous savez, lui dis-je, que M. Necker est parti hier au soir. —Oui Monsieur, je l'ai appris à dix heures: l'expression de son visage me dispensoit de lui demander ce qu'il pensoit de cet événement; quelques personnes se joignent à

nous. Bientôt nous sommes entourés. On accourt et l'on se presse autour de nous, et nous apprenons à cette foule inquiete, éperdue, ce qu'elle desiroit et trembloit de savoir. Le François dont les passions vives et légeres s'exhalent plus au dehors, en mouvement et en paroles, qu'elles ne se concentrent en lui pour produire une fermentation sourde et durable: ici dissemblable à lui-même, chacun se regarde en silence, se mesure s'interroge des yeux, et les ramene tristement sur la terre. On se détache les uns des autres: on se sépare: on se disperse insensiblement et sans mot dire. On pouvoit bien dès lors prévoir que nous touchions à des choses fort extraordinaires. Je ne dois point omettre ici un excès dont la veille j'avois été le témoin, et qui dans tout autre tems m'auroit donné matiere à réflexion; mais comme depuis plusieurs semaines les ressorts de la police et du gouvernement étoient sensiblement relachés, je n'y attachai pas une grande importance. Il étoit onze heures du soir. On vint m'avertir qu'on voyoit de chez moi une grande fumée et un grand feu. J'envoyai un de mes gens aux enquêtes; il vint me dire que c'étoit la barriere du bas de ma ruë que l'on bruloit; comme cette barriere n'avoit été posée que de-

puis six mois provisoirement, et en attendant que la cloture de Paris fut achevée, et qu'elle défiguroit ma ruë, je n'en fus pas faché, mais j'eus peine à le croire. Je descendis moi-même en robe de chambre pour m'en assurer par mes yeux. Je vis en effet une troupe d'hommes qui avoient l'air de bandits, qui coupoient renversoient, arrachoient et incendioient la barriere, les poteaux et les baraques des commis. Un grand nombre de spectateurs les environnoient et les regardoient faire. Un moment après, arrivent des Gardes-Françoises qui se placent entre les spectateurs et les incendiaires, sans troubler ceux-ci, ou leur porter le moindre empêchement; ils paroissoient n'être venus que pour établir le bon ordre au sein même de ce désordre et pour empêcher que le feu ne se communiquât aux maisons voisines. Les commis avoient fui, et j'inclinai à croire, comme quelques personnes le disoient que des contrebandiers cherchoient à profiter de la licence générale et de l'occasion, pour frauder les entrées de Paris. Reportez-vous au Palais-Royal. La nouvelle fatale se répand dans tout Paris, vole de bouche en bouche; on apprend au même instant la nomination d'un ministre principal, odieux à la nation, par ses principes arbitraires

son ambition, son caractere violent et despotique. Je n'étois pas encore sorti du Palais-Royal. Déja l'on y pénètre par toutes les portes. Les Caffés se remplissent : les orateurs s'exhaussent sur des chaises, des tables, se suspendent aux arbres et élevent leurs voix. Le soleil lui-même (1) suspendu sur le Palais-Royal donne du plus haut de sa course le signal de la révolution. Le bruit du canon allumé de ses rayons lancés perpendiculairement, annonce à la ville et à l'empire un nouvel ordre de choses. C'est à cette heure de midi, que sans projets, sans desseins, que par la seule force des circonstances, commence à s'operer la plus incroyable, la plus étonnante révolution dont jamais les annales du monde ayent conservé la mémoire : révolution bornée d'abord à Paris en apparence, mais qui devoit gagner de proche en proche et s'étendre à tout le royaume, et dont les influences se feront ressentir, plutôt qu'on ne pense, peut-être, d'un

(1) Tout le monde connoit la méchanique ingénieuse du méridien du Palais royal, qui annonce toujours l'heure de Midi par un coup de canon, auquel le Soleil lui-même met le feu, au travers d'un miroir ardent.

bout de l'Europe à l'autre; que dis-je! embrasseront même le Globe entier ; car elles hâteront la liberté de l'Asie ; l'expulsion des Anglois hors de l'Inde ; régénereront les musulmans, consoleront l'Afrique, briseront les fers de ses malheureux habitans, que nous déchirons, brulons en Amérique, torréfions lentement et sans remords (parce qu'ils sont noirs,) aux pieds de nos cannes à sucre, reveilleront l'Indien du Pérou, du Mexique et l'uniront aux descendants de Cortez pour affranchir la patrie de Montezuma, et faire germer la liberté jusqu'aux extremités du Chili et de la terre de feu. O liberté ! dédommagement des âpres climats ; tu n'avois jamais lui sur la France civilisée, tu manquois seule à tous les dons que la nature a prodigués sur ce vaste et superbe pays. Pourquoi cette attitude noble et fiere, si naturelle à l'homme et à sa dignité, exige-t-elle tant d'efforts ? Pourquoi jusqu'à présent, ce bien suprême, s'est-il montré presqu'inaccessible à l'empressement et aux vœux des mortels, ou dumoins retranché derriere des monceaux de ruines, environné de cadavres et défendu par des fleuves de sang? Lorsque L'odieux despotisme qui flétrit les plus nobles facultés de l'homme, qui avilit et dégrade ses

affections et sa raison, se propage, s'étend et regne sans obstacle sur les trois quarts du genre humain ? Partout, autour de lui, les pièges sont cachés : partout des sentiers applanis, des avenues riantes, des pentes douces, des routes semées de fleurs ; les monumens des arts, les images decevantes de la volupté et les trophées du luxe. Je ne connois point encore de réponse à cette question. L'une et l'autre sont d'une grande profondeur. Je l'ai tentée dans un ouvrage que je ne me hâte point de publier ; je le laisse murir ; d'ailleurs m'écouteroit-on en ce moment ? Je n'écris pas pour vivre, comme tant de gens aux ouvrages nombreux, sans verve, indigestes et pesants de qui on s'en apperçoit de reste. Je vis au contraire pour écrire et penser. Cet ouvrage sera mon testament de mort. S'il est mauvais, la tombe et l'oubli seront notre commun partage. S'il est bon, donné plutôt, il auroit soulevé contre moi l'amour propre et l'orgueil et troublé le repos de ma vie. Qui ne le sait ? Comme la plupart des hommes à prétention sont à la gêne, sont oppressés, quand il s'agit d'admirer un vivant ; comme ils respirent, comme ils sont à leur aise, quand on ne leur donne à louer,

à célébrer qu'un mort ! Les premiers accents qui se firent entendre au Palais-Royal furent des accents de tristesse et de deuil. Du milieu de tous ces groupes de citoyens réunis par leur douleur commune, partent des ordres aux divers théâtres de la capitale, d'interrompre et suspendre leurs jeux, et ces ordres sont respectés. Qui commandoit ici ? Qui intimoit ces ordres ? De simples citoyens. Le Gouvernement, les Tribunaux, la Police subsistoient dans toute leur force. Ils avoient des troupes réglées dans la ville, hors la ville, une armée toute entiere campée au champ de Mars. Cependant, ni le Gouvernement, ni la Police, ni les Cours Souveraines ne s'aviserent de révoquer ces ordres ou de s'y opposer. Tous les spectacles de Paris, grands et petits, quoiqu'un dimanche, un jour de fête, furent fermés au même instant. En sortant du jardin, pour retourner chez moi, je vis ou rencontraidans la rue Vivienne un grand nombre de couriers qu'on expédioit, de tous côtés, dans les provinces, hors du royaume, pour y porter la nouvelle du changement de ministere. Je dinai fort tristement, et je ne fis point part à ma femme de toutesmes réflexions et des sombres vues que je

portois sur l'avenir. Après le dîné elle voulut aller se promener aux champs-élizées; je cherchai inutilement à l'en dissuader. Elle fait mettre les chevaux et monte en voiture avec ses deux filles et l'instituteur dont j'ai parlé plus haut. Inquiet, et contre mon ordinaire, ne pouvant rester chez moi, je vais chez madame de G***, rue d'Antin, non loin de ma demeure. J'étois sûr d'y rencontrer du monde. Il étoit six heures; il s'y étoit en effet rassemblé grande compagnie, et surtout des étrangeres, et des ministres étrangers. Je vis toutes ces femmes dans la plus grande agitation. On alloit, on venoit. On se demandoit les uns aux autres, que se passe-t-il? Qu'avez-vous appris? On passoit alternativement et sans pouvoir rester en place des siéges aux fenêtres et des fenêtres aux fauteuils. On interrogeoit des yeux la rue et les passants. Vers les 7 heures, on entendit des voix dans le lointain, des cris, plusieurs coups de fusil et un bruit sourd et confus qui paroissoit s'accroître et s'approcher à chaque instant. Nous étions tous aux fenêtres. L'inquiétude étoit dans tous les mouvements et la paleur sur tous les visages. La rue d'Antin donne dans la rue neuve des Petits-Champs. Nous vîmes le long

de cette rue plusieurs files de bandits en guenilles, armés de bâtons ferrés, de haches et de quelques fusils et pistolets; qui formoient une espece de procession tumultueuse, et portoient en triomphe deux bustes que je reconnus le premier, être ceux du Duc d'Orléans et de M. Necker. Le tumulte augmentoit, les coups de fusils devenoient plus fréquents. La ville étoit remplie de soldats étrangers, d'allemands et de suisses. Deux hommes viennent en courant dans notre rue et nous crient *gare, fermez vos fenêtres, on pille, on brule et l'on s'égorge dans tout Paris.* A cette nouvelle, que les apparences ne confirmoient que trop, je me souviens que ma femme est sortie; que ma maison est seule, ou presque seule. Je vois déjà ma porte succombant sous les haches, et des torches incendiant ma maison, mes papiers, dévorant ma fortune. Je connoissois la peur; je connus la terreur. Je courus à la porte. On me retint: plusieurs personnes me représenterent l'imprudence et le danger de m'exposer en ce moment dans les rues de Paris. Je voulois du moins sauver mes effets précieux, mes papiers, mes contrats; les mettre en lieu de sureté, s'il étoit possible. La frayeur la

plus forte triompha de la plus foible. Je sors de chez Mme. de G***, et à travers les coups de fusil, je double le pas et me hâte de me rendre chez moi. La barriere Blanche, les maisons des commis brûloient toujours. Une populace, qui n'avoit rien à perdre s'y portoit en foule et entouroit ce feu. Des incendiaires y apportoient à chaque instant de nouveaux alimens des barrieres voisines. J'avois à traverser tout cela pour rejoindre ma rue. Au moment où j'arrivai à la barriere en feu, il étoit huit heures. Un détachement de Royal-Allemand débouche de la rue St. Lazare au grand galop, et vient fondre et faire feu sur le peuple, plus pour le dissiper, que pour lui causer aucun dommage; car ils tiroient en l'air. Une partie se disperse. Les femmes, les enfants se précipitent dans les allées. D'autres plus hardis lancent des pierres contre les cavaliers. On leur en jette du haut des maisons voisines. J'étois dans la foule cherchant à me faire jour, ballotté et obéissant malgré moi au flux et au reflux. Les soldats irrités firent feu tout de bon à l'instant même où je venois de me dégager. Deux hommes furent blessés et un troisième tué à dix pas de moi. Je le vis tomber, et passai en courant bien vite à côté du

cadavre. J'arrive chez moi tout essoufflé. Ma femme n'étoit point revenue. J'en étois fort en peine. La premiere chose que je fis fut de mettre mes armes en état et de les charger toutes; ensuite je m'occupai de mes papiers. J'éprouvai alors un embarras que j'ai su depuis avoir été partagé par bien des banquiers et d'autres personnes qui en possedent plus que moi. Telle maison en avoit pour son compte ou celui des étrangers pour huit ou dix millions. Plusieurs personnes les confierent à la terre. Après bien des incertitudes, je pris le parti de les enfouir non en terre, mais dans les crins du sommier de mon lit. J'étois seul, livré à moi-même et aux plus noires idées. Il étoit dix heures et mes enfants, ma femme n'étoient point encore rentrés. J'entends enfin une voiture s'arrêter à ma porte et je respire; c'étoit eux. Ils avoient été retardés par des détachemens de gardes-françoises qui se portoient dans différents quartiers, insultés et hués par la populace à cause de la livrée et des armoiries, mais sans autre accident, grâce à la prudence du cocher qui avoit allongé sa route, en choisissant les rues les plus éloignées du tumulte. Tous les habitants de la ville, un peu aisés, se dispersent

dans la belle saison, dès le samedi soir ou le dimanche matin, dans cette foule de guinguettes, de maisons de campagne et de villages dont les environs de Paris sont couverts. Il y avoit peut-être deux cent mille ames hors de la ville, qui se livroient à la joie et au plaisir, et qui, dans leur sécurité, étoient bien éloignés de soupçonner ce qui se passoit autour de leurs foyers. Peignez vous l'étonnement, la détresse, les angoisses de toute cette multitude d'hommes, femmes et enfans, à peine prévenus de ce qui se passe, et qui le soir, rentrant à pas précipités, à pied, en voiture, à cheval, ne rencontrent que des bandits, du canon, des soldats, une populace effrénée, des barrieres en feu, et tous les apprets du brigandage et des massacres. Une partie passe par les champs-élisées et la place de Louis XV. Là ils entendent le bruit de la mousqueterie; ils voyent des bataillons d'allemands, de soldats étrangers, charger les citoyens et les poursuivre jusque dans le jardin des Thuileries. Qui pourroit nombrer la variété des cas fortuits, des accidents divers et des rencontres de toute cette multitude, regagnant par mille chemins différens ses habitations, dans cette ville immense et popu-

leuse ? Chaque bourgeois et sa famille, le lendemain, chaque citoyen racontoit ses aventures particulières et les obstacles qu'il avoit rencontrés, et les dangers qu'il avoit courus, avant d'être rendu chez lui. Un grand nombre de carosses, plusieurs ministres étrangers furent arrêtés dans les rues, insultés et rançonnés. Les Gardes-françoises furent les premiers à se montrer et à déployer au milieu de cette confusion une marche plus régulière, un dessein plus suivi. Ils imprimerent par là le premier mouvement à la révolution. Des gardes suisses, des piquets de cavalerie étrangere, et surtout allemande, occupoient différents postes pour en imposer, et contenir les habitants qu'ils ne contenoient point. Les Gardes-françoises sur les neuf heures du soir s'échapperent de leurs casernes, malgré leurs officiers, et se rassemblerent en force, d'abord sur les boulevards. Là, s'avançant en bon ordre, ils attaquerent un détachement de Royal-Allemand qui les gardoit, tuerent à la premiere décharge trois cavaliers. Il n'y avoit pas plus de concert et d'accord dans les plans de Versailles pour attaquer, que dans ceux de Paris pour se défendre. Tout marchoit à l'aventure et au gré du hazard. Les troupes étran-

geres et nationales dispersées dans Paris n'avoient, à ce que je crois, reçu aucun ordre précis sur ce qu'elles devoient faire, ne savoient si elles devoient tenir ferme, se défendre ou tirer, et n'inclinoient nullement à ce dernier parti. Ces braves cavaliers de Royal-Allemand, se voyant assaillis par les Gardes-françoises, essuyerent leur feu avec intrépidité et ne ripostèrent point. Ils se retirerent vers la place de Louis XV où étoit la plus grande partie de leur régiment, avec quelques dragons, hussards et un corps de suisses. Sur les onze heures du soir, les Gardes-françoises se rendent au Palais-Royal, au nombre d'environ douze cents; se concertent entre eux, et, sans officiers ni artillerie, se déterminent à se porter sur la place de Louis XV, pour en chasser les troupes réglées qui l'occupoient. Ils sont encouragés à ce généreux dessein par tout le peuple qui remplissoit le jardin. Soixante ou quatre-vingts petits polissons du coin des rues se joignent aux garde-françoises, portent gaiement devant eux des flambeaux, des lanternes. Toute cette petite armée bien déterminée se met en marche. Sa victoire ne fut pas ensanglantée. Les troupes de la place ne jugerent pas à

propos d'y faire plus de résistance que sur les boulevards. Elles se retirerent à Versailles et leur exemple fut suivi par tout ce qu'il y avoit de troupes reglées dans la ville qu'elles évacuèrent successivement pendant la nuit. Mon réveil, le lendemain, ne fut pas celui d'Epiménide. Son long sommeil l'avoit jetté bien avant dans les tems à venir. Une nuit de quelques heures me replongea au contraire dans le passé, et me plaça tout-à-coup, sinon à l'origine des choses, du moins à la naissance des sociétés. Paris se trouva subitement dénué de Gouvernement, de Roi, de gardes, de police, de patrouilles, de justice, de spectacles et de culte, et infesté de vagabonds et de bandits. Les habitans, au même instant, rentrés dans l'état de nature, furent remis à eux seuls du soin de leur défense et de leur sureté. Une armée de 30 à 40 mille hommes bloquoit la ville, et toute communication fut dès ce moment interrompue avec Versailles et les états généraux. Nous ne savions ce qui se passoit à la cour, aux états, et ils étoient dans la même ignorance à notre égard. Je me souviens que prêt à sortir pour observer les mouvemens de la ville, je reçus une lettre de ma-

dame *** qui demandoit une prompte réponse. Je rentrai dans mon pavillon, et lui présentant en peu de mots le tableau de notre position, je lui disois que peut-être avant peu de jours, Paris ne seroit plus qu'un vaste tombeau : et en effet il n'étoit alors aucune espece de catastrophe à la quelle on ne put s'attendre, soit du dedans, soit du dehors. Attirés par le pillage et l'espoir du butin, les bandits de tous côtés affluoient à Paris, comme les corbeaux et les oiseaux de proye volent, avertis de loin, sur les champs que la guerre a couverts de cadavres. Vingt mille hommes de toutes les nations, sans pain, sans travail, sans aveu, et employés pour en tirer parti, à percer des chemins sur la montagne de Montmartre, à en combler les cavités et adoucir les pentes, augmentoient le danger en grossissant la foule des bandits. Je me rendis au Palais-royal. Comme un danger commun unit les hommes, les égalise ! Quel lien de fraternité que les grandes calamités ! Dans l'intérieur du jardin, au dehors, dans les rues voisines, tout le monde s'abordoit, se parloit, se saluoit ; connus ou inconnus, ouvriers, riches, pau-

vres, nobles et bourgeois se rapprochoient, se questionnoient, se demandoient ce que chacun d'eux savoit, avoit vu, avoit appris. Des hordes de bandits couroient dans les rues, sans frein, l'audace dans les yeux et prets à tout oser, à tout commettre. Le tems étoit sombre et annonçoit l'orage. Il me surprit dans la rue Vivienne, comme je retournois chez moi. Une averse effroyable et subite fit de la rue, en un instant, un torrent large et profond. Je m'étois retiré sous une porte cochere, avec cinq ou six passants qui, comme moi, y cherchoient un abri. Nous y restâmes assez long tems avant de pouvoir en sortir. Mes compagnons étoient de bons bourgeois, d'honnêtes gens du peuple. Nous conversions avec effusion, et bonhomie, comme des gens qui ne se seroient jamais quittés. L'un d'eux me dit : *il y a justement un an aujourd'hui que le royaume fut ravagé par la grêle; c'était le 13 de juillet. Quel anniversaire! Ah, Monsieur, qu'allons nous devenir?* Vous trouverez peut-être ces détails minutieux; mais les dernieres paroles de cette homme prononcées d'un ton sensible et passionné me firent une impression pro-

fonde; et je vous ai promis surtout l'histoire des impressions que j'ai reçues dans ces jours à jamais mémorables. Distrait par la conversation, je n'avois pas d'abord fait attention à un bruit de sonnetes. Je regarde dans la rue, et je vois deux hommes percés par la pluye, les pieds dans l'eau, qui agitoient ces sonnetes pour rassembler le peuple. J'appris alors que les électeurs qui avoient nommé les députés de Paris aux États, et qui eux-mêmes avoient été choisis par la bourgeoisie, venoient d'avoir l'idée naturelle et heureuse de rassembler tous les bourgeois de la ville, et de les réunir pour la défense commune dans les soixante églises ou districts respectifs où les élections s'étoient faites, quatre mois auparavant. J'avois eu l'idée depuis long tems de créer des milices bourgeoises pour reprimer les excès et veiller à la sureté de Paris. M. de Mirabeau l'avoit proposé aux Etats. Sa motion n'avoit pas réussi; parce que, d'un côté, les royalistes s'y étoient opposés, et, de l'autre, les ministres, au nom du Roi, qui pouvoient encore beaucoup alors, n'y avoient pas consenti.

Cette formation d'une milice ne pouvoit se faire qu'avec le concours du gouvernement. Lorsque je vis qu'on prenoit ce sage parti et celui de s'armer, non seulement sans ce concours, mais contre l'autorité royale, il étoit difficile, en y applaudissant, de se dissimuler et les difficultés sans nombre, et les inconvénients même attachés au succès. On pouvoit trouver à Paris deux cent mille hommes en état e porter les armes, mais d'abord où étoient ces armes ? On n'en avoit point. Supposons les trouvées; qu'en feront-ils ? En Suisse où tous les habitants, paysans et bourgeois naissent au milieu des armes, et à dix ans, savent manier un fusil, le charger et tirer, on auroit peine à s'y faire une idée de l'ignorance profonde des bons parisiens à cet égard. Ils n'avoient jamais vu un fusil de près, ne savoient de quel côté on tiroit, comment on le chargeoit, l'armoit, le désarmoit. Le repos, la détente, le chien, le bassinet, toute la méchanique d'un fusil, ils n'avoient pas les premieres notions de tout cela. Et quant aux inconvénients, comment donner des armes au peuple, sans armer en même tems trente mille bandits qui s'y trouvoit confondus, et qui pouvoient faire

de ces armes le plus funeste usage. La disette de bled, la cherté du pain, qui se faisoient sentir vivement et depuis longtems, étoient pour eux de nouveaux motifs d'insurrection. Ils poursuivoient les accapareurs vrais ou prétendus. Ils se portoient dans tous les lieux où ils soupçonnoient des bleds cachés : et sous prétexte du bien public, ils se livroient au pillage et au meurtre. C'est ainsi qu'en revenant chez moi, j'appris chemin faisant, qu'ils dévastoient et menaçoient de bruler les peres S. Lazare du fauxbourg S. Denis ; communauté religieuse fort riche et fort nombreuse. Un moment après être rentré chez moi, deux particuliers vinrent, de la part du district des Capucins, chaussée d'Antin, me demander de leur livrer mes fusils si j'en avois; je balançai : j'en avois besoin pour moi-même, au cas que quelque bandit voulut insulter ou forcer ma maison. Cependant il falloit aider la chose publique et concourir à la défense commune. Je livrai donc, sur le reçu que m'en fit le district, deux très-bons fusils de chasse que je n'ai jamais revus. Tous les particuliers de paris à qui on soupçonnoit des armes, tous les armuriers ensuite furent obli-

gés de livrer ce qu'ils en avoient, de gré ou de force. Je rejoignis sur le soir chez Madame de G*** la même compagnie qui s'y étoit rassemblée la veille. Sa maison devint bientôt un centre de ralliement pour sa société, et le quartier général des nouvelles de la révolution. On entroit, on sortoit, chacun en apportoit son contingent, en recevoit l'équivalent, et partoit de là pour aller à de nouvelles découvertes. Toutes les femmes, Madame de G*** à la tête, étendues sur des canapés, livrées à toutes les exagérations de leur imagination exaltée par la crainte, et de leurs nerfs travaillés par la frayeur, étoient dans un état digne de pitié. Les hommes, comme de raison, faisoient meilleure contenance. Parmi ces femmes, plusieurs étrangères, Russes et Polonoises, déploroient leur malheureuse destinée de se trouver enfermées dans Paris au milieu de cette effroyable crise; elles qui pourroient encore sous un ciel pur, dans des contrées tranquilles, respirer le parfum des fleurs au pied de l'Appenin, (quelques unes arrivoient d'Italie) Ce n'est pas qu'on ne put encore à cette époque partir de Paris et s'en éloigner; mais les grands chemins et les campagnes ne présentoient pas plus de sureté que la ville

Si je perdois de vue ces tableaux, c'étoit pour en voir de plus douloureux et qui me touchoient de plus près. C'étoit pour accourir chez moi où ma femme, dans des angoisses bien supérieures encore, m'attendoit avec la plus vive impatience pour avoir des nouvelles. Pendant les jours critiques de la révolution, elle m'a singulièrement embarrassé. Je trouvai chez moi deux hommes qui, n'osant pas rester chez eux, venoient me demander l'hospitalité. Je n'en fus pas fâché à cause de ma femme qu'ils ne quitterent plus, et qui me laissa plus de liberté pour suivre les événemens du dehors. L'un étoit le Baron d'A***, mon parent, l'autre M. P***. Il me restoit encore deux carabines et des pistolets, M. d'A*** avoit apporté les siens, tout cela pouvoit nous être fort inutile, mais nous servir aussi, selon l'occasion. Nous quittâmes le rez-de-chaussée de ma maison où nous nous tenions ordinairement, et nous vinmes nous établir au premier étage qui communique à une terrasse donnant sur la rue, et d'où nous pouvions questionner les passants et observer ce qui se passoit. J'allois et je venois sans cesse de ma terrasse à de petites chambres au haut de ma maison, d'où l'on

découvre tout Paris. Dans ma seule rue, je comptai entre dix heures et minuit plus de cent voitures de toute espece, chargées de monde et de bagage, qui fuyoient de la ville. Ma femme, ses deux filles et mes deux hôtes ne se coucherent point; et ils passerent une grande partie de la nuit sur la terrasse. J'avois beaucoup couru, j'étois fatigué, je me retirai à minuit pour me reposer; mais avant de me mettre au lit, je restai une heure à la fenêtre la plus élevée de mon habitation. Je dominois delà sur cette ville immense. Je cherchois à deviner les événemens de la nuit et je les épiois des yeux et des oreilles. J'appercevois de mes fenêtres d'épais tourbillons de fumée. Je voyois la flamme s'élever dans différens quartiers. Je distinguois les cris lamentables, et la joie bruyante et barbare des hordes errantes d'incendiaires. Toutes les cloches en mouvement sonnoient et répandoient l'alarme. On n'entendoit de tous côtés que le bruit lugubre du tocsin; et dans les intervalles, des milliers de voix confuses mugissoient à la fois dans les airs. Dans ces heures consacrées au repos, toute la ville étoit sur pied. Paris enveloppé de ténèbres étoit me-

nacé

nacé du pillage et placé entre les feux destructeurs du dedans et les attaques du dehors. La famine, une armée à ses portes ! Ah, me disois-je ! Quel sera notre sort ? quel sera celui de cette malheureuse et superbe cité ? représentez-vous, s'il est possible, tout ce que ces moments avoient d'imposant et de terrible ! Une incertitude effrayante sur l'avenir. Un million d'hommes sans frein, sans protection. Les loix muettes, l'autorité partout et nulle part. Tous les droits anéantis, excepté ceux de la force. La moitié des richesses de ce vaste empire, accumulées sur ce point de son étendue, exposées à la cupidité de l'indigence et aux attentats de l'anarchie. Accablé de someil, je quittai mes fenêtres et je me mis au lit. Chaque homme a son instinct de courage et de peur, déterminé assez exactement par sa constitution physique et le système de ses nerfs. Ma peur individuelle n'étoit pas extreme. Je la mesurois moins sur la grandeur du danger que sur le nombre de ceux qui le partageoient avec moi. La fraction qui m'en revenoit se trouvoit de cette sorte infiniment petite. Si la licence, si le crime veil-

loient, le zele des gens de bien n'étoit pas endormi. Les électeurs, l'hôtel de ville, les soixante districts rassemblés, et depuis quelques heures formés en comité, ébauchoient quelques patrouilles; cherchoient à introduire quelques regles au milieu de ce cahos et faisoient les premiers essais de leur pouvoir naissant. Ces comités appellés d'abord permanents, parce qu'ils resterent assemblés jour et nuit, consacroient leurs veilles à la conservation de la ville et à la sureté de leurs concitoyens. On dit que plusieurs membres de l'ancienne police se mêlerent à dessein aux troupes de forcenés qui parcouroient la ville, et que munis comme eux de torches et de haches, ils les conduisoient d'un quartier à un autre, donnant sous différents prétextes le change à leur fureur, et promettant toujours ailleurs un pillage et un butin bien plus considérables; qu'ils surent par cet artifice contenir jusqu'au jour cette multitude effrenée, et que c'est ainsi que la maison du Baron de Breteuil et le Palais Bourbon, à qui le peuple en vouloit comme à des chefs de la faction qui lui étoit contraire, furent garantis et sauvés. Le

lendemain mardi 14 Juillet, dès les sept heures du matin je montai à cheval, je ne cessai toute la journée d'aller, de venir, d'observer, de m'informer et je me portai successivement sur tous les points de la surface de Paris. J'appris que les flammes que j'avois vues la nuit se réduisoient au couvent de S. Lazare, à de nouvelles barrieres qu'on avoit allumées, et aux anciennes dont ont ne cessoit d'alimenter le feu par les bureaux des commis et tous les bois qui doubloient ou meubloient leurs demeures. J'appris encore que l'Hotel de ville et les Districts venoient de donner l'ordre à toutes les patrouilles de visiter exactement toutes les voitures pour en saisir les armes et la poudre qu'elles pourroient recéler et de n'en laisser sortir aucune de la ville. Des Gardes furent placés en conséquence à toutes les avenues. On avoit d'abord arboré une cocarde patriotique où le verd dominoit; on n'avoit pas songé que c'étoit la couleur de M. le comte d'A * * * encore plus détesté du peuple que le prince de C * * * parce qu'on le regardoit, ainsi que la Reine, comme les plus grands ennemis de la liberté et

les principaux soutiens du despotisme. Les districts aussitôt s'empresserent de révoquer cette couleur, et de lui substituer la cocarde bleu, rouge et blanc, les couleurs de la ville. Les marchands qui d'abord avoient eu du ruban verd avoient beaucoup gagné ; ceux qui se trouverent avoir ces dernieres couleurs, firent une fortune. On ne vendit à Paris ce jour là que ces rubans, mais il s'en vendit prodigieusement. Je me trouvai à la porte S. Denis sur les 10 heures. Un détachement de quinze à vingt hommes de la nouvelle milice très mal armé y étoit en faction. Une grande rumeur dans la rue du faubourg y fixa quelque tems mon attention. Pendant que j'observois, arrive à la porte une voiture publique attelée de huit chevaux, pleine de voyageurs et fort chargée. Je m'entretenois avec les soldats de ce détachement. Voyant qu'ils laissoient passer cette voiture, je dis tout haut, sans m'adresser à personne, *mais on ignore donc ici que l'ordre a été donné de visiter les voitures et de n'en laisser sortir aucune de Paris.* Aussitôt je me vois entouré de ce détachement qui apparemment n'avoit pas de Chef et n'avoit reçu aucune instruction. Deux

soldats viennent pour me demander ce qu'ils doivent faire : je leur dis, *Messieurs, il faut arrêter et visiter cette diligence*, ce qu'ils firent aussitôt, au grand regret du conducteur qui se désoloit. Les voyageurs sortent de la voiture et pour obtenir la permission de poursuivre leur route, ils montrent au peuple et aux soldats leurs cocardes patriotiques, en criant *vive le Tiers Etat*; c'étoit alors le cri de ralliement, et le mot distinctif des amis du Peuple. Le conducteur qui assis au-dehors de la caisse, s'était apperçu que l'ordre d'arrêter étoit venu de moi, vint me prier en grace de le laisser passer; que cela étoit pour lui et pour ses voyageurs de la plus grande importance; je m'approchai alors de la voiture, et je dis aux soldats: *ces Messieurs ont l'air de braves gens, contentez vous de visiter soigneusement s'il n'y a ni armes ni poudres et si vous ne trouvez rien de suspect, laissez-les passer.* Mes ordres encore cette fois, furent ponctuellement éxécutés. Après la visite, le conducteur et les voyageurs remonterent et partirent, après m'avoir comblé de remerciements et de bénédictions. Dans ces tems de trouble et d'insurrection, où le Peuple, novice à commander, garde et re-

tient son ancienne pente à l'obéissance et à la soumission, rien n'est plus aisé que de gagner sa confiance et de le diriger. Avec le don de la parole, un peu d'audace, on en fait tout ce qu'on veut. Si dès ce moment j'avois voulu me mettre à sa tête, je devenois chef de Parti, et me distinguant dans la journée par quelqu'action d'éclat, qui sait s'il ne m'eut pas nommé par acclamation commandant général de la milice parisienne, comme il proclama le lendemain le Marquis de la Fayette ? Ne prenez ceci que comme une demi plaisanterie. Si j'avois eu vingt ans de moins, j'aurois pu peut-être me laisser aller à la tentation, l'idée ne m'en vint pas. Je quittai ce poste pour m'enfoncer dans la ruë du faux-bourg S. Denis. Je vis bientôt que le pillage de la maison de S. Lazare étoit la cause de la rumeur que j'avois apperçue. Je rencontrai une foule de gens ivres, tenant en main des comestibles de toute espece, des brocs, forçant à boire les passans et versant à grands flots le vin à tout venant. Le vin couloit dans la ruë en talus ; le Cellier de ces Peres enfoncé grossissoit le ruisseau et frappoit l'odorat. Une femme enceinte de six mois fut trouvée dans les caves noyée dans le vin. Des patrouilles bourgeoises parmi lesquels

je reconnus plusieurs Gardes-Françoises, escortoient une charrete sur laquelle ils avoient garotté une vingtaine de brigands pris sur le fait à S. Lazare, brulant, détruisant, dévastant. Ces malheureux dont plusieurs étoient mutilés, plongés dans l'ivresse, et couverts de sang, de lie, de boues et de crimes, faisoient un spectacle hideux à voir. On les conduisoit au Chatelet, qui bientôt regorgeant de prisonniers, ne put plus contenir tous les scélérats qu'on y entassoit. On prit le parti violent mais salutaire au milieu de ces affreux desordres, d'en exécuter sur le champ les auteurs et les fauteurs pris en flagrant délit. Les Armuriers et les Particuliers n'ayant pu fournir qu'un petit nombre de fusils, le peuple se portoit avec impétuosité dans tous les lieux où il soupçonnoit des armes et de la poudre. Il en demandoit avec instance au comité de l'Hotel de ville. Ses demandes renouvellées vainement d'heure en heure commençoient à prendre le ton de la menace. Le comité étoit présidé par M. de Flesselles Prévôt des marchands depuis quelques jours et dévoué à la Cour et au Gouvernement. Il cherchoit à gagner du tems et amusoit le peuple. Il lui faisoit distribuer pour l'appaiser de petits cornets de mauvaise poudre, lui en indipuoit

divers dépôts imaginaires ainsi que d'armes; l'envoyant tantôt aux Chartreux, tantôt dans quelqu'autre lieu où il savoit bien qu'on ne trouveroit rien. Au défaut d'armes à feu, les Serruriers, les Maréchaux étoient occupés jour et nuit à forger de longues pieces de fer tranchant qu'on ajustoit au bout d'un fort bâton ou d'une perche. C'est de cette arme agreste que furent d'abord armés plusieurs miliers d'hommes du peuple; mais bientôt un grand nombre de bourgeois, d'artisans un peu mieux équipés et munis de fusils se mirent à leur tête. Les Gardes-Françoises répandus dans Paris au nombres d'environ trois mille (le reste étoit de garde à Versailles.) dirigeoient leurs mouvemens. Ils se diviserent en plusieurs corps. Les uns coururent au dépôt des Gardes-Françoises pour en enlever les Canons. Les gardes avoient pour Colonel le Duc du Ch * * * successeur dans cette place de feu le Maréchal de Biron. Autant ils étoient attachés au Maréchal, autant ils détestoient leur nouveau Colonel. Ils l'accusoient de dureté, d'avarice et d'inepte. Ils avoient animé le peuple de leur haine. Le peuple haïssoit donc M. du Ch * * *. de toute l'amitié qu'il portoit aux Gardes ses défenseurs, et de tous les efforts que le Colonel

avoit faits et faisoit encore pour retenir ses soldats sous leurs drapeaux. C'est dans ces dispositions que rencontrant M. du Ch***. au dépôt, ils voulurent se jetter sur lui, lorsqu'un Grenadier se présente et le couvre de son corps et s'adressant aux aggresseurs, *Mes amis*, dit-il, *je ne souffrirai pas qu'il soit fait aucun mal à notre colonel; vous voyez d'ailleurs qu'il ne s'oppose point à ce que les canons vous soient remis.* M. du Ch *** surpris et touché de ce procédé demanda au Grenadier son nom. *Tous mes camarades M. le Duc s'appellent comme moi* lui répondit le Grenadier. M. du Ch ***. ayant pris le parti prudent de se retirer de la ville fut encore assailli quelques heures après en traversant le Bac du Gros-Caillou et garanti de même de la fureur du peuple par deux généreux soldats de son régiment. On voit déja qu'avec de pareils sentimens, ces soldats devoient jouer un role distingué dans la révolution, et méritoient de protéger la liberté du peuple contre ses oppresseurs. Un second corps se porta au Garde meuble espérant d'y trouver des armes. Ils enfoncerent les portes, briserent et saccagerent tout ce qui leur tomba sous la main, prirent ce qui étoit à leur usage, plusieurs

armes antiques riches ou curieuses, et n'ayant trouvé que peu de fusils de service, ils se dirigerent sur les Invalides. Le Gouverneur à la vue de cet essaim de combattans ne se fit pas sommer deux fois d'ouvrir ses portes. La foule armée entre par toutes les issues, s'empare du canon, pénétre dans tous les coins et recoins de l'hotel, visite les corridors, les souterrains, arrive enfin à des salles spatieuses et profondes dont l'accès difficile n'étoit pas aisé à découvrir. Elles contenoient, dit-on, cinquante mille arquebuses ou fusils, sabres, piques tant neufs que rouillés. La foule avide se jette sur ces armes, et dans l'ardeur qui la transporte, se pressant les uns sur les autres, se disputant à qui s'en empareroit des premiers, plusieurs furent précipités du haut de ces salles et recueillis estropiés ou morts. Ces premiers succès enflerent leur courage. Bientôt toute cette multitude fut organisée en corps d'armée par les Gardes-Françoises. Ils en devinrent les Officiers, et le commandement fut déféré aux plus intelligens d'entre leurs Sergents et Grenadiers. Ils placerent des corps de garde et du canon dans différens postes intéressans sur le pont-neuf, sur le pont royal, dans toutes les avenues de Versailles et du côté du champ de Mars, où cam-

poit un corps de Suisses considérable. Ils etablirent des patrouilles plus régulieres, et choisirent ensuite la place Dauphine pour leur place d'arme, avec une nombreuse artillerie. De cette place située presqu'au centre de la ville, ils pouvoient se porter par tout avec plus de facilité. Elle devint comme le quartier général de l'armée patriotique. Sa forme triangulaire d'ailleurs, ne présentant à celui de ses angles qui donne sur le pont-neuf qu'un défilé étroit, la rendoit à la fois propre à proteger le pont et d'une deffense plus aisée que toute autre place de Paris. Mais on s'occupoit d'un projet plus imporrant, on ne parloit rien moins que d'emporter la Bastille, si le Gouverneur refusoit de la rendre. Cette entreprise étoit plus que hardie. Il s'agissoit pour l'exécuter de choisir les plus intrépides et de former un corps d'élite. Mais où choisir sans faire injure, où de tous côtés se montrent même ardeur, même courage. Tous se présentent, tous se disputent l'honneur de marcher, de mourir les premiers. Le tems des vengeances est venu. La réaction de la liberté détonne avec une force égale à l'action de la contrainte et de la servitude. Le nom de la Bastille vole de bouche en bouche. A ce nom abhorré, chaque bourgeois devient

soldat d'élite. A ce nom qui reveille les idées de lettres de cachet, d'oppression et d'opprobre, Paris voit ses bourgeois transformés en autant de Héros. Les têtes s'allument, la fureur les transporte, et l'audace s'éleve au même instant au niveau de la terreur imprimée si long tems par ce nom redoutable. C'est ici le beau moment de la révolution, le moment qui l'a décidée; un moment d'énergie qui jette un jour brillant sur les habitans de Paris, réflechit sur eux le plus grand intérêt, et les présente à l'admiration et à la reconnoissance de la France entiere. Ce mouvement d'héroisme signale et proclame l'Ere dominante et à jamais mémorable dans les fastes nationales; l'Ere radieuse au devant de laquelle pâliront les époques antérieures de l'histoire de France, et d'où les François dateront désormais la gloire et la restauration de l'empire. L'effervescence des esprits ne permet pas qu'on se soumette à la froide combinaison d'un plan d'attaque régulier. Gardes-Françoises, Clercs du Palais, Artisans, Journaliers, Bourgeois de toutes les classes, habitans des deux sexes mélés et confondus, s'élancent des

différens quartiers de Paris, mus par une impulsion commune, et volent par cent chemins divers à la Bastille. Le faux-bourg S. Antoine placé sous l'artillerie du fort et dont les habitations en forment le contour par une espece de ligne de circonvallation; plus animé encore en raison de la proximité, paroissoit regarder la Bastille comme une proie dont la capture lui étoit dévolue de droit, et jaloux que les autres quartiers de la ville voulussent en partager la gloire avec lui. Le Marquis de Launay en étoit Gouverneur. Sa garnison étoit composée d'environ 90 invalides et d'un renfort de quarante hommes de Salis qu'il avoit reçus la veille. Il ne tint pas grand compte d'abord de la sommation qui lui fut faite. Il donna des ordres, fit ses préparatifs et se disposoit à déffendre sa place; mais lorsque du haut des tours, il vit cette multitude furieuse qui bravoit son canon, qui entouroit et assiégeoit son fort: qu'il entendit ces cris unanimes d'imprécations et de menaces; alors de tristes reflexions vinrent l'assieger lui-même, alors il voulut bien entrer en pour-parler. Il reçoit des propositions de la ville et de quelques districts, soit pour rendre la place, soit pour y admettre en

garnison un corps de milice bourgeoise de concert avec ses invalides. Mais le peuple vouloit détruire, se battre et non négotier. Plusieurs députations se succèdent. Au milieu de cette confusion, l'une n'arrive point; le drapeau et le tambour de l'autre s'égarent, ou ne sont point apperçus. Les députés séparés de ces signes de leur caractere; entourés d'un gros de gens armés sourds aux voix qui leur crient de ne pas avancer et de respecter les limites, sont méconnus et restent exposés. On fait feu des remparts. Trois ou quatre hommes sont tués. La députation se disperse. Le gouverneur cherche à renouer les conférences. On a peine à s'entendre; un pont s'abaisse; mais au lieu de négociateurs paisibles, le peuple armé s'y précipite encore à la suite de ses députés. Le pont se referme sur eux. Le peuple crie à la trahison. Il excite les assiégeans à la vengeance. L'ardeur de ces derniers redouble. Ils se répandent autour de la vaste enceinte pour en épier toutes les ouvertures. Les uns grimpent sur les toits des maisons voisines, descendent sous le feu de l'ennemi dans les premieres cours, en briseut les portes à coup de hache et

s'emparent d'un pont. Les autres pénétrent par le jardin de l'arsenal, par la grande cour et y conduisent du canon. Ils se coulent dans les fossés, appliquent des échelles. Les combattants ont pour témoins cent mille spectateurs qui récompensent, couronnent la valeur par des applaudissements multipliés. Le peuple bat des mains à chaque action d'éclat. Le faubourg S. Antoine amene des voitures de paille, entoure la maison du gouverneur, y met le feu. La confusion redouble. L'officier qui commandoit les suisses demande les honneurs de la guerre pour la garnison, et au refus, menace de mettre le feu aux poudres et de faire sauter la place et une grande partie de la ville. Il glisse par une fente un modele en deux lignes de capitulation. Un militaire en uniforme le reçoit, le lit à ceux qui l'environnent. Tous s'écrient *accordé*. Le peuple plus éloigné ne l'entend pas, ne sait ce qui se passe. Les assiégés négligent de la faire ratifier et signer par l'hôtel de ville. Ils arborent le drapeau blanc. Le peuple voit ses blessés, ses morts, ne voit point le drapeau, n'entend point le rappel. Aveuglé par sa colere, échauffé par le combat, il con-

tinue de faire feu. Le grand pont s'abaisse. La foule armée s'y presse et le passe tumultueusement. Les premiers arrivés embrassent les officiers du fort, sautent au col des soldats, desarmés. Et ceux qui suivent, l'épée au point ne respirent que carnage et vengeance. Ainsi, pendant que les uns prennent possession de la place comme rendue par capitulation ; les autres s'en emparent comme prise d'assaut. Ils se jettent sur le major et sur cinq ou six des principaux officiers, tuent sur la place deux invalides, saisissent le gouverneur, l'entrainent hors du fort. Les officiers passent de main en main, sont entrainés à la grève, massacrés sur la roue. Deux bas-officiers perisssent suspendus à la potence d'un réverbere de la grève, et le marquis de Launay percé de coups expire au pied de la potence. Sa tête séparée de son corps, est mise au haut d'une pique et bien tôt portée et promenée dans toutes les rues de paris. Les Gardes-françoises cependant demanderent ensuite au peuple la grace du reste des prisonniers de guerre, Suisses et invalides, et l'obtinrent. Dès que la Bastille fut rendue, les bourgeois coururent aux

prisons

prisons, aux cachots, pour délivrer les prisonniers. Les clefs en avoient été emportées pour être promenées aussi, et montrées comme un trophée de la victoire. On fut obligé d'enfoncer et de briser les portes. L'habitant des cachots, des captifs de trente ans, oubliés, revirent la lumiere. Tout concourut à la réussite, la valeur, l'union des assiégeants, l'incertitude, la division des assiégés. Ils avoient trois pieces de canon chargées à mitraille dans la grande cour intérieure; ils n'en firent aucun usage. Les perplexités du gouverneur qui cherchoit à ménager à la fois et la Cour et la ville. Il vouloit se défendre assez pour se soustraire au blâme de Versailles, et pas assez pour n'esperer du peuple aucune grace. Son état major le pressoit de se rendre. Les suisses l'exhortoient à résister. Il vouloit donc et capituler et combattre. Les ponts, les portes s'ouvroient, se baissoient, se levoient alternativement, selon les oscillations de sa volonté incertaine et flottante. Il vouloit sauver sa vie et sa réputation, et il couroit à grand pas à la ruine de l'une et de l'autre. Il prit le parti le plus dangereux de tous,

celui de n'en prendre aucun : le parti des ames foibles et craintives qui, dans ces crises orageuses, paroissent poussées par une force irrésistible vers la catastrophe qu'ils ont le plus cherché à éviter. Il semble que dans cet instant il se fit tout à coup comme un échange entre les sentiments et les courages. L'inertie des parisiens, façonnés au joug, passa dans l'ame des agents de leur oppression ; et la férocité des tyrans, des géoliers vint embrâser les cœurs d'un peuple naturellement bon et soumis. Convenons aussi qu'il est des circonstances, des positions si difficiles, que, de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit que des abîmes. Dans ces crises, où un peuple entier passe subitement de la soumission à l'indépendance, où renonçant à toutes ses habitudes, il ôse s'élever contre une domination consacrée par des siécles de possession ; l'instant où tous les plis contractés dans un sens, sont reportés violemment en sens contraire, est toujours terrible. Malheur à celui qui se trouve au milieu du choc ; il est à coup sûr écrasé, tel fut le cas de M. de Launay, tel fut encore celui de M. de Flesselles, intendant de province, avant d'être prévôt des

marchands, et attaché par état, à l'autorité royale, et qui, bien loin de favoriser la révolution, la traversoit sous main. Il étoit déja fortement soupçonné de trahir la cause du peuple, depuis les fausses indications d'armes aux Chartreux et ailleurs, et de la distribution des parcelles de poudre falsifiée. Les soupçons se tournerent en certitude, lorsque, sur M. de Launay, l'on trouva des lettres qui annonçoient leur intelligence. On les lui présente à l'hôtel de ville; il pâlit. On lui prodigue les noms de traître. Il veut sortir pour se justifier au peuple rassemblé sur la place de Grêve. Deux bourgeois le prenent par les bras, le soutiennent jusqu'au perron, et là, l'un d'eux, sans autre forme de procès, lui tire un coup de pistolet à bout portant, avec la précaution, pour ne blesser personne derriere le prévôt, d'incliner son arme du haut en bas. M. de Flesselles tombe, le peuple le traîne sur la grêve, se l'arrache des mains, le mutile, coupe sa tête, et dans sa rage la foule aux pieds, la trépigne et l'écrase. Il ne faut pas attendre, d'un peuple en fureur, une justice distributive bien exacte. L'innocent paye souvent pour le coupable. L'état major de la

Bastille vouloit qu'on se rendit, et il fut mis en pieces ; les suisses tenoient pour la résistance et pas un ne périt dans le siége, un seul après. Il est vrai qu'ils tiroient d'en bas, se battoient dans les cours; on ne les voyoit pas; ils furent même les seuls qui se battirent bien. Ils incommoderent beaucoup les assiégeants avec un fusil de rempart qu'ils avoient caché dans l'épaisseur du mur. Il portoit trois quarts de livres de balle. Leur feu de mousqueterie et celui de ce fusil furent presque les seuls qui causerent du ravage. L'un des deux bas officiers qui fut pendu à la lanterne de la greve, avoit rendu un rare service. Il avoit arrêté M. de Launay, qui, la tête perdue, une méche à la main, alloit mettre le feu aux poudres de la Bastille; le fauxbourg, une partie de Paris auroient sauté. Le major de la place étoit généralement estimé, chéri des prisonniers pour son humanité; il n'en fut pas moins massacré. Au reste ne me demandez pas comment la Bastille a été prise. Tous les rapports se contredisent : personne n'en sait rien. J'ai décrit avec plus de vraisemblance, peut-être, que de vérité. Voulez-vous être sûr d'éviter toute erreur, et savoir au juste comment la Bastille a été prise, et en général comment

la révolution s'est faite ? Eh bien ! (pourvu qu'aucune application ne soit faite à l'individu juste et bon qui occupoit le trône, mais dont cent tyrans empruntoient le nom pour vexer, fouler et pressurer la France), c'est le Dey d'Alger qui cede sa place à l'audacieux qui le poignarde. C'est Néron réduit à se cacher devant ses sujets qu'il faisoit trembler deux jours auparavant. C'est l'effroi du despote abandonné de ses satellites. C'est le réveil du remord sur les crimes de la violence. C'est la descente de l'esprit public, qui fait tout à coup parler miraculeusement à vingt-quatre millions d'esclaves, le langage de la liberté. C'est le prestige du pouvoir absolu d'un seul homme qui se dissippe, et le talisman de la royauté qui se brise.

La Bastille fut rendue vers les sept heures du soir ; tout y fut pillé, ravagé, dévasté. Une foule de documents, de manuscrits, de registres, furent jettés des tours, dispersés foulés, égarés et tomberent entre les premieres mains de toute cette multitude qui voulurent les ramasser. On a depuis cherché à réunir ces fragments, et, de tous ces lam-

beaux épars, sont sortis ensuite des légions de volumes sur la Bastille, sous tous les titres possibles, et qui ne pouvoient manquer de piquer la curiosité. Ils ont plus fait encore, ils ont excité l'indignation publique. Ils ont fait bénir l'heureuse révolution qui délivroit la France de ce monument de servitude. Ils ont révélé au grand jour et l'horreur des lettres de cachet, et les ordres sanguinaires du cardinal de Richelieu, et les violences arbitraires des ministres, et mille actes secrets de tyrannie, exercés par leurs suppôts, les lieutenants de police. La caisse d'escompte, inquiete sur ses valeurs et sur ses fonds, avoit fait demander la veille au ministre qui avoit succedé à M. Necker, au baron de B***, quelles seroient les précautions à prendre et les suretés que le gouvernement pourroit lui donner. M. de B*** fit répondre aux administrateurs qu'il ne voyoit rien de plus sûr, que de transférer la caisse et les papiers à la Bastille, et le lendemain à la même heure la Bastille n'existoit plus, et déja ses tours sourcilleuses commençoient à disparoître sous les marteaux et les leviers d'une nuée de démolisseurs. Il n'est donc plus cet antre fétide d'où s'exhaloient les vapeurs

méphitiques du despotisme, qui éteignant toute énergie, engourdissant toutes les ames, propageoient au loin l'asphyxie de l'esclavage. Il a disparu ce goufre odieux qui repoussoit de son sein les êtres rampants, vils, abjects et n'aspiroit, n'absorboit que les ames fortes, que les hommes qui d'un grand caractere, osoient invoquer les loix, parler de liberté et se montrer Citoyens. J'étois rentré chez moi vers les deux heures. M. P*** qui étoit allé à la découverte, et jusqu'à une chambre garnie qu'il occupoit près du pont neuf, revint un moment après moi. Il apportoit une lettre effroyable contre la reine, écrite à la main et en vers, qu'on avoit répandue avec profusion dans toutes les rues et quais qui avoisinent le Pont-neuf. Entre trois et quatre heures je remontai à cheval et j'allai diner rue de Tournon chez la comtesse de *** où l'on se mettoit fort tard à table. Je passai devant le trésor royal que je vis gardé par des gardes Suisses rangés dans la cour sur deux colonnes. Ils resterent constament neutres et ne prirent parti ni pour ni contre le peuple. En traversant le Pont-neuf, je le vis hérissé de canons et la place Dauphine occupée, comme je l'ai dit plus

haut, par les Gardes-françoises, sans aucun mélange de bourgeois. Je trouvai peu de monde chez Madame de ***. Nous ne savions pas trop ce qui se passoit à la Bastille. Vous présumez sans doute qu'il ne fut question pendant le diné que des circonstances orageuses où nous nous trouvions, et de tous les événements qui pouvoient en être les résultats. Nous étions au caffé lorsqu'on vint nous annoncer que la Bastille étoit prise. Jugez de notre extrême étonnement. Je fis des excuses à la maîtresse du logis, et j'allai bien vite rejoindre mes chevaux qui m'attendoient dans la cour. Je n'étois pas à vingt pas de la de la maison d'où je sortois, que deux hommes, les yeux allumés, viennent à moi et m'appliquent la pointe de leurs épées sur la poitrine en m'arrêtant. *Qui êtes-vous ? D'ou venez-vous ? Ou allez-vous ? On nous trahit de tous côtés ; et vous avez bien l'air d'un aristocrate et d'un traitre.* J'avois imprudemment gardé à ma boutonniere un ruban d'ordre. A ces mots d'aristocrate et de traitre, on s'attroupe autour de moi, et déja je suis regardé comme duement atteint et convaincu. Je

veux descendre de cheval. Les plus près s'y opposent. Ils m'arrachent des mains la bride de mon cheval, ils en font autant au domestique qui me suivoit, et nous voilà comme des victimes dévouées, conduits et promenés à travers les huées du peuple. Mon cortége grossissoit à mesure que j'avançois. Les arrivants demandoient aux autres : *Qu'est-ce ? De quoi s'agit-il ?* Ceux-ci crioient *c'est un traitre*, *c'est un aristocrate* et les nouveaux venus répondoient en chœur : *à la lanterne* ; *il faut le pendre* ; *à la lanterne*. Cette musique avoit je ne sais quoi de barbare qui ne réjouissoit pas l'oreille, et la pantomime qui l'accompagnoit n'étoit pas plus récréative pour les yeux. Elle consistoit en une douzaine de fers étincelants d'épées, de piques ou coutelas qui tantôt ombrageoient mon chef, et tantôt frétilloient dans leurs mains, en me frisant le dos. Plusieurs messieurs et dames qui m'entouroient, arrivoient de la bastille ou de la greve. Ils paroissoient y avoir pris gout à percer, couper, étrangler. Heureusement je ne perdis pas la tête. Je conservai un air calme, un visage riant. Si j'avois cherché à me sauver, ou témoigné de la frayeur,

je ne sais ce qui pouvoit m'arriver, ils s'en seroient peut-être repentis le lendemain, mais je n'en aurois pas moins été occi. Quand j'entendis parler de lanterne, je leur dis, *je vous prie de me conduire au premier District, j'ai une déclaration à faire, après quoi je suis à vos ordres, vous me menerez où vous voudrez.* Alors tous crierent: *au District, au District*, et je fus conduit à celui des Cordeliers. Le Comité en étoit rassemblé autour d'une longue table au milieu de l'église Je m'approchai du Président, je lui contai ce qui venoit de m'arriver, je lui donnai tous les renseignemens désirables sur ma personne et ma demeure. Il me fit tout de suite expédier un passeport et je le garde en original comme un souvenir précieux de cette journée. Il dit à mon escorte : Monsieur est un bon citoyen et nous en répondons. Ils se retirerent. J'attendis un quart d'heure que la populace qui m'avoit suivi fut un peu écoulée et boutonnant mon surtout sur mon habit pour masquer mon ruban, je sortis par une autre porte. Je me glissai à pied et me perdis dans la foule. Le

domestique qui étoit resté avec les chevaux et que j'avois voulu éviter, me reconnut de loin et vint à moi; ce qui manqua me jetter dans de nouveaux embarras Je lui donnai ordre de retourner chez moi du mieux qu'il pourroit. Il craignoit d'être arrêté à cause des chevaux. Je lui dis: *ma foi, mon ami, fais comme tu voudras, ou comme tu pourras;* et je m'éloignai bien vite. Je gagnai la rue Dauphine, et delà le Pont-neuf. La prise de la Bastille, les exécutions de la grêve avoient mis tout Paris sur pied. Les rues, les quais, tout fourmilloit de monde. Au moment où je sortois du pont, un spectacle tout neuf que la révolution des siécles n'amene qu'une fois, qu'il faut avoir vu pour s'en faire une idée, qu'on seroit fâché de ne pas avoir vû, vint tout-à-coup s'offrir à mes regards. Il sera toujours présent à mes yeux et à ma mémoire. C'étoit une procession solemnelle en action de graces au dieu des armées des victoires du jour, dans laquelle on distinguoit des bouchers au lieu de prêtres; des captifs au lieu de crucifix; des mains coupées au lieu de chasses et de reliques, et des têtes de morts supportées par des lances, au lieu de saints et de

bannieres : ou si vous aimez mieux, c'étoit la marche triomphale des vainqueurs de la Bastille, milices, peuple, Gardes-françoises qui venoient de la place de grève, traînant les canons conquis, les prisonniers de guerre et précédés de plusieurs têtes plantées au bout de longues piques élevées dans les airs. Je suivis avec la foule ; et ce ne fut que dans la longue et large rue S. honoré, que les objets se développerent devant moi, et que je pus en observer les détails, et en saisir l'ensemble. Une multitude innombrable et surtout de femmes, de filles de tous les âges et de toutes les tailles tapissoient la rue, remplissoient les boutiques, bordoient tous les rangs de fenêtres, et se montroient jusqu'aux lucarnes et sur les toits. Les Gardes-françoises qui s'étoient signalés, les preux bourgeois du jour et les héros de S. Antoine étoient élevés sur des fiacres, ou portés sur des estrades au bruit des applaudissemens, exposés à tous les regards. Lorsque je considerois ces chevelures sanglantes, ces crânes dépouillés et ces piques surmontées de têtes qu'on promenoit en pompe au devant des vainqueurs, je ne savois si, près des rives du Bosphore, la foule m'entrainoit vers les portes

du sérail, ou si je me trouvois au milieu des hordes errantes sur les bords de l'Ohio. Quoi me disois-je, suis-je bien à Paris? Suis-je dans ce séjour des graces et de la mollesse, au milieu de ce peuple léger, folâtre, insouciant? sont-ce là ces boutiques odorantes dont les doux parfums transportent en idée aux isles de Paphos ou d'Amatonte? Sont-ce là ces Magazins de luxe, ces ateliers de volupté, où la mode et le goût chiffonnant mollement une gaze, savent si bien varier les formes, les embellir? Suis-je à deux pas de ce jardin fameux, entouré de boudoirs consacrés au plaisir, et où circulent confusément mêlés des sybarites et des Phrynés? de ce jardin où les peuples du Nord viennent perdre leur énergie, les anglois s'énerver et les germains se polir et se civiliser? Mais bientôt distrait de ces réflexions par les acclamations et les cris de la joie universelle, je me livrois aux tableaux qui s'offroient à ma vue. Des fenêtres, on jettoit des fleurs sur les vainqueurs. Des boutiques, on leur présentoit des couronnes, et les femmes, les jeunes filles plus animées encore, l'œil en feu, et fixant les têtes sanglantes, souricient aux vengeurs de la na-

tion, et faisoient pleuvoir sur eux des rubans et des cocardes aux trois couleurs. Alors je me croyois transporté à Sparte ou dans Athenes. La prise de la Bastille, la fin tragique du gouverneur, les exécutions sanglantes étoient des insurrections trop prononcées, une déclaration de guerre trop formelle contre la Cour, pour que Paris ne crut pas avoir tout à craindre de son ressentiment. Trente mille hommes enveloppoient ses murs, et la nuit qui approchoit pouvoit lui devenir fatale. Les bourgeois ne s'endormirent point sur leurs lauriers; les honneurs de ce triomphe populaire que les vainqueurs s'étoient décernés à eux-mêmes, ne furent qu'un nouveau ressort ajouté à l'énergie générale. Ils doublerent l'ardeur de la deffense et l'on s'y prépara de tous côtés. Tous les postes furent fortifiés, garnis d'artillerie. Déja l'on commençoit à dépaver les rues, et en revenant chez moi, je rencontrai sur la chaussée d'Antin et dans ma rue, des troupes de travailleurs armés de pioches, occupés à couper les accès, et à rompre la voie. Ils y multiplioient les points de résistance, en creusant sur la longueur des rues et de distance en distance des tranchées transversales, qu'ils

barricadoient avec des tonneaux et des chariots. Si la nuit précédente avoit été terrible par l'anarchie et la crainte des ennemis du dedans, celle qui commençoit pouvoit être encore plus affreuse par la vengeance et l'attaque des ennemis du dehors. Ma femme qui venoit d'apprendre les grands et sanglans événemens de la journée, voyant revenir mes chevaux sans moi, crut qu'il m'étoit arrivé quelqu'accident, et qu'on le lui cachoit. Je dissipai son erreur en rentrant; mais elle étoit assiégée de tant d'autres terreurs, que lorsqu'elle me revit, elle n'eut qu'une frayeur de moins. Mes hôtes qui étoient revenus avant moi, s'employoient vainement à la rassurer; ils ne l'étoient pas fort eux-mêmes : il n'y avoit que mes deux petites filles qui rioient et qui trouvoient qu'une révolution étoit bien drôle, parce que depuis deux jours, disoient-elles, elles n'avoient point eu de maitres, et n'avoient rien fait que de courir et folatrer. Personne chez moi ne se coucha, et il en fut de même dans toute la ville. Chacun veilloit et attendoit son sort. Il y avoit au moins cent mille combattans

sous les armes. La nuit étoit fort sombre; la pluye la rendoit humide et roide. Des patrouilles, sur les dix heures, vinrent avertir d'éclairer de lampions le devant des maisons, et aussitôt toute ma rue fut illuminée. C'étoit un ordre peu réfléchi qu'on ne tarda pas à révoquer. L'obscurité qui voiloit les apprêts de déffense étoit bien préférable. Nous étions sur la terrasse, nous écoutions, nous observions. Des détachemens qui passoient, nous appercevant, se mirent à crier : *vive un tel*, en m'appellant par mon nom. C'est une particularité très indifférente sans doute, je vous la cite, parce qu'elle me fit impression, et qu'on aime à être aimé. A onze heures, harassé de fatigue, je me retirai comme la veille, et j'allai me coucher. A minuit je fus réveillé en sursaut par un grand bruit dans la maison, et les coups qu'on frappoit à ma porte. Je me jette à bas du lit, j'ouvre et je m'habille en hâte. Les ennemis étoient aux portes, me disoit-on. Ils avançoient, ils avoient été vus. Paris alloit être attaqué par toutes les barrieres. En un clin d'œil je fus sur ma terrasse. Mes hôtes, tout mon monde

monde étoient dans la consternation. Le moment étoit vif. J'entends de tous côtés crier : *aux armes*, *aux armes*. Je vois tous les postes avancés se replier les uns sur les autres, et mille voix crient et répetent : *aux armes*, *aux armes* ! L'allarme, des confins de la ville, se répand rapidement au centre. On sonne le tocsin. Toutes les cloches en mouvement portent et propagent l'effroi, et tout Paris en un instant entend crier ou crie : *aux armes* ! c'étoit une fausse allarme. J'occupois le quartier de la ville le plus exposé d'après l'opinion régnante qu'on n'avoit percé des routes, applani des chemins sur la montagne de Montmartre, que pour y placer une artillerie formidable et foudroyer Paris. On auroit pu le foudroyer sans doute; mais toutes les troupes des environs n'auroient pu le réduire. Outre le prodige de cent mille soldats sortis de terre en vingt quatre heures et tous armés, outre les retranchemens et le canon des ponts, des places et des quais, Paris receloit dans ses maisons cent mille autres combattans prêts à faire pleuvoir une grêle de pierres sur les assaillants. Le patriotisme des gardes

françoises recevoit un nouvel aiguillon de leur position périlleuse. Ils étoient placés entre la couronne civique et la corde. Ou vainqueurs ou pendus, il n'y avoit pas de milieu. Les femmes, les enfants, tous aidoient, prêtoient la main, se montroient, s'agitoient, et comme à Carthage, comme à Sagunte, déployoient ce courage et ces vertus civiques que l'amour de la liberté et l'horreur de l'oppression savent seuls inspirer. On vit à la bastille une jeune fille de dix huit ans, combattre sous des habits d'homme à côté de son amant, dont elle ne voulut jamais se séparer. La femme d'un charbonnier après le siege, s'élance au milieu des morts, nomme son fils, retourne les cadavres, cherche à l'y reconnoitre, et sur l'étonnement qu'on lui témoigne de sa curiosité barbare. *Quoi!* dit-elle, *dans quelle place plus glorieuse pourrois-je le chercher? S'il a donné sa vie pour sa patrie n'est-il pas en paradis? préféreriez-vous que je trouvasse mon fils mort-yvre au cabaret, ou battant le pavé de Paris, inutile à tout bien?* Deux enfans de 13 à 15 ans blessés légerement à la Bastille, excédés de lassitude et mourant de soif, heurterent en revenant, à

une porte, et avec cette candeur de leur âge; sans chercher à s'en faire accroire ni à se faire remarquer, demandoient tout simplement à boire, disant qu'ils n'en pouvoient plus. Les fauxbourgs S. Antoine et S. Marceau portèrent pendant toute la nuit, aidés de leurs femmes et de leurs enfans, au haut de leurs maisons, et le pavé des rues, et leurs marmites de fonte, et leur batterie de cuisine, et leurs feux et tout ce qu'ils avoient de pesant pour en assommer tout ce qui auroit passé sous leurs fenêtres. Dans d'autres quartiers plus opulents, à tous ces corps pesants qui remplissoient les quatriemes et les cinquiemes, on avoit joint les ouvrages des arts, les marbres, les métaux travaillés, et l'on s'y préparoit à écraser l'ennemi avec les statues des Césars et les bronzes de Domitien, de Tibere et de Caligula. La vive alerte que nous venions d'avoir ne l'avoit pas été pour moi. Mes hôtes, ma femme étoient stupéfaits de me voir si tranquille; c'est que pour réduire ma fermeté à sa juste valeur; le danger m'avoit paru très-grand la nuit précédente, et je n'en voyois aucun dans celle-ci. Je ne partageois nullement l'opinion générale et la crainte

d'une attaque. Aussi au moment même qu'on crioit *aux armes*, et qu'on disoit voilà l'ennemi, je dis à ces Messieurs, je n'en crois rien. Les événements passés me donnoient la clef de ceux qui devoient leur succéder; je calculois ce qui devoit suivre, sur ce qui précédoit. Si l'on craignoit autour de moi; à Versailles on n'étoit pas tranquille. La prise de la Bastille, cet acte de vigueur, ce coup de main des Parisiens, fut pour la cour un coup de foudre. Versailles effrayoit Paris; et Paris faisoit trembler Versailles. On cachoit tout au Roi. A neuf heures du soir entre dans son appartement, l'Intendant de Paris, M. Berthier. Le Roi va audevant de lui. *Eh bien! M. Berthier, quelle nouvelle? Que fait-on à Paris? Où en sont les troubles? —Mais Sire tout va assez bien, il y a eu quelques petits mouvemens qu'on est parvenu à réprimer, ils n'ont pas eu de suite.* Le Roi dans la plus profonde ignorance de ce qui se passoit à Paris croyoit que tout y suivoit l'ordre accoutumé, que les Théâtres étoient ouverts, la bourse fréquentée. On lui avoit montré chaque jour la feuille des

spectacles et la liste des pieces jouées le Dimanche ; le lundi et le mardi. On avoit fait imprimer un cours des effets publics, et le Roi les voyoit s'élever graduellement depuis le renvoi de M. Necker. Le baron de B * * *. étoit dit-on l'ame et le chef de la conspiration de la cour à l'insçu du Roi, contre son peuple. C'est lui qui avoit formé et conçu le plan destructeur, non de la Capitale, il eut été absurde, mais de la liberté naissante. Voici de ce plan qu'on a porté à l'extrême, puisqu'on y fait bruler et bombarder Paris, ce qui m'en paroit vraisemblable. Dans la révolution si étrange du ministère où l'on substituoit des hommes décriés à des ministres estimés ; on redoutoit surtout Paris et sa grande influence sur le reste du Royaume. On se proposoit donc de le réprimer et de le contenir, en y déployant tout l'appareil des forces militaires. Les soldats étrangers paroissoient plus propres à ce dessein que les nationaux. On en avoit dix mille. Pour se les attacher et les uns et les autres, et s'assurer de leur passive obéissance, on devoit augmenter leur paye, et de cinq sols la porter à huit. On auroit prié Messieurs les Députés de s'en retourner chacun chez eux, vu

qu'ils étoient divisés, et ne pouvoient s'entendre ni s'accorder, et que le Roi, comme il l'avoit déclaré trois semaines auparavant, se chargeoit seul de faire le bonheur de son peuple. Ensuite dans les plus beaux édits du monde, fardés de probité, de fidélité scrupuleuse à payer aux échéances et de respect pour les engagemens ; on auroit créé un papier-monnoye, ou des billets d'état avec lesquels on auroit acquité une partie de la dette publique et payé les créanciers de la France et du Roi. Un morceau de papier équivaut à cent mille écus ou à zéro ; tout dépend de la foi. La folie de l'opinion, la confiance et la légereté françoise, auroient peut-être soutenu quelque tems la valeur de ces billets ; mais ensuite les déprédations, les profusions, le pillage du Trésor Royal, allant toujours leur train, la banqueroute devenoit infaillible. La conspiration portoit donc sur ces trois objets, la dispersion des états, la banqueroute, et le triomphe du despotisme par la terreur des armes. Les exagérateurs y ajoutent l'incendie et la destruction de Paris, parcequ'ils y trouvent de la convenance. Ils disent : Paris renfermoit plus de la moitié des créanciers de

l'état et la presque totalité des titres de créance, bordereaux ou contrats. Or en y portant le fer et le feu, on détruisoit à la fois le créancier et la créance, et rien de si commode que de bruler aulieu de payer, et d'acquitter ainsi six millards de dettes en une seule nuit. Cependant les députés réunis jour et nuit à Versailles pour le salut commun, comme les districts et l'hôtel de ville à Paris, n'avoient pas désemparé la salle des Etats depuis le dimanche matin jusqu'au mercredi. Les bancs de cette salle avoient été pendant ces trois jours et leurs tables et leurs lits. Ils n'avoient cessé d'agir et de délibérer, d'opposer aux circonstances critiques un courage inébranlable, de rendre des décrêts généreux et d'exprimer dans leurs arrêtés la noblesse et la fermeté de leur patriotisme. Ils ne cessoient de supplier le Roi d'éloigner une armée qui effrayoit la capitale et causoit aux provinces les plus vives inquiétudes sur la liberté de l'assemblée. Les princes du sang, M. le comte d'A*** à la tête, soulevés depuis long-tems contre les prétentions du tiers-état; effrayés de ses progrès rapides, de la force qu'il avoit acquise par sa réunion à la majorité du clergé et à

la minorité de la noblesse, ennemis de toute innovation; partisans de l'ancien régime et de tous ses abus; zelés défenseurs de toutes les prérogatives de la noblesse, prévoyant avec douleur un nouvel ordre de choses qui, en circonscrivant l'autorité royale, poseroit des limites à leur crédit, à leur puissance, peut-être à leur fortune; irrités contre M. Necker de la double représentation qui procuroit au tiers état tous ses succès; les princes, dis-je, entouroient, obsédoient, circonvenoient le Roi. C'étoit M. le comte d'A***, qui secondé par M. de B*** avoit arraché à sa foiblesse le renvoi de M. Necker, et la nomination d'un nouveau ministere. Ils avoient fait approcher une armée, ils insistoient pour la garder. Toutes ces mesures violentes étoient le résultat de la confédération redoutable qui s'étoit formée à Versailles contre l'assemblée nationale et la liberté publique. Elle étoit composée de la Reine, des princes, du haut clergé, des courtisans et des favoris. Monsieur frere du Roi et le duc d'Orléans étoient les seuls princes qui n'y fussent pas entrés. Monsieur, depuis l'assemblée des Notables, étoit resté dans l'immobilité et le silence, et le duc d'Orléans

député aux états favorisoit le parti populaire. Tous les moyens de séduction furent employés à Versailles auprès des troupes pour les gagner. On dit que l'Orangerie, Trianon, receloient mystérieusement des corps d'élite, que les belles dames de la cour y alloient prodiguer aux soldats, de l'or, du vin, des complaisances pour en obtenir en retour la faveur. On a prêté à cette confédération d'autres projets plus sinistres encore. On peut juger de l'effroi de cette ligue, lorsqu'elle apprit l'insurrection de Paris et la prise de la Bastille. Ce dernier succès, qui n'a coûté la vie qu'à 25 ou 30 personnes du plus, décida de la révolution, et a peut-être épargné à la France des flots de sang. Il en imposa. Il fit une forte impression et rompit toutes les mesures. Il donna occasion de brusquer auprès du Roi une démarche hardie, de le détromper et dessiller ses yeux. Il y a apparence que sans ce succès, les troupes seroient entrées le lendemain dans Paris et sur un plan mieux concerté que celui du dimanche, où tout n'étoit que désordre et confusion. Alors on eut pu craindre une lutte sanglante entre l'armée et les bourgeois réunis aux gardes françoises. Les provinces seroient venues au

secours de la capitale et de l'assemblée nationale, et la guerre civile éclatoit dans toutes les parties du royaume. Sur les réponses constamment négatives du Roi aux états, et la nouvelle de la prise de la Bastille, M. le Duc de Liancourt, grand maître de la garde-robe, membre de l'Assemblée et du nombre de la minorité, prit le parti à minuit d'aller trouver le Roi. Il lui apprit le premier tout ce qui se passoit à Paris et les grands évenements de la journée. Il lui parla avec force, lui fit entendre la vérité, lui fit voir dans cette journée tous les germes d'une guerre civile, lui représenta les dangers auxquels il exposoit lui, sa famille, sa couronne et sa vie. Le Roi fut touché, dit-on, de la détresse où il avoit réduit les parisiens et du courage qu'ils avoient montré à la Bastille. Il se rendit aux raisons du Duc de Liancourt et dès le lendemain matin, il vint avec ses deux freres se jetter entre les bras de l'Assemblée et s'abandonner à ses conseils. Là, il fut décidé que l'armée seroit renvoyée aux frontieres et que M. Necker seroit rappelé. Tous les nouveaux ministres donnerent peu après leur démission. Ce fut un beau moment pour M. Necker, le mo-

ment le plus glorieux peut-être où jamais mortel se soit trouvé. Un ministre congédié assez durement, et quatre jours après, la France entière le demande à grands cris. Le Roi, les états généraux font courir après lui par différents chemins pour ne pas le manquer. Les couriers sont porteurs des lettres les plus pressantes et du Roi et des états pour l'engager à revenir, pour prévoir ses refus, pour fléchir sa rigueur, comme si la destinée de l'empire dépendoit de son retour, tenoit à sa seule présence. Non, un simple particulier ne s'est jamais élevé à ce comble de gloire et de grandeur. L'Assemblée envoya aussitôt une députation à l'hôtel de ville de Paris pour lui apprendre cette grande et intéressante nouvelle. Tout Paris se précipita sur leur pas et apprit d'eux avant l'hôtel de ville les nouvelles dont ils étoient porteurs. Un peuple immense les précédoit, les entouroit, les suivoit et remplissoit la place de grève. Cette place étoit devenue le forum des françois et le peuple commençoit à y exercer sa souveraineté. La veille, il en avoit pratiqué les actes les plus importans. Il avoit prononcé des arrêts de mort, ex-

ercé le droit de faire grace. Un héraut lui lut des fenêtres de l'hôtel de ville le bulletin de l'Assemblée. MM. de la Fayette et Bailly brilloient entre les députés et fixoient les yeux de la multitude. Alors, par un instinct assez sûr et qui la trompe rarement, elle proclame tout d'une voix M. Bailly pour son chef civil sous le nom de maire, et le marquis de la Fayette pour son capitaine général. Les bons écrits, l'instruction plus répandue avoit déja fait des françois un peuple qui ne ressembloit plus à celui que fouloit d'un pied superbe Louis XIV, et que scandalisoit impunément son successeur. On s'appercevoit depuis quelques années que cette idolatrie servile des françois pour leur roi se convertissoit insensiblement en un amour raisonné, et qu'ils étoient capables d'analyser, d'apprécier un Roi comme un autre homme, de s'indigner de ses vices et de lui tenir compte de ses vertus. Les bourgeois de Paris avoient recouvré leurs titres de citoyens sous les ruines de la Bastille : ces titres méconnus, oubliés depuis tant de siècles. Le peuple françois s'étoit élevé en vingt quatre heures au rang de nation, et la majesté avoit abandonné le mo-

narque pour venir s'asseoir au milieu de lui. Ce peuple avoit été attaqué, outragé dans ses représentans, menacé de destruction; il voulut que le Roi se montrât dans Paris, parut à l'hotel de ville, non pour se venger de lui, non pour le juger, mais pour le voir, pour en être vu, et pour lui pardonner. On ne lui en vouloit pas. On savoit bien qu'il avoit été trompé. Le Roi a toujours été aimé et il est digne de l'être. Il a la brusque franchise des bons caracteres, le goût de l'ordre, de la simplicité, de l'economie, et il aime sincerement les français : mais la foiblesse des rois mal entourés équivaut pour les peuples à tous les vices. Elle est une éponge qui pompe également et le bien et le mal. Les députés retournerent à Versailles porter au Roi les vœux du peuple et son desir de le voir à Paris. Et vers minuit une autre députation vint annoncer à l'hotel de ville que le Roi se rendroit à Paris le lendemain Jeudi. La nuit du mardi au mercredi s'étoit passée dans les plus vives inquiétudes, mais sans événemens que celui de la fausse allarme. Le mercredi matin, on redoubla de précaution, on perfectionna tous les moyens de deffense. Les voitures, les chars

ne circulerent que difficilement dans les rues à cause des tranchées. M. Necker de G*** prit ce jour-là pour s'échapper et sortir du royaume. Il avoit déjà franchi une partie des obstacles et traversé plusieurs rues, lorsque de mes fenêtres je le vis arrêter dans sa voiture par le peuple et les milices. Il fut escorté et reconduit chez lui. Ainsi pendant que la France étoit aux genoux de M. Necker, les habitans de ma rue enchaînoient la liberté de son frere et lui faisoient violence. Peu à près je vis passer plusieurs détachemens de Vintimille et de Provence qui occupoient S. Denis. Ils désertoient leurs drapeaux pour venir renforcer l'armée patriotique. Je les interrogeai. Ils me dirent : *ah! vous en verrez bien d'autres. Toute l'armée avant deux jours viendra se rendre à Paris. Nous sommes citoyens avant d'être soldats, et vive le tiers état, vive la nation;* et ils poussoient des cris de joie, et ils étoient reçus, comme vous pensez bien, à bras ouverts, et tout de suite la ville leur fournissoit des armes et des cartouches. Trois ou quatre regimens suisses étoient campés au champ de Mars. Ils avoient reçus de fréquentes visites de leurs amis de Paris, de

leurs connoissances et de plusieurs jolies femmes, à qui ils avoient fait servir des collations, des rafraichissemens. Ils étoient peu disposés à servir les passions de la cour contre les parisiens, et à devenir les instrumens sanguinaires de l'autorité des ministres et de l'ambition des princes. Ils décamperent à petit bruit et se retirerent à Versailles, abandonnant leurs canons et leur bagage. Ils ne furent pas inquiétés dans leur retraite. Je vis quelques jours après un officier de l'un de ces régimens (de Châteauvieux) qui me dit que la position qu'on leur avoit fait prendre étoit extrêmement périlleuse pendant la révolution. Que si pendant la journée du mardi et celle du mercredi jusqu'au moment où ils se retirerent, l'idée fut venue de conduire du canon sur la montagne des bons-hommes ; on les auroit de-là foudroyés et détruits avec la plus grande facilité. Si Paris s'étoit mis en état de repousser toute attaque extérieure ; s'il étoit impossible de l'emporter de vive force, il étoit fort aisé de le réduire par la famine. L'armée au dehors renchérissoit le pain, et l'affluence des transfuges augmentoit au dedans le nombre des consommateurs et le rendoit

plus rare. Paris n'avoit pas de farine pour plus de trois ou quatre jours. Les troupes qui le bloquoient pouvoient intercepter par la riviere les transports et les approvisionnemens. Mes craintes ne portoient que sur la famine, je ne voyois que ce danger, mais il étoit très-grand. On peut laisser mourir de faim celui qu'on n'égorgeroit pas. Il y a tant de bisarrerie dans les mouvemens de la nature, combinés avec les compositions de la conscience et du devoir! Il y a des hommes qui capitulent si singulierement avec eux-mêmes, que ces mêmes soldats qui se refusoient à verser le sang des parisiens, auroient pu se résoudre à les affamer par deférence pour leurs chefs! Or jugez si le champ de bataille le plus meurtrier ne seroit pas un champ de rose, auprès de Paris, livré à toutes les horreurs d'une famine et à toutes les atrocités dont elle fut devenue le prétexte. Je fis à tout événement une forte provision de ris et je l'ai renouvellée depuis, car nous avons été plus ou moins travaillés de la disette pendant six mois. Je sortis non à cheval, mais à pied, de peur des fâcheuses rencontres de la veille. Je m'arrêtois dans les rues et sur les quais avec tous ceux que je

rencontrois

rencontrois. J'interrogeois tout le monde. Plusieurs bons bourgeois me dirent qu'ils étoient dans les districts, tous d'accord sur un point, c'est que si la cour et les ministres faisoient quelques tentatives sur Paris, leur premier soin seroit d'aller dans tous les colleges prendre les enfans de la noblesse, dans les hôtels, le peu de nobles et leurs femmes qui y étoient restés, et de les mettre tous à la premiere attaque entre eux et le canon de l'ennemi. Les gardes françoises redoubloient d'activité et de vigueur. Ils n'avoient pas, depuis le dimanche matin, pris un seul moment de repos. Ils sembloient puiser une nouvelle vie dans l'excès même de leurs fatigues et de leurs travaux. Je les vis exerçant les bourgeois, leur apprenant à manier les armes. Une cavalerie de volontaires, composée de jeunes gens et des bourgeois de Paris les plus aisés, s'étoit formée avec autant de rapidité que l'infanterie. Elle alloit à la découverte, battoit l'estrade aux environs de la ville pour observer l'état du dehors et les dispositions de l'ennemi. Je vis sur le quai des Thuilleries un détachement de cette cavalerie, ramener quelques dragons et hussards qu'ils avoient surpris, épiant eux-

mêmes les mouvements de Paris. Un nouveau danger en menaçoit la sureté, c'étoit les fausses patrouilles. J'en rencontrai quelques-unes qui furent désarmées par les vrais citoyens. Lorsqu'on avoit pris les armes l'avant veille, on les avoit distribuées indistinctement à tous ceux qui se présentoient. Au milieu de cette confusion générale et d'une population de huit cents mille ames, comment se reconnoître? Vingt ou trente mille bandits, se trouvoient avoir reçu des armes dont ils pouvoient faire le plus funeste usage. Cet inconvénient étoit inévitable. On eut le bonheur ce jour et les suivans de les désarmer presque tous. On promit ensuite six ou neuf livres pour chaque fusil qui seroit rapporté; il en revint un grand nombre, mais toutes les armes précieuses qui dépassoient ce prix (les miennes furent du nombre), restèrent entre leurs mains. Nous ne fumes instruits chez moi que vers le soir des grandes nouvelles de Versailles, des députations de l'assemblée, des nominations du peuple et de la promesse du roi de se rendre à Paris. On ne s'y fioit qu'à demi. On craignoit les perfidies de la cour. Les parisiens étoient hérissés de soupçons et de défiance.

Plusieurs découvertes les avoient entretenus dans ces dispositions. Ils avoient surpris dans des chariots, des amas d'armes masqués par de la paille; des personnages déguisés, de grands seigneurs rodant la ville sous des haillons, des laitieres postiches emportant de Paris leurs vases remplis d'or; des dragons, des hussards dévoués à la cour sous des habits de paysans, prêts à revêtir des uniformes de gardes françoises fabriqués exprès et introduits furtivement. Tous les postes furent fortifiés avec plus de soin encore, les préparatifs augmentés. Jeudi matin on attendoit le roi, On apprend qu'il ne viendra point. Tous les soupçons prennent un nouveau degré de force; on annonce que se sera pour vendredi. Personne ne vouloit y croire. Les bourgeois dans les districts et entre eux disoient froidement. Si le roi ne vient pas demain, nous n'avons qu'un parti à prendre : c'est de nous former en quatre corps de vingt mille hommes chacun, et de marcher droit à Versailles. Nous prendrons le roi, mais nous ne lui ferons aucun mal. Car il nous faut un Roi, nous chasserons toute cette canaille aristocratique, tous ces bas courtisans qui le trompent et s'enrichissent

de nos dépouilles; s'ils nous résistent, nous n'en tuerons que le moins que nous pourrons. Les plus punis seront ceux que nous laisserons vivre pour être les témoins du bonheur de la France dès qu'elle sera délivrée d'eux. Nous démolirons Versailles et nous n'y laisserons pierre sur pierre, nous ferons la place nette, nous y passerons la charue et y semerons de l'orge. Le vendredi à huit heures du matin, cent cinquante mille Bourgeois de Paris se trouverent sous les armes, ils formoient deux hayes depuis la barriere de Passy et les champs-élisées jusqu'à l'Hotel-de-ville, marquant par leurs divers alignements le passage du roi; le reste de la ville bordoit ces hayes et remplissoit les routes, les quais et les rues du passage, nouveau tableau aussi extraordinaire que celui du triomphe populaire des vainqueurs de la Bastille, et pouvant lui servir de pendant. Les habitans de Versailles avoient aussi pris les armes. Ils devoient accompagner le Roi jusqu'à Sevres et là, le remettre à la milice nationale de Paris. Ils avoient choisi pour leur chef le Comte d'Estaing, comme Paris avoit nommé le marquis de la Fayette. Je suivis sur les boulevards la foule qui se portoit vers la place de Louis XV. L'absence des carosses,

grands et petits des deux sexes, mêlés, confondus et à pied, présentoient un spectacle d'égalité bien assorti au jour qui l'éclairoit et aux événemens qui en devoient éclore. Je me trouvai à côté de notre ami, le Comte de T*** et pendant que nous conversions (et il y avoit matiere) je me sens saisir le bras par deux femmes qui me font faire la pirouette et m'entrainent avec elles. L'une étoit Madame de G*** l'autre la Comtesse R***, deux des femmes malades le lundi de frayeur dont j'ai parlé plus haut. Elles avoient une fenêtre dans un hôtel de la rue S. Honoré. Je les y accompagnai. Mais ensuite l'un des maris me proposa d'aller à la rencontre du Roi, et je le suivis. M. de la Fayette à la tête d'un corps de cavalerie bourgeoise et l'élite de son infanterie parisienne étoit allé pour le recevoir et l'escorter jusqu'à l'hotel de ville. Quatre ou cinq cents députés des trois ordres devoient lui servir de cortege. Ils l'avoient précédé, et quand nous arrivâmes au cours la reine, ils y étoient déja tous rendus et réunis. L'entrée du Cours étoit gardée et deffendue de la foule. Nous parvinmes à nous glisser et à franchir la garde et la consigne. Nous nous trouvâmes au milieu des députés. Les deux hayes de ci-

toyens armés se prolongeoient sur toute la longueur du Cours. Les députés étoient en habit de cérémonie, les trois ordres sous leur costume distinctif. Il étoit onze heures. Le roi étoit parti de Versailles avant neuf heures. On l'attendoit d'un moment à l'autre. Les députés se rapprocherent de la place de Louis XV. Alors les milices bourgeoises, officiers et soldats quitterent leur rang et se mêlerent parmi les députés. On avoit de part et d'autre mille questions à se faire. Les communications interrompues avoient mis entre l'assemblée et Paris une distance de cent lieues, et les évenemens de trois jours, l'intervalle d'un siecle. On se revoyoit donc au retour d'un périlleux voyage et après une longue absence. C'étoit un spectacle bien neuf et bien piquant que de voir les boutiquiers et les artisans de Paris circuler confusément à travers les ducs, les cordons-bleus, les cardinaux et les grands de l'Empire, s'entretenant familierement avec eux et leur donnant le bras. L'égalité de l'age d'or paroissoit descendue sur la place de Louis XV. On s'adressoit sur tout au duc de Liancourt, on l'environnoit. On savoit que c'étoit lui qui avoit éclairé, gagné et retourné le Roi. Il

nous apprit que les nouveaux ministres avoient le matin donné leur démission, que les courriers étoient partis sur la piste de M. Necker, que le comte d'A***, les princes et toutes les personnes du nom de Polignac venoient de quitter Versailles pour se retirer hors du Royaume. Pendant cet entretien, arriverent sur nous les Gardes-francaises qui s'étoient réunis en corps, trainant au milieu d'eux les canons pris à la bastille et aux invalides. Ils devoient précéder le roi dans sa marche et faire ainsi partie de son cortege. Nous nous trouvâmes insensiblement environés de ces soldats à qui chacun faisoit fête. On leur parloit, on les interrogoit. Ils ne suffisoient pas à toutes les questions qu'on leur adressoit. Un bourgeois se détache de son peloton. Je le vois venir droit à monsieur le Duc de Liancourt près duquel nous étions. Il le prend par la main et lui dit; « monsieur le Duc, je vous re-« commande ces braves gens, ces braves « gardes. Nous leur avons les plus grandes « obligations, je les recommande à l'assemblée « nationale. Ils ont sauvé Paris, et vous par « contre coup. Si la liberté devient notre « partage, c'est à eux après vous messieurs à

« qui nous la devrons. » Ensuite, avec cette assurance que donne la liberté, il se met à lui raconter tout ce qu'il avoit vu, tout ce qui lui étoit arrivé pendant les trois jours de la révolution ; et les frayeurs de sa femme et de ses enfans, lorsque le dimanche soir, ils rentrerent dans Paris, venant de leur campagne, et tous les risques qu'ils avoient courus, et tous les soins qu'ils avoient eu de plusieurs gardes-francaises qu'ils avoient secourus, logés, soignés et pansés. Cependant le tems s'écouloit, le Roi ne venoit point. Il étoit une heure, on ne savoit que croire et que penser. Quelques jeunes gens à cheval pour satisfaire à l'impatience générale s'étoient détachés les uns après les autres sur le chemin de Versailles pour aller à la découverte du Roi. Les premiers qui revinrent, dirent qu'ils n'avoient rien vu ; les seconds que le Roi venoit très-lentement, parce qu'il étoit à chaque instant arrêté sur sa route. On avoit douté jusqu'à présent de l'arrivée du Roi : on commençoit à n'y plus croire. Je voyois les visages s'allonger, les bourgeois branler la tête. Les soupçons se réveilloient. Les embuches, les trahisons se présentoient à des imaginations échauffées. On craignoit

tout ; que le Roi ne suivit l'armée, qu'il ne fut arrêté, assassiné ou enlevé, et disons le avec vérité, nous étions dans une crise où tout également possible, rien ne pouvoit paroître invraisemblable. Un cavalier au grand galop (et il en étoit tems) vient enfin nous tirer de peine et nous apprendre que le Roi est *au point du jour*. On calcula qu'à la lenteur dont il marchoit, il s'écouleroit encore une heure avant de le voir paroître. Plusieurs députés debout depuis quatre heures, fatigués de leur veille, harassés de la marche, morfondus de l'attente ; cherchoient autour d'eux quelques moyens de s'asseoir et de se reposer. A quelques pas de là, gisoient épars les matériaux du pont commencé de Louis XVI. Ils s'y retirerent au milieu de la populace qui masquoit ces décombres; et l'on vit bientôt pêle mêle avec elle, des nobles au long panache et au manteau doré, étendus sur un bout de planche, ou blottis sur un moilon. Etre quatre ou cinq heures, le 17 de juillet, immobiles sur une place découverte, exposés à l'ardeur du soleil de midi, il y auroit eu de quoi être torrefié vivant. Heureusement, tout se montroit propice. Il régnoit un vent frais. Le ciel étoit voilé,

et de legers nuages brisant les rayons du soleil ne répandoient qu'un demi jour sur ce riche tableau. Bientôt un bruit confus se fait entendre. Un tourbillon de poussiere s'éleve à notre gauche. C'est le Roi ; chacun rejoint son poste et retourne à sa file. Nous nous plaçons derriere. J'avois devant moi deux ou trois artisans maigrement vêtus et mal armés qui n'avoient pas apparemment osé quitter leur rang. Ils voyoient la place nette et il y avoit encore du tems. L'un dit à l'autre. *Ecoute, si nous allions aussi vers ces gros messieurs : N'avons nous pas autant de droit de leur parler que tous nos camarades qui sont avec eux depuis deux heures ? Tu as raison dit l'autre. Allons ; nous retrouverons bien nos places. Il faut que je voye de près ce que c'est qu'un cordon bleu un Prince un Duc : Profitons de l'occasion, elle ne nous arrive pas souvent.* Je vous rends leurs propres termes. Ce dialogue me parut plaisant. Ils sortent en effet des rangs, et vont droit accoster les plus apparents des députés et les mieux décorés. J'avois en perspective les superbes édifices de la place de Louis XV. Les gardes françoises ouvroient la marche avec leur

artillerie, et déja étoient parvenus au pied de la statue. Les députés défiloient deux à deux, formant une double colonne. Un corps nombreux d'infanterie bourgeoise marchoit après les députés. La cavalerie des volontaires les suivoit. Ils précédoient le capitaine général, le Marquis de la Fayette qu'on remarquoit à cheval, l'épée nue à la main et marchant seul au milieu des deux files. Toute la cavalerie tenoit de même l'épée à la main, et la partie de l'infanterie des deux hayes qui n'avoient pas de fusils, appuyoient sur leurs épaules, et pour en tenir lieu, ou leurs épées, ou des piques, ou des batons ferrés. Après M. de la Fayette, venoit la garde de Paris, ensuite la livrée, les gardes et la musique de la ville. Puis on voyoit mesdames de la halle, portion active et puissante du peuple de Paris, qui jouent toujours un rôle dans les cérémonies publiques, et qui avoient plus droit à celle-ci que personne, comme due en partie à leur influence, et à l'autorité qu'elles exercent dans leurs quartiers. Elles étoient vêtues de blanc, couvertes de rubans aux couleurs nationales; et portoient à la main des rameaux d'arbre et des branches de laurier. Enfin le Roi, comme

un particulier dans son carosse, sans gardes, sans un seul homme de sa maison, sans appareil militaire, sans rien de la pompe qui entoure les rois ; quelques gardes du corps, à pied, quelques cent-suisses sans costumes et sans armes, mêlés et confondus dans le cortége. Il avoit avec lui le Comte d'Estaing, le Prince de Beauveau et le Duc de Villeroy. Le carosse passa à quatre pas de moi. J'eus peine d'abord à distinguer le Roi. Il étoit dans le milieu et le moins apparent des quatre. Il avoit la tête un peu baissée, quand je le vis, et je lui trouvai l'air triste et abbatu. La musique dans ce moment jouoit au-devant du carosse l'air si connu, *Où peut on être mieux qu'au sein de sa famille.* Le peuple et les milices avoient le mot pour ne crier au passage du Roi que *vive la nation.* Cependant à sa vue, les bourgeois qui étoient autour de moi, soit respect involontaire, soit force de l'habitude *crierent vive la nation, vive le Roi.* Il étoit près de trois heures quand je le vis passer. Un moment auparavant, il venoit de se passer un événement remarquable et qui a donné matiere à bien des conjectures. Une bonne bourgeoise, une des femmes

les plus sédentaires de Paris, et qui depuis six mois n'étoit pas sortie de chez elle, ne put resister à la curiosité générale qui portoit sur les pas du Roi la capitale entiere. Elle étoit avec sa fille (enfant de 13 à 14 ans) et craignoit extrémement la foule. Pour l'éviter et se soustraire à tout danger, elle se mit à l'écart dans les champs élisées. Au moment où le carosse du Roi passoit à sa hauteur, elle accourt pour mieux voir et s'approche à dix pas du carosse. Trois ou quatre coups de fusils partent on ne sait d'où. Une des balles vient frapper cette malheureuse femme et l'étend morte à côté de sa fille. Tout Paris a dit que ces coups de fusils avoient été tirés de l'autre côté de la rîviere et venoient du palais Bourbon. Je croirois plus vraisemblable, qu'ils étoient l'effet de quelque mal-adresse, au milieu de tant d'hommes qui manioient ces armes pour la premiere fois. Je connoissois cette femme. J'avois eu occasion de la voir parce qu'elle avoit demeuré quelque tems avec un peintre de Paris (1) qui travailloit pour moi. Le Roi

(1) Ma conjecture s'est trouvé juste; j'ai su depuis qu'un tire-boure et non une balle avoit tué cette femme et que ce tire-boure est conservé par celui qui prenoit intérêt à elle.

arriva vers les quatre ou cinq heures à la place de grêve. Là le peuple lui tint plus de rigueur; il cria *vive la nation* et rien de plus. Le Roi monta à l'hôtel de ville sous des milliers de piques et d'épées nues qui faisoient voute au-dessus de sa tête. M. Bailly, l'homme le plus considérable du royaume dans ce moment, le reçut dans la grande salle, où s'étoient réunis les électeurs de Paris, les comités de la ville et un grand concours de spectateurs. Le roi prit place dans un fauteuil qu'on lui avoit préparé. M. Bailli lui présenta les clefs de la ville, le harangua et lui dit: *Sire, j'apporte à votre majesté les clefs de sa bonne ville de Paris. Ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV. Il avoit réconquis son peuple; ici, c'est le peuple qui a réconquis son roi.* Pensée vive et heureuse par les deux sens qu'elle présente et qui devoit terminer la harangue et non la commencer. Que dire après cela qui ne fut lache et trainant? Le trouble, le saisissement du Roi ne lui permirent pas de répondre. On entendit seulement ces paroles entre coupées. *Mon peuple peut compter sur mon amour.* M. Bailly répondit pour le Roi à sa propre harangue,

et ayant l'air de s'approcher du trône et de prendre ses ordres, il fit dans le même moment, la double fonction de Maire et de Chancellier. Après avoir, comme Chancellier, adressé la parole au peuple de la part du Roi, il lui présenta comme Maire la cocarde aux trois couleurs, ce signe de l'insurrection de ses sujets. Le Roi prit ce signe et en décora son chapeau. Alors tous les assistans crièrent *vive le Roi.* Il fut obligé pour répondre à la vive impatience de la multitude qui remplissoit la grève, de paroître à une des fenêtres, et de montrer son chapeau paré de cette cocarde et de ces couleurs, qui avoient fait égorger son commandant, ses officiers, soustraire une forteresse et bientôt tout son royaume à son obéissance; alors le peuple cria *vive le Roi.* L'un des électeurs, un M. Moreau de S. Merry prit ensuite la parole. Il dit au Roi des vérités fortes, lui donna des leçons indirectes sur le prix que doivent attacher les rois à l'amour des peuples, unique base de leur pouvoir, et il lui fit entendre assez clairement, que si jusqu'à présent il avoit dû son trône à sa naissance, il ne le devroit désormais qu'à ses vertus. Le Roi confirma pour la forme l'élection populaire

du Maire et du Capitaine général. Il sortit de l'hotel de ville à travers les acclamations et les transports bruyants de la joie universelle. Toutes les armes à son retour se renversèrent et s'abaissèrent au devant de lui. Ces vives démonstrations parurent le toucher. Son visage se rasséréna. L'inquiétude et le trouble firent place au sourire et à la confiance. Le peuple, hommes et femmes, entouroient son carosse, et lorsqu'il voulut y monter, il se trouva porté, soulevé par la foule empressée, avide de contempler son Roi, et de lui prodiguer tous les témoignages de son amour et de son attachement. L'un le prenoit par le bras, un autre lui passoit la main sur l'épaule, un troisieme embrassoit ses genoux. Ici on se pendoit à son habit, plus loin une poissarde l'embrassoit et lui sautoit au col. Jamais Roi de France n'avoit reçu de plus familieres caresses. Sur le quai de la ferraille, des ouvriers y arrêterent son carosse. Les uns tenoient à la main des bouteilles et les autres des verres. Ils s'élancent derriere la voiture sur le siege, versent à boire aux valets de pied, font boire le cocher, et tous ensemble sous les yeux du Roi qui leur souvioit, choquent leurs verres et portent sa santé. La milice

de Paris remit le Roi à Seve à celle de Versailles. Il étoit près de huit heures. Le Roi mouroit de faim; il n'avoit pas dîné. On fit chercher partout un poulet, il ne s'en trouva point, il fut obligé de se contenter d'un morceau de pain et de fromage et du vin des cabarets de Sève. Il voulut passer par S. Cloud; il n'en fut pas le maitre. Son escorte lui représenta qu'elle avoit ordre de le conduire à Versailles et non ailleurs. La Reine qui avoit reçu de ses nouvelles d'heure en heure, n'en étoit pas moins dans les plus grandes transes. Elle l'attendoit dans des anxiétés inexprimables. A chaque instant elle pouvoit craindre et pour lui et pour elle; et d'autant plus pour elle qu'elle restoit seule et sans lui, et qu'elle n'ignoroit pas toute la haine qu'on lui portoit à elle et à ses favoris. Elle l'avoit détourné de se rendre à Paris, et s'y étoit opposée avec toute la violence de cette double frayeur. Elle avoit cherché à l'allarmer par les plus sinistres présages; elle ne voyoit pour lui que malheurs et catastrophes, au milieu de tant de passions éxaltées et d'un peuple sans frein. Le Roi fut

ferme cette fois et inébranlable. *J'ai promis*, lui dit-il, *et j'irai, mes intentions ont été pures, je m'y confie. Le peuple doit savoir que je l'aime : il fera d'aillenrs de moi ce qu'il voudra.* Lorsqu'il vit, de la barriere de Passy jusqu'à la gréve, cent cinquante mille hommes sous les armes, il avoit peine à revenir de son étonnement. On ne manqua pas de lui faire remarquer ces longues piques surmontées d'un fer brut et tranchant et qui avoient été forgées en vingt quatre heures. Cette vue parut lui causer de l'effroi. Le Roi fut de retour au château de Versailles sur les dix heures du soir. Ici finit l'histoire de la révolution proprement dite. Elle embrasse l'espace de six jours. L'action qui la termine est celle du Roi se livrant à la merci des Parisiens, et faisant avec la nation une paix solemnelle et comme un pacte nouveau. En recevant la cocarde nationale d'un chef élu par le peuple, il reconnoit sa souveraineté et se met lui même à la tête de la révolution. Je n'en connois aucune d'un aussi grand intérêt dans l'histoire des états anciens et modernes. J'ai été témoin de la plûpart des faits et des évenements.

C'est ici une grande conspiration contre le peuple françois et ses réprésentants, découverte, étouffée en six jours. Les cabales, les projets criminels d'une cour prodigue et corrompue, déjoués, renversés, le triomphe enfin de la Liberté sur le Despotisme. C'est un superbe sujet, et vous n'avez ici qu'une très foible et très légere esquisse

Paris le 10 août 1789.

LETTRE III. au même,

Sur les causes de la révolution.

Le premier mouvement d'une ame grande, généreuse, est d'applaudir à toute action qui porte un caractere d'énergie, de force et de vertu, sans considerer si cette action lui est contraire ou favorable. C'est ce qui est arrivé à la noblesse françoise. Il lui étoit aisé de prévoir que la révolution lui préparoit des revers et présageoit sa chûte, cependant, c'est une observation que j'ai faite; la prise de la Bastille réunit tous les suffrages, aux Etats comme à la ville. La plupart des nobles s'en réjouirent comme le Tiers-Etat. La séparation des deux partis qui se choquent à présent avec tant de fureur, ne s'est faite que postérieurement à la révolution. Je vis, le jour de l'entrée du Roi, qu'elle avoit de zélés partisans dans plusieurs députés nobles qui sont aujourd'hui des aristocrates emportés.

Un peuple ne passe point subitement de la servitude à la liberté sans avoir à franchir une longue anarchie.

Ce n'est pas des désordres qui ont suivi

cette révolution qu'il faut s'étonner, mais bien, qu'ils n'ayent pas été infiniment plus grands. Après huit siecles d'oppression et d'inertie, le peuple se réveille et se voit tout-à-coup revêtu du pouvoir souverain. Il en a fait usage comme d'une arme nouvelle qu'il ne savoit point encore manier. Il a abusé de ses forces, mais il n'y a dans l'univers entier que le peuple françois qui put en abuser si peu, et qui au sein de la victoire fut capable d'autant de modération. Rien ne me prouve d'avantage, que par son humanité, par sa raison, par ses lumieres, il est au dessus de tous les peuples de la terre. Voyez seulement les anglois excités par Gordon, et leurs excès contre les catholiques, au milieu d'un gouvernement consolidé et en vigueur. Placez les dans l'anarchie où nous avons été, et dont nous ne sommes pas encore dehors, et vous verrez couler des flots de sang.

Le lendemain de l'entrée du Roi, un malheureux meunier de St. Germain, soupçonné sans fondement d'accaparement de bled, fut la victime d'une populace effrenée et brutale. Un boucher fit l'office de bourreau et lui abattit la téte. Le même jour un hon-

nête fermier de Poissy, tout aussi innocent, auroit subit le même sort sans deux députés qui accoururent de Versailles; l'un d'eux étoit un Evêque : il se jetta aux genoux de cette populace, failli à en être maltraité; et tous deux n'obtinrent qu'avec une peine infinie, que ce particulier fût transféré dans les prisons de Versailles pour être légalement jugé. Trois ou quatre magistrats ou Maires dans toute l'étendue du royaume, un à S. Denis, un autre à Troyes, un boulanger à Paris, ont été ainsi inhumainement et injustement massacrés. C'est à-peu-près à quoi se bornent les forfaits de la derniere classe du peuple françois, qui n'est pas la nation. Des paysans excités et trompés par des brigands payés, ont brulé bien des Châteaux, détruit des chartriers : je ne sache pas qu'ils ayent sacrifié un seul gentilhomme à leur ressentiment : au contraire plusieurs de ces incendiaires ont été tués par la noblesse. Je ne mettrai point au rang de ces forfaits, la terrible vengeance prise par le peuple de Paris de deux hommes accusés par l'opinion publique, considérés par elle comme des tyrans subalternes, enrichis rapidement de vexations et de rapines, durs, avares, altérés d'or et ven-

dus au despotisme et à la cour; je veux parler de MM. Foulon et Berthier. L'un avoit pris parti dans le nouveau ministere; l'autre étoit Intendant de Paris. Je suis bien éloigné d'applaudir à leur cruelle destinée et d'approuver la férocité du peuple; mais il disoit: le crime de ces hommes est de nature à n'être que difficilement atteint par le glaive de la justice; et d'ailleurs par la voie des tribunaux, ils sont trop riches pour ne pas nous échapper. M. Foulon fit courir le bruit de sa mort, prendre le deuil à ses gens et se cacha dans une de ses terres. Il fut livré à ses paysans par ses propres domestiques, surpris au lit, garotté sur un chariot et conduit au comité de l'Hôtel-de-Ville. M. de la Fayette y plaida long-tems sa cause; tous ses efforts furent inutiles, il ne put le sauver. M. Berthier fut découvert par la milice de Compiegne, remis à un electeur de Paris, et amené à l'Hôtel-de-Ville au milieu d'un concours prodigieux de spectateurs. On voulut pour le sauver, observer des formes, instruire son procès, l'envoyer en prison. Le peuple irrité, trancha le procès, franchit les formes, dissipa l'escorte de l'hôtel-de-ville, l'enleva du milieu des gardes, lui pré-

senta la tête de son beau-père qui venoit d'expirer, et bientôt il fut percé de coups et mis en pieces. Un furieux plonge le bras dans ses entrailles palpitantes, lui arrache le cœur et le présente tout sanglant comme un trophée à M. de la Fayette. Je rencontrai aux environs du Palais-Royal les corps nuds du beau-pere et du gendre, couverts de boue, traînés dans le ruisseau et les deux têtes portées au bout des piques et promenées dans les rues. On dit qu'ils offrirent vainement deux millions au peuple pour racheter leur vie. Ce qui est averé, c'est que les bijoux, l'or et l'argent trouvés sur eux, furent fidelement rapportés à l'hôtel-de-ville par ce même peuple qui méprisoit l'or et ne vouloit que se venger.

J'avoue cependant que je n'ai pas reconnu le sens, le bon esprit et la générosité du peuple françois dans sa fureur et son acharnement contre des hommes qui n'étoient pas coupables, et ne pouvoient l'être avant la révolution. Je veux parler des commandants militaires employés à cette époque par une autorité légale, à laquelle ils avoient prêté le serment d'obéissance. Dans ces tems malheureux d'orage et de révolution, où l'ordre

ancien proscrit peut renaitre, l'ordre nouveau périr avant d'être affermi, tout est incertitude. On est presque toujours placé entre le crime de leze-majesté et celui de leze-nation; rebelle ou citoyen; sujet fidele ou traître à la patrie, selon l'événement. Cependant qu'est-ce que des crimes de leze-nation avant qu'il y eût une nation?

En analysant ce qui a préparé, amené cette révolution, on est tout étonné de voir un concours de causes étrangeres l'une à l'autre, se réunir miraculeusement pour la produire, ensorte qu'en supprimant une seule de ces causes, la révolution ne se faisoit pas ou s'opéroit beaucoup plus tard, et d'une toute autre maniere.

Le desordre des finances y a certainement donné lieu; mais c'est une cause si éloignée qu'à peine on peut la mettre en ligne de compte. Avec la confiance aveugle des créanciers de l'état, la facilité de leur faire illusion, une legere trêve aux profusions, un ministre des finances un peu charlatan et adroit, un papier monnoie, un accommodement, ou une banqueroute partielle; on se tiroit d'affaire. Il est encore très-certain que

sans les Etats généraux, point de révolution. Ainsi j'indiquerai pour

I. Cause. Les parlements jugulés en ce moment par ces mêmes États qu'ils ont les premiers demandés et provoqués. A commencer par eux, ils ont fait de grandes fautes. Ils sont tombés dans une double contradiction qui les a ruinés dans l'opinion publique. Depuis long-tems ils balançoient l'autorité arbitraire du Monarque; ce n'étoit pas un mal. Dans la derniere crise des finances, ils allerent plus loin; ils tinrent en échec cette même autorité et la firent reculer plus d'une fois. Le peuple qui ne voyoit rien là, qui ne lui fut favorable, les favorisoit de ses vœux. Ils avoient toujours voulu se faire considérer comme un abregé permanent des États généraux, revetus des mêmes droits et de la même puissance. C'est en cette qualité que depuis très-long tems ils vérifioient les édits, les emprunts, les impôts, et les enregistroient librement. Tout-à coup ils jettent à bas ce masque imposant, et s'accusent eux-mêmes de prévarication, en déclarant que les États généraux seuls ont ce droit, ainsi que de consentir l'impôt au nom de la nation; et que quant à eux, ils ont jusqu'à

présent outre-passé leur pouvoir à cet égard. Comme le bien public pouvoit encore colorer cette démarche, on ferma les yeux et sur la contradiction et sur la prévarication. Quand les États furent promis et accordés, ils demanderent la forme de 1614, où le tiers-état, c'est-à-dire la nation, n'avoit été compté presque pour rien. Alors leurs motifs secrets d'intérêt et d'ambition furent à découvert, et l'on vit clairement qu'ils étoient bien fâchés d'avoir été pris au mot ; qu'ils ne croyoient pas que le gouvernement se rendroit à leur imprudent desir, et qu'ils espéroient du moins se tirer de ce mauvais pas, en reclamant une forme qui leur auroit donné la plus grande influence. Depuis ce moment le peuple se souleva contre eux et les abandonna.

II. Cause. Cette même noblesse françoise, dépouillée injustement, humiliée, anéantie par les représentants du tiers-état, favorisoit, il y a un an, les plaintes et les réclamations du peuple, en haine de la cour et du petit nombre de favoris sur qui se concentroient toutes les graces. C'est elle qui sous l'Archevêque de Sens, a la premiere refusé le service, donné l'exemple aux troupes de rai-

sonner avant que d'obéir, et accoutumé le soldat à respecter la vie des citoyens. Elle espéroit alors dominer aux États, et réunie au clergé, avoir toujours deux voix contre une.

III. Cause. L'invitation du ministre principale, l'Archevêque de Sens, à tous les penseurs du Royaume, de manifester leurs opinions sur la convocation des États, et sur les moyens de leur faire produire le plus grand bien possible. De là cette multitude d'écrits fiers, libres, indépendans, qui ont éclairé la nation sur ses droits.

IV. Cause. L'espece de hazard qui a déterminé M. Necker à faire accorder au tiers-état une representation égale à celle des deux premiers ordres réunis. On a vu par la suite qu'il étoit bien éloigné d'en prévoir toutes les conséquences. Il n'avoit gueres imaginé que les deux premiers ordres seroient détruits, puisque le 5 mai encore, à l'ouverture des États, il parloit de la délibération par ordre et la conseilloit pour bien des cas.

V. Cause. L'orgueil mal entendu et l'obstination de la noblesse à se refuser à la vérification des pouvoirs en commun. Si au lieu de s'hérisser si hors de saison, elle fut entrée

dans la salle commune, eût montré au tiers-état de l'aménité et de la grace, lui eût témoigné l'envie de traiter avec lui amicalement et fraternellement; cette déférence de préjugé et d'habitude des bourgeois pour la noblesse, ce respect de tradition, l'amour-propre flaté : tout eut porté les communes à laisser à la noblesse ce qui pouvoit se concilier avec l'intérêt général de la nation. La noblesse a soulevé les communes par ses hauteurs. Elle les auroit subjugué par ses caresses. On auroit pu supprimer l'ordre du clergé. Ses biens immenses auroient également acquité les dettes de l'état; une foule d'abus auroient été réformés : mais l'ordre de la noblesse partie intégrante dans une monarchie, auroit été conservé. On n'auroit pas tout bouleversé et la révolution n'auroit pas eu lieu.

VI. Cause. La noblesse étoit instruite de tout ce qui se passoit dans la chambre du tiers-état. Elle avoit reçu les invitations les plus pressantes et les plus multipliées de se réunir. Elle voyoit dans cette chambre les progrès rapides d'une force que lui imprimoit le vœu de la nation chaque jour plus énergiquement prononcé. Elle savoit que si elle tardoit encore, ce tiers-état qui s'étoit

déjà déclaré les communes, alloit se déclarer la nation ; elle se laisse le 17 juin porter ce coup mortel. Le tiers-état dit : *nous sommes la nation, nous sommes l'assemblée nationale*, et il agit en conséquence. Il dispose en maître de la dette publique et des impots, dicte des loix et parle en souverain. Et la noblesse dans son incroyable aveuglement, tranquille spectatrice, reste enfermée dans sa chambre. Je me trouvai le lendemain dans la salle même des députés, assis à côté de l'abbé S*** qui avoit beaucoup contribué à la résolution vigoureuse de la veille. J'étois alors, comme je le suis encore, pour l'institution d'une chambre-haute. Je m'entretins avec plusieurs députés qui, rejettant cette idée pour le présent, ne s'en éloignoient pas pour l'avenir ; mais en statuant tout de suite qu'il y auroit une chambre-haute, et en déterminant le mode de son organisation, on pouvoit différer de la former en effet, et de la rendre active jusqu'à la fin de la constitution. C'est à quoi ils ne vouloient pas entendre. Je dis à l'abbé S*** : *rien n'est si hardi que ce que vous avez fait hier. Oui*, dit-il : *nous pouvons être dispersés, obligés de céder à la violence et de reculer devant*

la force, mais quelles que puissent être les suites, dans deux ans, dans dix ans, ce décret vraiment national restera. Il sera la Chartre du patriotisme, et les partisans de la liberté viendront un jour ou l'autre s'y rallier.

VII. Cause. Imprudence sur imprudence. Au lieu d'user de flexibilité; la noblesse se roidit toujours davantage. Elle conseille au Roi les voyes de rigueur. La salle des États se ferme. La force militaire en défend les accès, et pour réparer l'échec du 17 juin, la noblesse en reçoit un nouveau le 23. On apprend à l'opinion publique à sentir son influence et au peuple à connoître ses forces. Le jeu de paulme, l'eglise de S. Louis protégés par ces forces déjouent la séance royale. Chaque effort de la noblesse est une nouvelle chute; elle se replonge toujours plus avant dans l'abyme dont elle cherche à se tirer.

VIII. Cause. Le clergé temporise, flotte irrésolu entre la noblesse et les communes, lorsque rien n'étoit plus instant que de se déterminer, de se fixer à un parti. La défection des curés qui viennent renforcer les communes est le résultat naturel de ces incertitudes.

IX. Cause. L'ordre de la noblesse avoit

certainement dans son sein des hommes de mérite, mais c'étoient des guerriers et non pas des parleurs et des penseurs. Ils n'avoient pas le mérite du moment et de la chose. Au-contraire, on comptoit dans les communes beaucoup de gens instruits, de bonnes têtes et un grand nombre d'hommes accoutumés par état à manier la parole. Dans les six cents députés du tiers-état, il y en a près de quatre cents qui tiennent à la robe et à la magistrature par des fonctions d'avocats ou de juges. La partie étoit bien loin d'être égale. La noblesse s'est laissée conduire par des enthousiastes et quelques nobles, maniant la parole avec facilité, mais foibles de chose et de logique et plus foibles encore en ressources et en expédients.

X. Cause. La séduction des gardes-françoises et leur patriotisme. Les libéralités du palais-royal envers les soldats des différents corps de l'armée qui venoient visiter Paris, et surtout envers celui de l'artillerie. La contagion de l'exemple et la défection des troupes réglées qui en a été la suite et l'effet.

XI. Cause. La neutralité des gardes-suisses.

XII. Cause. L'absence de tout plan et de tout concert dans la prise de possession de

Paris

Paris, le dimanche 12 Juillet par les troupes étrangeres et les suisses, qui ne surent pas plus pourquoi elles se retirerent pendant la nuit, qu'elles n'avoient su pourquoi elles y étoient entrées pendant le jour : désordre, confusion, qui prouvent que les grands crimes coutent à commettre, qu'il n'y avoit rien d'arreté à Versailles et qu'il y regnoit division, désunion et partage d'opinion.

XIII. Cause. Une espece de magistrature, qui eut été oubliée et qui se reveilla tout-à coup pour le salut de Paris, dans les trois cents électeurs du tiers-Etat qui avoient nommé leurs députés aux Etats généraux; les soixante églises où s'étoient faites les élections et qui devinrent à-propos, autant de points de ralliement pour les bourgeois de la ville.

XIV. Cause. La prise de la bastille qui devoit être secourue à dix heures et qui fut si mollement défendue.

XV. Cause. Enfin et pour derniere cause, le Comte de Mirabeau qui sentoit qu'il devoit occuper une place dans les Etats-généraux de la France et qui ne se dissimuloit pas qu'il pouvoit rencontrer des obstacles, surtout après son histoire secrette de la cour

de B***. Il intrigue pour percer et pour se faire élire. Comme gentil-homme provençal, il s'adresse à son ordre : Il en est repoussé. Il trouve grace aux yeux du tiers-état. Il est élu, et il entre en lice contre la noblesse avec la triple armure des principes, du ressentiment et du plus grand talent. Quelle nouvelle gaucherie dans la noblesse de n'avoir pas su apprecier cet homme! Je suis moralement sur, que conseillée et guidée par lui, elle n'auroit pas fait les fautes qui l'ont perdue ; et que défendue par un athlete de cette force, elle se seroit soutenue. Je regarde le Comte de Mirabeau comme un poids dans la balance qui a déterminé la révolution. Otez ce poids et placez le dans le bassin opposé, point de révolution.

Mirabeau est un de ces hommes rares qui appartiennent à certaines époques, qui en reçoivent et qui leur donnent une impulsion extraordinaire; en qui les grandes commotions vont réveiller, même à leur insçu, des facultés jusqu'à ce moment paralysées; mettre en jeu des ressorts ignorés; à qui ces commotions sont nécessaires pour se comprendre, se connoitre, mesurer les vastes dimensions de leurs talents et donner à chacun d'eux

l'intensité et l'énergie dont ils sont susceptibles. Hors des Comices nationales; M. de Mirabeau eut été connu par des ouvrages plus ou moins soignés, la plûpart de circonstance, d'un intérêt passager ou local, et qui annoncent plus de talent et de génie, qu'ils ne sont faits pour passer à la postérité. Il l'eut été davantage par des passions fortes des écarts, des éclats, une conduite contradictoire à ses principes, une foule d'explosions immorales, un desir immodéré de gloire et une suite de méprises et d'erreurs sur les moyens qui la procurent, et sur les routes qui peuvent y conduire. (car le bruit n'est pas la gloire). Inquiet, turbulent dans sa vie privée: roulant une vie orageuse sous un gouvernement paisible, tranquille au milieu des dangers de sa vie publique. Opposant un frontcal me et serein aux tempêtes civiles. Se trouvant naturellement comme enchassé dans l'assemblée d'une grande nation; la dominant de toute sa hauteur, devant à l'optique de cette position la stature d'un géant. Resplendissant de plus de feu au sein des orages d'une révolution, et y paroissant placé comme dans son véritable élément. Personne n'a su tirer parti comme lui de la conver-

sation des gens instruits. Il a le don précieux de les feuilleter, de les exprimer, de convertir en sa propre substance et de s'assimiler les lumieres d'autrui : et tout en répandant les siennes, en se communiquant ; de provoquer avec art, les opinions, les idées, les connoissances de tous ceux qui l'entourent. Son esprit est une véritable éponge. S'il doit une grande existence à la révolution, elle auroit eu peine à s'operer sans lui. Et l'on pourra dire de lui qu'il a régénéré la France, qu'il fut régénéré par elle.

Dans les moments décisifs, c'est lui qui par sa fermeté soutenoit les communes, les soulevoit par son éloquence, les animoit de ses forces et les inspiroit de son courage. Lorsque le Roi au sortir de la séance royale, ordonna aux Etats de se retirer et d'évacuer la salle, les deux premiers ordres obéirent ; les communes étourdies du coup, plongées dans l'abbatement ne se retiroient point : le Marquis de Brezé vint les inviter de la part du Roi à sortir de la salle : Mirabeau se leve. « *De quel droit, monsieur, venez-vous ici signifier des ordres ? à qui croyez-vous les adresser ? songez-vous que vous parlez à votre souverain ? nous sommes les repré-*

sentants de la nation, tout nous doit ici respect, obéissance : une nation donne des ordres, et ne les reçoit pas. Ensuite se tournant fierement autour de lui. *Voyez, messieurs, ce que vous avez à faire, quant à moi,* en reprenant son siege, *on ne me sortira de cette place qu'en m'arrachant la vie,* puis s'adressant à M. de Brezé. *allez, monsieur, et dites à ceux qui vous envoyent, ce que vous venez d'entendre.* Quelques jours après j'eus occasion de voir le Marquis de Brezé dans une maison de Versailles. Je le félicitai d'avoir été témoin d'un grand phénomène politique, celui d'un Parélie de la souveraineté, et je le plaisantai sur ces deux souverains entre lesquels il avoit été comme balotté, bien embarrassé de distinguer entr'eux le véritable Amphitrion.

XVI. Cause. J'ajouterai une seizieme cause résultante de toutes les autres. C'est que pendant que la noblesse ne faisoit que des fautes, le tiers-Etat ne tomboit dans aucune. Tous ses mouvements étoient combinés, refléchis, guidés par une politique supérieure. Disons encore que le bonheur le plus marqué, le plus extraordinaire n'a cessé dès l'origine de favoriser la cause populaire, et pour en

revenir au Comte de Mirabeau destiné par son talent à faire prévaloir le parti sous lequel il se rangeroit ; comparez la bévue de la noblesse de Provence qui le rejette de son sein, avec l'habileté du tiers-état de Marseille qui le reçoit et l'adopte ! A voir combien est rare en tout pays le juste emploi des hommes, je croirois que pour sentir tout ce que vaut un homme, il faut être homme soi-même. Mirabeau auroit sauvé la noblesse de sa destruction, je dis plus, il auroit ainsi bien mieux mérité de ses concitoyens et mieux travaillé à la félicité publique. Il auroit élevé un édifice bien plus solide, en unissant à la cause de la liberté, l'intérêt même de la noblesse, en les enchaînant l'une à l'autre. Je ne me livrerai point aux refléxions et au développement des idées sans nombre que m'a fait naître tout ce qui se passe sous mes yeux depuis huit ou dix mois. Je ferois un gros volume. En voici le sommaire.

1°. Que je sois idolâtre de la liberté, partisan de la révolution, ennemi implacable de la tyrannie, de l'injustice et des abus, défenseur zélé des droits naturels de l'homme; j'espere que vous n'en doutez pas.

2°. Gloire et honneur soient à l'Assemblée

nationale. Je loue ses intentions, j'admire la plupart de ses opérations. La nouvelle division du royaume, la carriere des honneurs ouverte à tous les rangs de la société, la création ou la resurrection des Municipalités, source féconde de prospérités dans un empire, la suppression des moines, des pensions, des parlements, des lettres de cachet et de la féodalité, le colosse du clergé abbatu, ses biens rentrés dans la circulation, et rendus à leur véritable maître, un nouvel ordre judiciaire et militaire, la division des pouvoirs et des forces publiques, en un mot une constitution donnée à un empire qui n'en a jamais eu.

3°. Mais l'Assemblée n'a-t-elle pas trop fait à la fois? N'est-elle pas tombée dans le défaut de Joseph II? A-t-elle d'ailleurs fait choix des meilleurs moyens? Y a-t-il en politique rien de plus dangereux que cette marche rapide, dévorante et destructive? Ne peut-on pas régénérer un empire sans tout renverser, et surtout sans commettre des injustices? De quel droit a-t-elle déclaré éteintes et non rachetables une foule de redevances féodales, dont l'origine étoit abusive, soit; mais qui n'en étoient pas

moins devenues par le laps de tems et les mutations successives des propriétés sacrées et rachetables ? Les peuples n'étoient-ils pas assez heureux de s'affranchir à prix d'argent de ces servitudes. D'ailleurs n'y avoit-il que des abus dans le Régime féodal ? N'offroit-il pas des choses à conserver ? de la grandeur, une teinte de l'anciene chevalerie si propre à nourir des sentimens généreux et à élever l'ame ? ne présentoit-il pas un modele de la subordination si nécessaire au maintien de la grande société ? N'étoit-il pas comme l'image d'une famille unie par les liens qui raprochoient le seigneur de ses vassaux ?

4°. L'assemblée n'a-t-elle point trop tendu tous les principes de la philosophie et de la raison ? N'auroit-elle embrassé qu'un phantôme idéal de perfection, et comme l'astronome de la fable, les yeux élevés et fixés vers le ciel ? se seroit-elle exposée au danger d'appercevoir, trop tard peut-être, l'abyme ouvert sous ses pieds ?

5°. Pourquoi commettre une injustice gratuite, impolitique, dangereuse, en dépouillant la noblesse de ses privileges honorifiques ? Pourquoi dissiper, détruire,

anéantir cet ordre antique dans la monarchie? Vous est-il bien démontré qu'une monarchie puisse subsister sans distinction de rangs, de castes et de noblesse ? Et puisque vous aviez en Angleterre une machine politique qui distribue à ses habitants dans une juste mesure la liberté et le bonheur; qu'elle est toute montée et de plus éprouvée, pourquoi ne pas l'adopter? Pourquoi en construire une nouvelle et vous exposer au risque de la voir crever, sauter entre vos mains ? Il est plus glorieux de créer que d'imiter, j'en conviens; et je sens qu'on peut céder au desir de préférer l'un à l'autre. Vous otiez à la noblesse ses privileges pécuniaires, elle y consentoit, ils étoient absurdes et oppressifs. N'étoit-ce pas assez ? la noblesse vit d'honneur et d'opinion. En lui conservant ses prééminences, les droits attachés à la naissance; en formant pour elle une chambre haute, vous la placiez dans la constitution, vous l'attachiez à la constitution. Vous l'en avez exclue, vous l'avez soulevée contre elle. Par amour pour votre ouvrage, pour tendre d'une maniere sure et ferme à votre but, après avoir montré à la noblesse ce que vous êtes, après l'avoir terrassée, abbatue, après l'avoir

écrasée de votre juste supériorité, vous deviez peut-être en bonne politique la relever et lui tendre la main. Elle est dans l'état un ordre riche, nombreux et puissant. En vous coalisant avec elle, vous triomphiez avec la plus grande facilité des autres corporations Clergé, Robe, Finance. Pourquoi multiplier les obstacles ? La nature des choses, le cours des événements n'en amènent-ils pas assez ? Pourquoi se créer à plaisir six cents mille mécontens qui peuvent un jour renverser une constitution, dont ils pouvoient devenir les plus fermes appuis ? Je sais bien les solutions qu'on a données de toutes ces questions et objections, mais je sais encore mieux les réponses péremptoires qu'on peut faire à ces prétendues solutions.

6°. L'Assemblée nationale me paroit bâtir sur des fondements ruineux, elle éleve son édifice sur des principes chimériques d'égalité. La déclaration des droits est une piece qu'il falloit laisser faire à un penseur profond. C'est à la métaphysique à fournir à la politique et à la législation ses bases et ses principes. Que veut dire cette proposition fondamentale, *tous les hommes*

sont égaux en droits; je n'en connois pas de plus fausse et surtout de plus dangereuse et de plus destructive, de toute société. Les hommes ne sont égaux en droits ni dans l'état de nature, ni dans celui de société. C'est ce que je croirois pouvoir m'engager à démontrer de la maniere la plus évidente; mais en remontant à des principes auxquels ne s'est pas élevée l'Assemblée nationale. Elle a paru méconnoître qu'il est des principes qui égarent d'autant plus surement, qu'ils ont au premier coup d'œil l'apparence de la vérité. La multitude grossiere ne voit qu'un sens dans la proposition que je combats, c'est celui qui la flatte. Le sens métaphysique est trop élevé pour elle, il lui échappe. La méprise de l'Assemblée est d'avoir avancé comme axiôme, un théoréme qui avoit besoin d'une démonstration rigoureuse. Et peut-être qu'en y procédant à la maniere des Géométres, elle n'auroit vu au lieu d'un théoréme qu'une question problématique et dont l'analyse auroit donné pour résultat cette proposition *Tous les hommes sans distinction ont des droits égaux à l'humanité et à la justice de leurs semblables.* On voit que le peuple

n'auroit pu abuser de ce principe qui est clair, qui est vrai, et susceptible de la plus complette démonstration.

7°. Si l'Assemblée nationale ne corrige pas sa déclaration des droits et ne se reconcilie point avec la noblesse, en la rétablissant ordre et partie intégrante dans la constitution, il est facheux d'avoir en perspective, au milieu de tant d'opérations salutaires; de longs désordres et des agitations sans cesse renaissantes. Les troubles et l'anarchie peuvent durer, peuvent s'accroitre même, par des circonstances exterieures. La France fatiguée de ses tiraillements, de ses excès, lasse d'une liberté impuissante à faire son bonheur, peut, comme autrefois en Dannemarck, se rejetter dans les bras du Roi. Ce seroit alors un despotisme légal substitué au régime arbitraire; légal, puisqu'il seroit consacré par la volonté des peuples, et sans remede à cause des barrieres qui contenoient l'ancien gouvernement et qui viennent d'être arrachées et renversées. Un pareil événement reculeroit la France de plusieurs siecles. Ou bien, chaque province sentant l'impossibilité d'organiser un grand tout comme la

France sur des principes et des formes démocratiques ; pourroit se séparer, s'isoler et démembrer la France qui se trouveroit naturellement divisée en un certain nombre de républiques d'une médiocre étendue, telles qu'elles doivent être pour être bien gouvernées. Ces républiques se ligueroient, se confédéreroient, et établiroient une diète, un congrès pour traiter des affaires générales et de la sureté commune. Du milieu de ces conjectures et des obscurités de l'avenir, ressort une vérité qui frappe par son éclat. C'est, quoi qu'en disent nos Démagogues emportés qui ont fait du mot Aristocrate l'épouvantail du jour; quelles que puissent être les formes politiques de la société ; républicaines, despotiques ou monarchiques, les aristocrates y domineront toujours et s'en rendront les maîtres.

L'aristocratie est une forme de gouvernement inhérente à la nature humaine et aussi ancienne que le monde. Toujours et en tout pays, un petit nombre d'hommes éclairés, courageux ou intriguants feront mouvoir la tourbe ignorante et crédule ; toujours l'on verra des charlatans se faire

suivre par des dupes. L'aristocratie aujourd'hui si abhorrée en France a des droits bien plus évidents que la prétendue égalité des droits de l'homme. Elle est le droit qu'a tout clair-voyant de conduire des aveugles; elle est aussi l'abus du genie et de la force, elle est comme la noblesse un mal inévitable, un ingrédient véneneux qui entre nécessairement dans la recette sociale.

Paris le 30 octobre 1789.

LETTRE IV. à Me. la Comtesse de F***.

Sur la révolution d'octobre 1789.

IL paroit chaque jour depuis quatre mois, deux cents feuilles périodiques, deux cents journaux ou bulletins de l'Assemblée nationale sous deux cents titres différents; deux cents pamphlets, cinquante gazettes étrangeres ou nationales; autant de brochures critiques, politiques, économiques, sistêmes et plans de constitution, de gouvernement, de finance et d'administration. Il faudroit six semaines pour lire ce qui paroit chaque jour. Les faits se multiplient: l'histoire de la révolution marche avec une telle rapidité que la plume a peine à la suivre. Les événements devancent l'historien, le gagnent de vitesse. Ce que j'ai lu, vu, écrit et fait depuis quatre mois me paroit un rêve. Quelque fois je m'observe, je me tâte, je pense être seul dans l'univers, et je suis tenté de croire que tout ce qui se passe, ne sont que des perceptions isolées de mon ame, des images fantastiques et bizarres qui lui

sont reproduites par une force extérieure et à moi inconnue. La nouvelle révolution qui vient de se passer sous mes yeux est particulierement dans ce cas : et pour reparer le silence que j'ai gardé snr la premiere, je vais vous entretenir de cette seconde.

Il faut reprendre les choses d'un peu plus haut. La distinction entre les ordres subsistoit toujours, mais les deux premiers en se réunissant au tiers état par *ordre* du roi s'étoient soumis à une délibération commune. De mauvais plaisants firent un calambour et dirent que la noblesse et le clergé étoient tellement attachés à la délibération *par ordre*, qu'ils ne s'étoient réunis aux communes que *par ordre*. Et lorsque la fureur du peuple avoit menacé la vie des nobles et des pretres qui résistoient à la réunion. Le François toujours gai dit « *qu'ils s'étoient hâtés de délibérer par tête de peur d'être réduits à délibérer sans tête.* A cette époque l'Assemblée étoit loin des excès populaires dans lesquels elle a donné depuis. Des opinions modérées y dominoient. La France paroissoit à la veille de recevoir une constitution fort analogue à celle d'Angleterre. Il étoit question d'une chambre haute ou d'un sénat.

Un

Un grand nombre de députés des communes à la tête desquels étoient MM. Mounier, Bergasse, Lally-Tollendal inclinoient pour une de ces formes mitigées que la sagesse indique presque toujours placées entre les deux extrêmes. Il y a trois mois qu'on ne parloit en France, et surtout à Paris, que de *véto*. Les portiques et les caffés du Palais-Royal, le Cirque et le jardin ne retentissoient que de *veto:* On y disputoit à perte de vue sur cette question, quelquefois sans s'entendre. Les débats étoient interminables. Le Palais-Royal il joue un très-grand rôle dans la révolution, comme vous le verrez par l'histoire que je vous en ai promise. Il en a été le foyer. Qui l'eut cru? Que de ce rendez vous d'oisifs, de libertins, d'efféminés et de joueurs! que de cet antique séjour du luxe et de la frivolité, sortiroit la flamme brulante du patriotisme et de la liberté qui, d'un bout du royaume à l'autre, embrâse toutes les ames! Le Palais-Royal furieux contre les partisans du *veto*, désignés sous le nom d'aristocrates, parloit de marcher en force contre Versailles, et d'aller y punir les membres de l'Assemblée, qui, ennemis de la liberté et traitres à la patrie, favorisoient

de *veto*, et vouloient l'attribuer au Roi dans la constitution. Déjà le dimanche 30 août la populace de Paris soulevée par les motions violentes de quelques énergumenes, et surtout d'un certain Marquis de S. Huruge, commençoit à s'ébranler et menaçoit Versailles. On y étoit dans la consternation. M. de la Fayette, le Maire et la Commune de Paris détournerent l'orage. Les avenues de Versailles furent gardées, le pont de Sève occupé. Je fus moi-même à Versailles le premier septembre, et je vis plusieurs pieces de canon à Sève, pointées contre Paris. La milice bourgeoise y formoit un cordon. Je rencontrai entre Sève et Versailles plusieurs détachements de gardes du corps qui alloient et venoient et battoient la grande route avec anxiété. Plusieurs s'approcherent de ma voiture pour me demander si je n'avois rien rencontré, rien découvert, et si on étoit tranquille à Paris. La distance avoit, selon l'usage, exagéré le danger et grossi les mouvements. Pour juger de la détresse de Versailles, il faut se faire une idée de son nouveau rapport avec Paris, et de notre situation respective. Avant la révolution, Versailles commandoit à Paris. C'est précisement aujourd'hui

le contraire. Le pouvoir exécutif est sans force, l'autorité du Roi nulle. Versailles est dégarni de troupes, et quand il en auroit, elles ne seroient qu'une vaine et peut-être dangereuse parade. L'amour de la liberté a fait de tout François un soldat, et de tout soldat, un citoyen. Une partie de la maison du Roi a passé dans les milices nationales. Plusieurs corps restent neutres ou immobiles au-devant de leurs concitoyens. L'armée baisse les armes au nom de la patrie; tout est flottant entre les autorités naissantes et les anciennes. Rien ne protege l'ordre et la tranquillité publique. Il en résulte que Versailles, et la cour, et le Roi, et nous mêmes à Paris, restons un peu à la merci de la populace peu contenue par la milice bourgeoise, et ménagée, pour les services qu'elle a rendus dans la révolution. La France pourra sortir pure et brillante de ce chaos, mais le chaos existe. Je trouvai à Versailles plusieurs femmes de ma connoissance partagées entre la fureur et les plus vives allarmes. Au plus petit bruit qu'on entendoit dans la rue, elles voloient aux fenêtres et croyoient déja voir les bandits et l'armée de Paris, venir les enlever ou les massacrer. Le moment de

terreur passé; la colere se montroit à son tour. Elles vomissoient des imprécations contre l'Assemblée nationale qui enchainoit, disoient-elles, la liberté des deux premiers ordres, et les réduisoient au silence, sous peine de voir leurs personnes insultées, leurs biens ravagés et leurs châteaux brulés. Elles accabloient de leur mépris et appeloient infâmes les nobles de la minorité qu'elles accusoient d'avoir trahi la patrie et leur ordre. Elles comparoient la noblesse et le clergé dans l'Assemblée, au passant qu'on détrousse, en lui criant la bourse ou la vie. Les aristocrates affluoient dans la maison ou j'étois. Il fut question du Duc d'O***; je m'avisai de dire qu'il étoit divinisé par le peuple. Trois hommes se levent avec emportement, et du ton des chœurs de l'Opera, s'écrient tous ensemble: *Divinité infernale*! Ce seul mot exprime les dispositions de la cour à son égard et le profond ressentiment qu'elle lui gardoit. Le Comte de Mirabeau fit ce jour là une sensation simultanée sur les deux partis ennemis, qui je crois n'a point d'exemple. Elle est un trait tout neuf dans l'histoire même des bisarreries et des contradictions humaines. Pendant qu'on agitoit à

Paris d'envoyer quinze mille hommes à Versailles pour se défaire des traitres de l'Assemblée qui tenoient pour le *veto* absolu du Roi. Pendant qu'on y délibéroit sur les moyens de protéger les jours de M. de Mirabeau, considéré par le peuple comme le rempart de sa liberté ; qu'on venoit d'arrêter au Palais-Royal qu'une garde lui seroit donnée pour veiller à sa sureté, M. de Mirabeau prononçoit à l'assemblée un discours plein de chaleur, en faveur de ce même *veto* absolu. J'avois assisté à ce discours le matin. Et le soir je l'entendis porter aux nues par tous les gens de la cour et de Versailles. M. de Mirabeau n'en resta pas moins en possession de la faveur du peuple, et son discours sur le *veto*, crime irremmissible dans la bouche d'un autre, eut le rare bonheur de réunir, à l'approbation de la noblesse et des grands, les suffrages même de la faction démocratique. J'étois encore à Versailles, quelque tems auparavant, le jour de la Saint-Louis. J'y avois été attiré par la nouveauté du spectacle. Le Maire de Paris à la tête d'une députation de la commune, et le Capitaine général, suivi des principaux officiers de la garde nationale, venoient rendre hommage

au Roi le jour de sa fête, et le complimenter. Toute la route de Paris à Versailles étoit semée de milices bourgeoises et de troupes reglées, tant cavalerie que fantassins : des piquets de maréchaussées de distance en distance et une foule de curieux. La place d'armes surtout, et l'avenue de Paris étoient remplies. On ne pouvoit s'y remuer. Des appartemens de M. le Comte de M***, le coup-d'œil étoit superbe. Ce qui étoit nouveau à Versailles ; ce qu'on y voyoit pour la premiere fois, c'étoit le phénomène de l'égalité et de la popularité ; grandes et petites entrées renversées, oubliées, comme distinctions gothiques, et ouvertes à tout le monde. Tous les sanctuaires de la cour, accessibles jusqu'à présent à la seule noblesse, violés et profanés par les bourgeois de Paris, armés et non armés, tenant leurs femmes sous le bras et pénétrant par tout. Le petit peuple faisoit foule dans la galerie, dans l'œil de bœuf, et coudoyoit, jusques dans les appartements du Roi, les grands Seigneurs, les Ducs, les Courtisans, qui, à l'immobilité de leurs yeux ouverts et fixés sur cet étrange tableau, avoient l'air de contempler la tête de Méduse. Après le dîné le Maire et le Capitaine général suivis d'un

grand nombre d'Officiers civils et militaires, vinrent faire visite à M. et Madame de M***. Nous étions au caffé. Outre les Ministres étrangers, il y avoit grand monde dans le sallon. Je m'attachai sur-tout à observer les visages et le jeu des physionomies, elles étoient vraiment à peindre. Le dépit, l'étonnement, le dédain, l'ironie fondus ensemble sous un vernis de politesse, en formoient l'expression dominante. Il y avoit de quoi s'étonner un peu en effet. Le Marquis de la Fayette et son armée à la suite et aux ordres d'un Académicien, M. Bailly Député du Tiers-Etat. Un Contrôleur général M. d'O***, en habit d'Officier et servant dans la milice Parisienne. On avoit l'air de douter si ce n'étoit point là une mascarade de carnaval, et de se demander de qui aujourd'hui l'on célébroit la fête: du Roi, ou bien du mardi gras? Les femmes ne purent s'empêcher de s'égayer sur M. d'O*** et de le persiffler sur son habit d'ordonnance. Cette nuit fameuse du 4 août, époque unique peut être dans l'histoire du cœur humain, comme dans les annales du monde, où toutes les passions réunies, confondues et heurtées, la générosité, la

crainte, la jalousie, les rivalités, le patriotisme et la vengeance; ont produit les plus sublimes sacrifices. Cette nuit, dis-je, a fait beaucoup de bien et beaucoup de mal. Cette nuit a jeté les fondemens du bonheur futur des campagnes. Elle a préparé un avenir riant à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Mais elle a trop fait sentir aux communes leur force et leur prépondérance. Au lieu de devenir généreuses à leur tour, elles ont abusé de leur victoire. Que les biens du Clergé ayent été déclarés appartenir à la nation, cela est juste, ce n'est là qu'une restitution. Le Clergé, nulle part, ne doit avoir des propriétés séparées, ni former un corps, un ordre à part. Mais lorsque la noblesse, quelsque fussent ses motifs, se montroit généreuse et désintéressée; il ne falloit pas la dépouiller. Elle renonçoit à ses privileges pécuniaires; il falloit en rester là, et lui conserver toutes ses autres prérogatives. Elle n'a plus rien aujourdhui qui la distingue du reste des citoyens. Les États-généraux de France n'auront desormais ni communes, ni Nobles, ni Pairs, ce qui en fera une véritable cohue démocratique. Cette nuit si vantée, peut couter à la France sa régénération

et sa liberté. Elle peut la plonger dans les horreurs d'une guerre civile et dans la longue agonie de l'Anarchie. Un corps tel que la noblesse françoise, puissant, riche et nombreux, ne perd pas tout, sans être souverainement aigri et mécontent. Il falloit au contraire le faire concourir par son propre intérêt à la restauration de la chose publique. Les communes devoient s'attacher, s'unir à la noblesse, se liguer avec elle. Cette ligue seroit venue facilement à bout de tous les autres esprits de corps, et intérêts particuliers. Alors l'édifice de la liberté s'élevoit sans obstacle sur les débris du despotisme des Ministres, de l'usurpation des parlements, de l'aristocratie du Clergé, de l'influence des financiers, de la tyrannie des grands, et de la cupidité des courtisans. Quelle maladresse et quel aveuglement d'avoir substitué à cet intérêt propice un intérêt tout contraire. N'est-ce pas exposer bien volontairement une construction naissante, un édifice chancelant à tous les chocs impétueux que lui préparent l'union et la coalition de toutes les classes d'hommes humiliés, dépouillés et opprimés, dont je viens de faire l'énumération? Pour faire, des membres de la noblesse, des

citoyens; il falloit leur laisser des prérogatives d'honneur et d'opinion qui ne nuisent à personne, les laisser subsister en ordre séparé, ne point toucher à la forme antique sous laquelle ils ont existé jusqu'à présent. La distinction des rangs, des ordres, des états, est nécessaire au maintien de toute société, depuis la plus petite république jusqu'au plus grand empire; avec cette différence, que cette distinction presqu'imperceptible dans un petit pays, doit recevoir des nuances plus vives, et se prononcer plus fortement, à mesure que la société devient plus nombreuse, et occupe une plus grande surface. La noblesse, quoiqu'on en dise, est un corps intermédiaire entre le peuple et le Roi; elle est une partie constituante et intégrante d'une grande monarchie. Depuis cette nuit mémorable, la noblesse si peu ménagée, s'est en partie rapprochée du clergé, plus jaloux de sa considération personnelle et de ses richesses que du salut des ames, et plus sensible à la perte de ses dixmes qu'à la restauration de la Patrie, nom toujours vain pour des celibataires. Plusieurs membres des communes, d'un bon esprit, effrayés des conséquences fatales

pour un vaste empire d'une constitution élevée sur des principes trop populaires ; convaincus, comme je le suis, de la nécessité absolue de concentrer dans les mains du monarque un grand pouvoir ; si l'on ne veut s'exposer aux démembrements de la Monarchie, et à tous les malheurs qui accompagnent la licence et l'Anarchie, se sont réunis à la noblesse et au clergé. Autour de la noblesse se sont ralliés à leur tour, les corps menacés d'une juste et prochaine réforme, tels que le Clergé, la Magistrature et la Finance. Les mécontens, à l'ombre de cette coalition, se sont montrés plus ouvertement, ont déclamé plus haut. Les travaux et les opérations de l'Assemblée ont été critiqués avec sévérité, jugés avec mauvaise foi. Malgré sa double déclaration que la dette publique étoit dans toute son intégrité sous la garde sacrée de la nation et de la loyauté françoise ; nous avons vu deux emprunts successifs ne point être remplis. De simples citoyens, des femmes d'artistes et de marchands ont donné le signal généreux des contributions patriotiques. Elles ont en corps porté leurs bijoux aux pieds des Representans de la nation. Cet exemple a été suivi chaque

jour par des citoyens et citoyennes de tous les rangs, et malgré les sommes considérables de ces dons réunis, le crédit ne s'est point relevé. On a fait venir beaucoup de bled de l'étranger, la derniere recolte a été très-abondante, et depuis trois mois Paris manque de pain. Le bled et l'argent ont disparu. La porte des boulangers, celle de la caisse-d'escompte sont assiégées vainement chaque jour pour avoir du pain et de l'argent. Toutes les opérations apparentes du gouvernement, des Etats et de la commune de Paris réunies, pour ramener l'abondance, l'argent et le crédit, paroissent traversées par un parti ennemi, formidable et caché, dont les manœuvres souterraines échappent à l'œil des citoyens et de la liberté.

Depuis un mois surtout, les bruits d'une insurrection prochaine, d'une nouvelle révolution circuloient sourdement. On s'accordoit même à en fixer l'époque dans le courant d'octobre. Les papiers anglois alloient jusqu'à en désigner le jour, le 7 octobre. Je le tiens d'un anglois qui m'a dit l'avoir lû à Londres dans un Pamphlet du 25 septembre. L'on soupçonnoit des assemblées secrettes. Les mécontens se déchainoient tout haut,

même dans les lieux publics, contre les arrêtés du 4 août, et en attaquoient les principes et les motifs. Les mots *constitution*, *liberté* n'étoient prononcés par eux, qu'avec le sourire de l'ironie et du dédain. Il falloit qu'ils se crussent bien assurés du succès, puisqu'au sein même de l'assemblée, la voix de la menace osa se faire entendre. Un député de la noblésse apostropha le parti populaire en les appelant *des Demagogues qu'on sauroit bien faire rentrer dans le devoir.* Et comme on craignoit le palais-royal, on remarqua que, sous pretexte du bon ordre, des patrouilles ne cessoient de dissiper dans le jardin les pelottons et les groupes qui s'y formoient. On en fit même une estampe, si je m'en souviens bien, au bas de laquelle étoit écrit : *le Patrouillotisme chassant le patriotisme du palais-royal.* Ils tournoient en ridicule les dons patriotiques des citoyennes de Paris, ces dez, ces étuis, partie de leurs bijoux portés sur l'autel de la patrie. Ils désignoient sous le nom d'enragés et de démagogues les ardents defenseurs de la liberté. Ils appeloient le coin de la salle des Etats occupé par ces derniers, *le Palais-Royal*, et l'avenue de ce coin, *le trou d'Enfer.* Plu-

sieurs jeunes-gens de la noblesse se rassembloient dans les caffés et cherchoient à faire des prosélytes. Des éclesiastiques les secondoient, et le manque de pain, et le défaut d'ouvrage, ne rendoient que trop le peuple facile à soulever. La circulation interieure des grains étoit partout arrêtée malgré les décrets de l'assemblée et la vigilance de la commune. Des bruits vagues se répandoient que des fermiers recevoient de l'argent pour ne pas battre; des meuniers pour ne pas moudre: que des bandits de Paris, soudoyés, ne recevoient du pain des boulangers que pour le jetter dans la riviere.

Toutes ces manœuvres avoient pour but, d'augmenter la disette, d'égarer le peuple sur ses vrais intérêts, de lui présenter ses souffrances comme le fruit amer des innovations, de le pousser au désespoir et à la sédition, de l'amener au regret de l'ancien régime, et de le faire soupirer après le retour du Despotisme, comme au seul remede à tant de maux. Tels étoient les projets sinistres qu'on supposoit aux détracteurs de la liberté, à ces esclaves rampants de la faveur, qui vivent d'abus, qui extorquent les grâces par l'importunité, qui ne parvien-

nent aux honneurs et aux places, que par les routes tortueuses de l'intrigue; qui circonviennent bassement le Monarque, toujours prets à mettre une naissance équivoque et douteuse à la place des services, fondant l'espoir de leur fortune sur l'art perfide d'aduler; et désespérés d'être obligés de mériter pour obtenir, et de se donner une valeur pour être quelque chose. Le régiment de Flandres avoit été mandé à Versailles, on ne savoit trop pourquoi. A peine les États en avoient-ils été instruits. Leur reclamation dans cette conjoncture et leur étonnement parurent foibles, et visiblement temperés par le vœu secret d'un grand nombre de membres. On leur donna cependant pour raison la demande qu'en avoit faite la Municipalité et les Gardes-bourgeoises de Versailles, pour les aider dans leur service. Ils pouvoient sous le même prétexte demander un second et un troisieme Régiment. etc. qui ne voit les conséquences? Tel étoit l'état des choses, lorsque le premier octobre, les Gardes-du-corps s'aviserent de traiter ce même régiment de Flandres, et de lui donner une fête militaire. Les propos joyeux, les santés portées, les signes de fraternité se mélerent

bientôt aux entretiens politiques et aux discussions des affaires du tems et de la constitution. La conversation, selon l'usage, change vingt fois d'objets. Adroitement on la ramene sur les grands intérêts du moment. Les verres se choquent, les santés redoublent, le vin coule à grans flots, les têtes s'échauffent. Un Monarque si digne d'amour, opprimé par ses sujets. Une assemblée de Démocrates, de Scélérats, d'Impies, qui porte sur l'autel une main sacrilege, attaque toutes les propriétés, foule aux pieds la noblesse, qui veut bouleverser l'Etat et détrôner son Roi. Un grenadier se leve, se frappe la poitrine, abjure son serment à la nation, et dans l'amertume de ses remords, veut se percer le sein. Pendant que les transports d'amour pour le Monarque et sa famille exaltent les têtes et dilatent les cœurs; que la douleur et les regrets s'exhalent, que les repentirs s'expriment, que les plaintes éclatent contre les députés, que les imprécations se prononcent contre les parjures qui ont trahi leur foi; tout à coup la porte s'ouvre et la Reine paroit. Elle tient dans ses bras le Dauphin, et avec cette grace qui lui est propre, et un visage où la tristesse peinte n'empêche

n'empêche pas le doux sourire ; elle le présente aux guerriers, invoquant leur appui, comme autrefois sa mere fugitive, menacée par une ligue formidable, tendoit son fils enfant, aux fideles Hongrois, en implorant leur protection. Le Dauphin passe de main en main. La Reine s'entretient avec les chefs, flatte et caresse les officiers, salue les simples soldats, leur sourit, se mêle parmi eux, s'assied au milieu d'eux, et prend part à la fête. Par un mouvement unanime et soudain, officiers et soldats arrachent de leur chapeaux la cocarde patriotique et la foulent aux pieds. Des cocardes noires et blanches leur sont distribuées et remplacent les couleurs nationales. Ils firent plus ; dans cette yvresse d'attendrissement et d'amour, ils sortent de la salle du banquet, et se portent en foule dans la cour de marbre sous les appartements du Roi. Là, ils laissent échapper des cris de douleur et des gemissements. Le Roi paroît sur son balcon. Alors comme par une commotion électrique, soudain se retrace à leurs sens agités l'image de Richard dans la captivité. Ils s'élancent, se cramponent aux colonnes, en s'entr'aidant les uns les autres, escaladent le balcon,

comme pour aller délivrer le Roi, et tous ensemble, ils chantent l'air si connu: *O Richard, ô mon Roi! l'univers t'abandonne*, et la musique du Régiment le repete et l'accompagne. Cet air étoit comme le pendant, et dans leur intention, comme l'expiation de celui, *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, que la musique de la ville avoit exécuté le 17 juillet, lorsque le Roi se rendit à Paris au milieu de la bourgeoisie armée et qui avoit l'air, selon eux, de sujets rebelles et vainqueurs, promenant en triomphe leur Roi prisonnier, et ajoutant par les idées de bonheur domestique liées à leur fanfare, la dérision à la violence. Le banquet fut repeté le lendemain avec plus de convives, plus de tumulte, et des circonstances encore plus offensantes pour la nation. Ils se donnerent, le premier dans la salle des spectacles, et le second dans la piece du manege. Le bruit de ces banquets ne tarda point à se répandre dans Paris. Ils fournissoient matiere à réflexion. On les traita d'orgies indécentes. L'allarme se repand dans les districts. L'hotel de ville s'inquiete. Le palais-royal s'agite. L'ébranlement des esprits gagne et se communique dans toutes les classes de citoyens. Déjà le peuple (le dimanche 4 oc-

tobre) se rassemble et s'attroupe. Les dames de la halle se mettent à sa tête. Elles ameutent les fauxbourgs S. Antoine et S. Marceau peuplés d'hommes tels qu'il les faut pour les révolutions; passionnés, pauvres, crédules et ignorants. Versailles est le but où tendent tous ces mouvements. On se propose d'aller châtier les gardes du corps, téméraires auteurs de l'insulte faite à la cocarde nationale, de déclarer la guerre au Clergé, ennemi secret de la constitution et de la liberté; et de supplier le Roi de venir habiter sa bonne ville de Paris. Le lendemain lundi 5 au matin, on vit la place de Grève inondée de femmes. Aux poissardes s'étoient jointes les courtisanes de la derniere classe, et toute la populace femelle de Paris. Elles avoient peu d'hommes parmi elles. Les hommes avoient eu l'honneur de la journée du 14 juillet; il paroît que les femmes ambitionoient l'honneur de celle-ci : aidées de quelques Forts de la halle, elles forcerent la Garde de l'Hôtel de ville, en enfoncerent les portes, et se répandirent comme des Bacchantes dans son enceinte, criant à la vengeance, courant aux armes et en cherchant partout. Elles s'em-

parent du canon, le trainent à bras, ou l'attellent aux premiers chevaux qu'elles rencontrent. Ici s'offre aux regards un spectacle unique. Trois ou quatre mille femmes bariolées de rubans de toute couleur, animées par des motifs divers et des passions de toute espèce, armées de piques et d'épées, joyeuses ou furibondes et toutes en délire; les unes montées sur les canons qu'elles ont pris ou sur les chevaux qu'elles y ont attelés, le plus grand nombre à pied. On en distinguoit une sur un cheval de trait, proprement mise, le visage serein, l'œil noir et bien fendu et le tein rembruni, qui, le casque en tête, la lance en main rappelloit l'idée de Minerve ou de la Pucelle d'Orléans. Cependant Versailles plongé dans la sécurité étoit tranquille, ne se doutoit de rien. Cet essaim de femmes prend son essor tumultueux sur les diverses routes qui menent à Versailles, et se grossit encore de toutes celles qu'elles trouvent dans les rues, sur les quais et sur les grands chemins. Elles arrêtent tout ce qu'elles rencontrent et se font suivre de gré ou de force. Le tems étoit pluvieux. Des femmes bien mises furent obligées de descendre de leurs carosses, de se traîner dans la boue et à pied, jusqu'à Ver-

saïlles, et de prendre part bien malgré elles à la gloire de cette expédition. Ces phalanges melées, incohérentes, arrivent vers les trois heures après midi de différents côtés, investissent tout à coup la salle des Etats, en écartent les gardes, et couvertes de boue, chantant, riant, jurant, yvres à demi de vin, de luxure et de patriotisme, se précipitent pele-mele dans la salle comme un torrent fangeux, et circulent confusément autour des députés, stupéfaits de se trouver assis entre une revendeuse de marée et une prêtresse subalterne de Vénus. Elles crient toutes ensemble: du pain! du pain! Nous mourons de faim à Paris. Le pain est le prétexte de l'incursion, il est en même tems le cri de guerre et le mot de ralliement. Après ces bruyantes clameurs, l'une d'elles se lève, demande la parole au président, et se tournant vers le Clergé, « Messieurs les Évêques, leur dit-« elle, la Nation vous a mandé ici pour « travailler à une constitution qui la rende « libre et heureuse; on dit que vous la « combattez secretement; que vous la re-« tardez, parce qu'elle diminuera vos re-« venus, vous contraindra peut-être à pra-« tiquer un peu ce que vous prêchez tant

« aux autres. Si notre sort est d'habiter « souvent les cabarets ou les lieux de dé- « bauche, nous y portons du moins l'amour « de la Patrie, nous l'inspirons aux autres. « Vous, sous les voutes augustes de vos « temples, sous la présence habituelle de « votre Dieu, vous êtes presque tous de « mauvais citoyens. Si vous faisiez votre mé- « tier aussi loyalement que nous faisons « le nôtre, il y a long tems que nous joui- « rions de l'abondance et de la paix. Por- « tion du peuple, nous vous parlons au « nom du peuple. Les biens dont vous « regorgez sont pris sur nous. Vous vivez « dans le faste au sein de la mollesse et « des plaisirs, et vous nous prêchez l'humi- « lité, la pénitence et les macérations. « Vous nous exhortez à souffrir sans mur- « murer, à supporter nos maux avec pa- « tience et résignation, à ce prix vous nous « promettez le Paradis. Mais, Messeigneurs, « si nos travaux, sans cesse renaissants, sont « l'aliment de votre aisance et de vos jouis- « sances, si votre énorme superflu se com- « pose de toutes les portions retranchées « à notre nécessaire; alors il est clair que « vous faites à nos dépens votre Paradis en « ce monde, et dans ce cas il est encore

« plus clair que vous ne croyez gueres à « l'autre vie. J'ai bien peur Messeigneurs, « Dieu me pardonne, que vous ne nous « vantiez tant l'autre monde; que vous « ne cherchiez tant à nous y reléguer, que « pour vous débarasser de nous dans celui-ci.

Les Evêques confondus baissoient les yeux et détournoient la tête. Le Comte de Mirabeau en possession de rester l'ami du peuple en se montrant son ennemi, apostrophe d'une voix tonnante ces harangueuses et leurs compagnes, et prie M. le Président, qui étoit un Evêque, de donner ordre aux Huissiers de les faire sortir, ou de leur imposer silence. Mais qui jamais put faire taire une Poissarde? Elles sourirent à M. de Mirabeau, et se mirent à crier encore plus fort : *du pain! Du pain!*

Le Roi étoit à la chasse. On alla l'avertir de cette insurrection des femmes de Paris. Il revint aussitôt au château. Plusieurs d'entr'elles se détacherent en députation auprès du Roi pour se plaindre de la disette et demander du pain. Elles resterent quelque temps dans la gallerie, attendant d'être introduites. Là, continuant de s'exhaler en plaintes sur la disette du pain, on dit qu'un Minis-

s'approcha d'elles et leur dit. *Quand vous aviez un Roi vous ne manquiez pas de pain ; vous en avez voulu douze cents, allez leur en demander.*

Le Comte de Mirabeau dénonça quelques jours après à l'Assemblée le ministre et le propos. Le ministre se justifia en niant formellement l'avoir tenu. On dit encore avoir entendu une autre voix qui crioit à ces femmes : *si Louis XVI redevient Roi, le peuple ne manquera pas de pain.*

Toutes ces femmes de Paris couroient Versailles à l'aventure. Leurs pelottons dispersés se réunirent ensuite au devant du château et s'y rangerent en ordre de bataille. Elles étoient accompagnées, pour les soutenir au besoin, d'environ trois cents bandits déterminés. Ils étoient armés les uns de fusils, les autres de longues piques ou de bâtons ferrés. Plusieurs mêlés parmi les femmes en avoient pris l'acoutrement. Le Roi avoit reçu la députation, mais lorsqu'on vit arriver ces hordes hermaphrodites de combattans, la frayeur s'empara du château ; on en ferma aussitôt les portes et les grilles. Les gardes du corps, le régiment de Flandres, et des dragons, se rangerent sur la place d'armes

entre les grilles et les femmes. Mais bientôt les grilles s'ouvrent et l'on donne passage aux femmes députées qui revenoient d'auprès du Roi. Elles avoient été reçues avec bonté et rapportoient à leurs compagnes l'espoir de l'abondance, et les promesses du Monarque, et ses tendres sollicitudes. On ne voulut pas les en croire. On desiroit entendre de la bouche du Roi ces paroles consolantes. Un gros de femmes veut entrer au château; elles sont repoussées. Elles ne s'en obstinent que d'avantage. La rumeur, les cris s'augmentent et se propagent. Nos intrépides amazones ne se laissent point intimider par le front menaçant et les sabres levés de la troupe ennemie. Elles serrent les rangs, s'avancent avec fureur. Le combat ne tarde pas à s'engager entre la halle de Paris et les gardes du corps. Au lieu de traits, les gros mots et les injures volent et se croisent des deux côtés. Les noms d'aristocrates se font entendre, de traitres à la nation. Les agrestes écuyers de ces dames prennent part à la querelle, soutiennent le combat. Ils élevent en l'air leurs piques redoutables, et font rempart de leurs corps protecteurs. A ces efforts de voix; à ces traits en paroles plus

ou moins fins, plus ou moins pénétrants, succédent le cliquetis du fer, le sifflement des balles. L'imprudence et le zele font partir du milieu des Gardes du Roi quelques coups de carabines. Ces coups s'adressoient aux guerriers; ils tombent par hazard sur les guerrieres; deux ou trois sont blessées. Aussitôt on cherche à les venger. On fait feu sur les Gardes. Deux sont atteints et renversés de dessus leurs chevaux. Trois pieces de canon chargées à mitraille, conduites et servies par le Fauxbourg S. Antoine, sont pointées contre les Gardes du Corps. Il pleuvoit, la mêche fut approchée plus d'une fois sans succès: de plus on entendit quelques voix qui crioient: *arrêtez il n'est pas tems encore.* Ainsi ce fut la pluye, l'humidité de la poudre et le défaut de concert qui sauverent les Gardes du Corps dans ce moment terrible, et les préserverent d'un massacre général. L'ordre du Roi de ne point tirer, de ne point irriter le peuple, leur fut porté répeté, et porté de nouveau. Alors le corps des filles de Paris se détache. Elles attaquent de front le régiment de Flandres, prennent les dragons en flanc. Elles pénétrent dans leurs rangs et les enlassant de leurs embras-

sements, font tomber de leurs mains les armes meurtrieres. Au signal qu'elles donnent, tous les soldats en signe de concorde, baissent les armes au devant de l'armée de Paris. Les gardes du Roi se retirent. Les grilles se referment. Le château reste à prendre. Cependant Paris étoit loin d'être tranquille. Inquiet sur le sort des guerrieres généreuses qui se dévouoient à la cause de la patrie et de la liberté. Inquiet sur l'issue d'une révolution à laquelle tenoient peut-être les destinées de la France; soit que Paris la dirigeât, soit qu'il lui donnât la premiere impulsion, soit qu'il ne fit que se prêter et se plier aux circonstances; c'est ce que nous ignorons encore. Paris avoit expédié des ordres de ne laisser sortir personne ni de la ville ni du Royaume, et ces ordres étoient respectés sur les frontieres par les milices nationales. Je fus moi même arrêté en voiture deux ou trois fois dans l'enceinte des murs: les rues étoient désertes. Les citoyens renfermés dans leurs maisons étoient dans la plus grande attente. Le silence avoit succédé au fracas habituel des rues de Paris. Les soixante Républiques fédératives à la fois et désunies, connues sous le nom de

Districts, se concertoient, s'entrechoquoient, délibéroient, et n'étoient pas d'accord. Cette journée étoit d'autant plus critique et décisive, que le sort de la France bouleversée, ou régénérée, étoit comme suspendu à deux décrets de l'assemblée, qui en ce moment étoient eux mêmes entre l'être et le néant. L'un portoit sur l'imposition d'un quart des revenus de tous les habitans du Royaume, seul moyen par la détresse du trésor royal, la disparution du numéraire et le refus des provinces de payer l'impôt, de le sauver, et de le soustraire aux horreurs d'une banqueroute; l'autre étoit la déclaration des droits, et la constitution même du Royaume, ou du moins les articles qui en étoient arrêtés et rédigés. On avoit regardé jusqu'à présent comme une question trop délicate à discuter, celle de savoir, si une nation libre, travaillant par ses représentants à se donner une constitution et un gouvernement, avoit besoin que ce travail fut revêtu de la sanction du Monarque, pour être légal, obligatoire, et capable d'enchainer également et le Monarque lui-même et tous les citoyens. Cependant sans décider la question, les Etats avoient

porté ces articles à la sanction du Roi ; et comme ils étoient accolés à l'impôt du quart devenu si urgent et qu'ils le précédoient ; ces deux décrets unis couroient même fortune ; ensorte que l'un ne pouvoit passer sans l'autre ; soit que les Etats eussent pensé qu'il étoit prudent de profiter de l'occasion pour faire accepter au Roi les nouvelles loix constitutionelles ; soit qu'ils se fussent bornés à croire qu'ils devoient cette déférence à leurs commettans, de n'accorder d'impôts qu'après la constitution faite et ratifiée, selon le vœu exprimé dans leurs mandats. Le Roi avoit répondu le 4 octobre que la déclaration des droits étoit un ouvrage imparfait, que la constitution ne pouvoit être jugée par fragment, que quand elle seroit complette, ce seroit sur l'ensemble et les proportions du tout qu'on pourroit asseoir et motiver un jugement : que cependant il vouloit bien sanctionner ce qui lui étoit présenté, à la condition expresse, que la force exécutrice si étroitement liée à la tranquilité publique, resteroit toute entiere concentrée dans ses mains, sans aucune diminution ou altération quelconque. Le Roi étoit peut-être bien fondé de parler ainsi : et les Etats avoient peut-être

aussi grande raison de s'alarmer de cette réponse vague, ambigue et conditionnelle. D'ailleurs, elle auroit dû être contresignée par le ministre, elle ne l'étoit pas. Le Président de l'Assemblée, M. Mounier, avoit reçu l'ordre de supplier le Roi de donner une acceptation pure et simple, et de ne point le quitter qu'il ne l'eut obtenue. Le plus grand nombre des districts de Paris vouloient marcher en force à Versailles, y soutenir les femmes et frapper un coup décisif.

La nouvelle milice parisienne, composée de jeunes gens pleins d'ardeur et de bonne volonté, demandoit à grands cris de marcher au secours des citoyennes et de la constitution, les Gardes-françoises surtout, métamorphosés en Gardes nationales depuis la premiere révolution en partie leur ouvrage, exigeoient de leur général qu'il se mit à leur tête, et parloient d'un ton à ne pas être refusés. Ce général est le Marquis de la Fayette jeune héros, toujours heureux, à qui une étoile propice et une destinée singuliere, ont ménagé le double honneur d'être le defenseur des droits de l'homme, et l'apôtre de la liberté, dans l'un et dans l'autre Hémisphere. M. de la Fayette temporisoit, re-

mettoit d'heure en heure, différoit de marcher sous différents prétextes. Son poste de Commandant général de la milice nationale de Paris, dans ces tems de troubles et d'orages, si difficile, si scabreux, si glissant, devenoit dans le moment présent d'un embarras et d'une délicatesse extrême. Se montroit-il à la tête des bataillons nationaux? il avoit l'air d'un rebelle, commandant des factieux armés contre leur Roi? Refusoit-il de conduire l'armée? il risquoit d'être pendu ou massacré? Déjà des voix féroces s'élevoient du milieu du peuple rassemblé autour de lui à la place de grève, et crioient: *à la Lanterne ou à Versailles.* Le Général pressé vivement entre ces deux écueils représente au peuple et aux soldats qu'il ne peut marcher sans un ordre de l'hôtel de ville. Le peuple court chercher le Maire de Paris et rassembler les représentants de la commune. Le tems s'écouloit dans ces incertitudes et ces fluctuations. Il étoit près de six heures. Le peuple sans frein, audacieux et bouillant d'impatience, crie tout d'une voix. *Partez, partez toujours, l'on vous enverra sur la route l'ordre de la commune.* Le général obéit, fait ses dispo-

tions, donne ses ordres, et pâle et tremblant sur les suites si importantes et si sérieuses que pouvoit avoir un pareil événement, monte à cheval, et malgré lui, ou de concert avec la ville, se trouve sur le chemin de Versailles, à la tête d'une armée de vingt mille hommes et de vingt pièces de canon. Cette armée indocile, agitée par le ressentiment, exaltée par le fanatisme de la liberté, rouloit des projets de vengeance. M. de la Fayette met à profit habilement le tems que lui laisse la route pour parler à ses soldats, leur inspirer d'autres sentiments, et changer des dispositions qui pouvoient devenir si funestes. On le vit sans cesse courir de rang en rang, leur faire entendre la voix de la raison et les exhorter à la modération. Arrivée à Virofflay, non loin de l'avenue de Versailles, il fait faire halte à son armée, et pour s'en assurer encore mieux, il exige de nouveau le serment de fidélité et d'obéissance. Il étoit minuit, et l'obscurité de la nuit renforçoit encore de son voile funebre la religion de ce serment et la terreur d'être parjure. Le Général à la tête d'un bataillon se détache de l'armée et va droit au château. Il entre seul et s'approchant du Roi. *Je viens, Sire,*

Sire, vous apporter ma tête pour sauver celle de votre majesté : si mon sang doit couler, que ce soit du moins pour le service de mon Roi, plutôt qu'à l'ignoble et sombre lueur des flambeaux de la grève. Sur l'ordre du général, les milices parisiennes s'étoient rapprochées du château, et le peuple de Paris confondu avec celui de Versailles, et entremêlé de soldats, l'environnoit. On avoit éclairé la place et le Château. Le Roi s'avance sur le balcon avec la Reine et le Dauphin. M. de la Fayette les précede, et avec les gestes et l'expression de l'amour et du respect, il les montre au peuple et à l'armée qui témoignent leur joye par les cris de *vive le Roi.* Les Députés étoient restés assemblés tout le jour. Ils venoient de quitter leur salle, lorsque l'armée de Paris, arriva. Le Roi desira de s'entourer des Députés pour entendre M. de la Fayette et délibérer avec eux sur les circonstances présentes. Le Président les fit rassembler au son du tambour. Réunis dans la salle, ils décidèrent que l'Assemblée ne se transporteroit point au château, comme le Roi avoit d'abord paru le desirer, mais qu'elle enverroit trente-six de ses membres qui ne quitte-

roient point le Roi. M. de la Fayette rendit compte à l'Assemblée de sa mission. La séance fut levée à trois heures après minuit. Le peuple se dispersa dans les cabarets: l'armée divisée par pelotons ne se coucha point, et resta sous les armes. Flandres et Dragons furent confiés à la garde des filles de Paris dont ils ne se séparerent point. La halle s'empara de la salle des Etats après le départ des Députés, et y passa le reste de la nuit. Toutes nos femmes mouroient de faim. Le président donna des ordres aux boulangers pour qu'on leur apporta du pain. On ne sait qui leur fit fournir avec le pain, et en grande abondance, des viandes, du vin et des liqueurs. La journée du lendemain devoit être plus critique et décisive. On frémit quand on pense qu'elle renfermoit dans sa durée une foule d'événements possibles, dépendants d'une multitude de ressorts soustraits par leur petitesse et leur invisibilité à toute prévoyance humaine, et qui pouvoient au gré du hasard, jetter le Royaume dans d'affreuses convulsions, et le couvrir de deuil et de revers. Vers les sept heures du matin la populace s'ameute et se porte au château, et, soit que dans ce moment de confusion et d'anarchie, les postes fussent mal gardés, soit

qu'on n'osat lui opposer la force et faire feu, elle se précipite en foule dans la galerie et jusques dans les appartemens. Le peuple en vouloit à la Reine, il lui reproche ses favoris, ses profusions, sa haine contre les françois. Il se souvient de ce fameux collier qui a conduit sur la sellette deux innocents à ce qu'il croit. Depuis la liberté de la presse, d'infâmes libelles, de coupables écrits ont peint la Reine à la Nation, comme une Frédégonde impure, s'accomodant de tous les sexes, souillée de tous les vices, et cause unique des calamités de l'empire. Le peuple erroit dans l'intérieur du château, y promenoit sa haine concentrée, et cherchoit l'occasion de se venger de la Reine et des Gardes du Corps. Des femmes armées de coutelas le précédoient et l'animoient. Elles entrent dans la salle des Gardes de la Reine. Elles vont droit à la porte de l'appartement où la Reine couchée dormoit encore. Les gardes de service à cette porte veulent la défendre. Le peuple les entoure, les attaque; les bandits à longue pique les pressent, en blessent quelques-uns. Les gardes parent de leurs épées et de leurs bayonnettes; mais accablés par le nombre ils ne résistent qu'avec peine et perdent du terrein à chaque instant Prêts à être forcés

ils font une décharge à laquelle on répond. Des coups de fusils se font entendre des deux côtés. Le sang ruisselle à la porte même de la Reine. Le tumulte, les cris, les coups de feu réveillent cette malheureuse Princesse. Frappée d'effroi, elle se jette hors de son lit, et en chemise, à demi nue, elle cherche à se sauver et court à l'appartement du Roi. A peine elle est hors de sa chambre, que la porte en est brisée et tombe sous les coups redoublés des furieux qui la cherchent. Elle fuit et entend dans sa course, des voix de femmes menaçantes qui crient, *c'est une Messaline, elle a trahi l'état, il faut la pendre, il faut la pendre!* M. de la Fayette, informé de ces affreux désordres, vole au château et se présente au peuple, arrache de ses mains plusieurs gardes du Corps, et s'expose pour les sauver à toute sa fureur. Il parle aux gardes-Françoises, réveille en eux l'honneur, la générosité. Cependant les gardes du Corps plient et fuyent. Le peuple pénètre dans tous les réduits où il en soupçonne de cachés tant au dedans du château qu'au dehors. Il les arrache de leurs aziles. On les poursuit, et on les tire dans la ville et dans le parc comme des bêtes fauves; deux sont

massacrés sur les dégrés de la cour de marbre, malgré tous les efforts de la milice parisienne pour les sauver ; leurs têtes sont coupées, plantées au bout des piques, et portées en triomphe de Versailles à Paris, et au Palais-Royal. L'on ne voit dans les cours et sur les escaliers, que des hommes farouches, tenant en main de longs bâtons surmontés d'un fer arrondi et tranchant en forme de croissant ; arme nouvelle et meurtiere, fabriquée à la hâte par la nécessité, au temps de la révolution, et dont Paris arma son peuple, au défaut de fusils, pour conquérir sa liberté. Les femmes de la cour éperdues, et palpitantes d'effroi dans la galerie, ou blotties de frayeur dans l'œil de bœuf, tendoient des mains suppliantes aux Députés qui arrivoient en foule pour sauver la famille royale, et contenir s'il leur est possible ce peuple forcéné. Des gardes du Corps saisis et ramenés, sont entraînés sous les yeux des Députés et des dames sur l'escalier fatal où leurs camarades viennent de perdre la vie : même sort les attend ; lorsque le Roi paroit. Il fait signe au peuple de la main, et d'un ton pénétré de douleur et de bonté, il lui demande la vie et la grace de ses gardes.

La rage du peuple se trouve suspendue et comme enchantée à la présence et à la voix du Roi. Les gardes échapent de ses mains.

A cette scène de terreur et de sang succede bientôt un tableau plus riant. Les gardes du corps qui s'étoient retirés dans les appartements intérieurs du château, reparoissent tout-à-coup. Ils courent aux fenêtres, élevent leurs chapeaux en l'air, arborent la cocarde nationale et la montrent au peuple. En même tems ils ôtent leurs bandoulieres et les lui jettent par la fenêtre en criant de toute leur force : *vive la nation.* Le peuple répond en chœur par les cris redoublés de *vive le Roi*; *vive les gardes du corps.* Ils descendent et se rangeant sur la place aux ordres de M. de la Fayette, ce Général leur fait prêter le serment, en présence du peuple, d'être fideles à la nation, au Roi et à la loi. Alors ce même peuple qui un instant auparavant vouloit les massacrer, leur tend les mains et les reçoit avec transport. Alors tous se mêlent, se confondent et s'embrassent. La Reine profite habilement de ce moment et se montre avec le Dauphin. Mais ce n'étoit pas à Versailles qu'elle devoit rentrer dans les graces du peuple. Elle n'entendit en ce moment

que *vive la nation et le petit Dauphin*, et quelques voix qui parloient de St. Cyr. Elle se retira. Le Roi pendant ce tems remettoit aux députés de l'Assemblée nationale les articles de la constitution et la déclaration des droits sanctionnés sans condition, et revêtus de son acceptation pure et simple. M. de la Fayette vint annoncer au peuple cette grande nouvelle. L'air retentit des expressions bruyantes de sa joie et de ses applaudissements. Au milieu de cette satisfaction générale; les femmes qui plus raprochées du château remplissoient particulierement les cours, et pouvoient être mieux entendues, se mirent à crier *vive le Roi, à Paris. Vive notre bon Roi. Venez à Paris notre bon Roi, notre pere, et ne quittez plus vos enfants!* Alors la foule du dehors et de la place répete après les femmes: *A paris notre Roi, à Paris notre bon Roi!* Et comme on ne résiste point à la violence des vœux de trente mille hommes armés; le Roi parut sur le balcon, et avec un air de bonté et une simplicité vraiment touchante, il dit: *mes enfants vous voulez que je vous suive à Paris, j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai point de ma femme et de mes en-*

sants. Alors on entendit de tous cotés, *Oui, oui oui!* Et pour la premiere fois, *vive la Reine.* Aussitôt tout se dispose au départ, et pour en donner le signal, et répandre au-loin les témoignages de la joie universelle, on fit une décharge générale du canon et de toutes les armes. Il étoit deux heures lorsque le Roi monta en voiture avec la Reine, le Dauphin, Madame premiere et Monsieur. Sa marche fut très-lente; il n'arriva que vers les sept heures à la nouvelle barriere de Passy, ou plutôt à l'arc de triomphe qu'on lui a substitué depuis la nouvelle cloture. Un peuple immense étoit répandu sur les routes, et un concours de citoyens et de curieux de tout âge et de tout sexe, attiré par un spectacle si nouveau et si extraordinaire, formoient une double haye depuis Passy jusqu'à l'hôtel de ville. L'armée, les trains d'artillerie, et une partie des femmes à califourchon sur les canons, ouvroient la marche: ils étoient suivis de cinquante chariots chargés de farines et de bleds que le peuple de Paris avoit trouvés et pris à Versailles dans différents dépots. Ces chariots précédoient immédiatement le Roi. Un corps nombreux de cavalerie bourgeoise, entremelé de femmes et de députés,

environoit le Roi et les carosses de la Cour. Suivoient ensuite pêle mêle et confondus à pied et à cheval, le régiment de Flandres, les poissardes, les dragons, les gardes du corps, les bandits, les cent-suisses et les filles. L'on voyoit autour des chariots de farines, circuler confusément les héroines de la halle, tenant en main des rameaux verds ; leurs intrépides écuyers portoient des portions d'arbre entier; leurs lances, d'où pendoient des grappes de bled, étoient ornées de branchages; et tout le long des files chaque bayonnette portoit un pain, et chaque pique un laurier. Cette forêt d'arbres, entremelés de fusils et de piques et recélant dans son sein, paroissoit se mouvoir lentement de Versailles, par une force invisible et magique, pour verser dans Paris affamé la farine, le bled et l'abondance. Toute cette multitude remplissoit l'air de ses cris et de ses chansons. Les femmes qui précédoient le carrossse du Roi, en chantoient de grivoises, et saisissant les allusions, se tournoient malignement en riant vers la Reine et les lui appliquoient : puis montrant à la foule rassemblée dans les rues les chariots de farines d'une main, et le monarque et sa famille de l'autre; elles disoient : *courage*

mes amis, nous ne manquerons plus de pain, nous vous amenons le boulanger, la boulangere et le petit mitron. L'on voyoit derriere les voitures, les gardes du corps humiliés, protégés et sauvés, embrassant leurs libérateurs, et entrelassant fraternellement leurs bras dans ceux d'une harangere ou d'un simple soldat. Quels tableaux touchants à la fois et grotesques! L'on frémit, l'on s'indigne et l'on admire. Le ridicule et le sublime y contrastent et s'y touchent. Des poissardes qui viennent d'assiéger le château de Versailles, de faire prisonnier le Roi de France, et le conduisent à l'hôtel de ville, aux pieds des Echevins et de la Municipalité de sa capitale: mais d'un autre côté, un peuple bon, spirituel et humain, yvre de joie de posséder son Roi, dansant et chantant autour de son carosse; les images de l'égalité, l'énergie de la liberté: le Roi pouvoit être pris également pour un pere de famille au milieu de ses enfants, ou pour un Prince détroné, promené en triomphe par des sujets rebelles; ce cortége avoit l'air d'une fête civique ou d'une saturnale. Non jamais les Callot, les Hogarth, les Teniers n'auroient trouvé ces tableaux dans leur imagination féconde et déréglée.

Le Roi arriva sur les neuf heures à l'hotel de ville. Il tournoit le dos en y montant au fatal et fameux reverbère, derriere lequel l'éffigie nichée d'un Roi de France de sa race, a vu pendre n'agueres sous ses yeux et en réalité, les commandants et les intendants de son successeur. La Reine avoit entendu retentir à ses oreilles le nom formidable de cette lanterne : elle se voyoit sur la placce de gréve, à la merci d'un peuple irrité, et qui a contracté depuis quatre mois un fort goût de lanterne. Elle étoit tremblante. On pouvoit l'être à moins. Elle fit cependant bonne contenance. Elle dissimula ses frayeurs. Les Princes en général savent mieux se posséder et feindre que le reste des hommes. Elle tenoit dans ses bras le Dauphin. Elle s'en cuirassoit, il étoit son égide. Elle en fut quitte pour quelques gros jurons, quelques propos énergiques et gras, et pour avoir l'oreille un peu écorchée par la psalmodie érotique des demoiselles des Porcherons et de la Halle. A cela prés, tout se passa fort-bien de part et d'autre; et ce peuple vif, emporté, mais bon, ne se vengea de la Reine que par des chansons, comme, p. ex. celle-ci : *La Boulangere a des écus qui ne lui*

coutent gueres.. etc. etc... Leurs Majestés furent haranguées par le nouveau Chef de la Municipalité, le Maire de Paris. Cette Municipalité n'a plus rien de commun avec l'ancienne, que le nom. Ce n'est plus quelques Bourgeois de Paris ou marchands de la rue St. Denis en robes d'Echevins, occupés d'une fontaine ou d'un égout, et recevant les ordres d'un Prévot des marchands ou d'un Lieutenant de Police. L'hôtel de ville, aujourd'hui, est le centre où viennent aboutir les pouvoirs de soixante republiques confédérées qui ont fait la révolution, qui dans leur pente démocratique, entrainent le reste du Royaume, lui ont donné l'exemple, influent sur les États généraux, et préparent à la France une nouvelle destinée. Il y a loin d'un égout à la conquête de Versailles et du Roi.

Le chateau des Thuilleries que la Reine habitoit quand elle venoit à Paris, se trouvoit prêt à recevoir le Roi et sa famille. Ils y coucherent; et ils y sont restés jusqu'à présent, en attendant que la véritable résidence royale, le Louvre, soit disposée, arrangée et réparée, si en effet le Roi tient la parole qu'il a donnée à la ville, d'y faire sa

résidence la plus habituelle. Il est gardé par la milice nationale de Paris, et par ces mêmes Gardes-Françoises qui ont pris la Bastille, et qui ont si puissamment secondé les citoyens et les Districts, à soustraire la capitale à son autorité absolue. Le lendemain et les jours suivants, les habitans de Paris remplissoient le jardin, les yeux fixés sur le balcon et les fenêtres du Chateau. Le Roi, la Reine et le Dauphin s'y montroient tour à tour, et s'y rendoient à l'empressement du public. J'y vins aussi grossir la foule. Un Roi de France domicilié dans sa capitale étoit une chose assez nouvelle pour piquer la curiosité. J'y arrivai au moment où les gardes du corps sortoient pour la premiere fois des Thuilleries. Ils défilerent devant moi près de la porte du manege. Ils étoient pâles, défaits, et portoient encore sur leurs visages tous les signes de la terreur et de la détresse où ils avoient été reduits la veille. Plusieurs étoient coëffés d'un bonnet de grenadier bourgeois et chacun d'eux donnoit le bras à un soldat de la garde nationale. Ils n'auroient osé sans cette escorte, se hazarder dans Paris. Ils allerent ainsi se reconcilier avec le Palais

Royal. Ils en furent bien accueillis, et reçus avec de vives démonstrations de joye et de fraternité. On ne rencontroit dans les rues de Paris, aux Thuilleries, au Palais-Royal, que des poissardes chamarées de Rubans, le visage rouge et enflamé, yvres de vin, yvres de leur victoire, embrassant les passants, quêtant, et mettant à contribution, et leur bouche, et leur bourse. Elles entroient par troupes dans les maisons avec cette double intention. Mais les supérieures de la Halle, allerent à l'Hôtel de ville protester contre ces indécences, promettre de faire rentrer ces subalternes dans l'ordre, et d'exercer sur elles une police sévere. Elles furent fort-applaudies par le Maire et la commune, et pour récompense de leur zele patriotique, leurs noms ont été inscrits dans un tableau suspendu à l'Hôtel de ville. Ces femmes exercent un grand empire dans leurs quartiers sur le bas peuple. Peu de tems après la révolution de juillet dernier, le Maire et la Ville ne dédaignerent pas de leur envoyer une députation pour les prier d'exhorter les citoyens à la concorde, et de maintenir parmi eux la tranquillité et la paix. La réunion des differentes halles a formé de tous tems à

Paris une espèce de republique, qui a conservé son franc-parler, au milieu des espions, et sous la verge même du despotisme : qui en a imposé plus d'une fois aux Rois et aux ministres, et leur a dit plus d'une vérité tant chantée, que parlée. Ainsi la halle toûjours libre a peu gagné à la révolution; elle est restée ce qu'elle étoit. Six de ces femmes députées de leur corps, vinrent le lendemain complimenter le Roi et la Reine. Elles furent reçues avec distinction, et comme toute autre députation. Elles parlerent aux souverains, aux courtisans, comme elles parlent à tout le monde, avec la même liberté. Elles ne furent ni plus timides, ni plus hardies avec Louis XVI depuis la révolution, qu'elles ne l'auroient été avec Louis XIV revenant vainqueur de son expédition d'Hollande. On se réjouit beaucoup à la cour de leur gaité franche et de leurs reparties. L'on y admira leurs réflexions politiques et leur bon sens exquis. Quel autre peuple que celui de Paris auroit forgé ces expressions originales de *Boulanger et de Boulangere?* et d'autant plus plaisantes, qu'elles se trouverent vraies. Dès ce moment, on ne manqua plus de pain à Paris. Il abondoit dans toutes les boutiques,

et ce qui est digne de remarque, c'est que tous les boulangers vous disoient qu'ils ne cuisoient depuis l'arrivée du Roi, qu'environ les deux tiers de ce qu'ils faisoient auparavant et qu'ils en avoient toujours de reste. Cette multiplication des pains fut un miracle opéré par la présence du Roi. Mais le prodige ne dura pas; l'abondance disparut au bout de quelques jours. Qui le croiroit? avec du pain à Paris, on peut faire et défaire une révolution. C'est du pain que dépend le sort de la Monarchie. Le Parisien est grand mangeur de pain. C'est au pain qu'aboutissent tous ses vœux; il tremble toûjours d'en manquer, et ne sait point comme en Angleterre, en Allemagne, le suppléer par des racines, du maïs, des pommes de terre, du du riz, pas même par du seigle; il lui faut de la fine farine de froment et du pain blanc. Sortez le de là, il crie famine, il est furieux. C'est donc au pain, comme à la corde sensible du peuple, que s'attachent ceux qui veulent exciter de grands mouvements à Paris; et depuis la révolution, ce n'est qu'avec le pain que les mécontents ont cherchés à susciter des troubles, et à soulever le peuple. On les accuse d'avoir fait naitre la

disette

disette au milieu d'une récolte abondante, en faisant sortir les bleds de France, en les écartant de Paris, en effrayant les provinces et les propriétaires sur leurs propres besoins, en faisant piller les approvisionnements de Paris, en faisant acheter le pain chez les boulangers pour l'enterrer ou le jetter dans la riviere. On assure qu'à l'époque mémorable du 5 octobre, on en trouva une quantité prodigieuse dans les filets de St. Cloud.

Dans la révolution qui s'est opérée à cette époque, nous n'avons vu jusqu'à présent que des apparences et des superficies. Un peuple affamé, un peuple offensé, qui court à Versailles après le pain et la vengeance. Il seroit maintenant aussi curieux qu'instructif de remonter aux causes, de parcourir les divers mobiles qui ont pu amener un événement d'une aussi grande importance, et d'une influence si marquée sur le sort présent et futur de la France. Ces causes nous sont inconnues. Voyons si les conjectures et la discussion nous fourniront quelque moyen de soulever un peu le voile. Il seroit possible d'abord que ces motifs apparents fussent

aussi les motifs réels, et dans cette supposition, l'événement qui nous occupe, ne seroit que le produit tout naturel de la fermentation du peuple, occasionnée par la disette et le festin des gardes du Roi. Quant à la disette, elle pourroit à la rigueur reconnoître des causes différentes de celles dont je viens de faire l'énumération. Elle peut s'expliquer par le désordre et les troubles du Royaume, par les obstacles à la circulation intérieure qui en ont été la suite : par les dangers attachés au commerce des bleds, depuis les exécutions sanglantes faites par le peuple, sous prétexte d'accaparements, et par la destruction d'une machine compliquée d'approvisionnement qui alimentoit Paris, et dont les moyens de mouvement n'étoient connus que de quelques agents du gouvernement qui sont en fuite ou ne sont plus. Voici une seconde supposition. Les mécontens, la noblesse, le haut clergé, les parlements s'étoient ralliés : fortifiés de leur union, ils s'enhardissoient chaque jour. Déjà ils tournoient en ridicule assez ouvertement les opérations et les travaux de l'Assemblée nationale. Une joie secrete brilloit dans tous leurs yeux, et décéloit leur espérance d'une

prochaine révolution qui rendroit à l'état et au Roi, sa forme et son autorité premiere. Ces dispositions avoient produit les fêtes militaires des deux premiers jours d'octobre. Le Roi entouré des grands et du Clergé, livré à leurs conseils, recevant toutes leurs impressions, étoit fortement soupçonné de vouloir se retirer à Metz, se jetter dans les bras de son armée, et obtenir de la force, la restitution des anciennes prérogatives de sa couronne, attaquées par les Représentants de la Nation. L'exécution de ce projet dispersoit les Etats, provoquoit la banqueroute, plongeoit la France dans toutes les horreurs d'une guerre civile. Que devoit faire la ville de Paris dans une conjoncture aussi délicate? Quel parti lui dictoient la politique, la prudence? Paris s'est armée la premiere, a donné l'exemple, a fourni les premiers défenseurs à la cause publique. Ses citoyens se sont dévoués. C'est dans son sein que flottent les soixante étendarts de la liberté. Elle est la libératrice du Royaume. Commettra-t-elle au hasard de si grands intérêts? Laissera-t-elle renverser son ouvrage? Verra-t-elle avec indifférence le sein de la France déchiré par ses propres enfants? Laissera-

t-elle au despotisme le tems de combiner ses moyens, consommer ses vengeances? Que fera-t-elle? Tout ce que nous venons de voir. Elle sera le moteur secret de tout ce qui s'est fait, l'agent invisible d'une seconde révolution, regardée comme le complément nécessaire de la premiére. Elle rarefiera le pain. Elle excitera par une disette factice les murmures du peuple. Elle répandra des bruits dans les districts, y semera sourdement des allarmes. Elle cherchera à s'assurer des troupes de Versailles, à gagner le régiment de Flandres. Elle lui détachera ses courtisanes, armées de billets de caisse. Elles auront ordre de verser sur les soldats l'or et la volupté, deux armes dont l'effet est sur, et auxquelles, prises même séparement, les hommes, et surtout des soldats, ne savent gueres résister. Des poissardes payées, des bandits soudoyés, le peuple habilement soulevé, se porteront en foule vers Versailles, et pour contenir ce torrent dangereux, et ne lui permettre que la portion d'excès nécessaire au but qu'on se propose, Paris le fera suivre et surveiller par son armée. Une troisieme supposition toute aussi vraisemblable que les deux précédentes, c'est que tous ces

événements des 5 et 6 octobre, ont été préparés, amenés, achetés par l'aristocratie des prêtres et de la cour, qui esperoient par cette insurrection du peuple, effrayer le Roi, le porter à chercher son salut dans la fuite, exciter par-là une guerre civile, dissoudre l'Assemblée nationale, renverser l'édifice ébauché et encore chancelant de la constitution, et opérer une révolution inverse de la premiere, qui auroit ramené la France au point d'où elle étoit partie au mois de juin avec tant de gloire et de bonheur. Ce seroit alors et dans cette hypothèse, les aristocrates qui sans paroître, et par leurs émissaires, auroient affamé Paris, soulevé le peuple, allarmé les Districts, débauché les soldats et payé les brigands.

La quatrieme supposition porte sur le Duc d'Orléans, qui auroit en ce cas, exécuté lui seul tout ce que nous venons d'attribuer à la ligue des aristocrates. Humble et modeste Député aux Etats, comme simple Gentilhomme de Crépy en Valois, il n'auroit publié des instructions et des principes d'égalité, capté par des bienfaits et des largesses la bienveillance du peuple, embrassé sa cause, défendu ses intérêts que pour le

faire servir à de secrets desseins. Il n'auroit semé par tout les troubles et la discorde, fait naître l'anarchie, que pour épier un moment heureux, et saisir habilement l'occasion de se montrer au peuple, comme le défenseur de ses droits, son unique ressource et son dernier refuge. Toute sa conduite depuis un an, ne seroit qu'une trame profonde, ourdie par l'ambition, et recouverte d'un voile de popularité. Il auroit trompé, trahi la Nation, et le Roi, et le peuple et les grands, sacrifié vingt millions, dérangé sa fortune pour se faire un parti et s'élever au rang suprême. On dit, mais sans aucune vraisemblance, que si ces hordes hermaphrodites poussées de Paris sur Versailles, eussent réussi à effrayer le Roi et qu'il eut fui vers Metz, il avoit disposé des embuscades sur la route, de distance en distance, afin que si le Roi échappoit à la premiere, il ne le pût à la seconde et aux suivantes, et que son projet étoit de faire massacrer le Roi, la famille royale et tous les gardes du Corps qui devoient le suivre et l'escorter. Ils étoient alors en grand nombre à Versailles. Jamais position ne fut plus critique que la leur; jamais on ne fut environné de tant de piéges et menacé de plus de dangers à la fois. Ils étoient bien éloignés

de les prévoir le lundi au matin, et ils n'apperçurent même pas tous ceux que déploya contr'eux cette fatale journée. Ils avoient à redouter, d'abord les risques dont je viens de parler, s'ils ne sont pas imaginaires, ensuite la vengeance du peuple de Paris et des brigands armés qui étoient à sa tête, puis le ressentiment de la milice bourgeoise de Versailles, irritée de leurs dedains, et de leurs airs de hauteur et de supériorité: et enfin la haine des gardes Françoises, qui ne gardant plus le Roi, voyoient d'un œil jaloux ceux qui s'étoient emparés exclusivement de sa garde; tous ces dangers les pressoient à la fois, et les environnoient. Cependant, par cette générosité qui caractérise la nation françoise et surtout le militaire, ce furent ces mêmes gardes-françoises qui, peu de moments après, contribuerent à les sauver de la fureur du peuple, et devinrent leurs libérateurs. Avant l'arrivée de l'armée, ils furent merveilleusement garantis par l'incohérence de cette multitude confuse et sans concert, et par la pluye continuelle qui empêcha les canons de prendre-feu. Arretons nous un moment sur ces quatre suppositions: c'est un point d'histoire qui donnera

lieu un jour à bien des conjectures. Laquelle des quatre est la vérité? ne peut-il y en avoir qu'une qui la soit? Impliqueroit-il contradiction, que toutes fussent également fondées? et si en effet elles portoient toutes quatre sur des réalités, je dirois alors que le soleil, pour la premiere fois, auroit éclairé une complication d'événements, d'incidents et d'intrigues aussi étranges! Quel mélange de ressorts cachés, de vues opposées, de craintes et d'espérances, d'intérêts qui se croisent! Et en effet, il peut paroître assez vraisemblable que le peuple qui avoit essayé ses forces depuis quelques mois, et les sentoit, se soit porté à Versailles par un mouvement spontané, ou cru tel par le plus grand nombre, sans d'ailleurs en prévoir trop les suites. Que Paris et ses districts, portant la vue sur les maux affreux qui résulteroient de la fuite du Roi vers les frontieres, ayent senti vivement combien sa possession étoit intimement liée au maintien de la nouvelle constitution, et de la liberté naissante. Que les Aristocrates au contraire, ayent très bien jugé qu'en environnant Versailles de dangers, ils détermineroient la cour à le quitter; et qu'une

fois le Roi à Metz, livré aux seules impressions des Prêtres et des Grands; entouré peut-être de cent mille Gentils-hommes armés, il seroit possible de regagner l'armée, et avec elle, tout le terrein perdu depuis six mois; et que le Duc d'Orléans qui avoit manqué le moment favorable du 14 juillet, put esperer de le faire renaitre le 5 octobre. Ce seroit là, il faut l'avouer, une combinaison d'événements toute neuve. On auroit vu quatre causes puissantes, qui sans s'être entendues, à l'insçu l'une de l'autre, auroient choisi le même jour, et employé les mêmes moyens, pour produire des effets ou differents ou opposés. Quatre factions, dont l'une se proposoit de punir et se venger; l'autre, de s'assurer dans la personne du Monarque, d'un gage de la paix et de la liberté. La 3e d'enlever le Roi pour regner sous son nom; et la 4e de le faire fuir, pour regner à sa place. Ces deux dernieres, si elles ont éxisté (car on conclut presque toujours la réalité des attentats, du grand intérêt qu'on a de les commettre) devoient croire leurs succès assuré, et leurs mesures infaillibles. Sur cent Rois dans la position de Louis XVI, quatre-vingt-dix-neuf seroient

partis. Tout lui en faisoit une loi; l'intérêt de sa sureté, l'intérêt de son autorité, plus grand encore peut-être, d'après les préjugés des Rois. On peut supposer qu'à ces motifs puissants, durent se joindre encore les conseils et les instances de la Reine et des Grands, et de tout ce qui l'environnoit. Le Roi résista à tout. Son amour pour son peuple fut plus fort que tous ces motifs; il craignit de l'exposer aux désastres d'une guerre intestine. Sa candeur, sa probité le servirent peut être mieux qu'une politique soupçonneuse; car lui même, il risquoit en partant sa couronne et sa vie. La bonhomie du Roi sauva la France. Il crut n'avoir rien à craindre au milieu de de son peuple; il se jetta entre les bras des parisiens, et il fit bien. Le lendemain de l'arrivée de la Cour dans la Capitale, le Duc d'Orléans eut une entrevue et un long entretien avec le Roi. On dit que M. de la Fayette l'y avoit précédé; qu'il avoit révélé au Roi toute la conspiration, et confondu le Duc en sa présence; que ses propres jours avoient été menacés par le Duc, et qu'il le lui avoit reproché en présence du Roi, en lui en fournissant les preuves: que

le trouble et l'effroi étoient empreints sur le visage du Duc, en sortant du cabinet du Roi. Ce qu'il y a de sur, c'est que le lendemain de cette conférence, le Duc d'Orléans demanda un passeport à l'assemblée, se disant chargé d'une commission du Roi pour l'Angleterre, et qu'il partit pour Londres le même jour. Ce départ précipité, deux jours après la révolution de Versailles, causa le plus grand étonnement, consterna ses partisans, éveilla les soupçons du public, et allarma les gens de bien. Le doute, l'incertitude travailloient les esprits, et l'on s'abandonnoit aux conjectures de toute espèce. Les premieres idées qui vinrent au peuple, que le Duc pourroit bien l'avoir joué, et n'être au fond qu'un ambitieux et qu'un traitre, le mirent en fureur. Les groupes et les motions recommencerent au Palais-Royal. Elles étoient violentes. On ne parloit rien moins, que de brûler le Palais-Royal, et toutes les maisons de l'enceinte du jardin qui appartiennent au Duc. J'ai entendu moi même avancer et soutenir cette motion. Je vis les malheureux marchands qui peuplent le bas de ces maisons, interdits, effrayés, et ne sachant le soir, s'ils

devoient fermer leurs boutiques ou les déménager. Je vis le moment où les plus ardents alloient chercher des torches. Je me rendis à Versailles le 8 octobre, pour assister à la derniere séance que l'Assemblée devoit y tenir. Elle avoit arrêté qu'elle suivroit le Roi à Paris, et ne se sépareroit point de sa personne. Les massacres de Versailles, le départ du Duc d'Orléans, l'anarchie de Paris, les menaces du peuple contre le Clergé et la noblesse, avoient frappé de terreur une grande partie des membres de l'Assemblée. Plus de deux cents députés qui craignoient pour leur vie à Paris, avoient demandé des passeports pour se retirer chez eux ou sortir du Royaume. La séance fut orageuse. Les passeports furent refusés. L'on y fit observer que la seule force qui existât dans le Royaume, résidoit dans l'Assemblée : qu'accorder ces passeports, c'étoit dissoudre à la fois, et l'Assemblée et le Royaume, et enlever à la nation sa derniere ressource. Les nobles alors furent les premiers à demander que le costume qui les distinguoit fut supprimé et que tous les ordres fussent mêlés et confondus ; afin, apparemment, que vêtus simplement, ils pussent du moins n'être pas

apperçus, et se perdre dans la foule. J'y accompagnois une femme qui voyoit cette Assemblée pour la premiere fois. Le bruit de toutes ces voix discordantes, les cris répétés de guerre civile qui se faisoient entendre de tous côtés; les mouvements passionnés et tumultueux de mille Députés qui circuloient confusément dans la salle, les uns à travers les autres, l'effrayerent au point, que j'eus toutes les peines du monde à l'empecher de sortir. Elle croyoit qu'on alloit en venir aux mains. Ce fut à cette séance que le comité des rapports instruisit l'Assemblée des insurrections de la Bretagne et donna connoissance d'un mandement de l'évêque de Tréguier, bien écrit, très-éloquent, et fait pour exciter la guerre civile et embrâser tout le royaume. Le fils d'un député des communes, arrivant de province, jeune et naif, vint se placer à côté de moi. Je le fis parler; il me dit tout ce qu'il savoit. Il avoit vu la veille au comité des rapports où il s'étoit glissé, apporter un paquet, au dos duquel une feuille détachée qu'il lut furtivement, portoit, le Duc d'O***. Régent du royaume, le Comte de M*** principal Mi-

nistre, le Chevalier de L*** Ministre de la guerre (1). A Paris, les bons citoyens qui s'étoient accoutumés à vénérer dans le Duc d'Orléans le plus ardent défenseur de la liberté nationale, ne pouvoient se persuader que son départ pour Londres renfermat rien de mystérieux, et eut d'autre motif que celui qui étoit connu et apparent. Ils disoient : défiez-vous de la Noblesse, elle ne pardonnera jamais au Duc le coup mortel qu'il a porté à son ordre, en se mettant à la tête du parti populaire. Tous ces bruits injurieux à sa gloire, c'est la vengeance qui les enfante et la Noblesse qui les repand ; et pour écarter d'elle les soupçons d'avoir trempé dans les horreurs et les atrocités des journeés du 5 et 6 octobre, elle cherche à les rejetter sur le Duc d'Orléans et sa faction. Elle crée, elle invente, elle controuve, elle calomnie le plus honnête homme du Royaume. J'entendois tous les jours raisonner dans l'un et dans l'autre parti ; et il est certain que la Noblesse prit le moment de ce départ pour

(1) Il y a toute apparence que cette feuille et ce paquet étoient une des premieres hostilités de la faction opposée à celle du Duc d'O ***.

éclater contre le Duc avec fureur. Une brochure intitulée *Domine salvum fac Regem* où il étoit horriblement traité, fut répandue avec profusion dans le public. On la donnoit au Palais-Royal à ceux qui ne vouloient pas l'acheter. Tout est encore sous le voile et rien n'est éclairci. Je ne connois pas le Duc d'Orléans, mais je le crois plus foible que méchant. Je crois qu'il a voulu jouer un rôle, effacer d'anciennes impressions, se reconcilier avec l'opinion publique, se venger de la cour et des Ministres, qui, pour un avis qu'on trouva trop fortement prononcé au lit de justice de 1788, l'exilerent au Raincy, et qu'il a eu peut-être encore l'intention vague de profiter d'une chance favorable que le jeu des événemens sans nombre, pouvoit amener au milieu d'une aussi grande révolution. En général les hommes, même du plus grand mérite, qui manquent de caractère ne sont pas faits pour les crises et les révolutions. Ils sont sujets à se montrer timides, irrésolus. Ils ne savent point prendre un parti, se décider. Ils ne font rien qu'à demi. Ils flottent entre la prudence et l'ambition. Ils peuvent être soupçonnés, rarement convaincus; parce qu'ils

n'ont jamais la force d'être irréprochables ni criminels. Le Duc d'Orléans est devenu pour une foule de bons Israëlites de Paris qui lui restent attachés une espece de Messie On leur entend dire tous les jours, il arrive demain et il n'arrive point (2). Je terminerai

(2) Tous les bruits qui ont couru dans la capitale sur son compte ; tous les propos qui ont été tenus, portoient déja en eux-mêmes et dans leur exagération. leur antidote; son retour à Paris démontre l'absurdité de ces bruits et ferme la bouche à la calomnie. Au moment où cette correspondance s'imprime, l'Assemblée nationale vient de reconnoître l'innocence et le patriotisme de M. le Duc d'Orléans, et de rendre à ses vertus civiques le plus éclatant témoignage: ainsi ma quatrieme supposition s'évanouit. La procédure du Châtelet sur les événements d'Octobre a été tellement soupçonnée de partialité, qu'on a dit qu'elle n'étoit elle-même qu'un procès fait à la révolution. Si partant donc aujourd'hui de la certitude, qui doit être pleine et entiere, que M. le Duc d'Orléans n'a eu dans tout ce qu'il a fait, ni vues secretes, ni motifs particuliers et personnels ; on le considere dans sa qualité de premier Prince du sang, et dans celle de plus riche propriétaire du royaume, en droits utiles, en privileges, en terres, en appanages: si l'on considere ensuite l'épouvantable échec qu'ont reçu de la révolution, ses plus belles prérogatives, ses dignités, son rang, ses titres, sa fortune, sa naissance et

ici

ici l'ébauche que je vous avois promise de cette seconde révolution. Il en reste une bien plus intéressante à écrire, et je m'en occuperai un jour; c'est celle qui s'est faite à la suite des deux révolutions de juillet et d'octobre, dans les idées, les opinions, les principes, même les mœurs, les loix et toute la constitution politique de cet empire, renversée et retournée de telle sorte, qu'avant peu de mois, si quelque nouveau mouvement ne vient pas interrompre le cours de ce que les uns appelent *régénération* et les autres *subversion*, l'on n'appercevra plus dans ce qui est, le moindre vestige de ce qui a été.

Je ne clorai point cette lettre sans ajouter un mot sur la Reine : peu s'en est fallu qu'elle n'ait été la victime de cette seconde révolution. Pour connoître les hommes, il faut les voir libres, et luttant, avec leurs propres forces, contre l'adversité, deux conditions qui ne se rencontrent pres-

---

ses droits. Si on y ajoute les peines d'esprit, la perte du repos, les inquiétudes, la calomnie et les persécutions. On sera forcé de convenir que l'histoire n'offre pas d'exemple d'un plus beau dévouement, d'un plus sublime désintéressement, et que jamais on ne fit au bien public, à la paix et à la liberté de plus grands sacrifices.

que jamais chez les Princes : aussi sont-ils de tous les hommes ceux que nous connoissons le moins : formés d'ailleurs à feindre, et d'autant moins libres qu'ils croyent l'être d'avantage, ils savent se montrer ce qu'ils ne sont pas, et ne peuvent se montrer ce qu'ils sont. Quelques uns gagnent à ne pas être connus, d'autres y perdent : la Reine est du nombre de ces derniers : les circonstances terribles où elle s'est trouvée lui ont fait développer des qualités qui ont commandé l'estime et l'admiration ; car la révolution a été aussi fatale au mérite d'emprunt, qu'elle a été favorable à la grandeur réelle ; ainsi, les fautes que la Reine a pu commettre, et qu'elle a bien expiées, ne sont pas d'elle ; mais les vertus qu'elle a montrées lui appartienent ; présence d'esprit, courage, fermeté, clémence et pardon des injures. La grande erreur des souverains est de croire que l'univers pense d'eux ce qu'un petit nombre de courtisans intéressés leur répetent jusqu'à satiété : ils ne se doutent gueres que cette gloire trompeuse ne s'étend pas au delà des murs de leurs palais. La voix publique fait la gloire, et non l'adulation.

Les réputations en général, pour les Princes comme pour les autres hommes, se composent précisément de tout ce qu'ils n'entendent pas, et, sous ce point de vue, la Reine a peut-être plus gagné que perdu à la révolution. Elle a perdu, il est vrai, le triste pouvoir d'entasser des bienfaits sur des flateurs, ou des ingrats; mais ce qui est bien préférable, elle a gagné l'estime publique, et la réputation personnelle d'une femme à caractère, et digne en tout de la grande Princesse, et de la femme forte qui lui donna le jour.

Paris, le 30 novembre, 1789.

LETTRE V.

Sur différents sujets,

A la même, à Londres.

J'espère que vous recevrez bientôt enfin ma lettre sur la révolution d'octobre dernier. J'y joindrai celle sur la révolution de juillet que j'ai adressée à notre ami d'E*** à L***, et dont je ferai tirer une copie pour vous, et je profiterai de la voie que vous m'indiquez pour vous les faire parvenir. Ces deux lettres, que je croyois pouvoir écrire en quinze jours de tems, sont insensiblement devenues deux ouvrages qu'avec plus de loisir j'aurois pu rendre moins imparfaits.

Je suis un correspondant bien négligent: grondez moi, je le mérite. Je n'ai point satisfait à vos questions sur la chute des galeries de l'Assemblée. Je ne suis pas surpris des bruits qui ont couru à Londres sur cet étrange événement, dont la cause s'est réduite cependant à la négligence des ouvriers qui en ont posé la charpente. J'étois à l'Assemblée, et placé

dans la tribune de la droite la plus voisine. Je vis avec effroi ces galeries chargées de monde, se détacher tout-à-coup de la muraille et prêtes à s'abîmer sur les députés qui remplissoient la salle. Leur chûte menaçoit d'un danger presqu'égal ceux qui étoient dessus, et qui tomboient du haut des galeries, et ceux qui, placés au dessous, restoient exposés au double choc de la charpente et des tombants. Je ne doutai pas que trois ou quatre cents personnes ne fussent au moment de perdre la vie. Il étoit permis d'entrer en défiance et d'avoir des soupçons. Une terreur panique vint au même instant s'emparer des esprits autour de moi. On crut que toutes les galeries qui faisoient le tour de la salle alloient successivement se détacher; ou que des conspirateurs armés étoient derrière, et suivoient celles qui venoient de tomber. Tous mes voisins, et la plûpart étoient des Députés, se hâtèrent de quitter leur place, et se précipitèrent vers un petit escalier de bois fort étroit. Je n'abandonnai point la mienne, persuadé que, dans ces sortes d'allarme, le plus prudent est de rester, et qu'il y a presque

toujours plus de danger à le fuir qu'à l'attendre. Cette commotion de terreur ne dura qu'un moment; mais elle fut vive. Une toile peinte qui enveloppoit les galeries, et qui les tenoit rattachées par des cloux à la muraille, suspendit heureusement et modéra l'action de la chûte. Cet accident, bouleversa toute l'assemblée, mit fin à la séance. Je vis du corridor emporter les blessés dont on grossissoit beaucoup le nombre. On sut le lendemain qu'il n'y en avoit que cinq ou six. Aucun n'est mort de ses blessures.

Quelques jours auparavant, c'étoit vers la fin d'octobre dernier, j'assistai à une de ces séances qui, par des rapprochemens bizarres, livrent l'âme aux réflexions, et laissent de longs souvenirs. J'y vis un homme, oublié par le tems, né quelques années avant les jours les plus brillans du regne de Louis XIV, et reproduit tout-à-coup aux représentants d'un peuple compté pour rien alors, présenté à une assemblée souveraine, qui a craint et détruit, comme instrument de servitude, les Etats généraux, que Louis XIV eut redouté, et anéanti comme instrument

de liberté. Je vis cette assemblée souveraine se lever au devant d'un pauvre serf du mont Jura, rendre cet hommage à la longevité d'un vieillard de cent vingt ans, et prouver par cet hommage, qu'après avoir eu peu d'égard pour la vieillesse des Empires, les corps antiques et les vieilles institutions, elle sait, du moins respecter la viellesse individuelle et l'antiquité d'un mortel. Le Roi, en considération de son âge, lui avoit accordé une pension, et il étoit venu du fond de la Franche-Comté pour l'en remercier. Je voulus voir de plus près ce phénomene, et j'y allai le lendemain : je le trouvai près de son feu, habillé, engourdi et someillant dans un fauteuil. Il étoit soigné, gardé et montré par sa fille et un de ses parents, qui l'avoient conduit à Paris. Il y étoit déja venu à pied, il y avoit 192 ans, et il s'en souvenoit encore très-bien. Il avoit la physionomie heureuse, et les traits fortement prononcés. A mesure que ses sens l'abandonoient, (Il étoit déja sourd et aveugle) la défiance et l'amour de l'argent se renforçoient. On lui escamotoit facilement son or, et on mettoit à la place des sols

de cuivre ; mais il n'oublioit jamais, en se couchant de mettre ses poches sous son chevet, de peur d'être volé. Ses conducteurs avoient été attirés malgré eux dans le fond du fauxbourg S. Marceau trop éloigné pour recevoir des visites aussi fréquentes que dans le centre de Paris, et ils en étoient de fort mauvaise humeur, sans en dissimuler la cause. Ce vieillard étoit un Pérou pour ces bonnes gens, et il n'y avoit point de tems à perdre, à cent vingt ans, pour exploiter cette mine. Ils revinrent en effet dans le quartier du Palais-Royal, où, deux mois après, ce vieillard perdit enfin, en cessant de vivre, une habitude de cent vingt ans.

Je ne fermerai point ma lettre, sans vous dire un mot de la nouvelle cour des tuileries, où je n'avois pas été depuis longtems. J'en arrive en ce moment ; il y avoit un monde prodigieux ; jamais je n'en ai vu autant à Versailles, excepté à la dernière fête de S. Louis. La salle des gardes, qui est immense, étoit remplie par le public. Elle tient à l'antichambre de la Reine, tout aussi vaste, où nous avons resté une heure. Malgré le grand nombre des

fugitifs, il y avoit foule. On y étoit porté comme au parterre. En considérant cette foule, je voyois avec étonnement qu'elle n'étoit presque composée que des grands du Royaume, Ecclésiastiques et Laïques. Qu'on retourne à la cour, le dimanche suivant, on n'y trouvera pas la même affluence, elle étoit aujourd'hui très-extraordinaire; mais on y remarquera un renouvellement de personnages, et toujours des gens qu'on n'a point vus encore. On peut être vingt ans à Paris avec l'intention d'y étudier la cour et la ville, sans connoître ni l'une ni l'autre. Il est vrai que pour ce qui me regarde, avec des yeux et de la mémoire, je n'ai jamais su retenir ni un nom ni un visage. Paris vaudroit bien la peine, comme Rome, d'avoir ses nomenclateurs; ils y seroient fort utiles; je suis surpris que l'usage ne s'en soit pas introduit. Allez à Berlin, Vienne, Varsovie, Petersbourg, au bout de huit jours vous avez passé en revue tout ce qui en compose les cours. Vous y demeureriez dix ans que vous ne sortiriez pas de ce cercle toujours le même. Mais la France est aussi grande et aussi peu-

plée que l'Allemagne entiere, et l'Allemagne renferme, outre deux cours principales, quarante autres cours du second et troisieme ordre; cependant Vienne seule commande à 22 millions de sujets, et forme comme une cour centrale de l'Empire et de l'Italie. Pour juger de Paris, pour apprécier cette Reine des cités, ce rendez-vous de l'Europe et du globe, pour se faire une idée de sa population et de ses richesses, il faut le parcourir les jours de fête, visiter ses environs, aller à ses quatorze théatres ouverts, se rendre à la cour un dimanche, et surtout il falloit se trouver aujourd'hui dans les appartemens de la Reine.

Le dîné du petit Dauphin a eu beaucoup de peine à s'y faire jour. Je l'ai vu passer à midi et repasser, on n'eut pas dit qu'il y eut touché. La Reine étoit parée et en petit deuil, l'air serein et riant, mais je l'ai trouvé changée; il y avoit longtems que je ne l'avois vue: la physionomie allongée, maigrie. Le Roi étoit de mine, de port, de contenance, et de figure comme je l'ai toujours vu. Mes

dames déclinent sensiblement. Une chose m'a frappé dans ces appartemens. Les battans et les battus s'y trouvoient confondus et pele-mele. En me tournant sur moi même, je me trouvois en face d'un Duc, d'un Evêque, d'un Député à l'Assemblée, d'un Planteur de St. Domingue ou d'un Commandeur de Malthe; les propos se croisoient, les sentimens varioient, les opinions se heurtoient, mais sans choc trop violent. L'urbanité et la présence de la cour temperent, rapprochent, et coalisent en apparence. Dans Paris, il n'en est pas de même. Depuis quelques jours, à l'Opéra, au club de Valois, des têtes exaltées dans les deux partis, en sont venus aux mains: il y a eu huit ou dix duels. Les Gardes nationaux de Versailles sont divisés entre eux. Ceux de Notre-Dame, disoit-on, refusent le service. Selon toutes les apparences, nous ne serons pas tranquilles de longtems. Le fier Parlement de Bretagne, mandé avant-hier à la barre, entendra demain sa sentence de la bouche du Président. Il est une chose qui me paroit toujours tenir du miracle, c'est de voir ce royaume sans tribunaux, sans

troupes, sans loix, sans magistrats; cette contrée immense, où tous les divers pouvoirs qui en maintenoient l'harmonie sont détruits, ou excessivement dégradés et affoiblis; c'est de voir, dis-je, cette grande machine aller toute seule, sans détraquement bien sensible; c'est de voir, du sein de cette vaste anarchie, s'échapper si peu de désordres; enfin, nous allons, nous venons, nous vivons dans un état de choses, où tout est à craindre, où chaque instant peut nous environner de désastres et de revers.

. . . . . .

D'après le tableau que vous me faites de la vie de Londres, je vois qu'elle est la même dans toutes les villes de cour. Les gens du grand monde paroissent s'être donnés le mot d'un bout de l'Europe à l'autre pour vivre en dépit de la nature et du bon sens; mais je suis bien sûr que ce n'est pas ainsi que vivent les membres distingués des communes, les Orateurs, les Pitt et les gens sensés de Londres. Dans toutes vos observations sur les mœurs et le caractère des Anglois, (d'ailleurs fort intéressantes) j'ai peur que vous n'appliquiez de même à toute la nation, ce qui

ne convient qu'à un très petit nombre d'individus; c'est une erreur à laquelle sont sujets les courtisans; ils ne voyent qu'eux: la Cour est tout pour eux; le reste de l'univers n'est rien. Le *bon ton* dont ils se piquent est, à mon gré, bien ennuyeux, et d'un bien mauvais goût, et je ne sais, si, ce qu'ils appellent *la bonne compagnie*, et qui, dans leur opinion, ne peut être composée que par eux, n'est pas souvent la plus mauvaise. Ne croiroit-on pas que ce n'est qu'au milieu des nations assujetties que ce ridicule et misérable mobile, qu'on appelle *Ton*, peut exercer son influence ? Si j'étois aussi exagéré que bien des gens le sont ici, je dirois que, puisque cette sotte vanité des petites ames a jetté les Anglois si loin de la nature et de l'essort d'un peuple fier et libre; il n'y a qu'une révolution qui puisse les y ramener. Je savois bien que la politique Angloise environne le Roi de toutes les formes qui peuvent lui concilier le respect et la vénération du peuple; mais des Anglois prosternés, être à l'affut d'un regard, attacher tant de prix à un mot, voilà des caracteres de servitude qui m'étonnent; je soupçonnerois

que c'est là un reste de cette antipathie nationale qui a toujours porté les Anglois à prendre, en tout, le contrepied de ce qui se fait en France. A mesure que nous avons adopté ici leurs mœurs, ils ont cherché à faire revivre celles que nous abandonions. A mesure que nous avons humanisé notre Roi, ils ont divinisé le leur. Cependant la D. de B***, qui doit connoître les Anglois, me les a peints comme idolâtres du vrai mérite contempteurs des titres, de la fausse grandeur, ne s'acoûtumant point en Allemagne à cette échelle graduée de noblesse, de rangs, de dignités; se détournant de cette vaine hiérarchie pour ne chercher que l'homme, et pour l'apprécier. C'est, apparamment, qu'elle me parloit des Anglois en général, et que tout ce que vous me dites ne doit s'entendre que des gens du bel air, et des hommes légers et frivoles de la cour.

Paris, le 10 janvier 1790.

LETTRE VI, à la même.

Sur la conjuration, vraie ou prétendue, du Marquis de Favras, et la journée du 4 février 1790.

Il n'y a point de révolution sans conspiration, mais une conspiration peut exister sans révolution. Si la conjuration de Catilina n'eut été prévenue, elle auroit changé la face de l'empire romain.

La premiere de nos révolutions étoit une conjuration de la cour contre la ville. La seconde ; une conjuration de la ville contre la cour. Il me reste à vous entretenir d'une troisieme qui, étouffée dans son principe, n'a pas donné naissance à une révolution, c'est une conjuration de l'aristocratie contre la révolution.

On s'apperçoit cependant qu'à mesure que ces explosions se succedent, elles diminuent d'intensité, leurs nuances s'affoiblissent, les accès sont moins forts. Il faut esperer qu'enfin notre sol politique cessera de trembler.

Le Marquis de Favras a été le héros et le martyr de cette derniere conjuration qui

heureusement n'a éclaté que sous les voutes du Châtelet. Elles ont retenti longtems, pendant l'instruction du procès, des vociférations formidables d'assassiner le Roi, M. Bailly, Necker et la Fayette. L'Assemblée nationale entre différens tribunaux qui pouvoient également juger les crimes dits *de leze nation* a donné, sur les parlemens surtout, la préférence au châtelet, à cause des dispositions patriotiques qu'il avoit ci- devant manifestées. Elle a en même temps adopté les formes angloises de la procédure criminelle, favorables à l'accusé, et dictées par l'humanité. Elles consistent à le protéger, par un conseil ou défenseur, contre l'erreur ou la partialité des juges; et contre ses propres terreurs à instruire le procès, et à discuter les charges en présence même du peuple. La publicité est la sauve garde du foible, et le meilleur moyen sans doute de le soustraire à l'influence du crédit et de la richesse.

Je connoissois M. de Favras pour avoir dîné avec lui, huit ou dix jours avant sa détention; grand, bien fait, le tein bazané, les yeux, noirs, le nez saillant et un peu aquilin parlant peu, l'air réflechi, une physionomie heureuse qui n'a pas tenu parole. Après le dîner, suivant l'usage

l'usage, les convives se dispersent et forment des pelotons; je me trouvai dans celui de M. de Favras, et insensiblement seul avec lui. Nous parlames un peu des affaires du temps, et beaucoup de finances. C'étoit le sujet qui paroissoit l'occuper tout entier. Il me tira de sa poche un plan de lui assez volumineux pour la liquidation en vingt ans des dettes de l'état. Il avoit eu la patience de faire tous les calculs du remboursement successif, année par année, avec les intérets. Je lui fis observer que la doctrine des logarithmes fournissoit des formules qui renfermant en germe tous ces développements, lui auroit épargné un travail immense et bien du tems. Il m'auroit été difficile de soupçonner un chef de conjurés, sous cet appareil de finances, et ces feuilles hérissées de chiffres, à moins qu'elles ne lui servissent de voile.

Il fut arrêté dans la nuit du 24 Decembre dernier, avec sa femme née Princesse d'Anhalt. Dès le lendemain, le Bulletin de cet événement courut Paris. On y inculpoit Monsieur frere du Roi. On le mettoit à la tête de la conjuration. Monsieur, coupable ou non, sentit le danger de cette accusation

et n'eut rien de plus pressé, que de venir se justifier à l'Hôtel de Ville. On vit la seconde personne du Royaume, obligée de défendre sa popularité devant la Commune; protester de son attachement à la liberté, à la révolution, et se glorifier de la qualité de Citoyen de Paris. Peu-auparavant un libelle intitulé: *ouvrez donc les yeux*, propre à soulever le peuple contre l'Assemblée Nationale a été répandu avec profusion à Paris, et dans les Provinces.

Pendant que le Maire de Paris avoit à se garder des poignards aristocratiques; la faction démocratique versoit sur lui le poison de l'envie; et ce même jour, 24 Décembre, lorsqu'on arrêtoit un conspirateur qui en vouloit à sa vie, quelques ambitieux parmi les Représentans de la Commune s'efforçoient de le renverser de sa place éminente. M. Bailly accusé, fut obligé de se justifier devant cette même Commune. « On cabale, dit-il, pour avoir ma place: « on me calomnie pour me perdre dans l'es- « prit du peuple. On m'accuse d'avoir un « Suisse; je l'ai trouvé à la porte, je l'ai « gardé; d'avoir une livrée, c'est de vous « que je la tiens; d'avoir demandé des lettres de noblesse, j'aurois pu en avoir, il y a

trois ans, je ne l'ai pas voulu etc, etc.

Si, aux yeux de la morale, l'ambition est un crime, il faut convenir que, dans ces tems d'orage, où la gloire est douteuse, et les périls certains, elle est un crime qui porte avec avec lui sa propre punition, et s'expie lui meme. Il vaut mieux n'être qu'observateur, se contenter de ce metier, et je m'y tiens. J'allai l'exercer, samedi dernier, 30 Janvier, au Chatelet, où je n'avois été de ma vie. On devoit y faire le rapport en entier du procés de M. de Favras, et le juger. Les Juges arriverent à neuf heures et demi du matin, et ne se retirerent qu'à deux heures aprés minuit. J'eus beaucoup de peine à me faire jour au milieu de cette foule pressée d'ouvriers, d'artisans de toute espece, qui désertent à l'envi leurs atteliers, pour venir au Chatelet jouir de leur nouvelle souveraineté. Si j'avais été tenté de l'oublier, ou de la méconnoître, je les voyois disposés à me le rapeller. Ils se haussoient sur leurs talons, et gonfloient leurs joues pour se donner de l'importance, et afin que je n'ignorasse pas que j'etois parmis des souverains, ils affectoient d'être avec moi grossiers et incivils. Je priai poliment une femme

commodément assise sur l'estrade, de me laisser passer, pour occuper une place que je voyois vacante. Elle me dit d'un ton sec: *il n'y a pas de place.—mais Madame, permettez que je voye.---oui; pour me marcher sur le pied comme tous ceux qui passent.* J'avois un chapeau à la main, j'eus le malheur, vu la presse, d'en poudrer un peu l'habit de son mari qui étoit à coté d'elle. Il se retourne en colere vers moi, et me dit aigrement, *voyez comme vous accomodez mon habit.* J'eus toutes les peines du monde à conserver ma place au milieu de ces Messieurs, qui trouvoient, et me disoient assez crument, que je les gênois.

Vous savez vraisemblablement de quels crimes est prévenu le Marquis de Favras. Il est accusé d'avoir eu le dessein d'enlever le Roi, et de le conduire à Péronne avec douze cents hommes de cavalerie, qui devoient entrer par trois barrieres, et massacrer les gardes nationaux, s'ils avoient fait résistance; d'apposter des assassins pour se défaire de MM, Necker, Bailly et la Fayette; de dissoudre les Etats; d'effectuer sur les frontieres un rassemblement de troupes, tant françoises que suisses et sardes,

de débaucher les ci-devant Gardes Françoises, aujourd'hui gardes nationaux soldés, etc, etc. M. de Favras répondoit que les sieurs Turcati et Morel, officiers recruteurs qui l'accusoient de ce complot atroce, étoient deux scélérats qui s'entendoient pour le perdre et gagner 24 mille livres, prix proposé par la commune au dénonciateur. Le rapport du procès finit vers les trois heures. Le procureur du Roi se leva, récapitula, et conclut au dernier supplice, et à l'amende-honorable. Il hésitoit, bégayoit en prononçant ces sinistres conclusions. Quarante Juges étoient rangés en cercle au haut de la salle, le Président sous un dais : un tableau du Christ crucifié derrière lui, le portrait du Roi à l'autre extrémité du Parc civil. Des grénadiers nationaux gardoient la salle au dedans et au dehors de la porte d'entrée. Les Juges donnent l'ordre d'aller chercher l'accusé. Il arrive précédé et suivi d'un détachement de grénadiers. Je vois paroître ce même Favras que je connoissois, et dont je venois d'entendre prononcer la sentence de mort ; vous pouvez juger de mon émotion : il étoit plus tranquille que moi. Sa toilette faite avec soin, sa croix de Saint

Louis, bien mis, poudré à blanc, un cheveu ne passoit pas l'autre. Il étoit debout devant ses Juges. Le président, après un de ces silences effrayants qui précedent une grande attente et se produisent tout-à-coup au milieu du tumulte, et des flots pressés d'un peuple bruyant, qui en ce moment osoit à peine respirer. Le Président, dis-je, d'une voix sévere, l'interroge en ces termes. Qui etes vous? — Je suis accusé et prisonnier. — Comment vous appelléz-vous? — Thomas de Mahy Marquis de Favras. — D'où êtes vous? — De Blois. — Quel est votre état? — Colonel au service du Roi. — Où demeurez vous? (Ici, il chercha longtems sa réponse sans que j'aie pu en deviner la cause.) Enfin, il dit, Place royale N°. 21. — Quel âge avez vous? — Quarante six ans. Asseyez vous. Il s'assit. Alors, il subit un nouvel interrogatoire sur toutes les charges et accusations du procès. Il répondit à tout avec beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit, et persista à nier qu'il eut trempé dans aucune espece de complot contre la nation. Il soutint toujours que tous ses projets de révolution regardoient les Pays-bas et la Hollande. L'accusé retiré, je profitai d'un

intervalle pour essayer si je pourrois humaniser les farouches démocrates qui m'environnoient. J'engageai la conversation avec plusieurs d'entr'eux. Je voyois bien qu'ils me prenoient pour un aristocrate. Le garçon maréchal ou serrurier que j'avois eu le malheur de blanchir de mon chapeau, se leve sur la pointe du pied, et d'un air capable, en m'adressant la parole : Monsieur, me dit-il, le procureur du Roi a oublié une chose essentielle dans ses conclusions. -- Eh quoi, Monsieur -- Il faut qu'il soit dégradé, cet homme; il ne peut pas être pendu avec une croix de S. Louis. -- Je ne vois pas lui dis-je pourquoi cela? -- Je vous dis, Monsieur, *en s'échauffant*, qu'il faut qu'il soit dégradé de noblesse, c'est une formalité préalable, essentielle, et que cet ignorant de procureur du Roi a oubliée. -- Mais, y songez vous? Qu'est-ce qu'être dégradé? C'est descendre du rang de noble à celui de roturier; c'est une peine infamante. Or quoi de plus humiliant pour l'ordre commun, pour l'ordre le plus nombreux, d'imaginer, que, pour n'être pas gentil-homme, on soit dans un état de dégradation et d'infamie. Vous voyez bien que vous parlez et décidez contre vous-même. Vous devez com-

prendre, lui ajoutai-je, que M. de Favras ne peut pas être dégradé à l'époque où nous sommes, dans le sens que vous l'entendez. En le dégradant, bien loin de le faire descendre, vous le feriez monter. La dégradation en le faisant rentrer dans l'ordre commun, dans l'ordre dont vous etes, l'éleveroit au contraire au rang de souverain : car, n'êtes vous pas tous maintenant, Messieurs, des souverains ? Je vis cet homme s'épanouir, se dilater, jetter sur moi des regards radieux d'affection de de joie. La volupté de l'orgueil couloit dans ses veines, et renfloit tous ses muscles. Un des volontaires de la bastille qui pénetrent avec leur uniforme, et se font jour par tout, étoit venu prendre place sur l'estrade, vis-à-vis de moi : il m'auroit embrassé. Bientôt je fus environé de ces Messieurs qui m'adresserent plusieurs questions à résoudre. Ils me pressoient en freres, me coudoyoient en amis, et m'écoutoient comme un oracle. Mais l'on criel silence ; c'étoit l'avocat ou conseil de M. de Favras, qui se levoit pour défendre son client. Il a parlé trois heures, et l'a fait avec force ; il a même déployé avec assez d'adresse, et tour-à-tour, le sarcasme, l'apostrophe, l'indignation et

l'ironie. Mes voisins prévenus et furieux contre Favras, comme tout le peuple de Paris, inclinoient déjà à le croire innocent. Quelques juges pour laisser reposer l'avocat fatigué d'une aussi longue défense, lisoient des portions de charges et de dépositions. L'un d'eux, plus agé, n'articuloit que d'une voix cassée, et se faisoit à peine entendre. Je distinguois aisément les professions à leur costume et à leur port. J'apperçus au dessous de moi, un aide de cuisine, ou marmiton qui ne pouvant entendre le vieux magistrat, crie de toutes ses forces, comme au parterre, *plus haut*; et remarquez, je vous prie, le lieu, la circonstance. Jamais cause d'une plus haute importance n'avoit été agitée et débattue dans aucun tribunal en France, depuis la fondation de la Monarchie. Il ne s'agissoit rien moins que de la subversion de l'Empire, d'une contre révolution qui pouvoit faire verser des flots de sang. Les Juges se levent et murmurent, les grenadiers s'approchent du crieur, je crus que c'étoit pour le faire sortir de la salle, point du tout, c'étoit pour lui imposer silence. Il soutint qu'il avoit le droit d'entendre, et par conséquent d'ordonner qu'on se fit

entendre. Les grenadiers lui dirent, *non; vous n'avez pas ce droit;* et la rixe en resta là : mon marmiton resta debout, détourna la tête, et prêta l'oreille, redoublant d'attention. Voyant que les juges qui s'étoient retirés pour délibérer, ne revenoient point, il étoit dix heures, je pris le parti de m'en aller. J'appris le lendemain qu'il avoit été sursis au jugement.

Depuis six ou sept mois, nous marchons de prodige en prodige, et chaque jour amene quelqu'événement extraordinaire. Celui de jeudi dernier, 4 fevrier, est bien du nombre. Ce jour sera celui d'une grande époque dans l'histoire de la révolution. Le nombre 4 paroît être un nombre propice à la liberté des François. Le 4 mai, ouverture des états. Le 24 juin, troubles de la séance-royale, prélude de la révolution. Le 14 juillet, prise de la bastille. Le 4 août, la féodalité renversée, et la noblesse dépouillée; et le 14 fevrier, le Roi est venu librement et volontairement à l'Assemblée, se mettre à la tête de la révolution, s'unir de cœur et d'intention à la liberté et à la nouvelle constitution. Il a prononcé un discours, où, dès la seconde phrase, j'ai ré-

connu le style de M. Necker. Le Roi étoit ému. Il a dit des choses très-touchantes. Il a promis aux mécontens son affection et sa reconnoissance, s'ils vouloient oublier les torts et dommages que leur fait le nouvel ordre de choses, et lui en faire le sacrifice. Il a cherché à exciter leur émulation et leur générosité, en se proposant lui-même pour exemple. *J'ai fait aussi des pertes*, a-t-il dit, *je fais des sacrifices, et je les fais de bon cœur pour le bonheur de mon peuple!* etc. Ce moment a été le signal du délire, de l'yvresse, et des transports de joie et de reconnoissance dans tout Paris, et va l'être dans tout le Royaume. Le peuple en foule s'est porté dans toutes les Eglises. Le *Te Deum* a été chanté, à la fois, dans les soixante Districts, dans tous les Carrefours, toutes les places publiques, tous les temples. On ne rencontroit à chaque pas, que des autels dressés à la Patrie et à la Liberté. Là, les curés en habits sacerdotaux, mêlés aux Magistrats populaires, et aux officiers de la garde parisienne environés des nouveaux étendarts de la milice nationale, recevoient à la fois de tous les citoyens le serment *d'être fidele à la nation, à la loi, au Roi, et de main-*

tenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale, et acceptée par le Roi. Le discours du Roi à l'Assemblée doit être gravé sur des tables d'airain placées sous son buste. Paris a été illuminé toute la nuit. On n'entendoit que des cris d'allegresse. Tous les corps de la magistrature sont venus preter le *serment civique* à l'Assemblée. Tous les membres de l'Assemblée même, l'ont preté entre les mains du Président. Quelques deputés obsédés de scrupule ont voulu y mettre des conditions, ils ont été hués, et obligés de le preter purement et simplement. Tous les instituts, les colleges, les séminaires; tous les étudiants et enfants de Paris, formés en procession, ont proferé le serment civique. Cette demarche du Roi, cette journée du 4 est le grand aceau de la révolution. Il ne reste plus à la noblesse opprimée et mécontente avec raison, que de se soumettre ou de s'expatrier. Ajoutez encore à la solidité de la révolution, les confédérations armées qui se forment dans toutes les provinces, pour le maintien de la nouvelle constitution, et quinze cents mille françois qui ont adopté pour cri de guerre: *vivre libre ou mourir.*

Si je voulois traduire ce grand événement du quatre, en langage aristocratique, je dirois : le 4 février à midi, le Roi s'est rendu à l'assemblée en habit de cérémonie pour épouser Dame Constitution; les trois bancs ayant été publiés dans tout le royaume, le 24 juin, le 14 juillet et le 6 octobre 1789. La bénédiction nuptiale a été donnée par l'évêque d'Autun. Le contrat de mariage a été fait et passé par M. Necker notaire royal, et, comme le dit contrat a été jugé un chef-d'œuvre d'éloquence, il sera incrusté et gravé sur des tables d'airain, pour servir de modèle aux notaires à venir. Les deux époux sont mariés selon la coutume de Paris. Il est, dit-on, stipulé dans le contrat qu'il y aura entre eux communauté de biens. La mise de la future épouse consiste en joujous qui lui ont été présentés par les enfants et les femmes de Paris. Celle du futur époux en ses domaines. Quant au don mutuel, on assure que le contrat porte : que l'un des conjoints recevra de l'autre la couronne de France, et lui donne en retour une cocarde nationale. Le contrat est rédigé avec beaucoup d'art. Les deux jeunes gens pas-

sent pour être de fort bonnes maisons. La future épouse est fille de haut et puissant Seigneur le Maire de Paris, demeurant en son hôtel de ville, place de grève; et de Dame Democratie nouvellement annoblie sur les ruines de la Bastille, et pour ce fait, assistée de ses soixante cousins germains les districts de Paris. Le futur époux est fils de très haut et très puissant seigneur *le Destin*, maître des dieux mêmes (l'on ne peut avoir une origine paternelle plus illustre). Je ne sais pourquoi on tait le nom de la mère, elle ne vit plus. On dit tout bas qu'elle s'appelloit *Dame-noblesse*: et que, six mois avant de mourir, elle étoit tombée en démence. On prétend même que, si elle eut vécu saine de corps et d'esprit, le mariage ne se seroit pas fait. Il est expressément convenu dans le contrat que, dans le cas où les futurs époux viendroient à décéder sans enfans, le dernier des survivans héritera de l'autre. On assure que cette clause étoit d'autant plus nécessaire à exprimer dans le contrat, qu'on prévoit que la future épouse pourroit bien n'avoir point d'enfant habile à succéder. La raison qu'on en donne, c'est qu'elle n'est pas vierge; pure méchanceté peut-

être! On dit qu'elle a déja passé par les mains de plusieurs tabellions, gardenotes, et avocats de province, que même, elle est devenue féconde, et mere plus d'une fois. Mais que jusqu'à présent, elle n'a donné le jour qu'à des monstres, et à des enfans mal conformés et mal organisés, quoiqu'on lui ait pendant six mois, battu les oreilles du matin au soir, d'organisations de toute espece; etc etc. Voila une mauvaise plaisanterie qui m'a passé par la tête, vous ne la prendrez que pour ce qu'elle vaut.

Personne n'attache une plus grande idée, et un plus grand sentiment que moi, au mot de *Liberté*. Vous verrez dans mon essai sur la révolution, les principes politiques dont je ne me suis jamais départi. Ils sont plus favorables à la noblesse que les principes du jour, et par cela même, plus favorables au maintien de la liberté. Je les ai soutenus et discutés avec plusieurs démocrates; quelques-uns d'entre eux en avoient même été frappés, et m'avoient pressé de les développer, et de les donner au public; mais c'étoit au mois de septembre dernier, on étoit encore à Versailles: tout a changé depuis.

Les Etats viennent de discuter l'égalité

des peines pour toutes les clas sede citoyens, et d'abolir et supprimer à jamais, l'injuste préjugé qui étendoit l'ignominie d'un coupable, et la honte de son supplice, sur tous les membres de sa famille. Le district de S. Honoré, pour appuyer ce sage décret, à porté en grande pompe aux honneurs municipaux et militaires, les plus proches parents des deux freres Agasse, qui ont été pendus avant hier, pour crime de fabrication de faux billets de caisse.

Je viens de lire un projet d'adresse aux Provinces par l'évêque d'Autun; j'y ai remarqué ces paroles: *Laissez, laissez nous calomnier par la tourbe des méchans, des ennemis du bien public. Tant qu'ils calomnieront vos représentans, vous serez libres et heureux. S'ils nous louoient, la France seroit perdue.*

Paris le 11 février 1790.

LETTRE VII à la même,

Suite de la précédente, et sur divers autres sujets.

Je vois, Madame, que les lettres que je vous ai adressées sur les affaires de France, ont été écoutées avec bien de l'indulgence, même par nos illustres fugitifs dont les principes different cependant beaucoup des miens. Les gens un peu adroits ne devroient jamais se faire imprimer. La presse est presque toujours l'écueil des réputations. Je connois peu d'ouvrages, qui d'abord prônés, fêtés, célébrés dans les lectures de société, ayent pu soutenir l'épreuve de la publicité, et qui imprimés ne soient tombés. Il semble que le public se plait à faire justice de ces succès éphémeres, et de ces petites réputations.

Vous me demandez ce que je pense du jugement de M. de Favras; et Madame la Comtesse de B*** desireroit savoir en général quelle est mon opinion sur ce fameux procès. Il faut distinguer dans ce procès deux faces, la connue et l'inconnue : et déja sous

ce point de vue mystérieux, la mort de M. de Favras, toute naturelle sous le despotisme, est une grande tache et une souveraine injustice sous le regne de la liberté. Dans le rapport apparent et public du procès, et que j'ai entendu deux fois au chatelet, bien loin d'y apperçevoir les justes motifs d'une condamnation, je n'ai pas même vu assez d'indices et de présomptions pour priver M. de Favras de sa liberté. Je n'examinerai pas s'il étoit coupable ou non : je me réduirai à dire que, toutes les fois que des juges envoyent au supplice un accusé non convaincu, un accusé dont le crime n'est pas appuyé de preuves évidentes et aussi claires que le jour, ils font mourir un innocent. Rien n'est plus rare à la vérité, lorsqu'il s'agit d'une instruction publique, d'une instruction dans laquelle le peuple est le juge des juges. Mais c'est qu'ici, le peuple étoit juge et partie et de plus tout puissant. M. de Favras n'auroit pas succombé sous des jurés anglois, précieuse institution qu'on se propose d'adopter en France. M. de Favras pouvoit être criminel pour son for-intérieur; il ne l'étoit pas aux yeux de la loi. Il falloit le renvoyer à Dieu et à sa conscience. Les sieurs Pur-

cati et Motel n'étoient pas des témoins assez purs, l'un d'ailleurs étoit son dénonciateur. L'ancienne jurisprudence criminelle toujours en vigueur décerne la peine de mort sur la déposition de deux témoins tarés, de deux hommes perdus, et elle appelle ces témoins des *témoins nécessaires*, parce que si elle n'en trouve pas d'autres, il faut qu'elle se contente de ceux là. Ne croiroit-on pas une pareille loi extraite d'un code de cannibales? Dans aucun cas la vie d'un homme ne doit dépendre du témoignage de deux de ses semblables, qu'ils soient des scélérats, ou d'honnêtes gens.

Depuis six mois que je n'entends parler que de conspirations, je me suis mis à relire dans Salluste une des plus fameuses de l'antiquité, celle de Catilina. Il est certain que d'après les usages et les loix de Rome république, conformes en cela à la droite raison, aucune des charges qui m'ont été connues, même en les réunissant, n'étoient suffisantes pour s'assurer de M. de Favras et le traduire en jugement. La conspiration fut découverte à Rome, par un nommé Q. Curius, homme de naissance, vain, audacieux et bavard, prêt à tout faire, à tout

oser comme à tout dire. Sa maîtresse Fulvie, noble matrone, lui arracha sans peine son secret. Elle en parla dans Rome sans nommer son amant. On n'osa cependant, ni arrêter, ni poursuivre Catilina. Lorsque Cicéron fut parvenu au consulat, il gagna Curius par Fulvie. Par eux, il fut instruit de tous les desseins, de toutes les démarches de Catilina, et cependant, l'on n'ose encore attenter à sa liberté. Curius avertit Ciceron qu'on doit investir sa maison, s'y introduire, l'assassiner. Ciceron fait fermer sa porte aux conjurés. Catilina étoit dans Rome, et on ne l'arrête point. Catilina dont tous les mouvemens étoient observés et suivis par Ciceron, toutes les trames découvertes, tous les complots connus, ose malgré cela se présenter au sénat. Il fait plus, attaqué et poussé par l'éloquence et la dialectique de Ciceron, il lui répond par des menaces, sort furieux, et l'accable d'imprécations. On ne l'arrête point. Quand est-ce donc que Ciceron crut pouvoir se montrer, et agir ouvertement contre Catilina et ses complices? Ce ne fut que lorsqu'il fut parvenu à s'environner, à se fortifier de toutes les especes de preuves écrites, testimoniales; lorsque d'intelligence

avec des envoyés allobroges, dénonciateurs de la conjuration, il les fit envelopper, surprendre leurs papiers, saisir au milieu d'eux un nommé Vulturtius porteur des lettres de Lentulus pour Catilina. Ce ne fut qu'après avoir reçu les aveux d'un grand nombre de conjurés qui vinrent lui promettre de tout réveler, si, sous *la foi publique*; ils obtenoient leur pardon. Alors seulement, Rome et son consul, regarderent Catilina et ses complices comme convaincus, et la conjuration comme véritablement découverte et démontrée. Quel respect pour la liberté et la sureté individuelle! On ne peut s'empêcher en lisant Salluste, de saisir un rapport entre les deux conjurations; c'est que Crassus personnage aussi considérable à Rome, que le frere du Roi peut l'être en France, fait, dans la conjuration de Catilina, le pendant de Monsieur dans celle de Favras: que tous les deux furent soupçonnés d'être fauteurs de la conjuration, et d'y avoir trempé, et que les romains ne voulurent pas plus le croire de l'un que les parisiens de l'autre. (1) Je n'ai parlé, jusqu'à présent,

(1) La chose étoit probable de Crassus, et nullement de Monsieur.

que de la partie du procès de M. de Favras qui a été publique. Il est possible, et on le croit, et il est vraisemblable qu'il y en a une autre partie qui étoit décisive, qui est resté cachée, et qui n'a été connue que de ses juges. Mais pourquoi ce mystere? c'est qu'une foule d'hommes riches et puissants auroient été compromis, et trouvés peut-être autant et plus criminels que M. de Favras. Si par des raisons puisées dans la prudence, l'humanité et la sagesse, on ne vouloit point perdre tant d'illustres coupables, pourquoi sacrifier un homme qui ne l'étoit que pour eux et par eux? Il falloit faire le procès à tous ou à personne. Pourquoi dans cette hypothese M. de Favras a-t-il seul porté sur l'échaffaud la peine que tous avoient encourue et méritée? C'est qu'il falloit une victime au peuple. Son exécution m'a causé un trouble inexprimable, et encore à present je ne puis penser au sort affreux qu'on lui a fait subir, sans avoir le cœur brisé de douleur, et l'ame exaltée d'admiration. Quel homme! Et quelle mort! Tous les détails de son supplice, de ses derniers moments, vous sont connus à Londres, et déja l'agitation de la France, et les évènements qui se pres-

sent et s'entassent sur chacun des jours qui s'écoulent, ont rejetté celui-là bien avant dans le passé. L'opinion générale à Paris étoit que M. de Favras sortiroit de son procès du moins avec la vie. Son jugement fut brusqué. J'étois sorti le matin, et je ne l'appris qu'en voyant dix mille hommes sur pied qui gardoient toutes les avenues de la grève, et un peuple innombrable répandu sur les ponts et les quais d'alentour. Je le vis passer sortant du châtelet, la torche ardente à côté de lui, le bourreau derriere, lié sur le tombereau, et se penchant vers le Curé de St. Paul, s'entretenant avec lui avec autant de tranquillité que dans sa chambre. Le lendemain je fus au caffé de foi. J'y trouvai deux soldats de la garde nationale qui n'avoient pas quitté M. de Favras. J'appris d'eux quelques particularités que je n'ai point vu imprimées. Il étoit dans sa chambre, coeffé et habillé, le dos appuyé contre sa cheminée avec l'air d'un homme bien éloigné par la pensée du sort qui l'attendoit, lorsqu'on vint lui dire de descendre: de legers soupçons alors parurent lui venir, et il fit quelque difficulté. Il fut introduit dans la salle de la question: on se jetta sur lui

pour le garroter. Il ne changea point de visage. Il ne voulut remettre sa croix de St. Louis qu'à un militaire. Sou rapporteur lui dit, *votre vie est un sacrifice que vous devez à la tranquillité et à la liberté publiques, je n'ai d'autres consolations à vous donner que celles que vous offre la religion*: et il lui proposa un confesseur. M. de Favras lui repondit avec indignation; de vous? un confesseur? de votre choix? il me seroit suspect. Je demande le curé de St. Paul. Il resta fort longtems enfermé avec lui. Arrivé à Notre-Dame, il descend avec fermeté du tombereau, prend des mains du greffier l'arrêt qui le condamne, le lit lui même à haute voix, adresse la parole au peuple pour se justifier, prend le ciel à temoin de son innocence. Il dit ensuite: qu'on me conduise à l'Hôtel de ville, j'y révelerai des secrets importants. Vous connoissez son testament de mort. On ne peut y oublier ces expressions remarquables. *J'aimois mon roi, je le croyois en danger. Sa position me touchoit vivement. Je perirai fidele à ce sentiment. voilà mon seul crime.* Que ces paroles sont pénétrantes! Elles portent un caracteres d'honeteté, de candeur, de

loyauté. *Je sais* ; ajoute-t-il; *que le peuple demande à grands cris ma mort; eh bien, puisqu'il lui faut une victime, je prefere, oui je prefere que le choix tombe sur moi plutôt que sur quelque autre innocent, foible et timide peut-être, et que la présence du suplice et d'une mort infâme non meritée jetteroit dans le desespoir. Je vais donc expier des crimes que je n'ai pas commis* etc., etc. Dans ce même testament, il est question d'un grand Seigneur qui lui avoit témoigné les plus vives inquiétudes sur la famille royale. Le Greffier avoit ecrit le Comte de la C***. Pourquoi écrivez vous, lui dit-il, un nom que je n'ai pas dicté, ravez le, ce n'est point le Comte de la C***. Il est affreux à vous, à un homme public, de faire un faux, et dans quel moment! Le peuple étoit sur la place de Grève, depuis huit heures du matin, entassé, et pressé au nombre de plus de cinquante mille. A cinq heures du soir, las d'attendre, il murmuroit hautement. Il disoit qu'on n'attendoit la nuit, que pour pouvoir plus facilement substituer quelqu'autre criminel du Châtelet. Si c'etoit l'un de nous, ajoutoit-il, il y a longtemps qu'il seroit pendu,

mais c'est un Marquis, un Noble, et on veut le sauver. Depuis ce moment, jusqu'à celui de l'execution, le peuple hurloit d'heure en heure le nom de *Favras*, demandant son supplice. Les protestations tant repetées d'innocence, l'air de candeur de M. de Favras, sa fermeté avoient tellement touché le curé de St. Paul, qu'un moment avant l'éxécution, il s'evanouit entre les bras de son patient. Jusqu'au bourreau dont les entrailles tressaillirent, il ne put retenir ses larmes, et lorsque M. de Favras, au haut de l'echelle, cria au peuple, *Concitoyens, je meurs innocent*, le bourreau en sanglotant lui dit, *criez plus haut, qu'ils vous entendent*: et M. de Favras repeta d'une voix forte les mêmes paroles. L'exécuteur et le patient resterent immobiles; le plus profond silence regnoit sur la place. Alors M. de Favras avec une sérenité celeste se retourne, et dit, *Executeur de la justice; faites votre devoir.* Jamais on ne s'éleva audessus d'un supplice infâme avec plus de grandeur d'ame.

Jamais on ne brava la mort avec plus de constance et de fermeté. Qu'un général à la tête de son armée, l'affronte, la considere de sang froid, rien de bien étonnant. Les regards de

ses soldats fixés sur lui, le danger partagé, les idées d'honneur, de gloire, tout nourrit son courage; mais soutenir sans pâlir la presence d'un boureau, d'un échafaud, contempler les apprets d'une mort certaine, ignominieuse : dicter vingt pages aussi tranquillement que dans son cabinet, entendre sans en être alteré des milliers de voix demander son supplice, c'est à mon avis le plus haut degré de l'héroisme et de l'intrepidité. S'il eut eu l'intention d'armer la nation contre elle même, s'il eut cherché à provoquer une guerre civile, s'il eut medité des meurtres, des assassinats, la subversion de l'empire françois, il eut eu l'ame atroce; il pouvoit rappeler la memoire de Catilina: mais cette résignation, cette constance, cette douceur inaltérable: cette mort toute chretienne repoussent une pareille comparaison. Leurs derniers momens se ressemblent encore moins. Nous avons vu la fin de Favras, voici d'après Salluste celle de Catilina. « Avant de livrer la bataille qui devoit « decider de son sort, de celui des siens « et de l'empire, il harangua son armée : « cette harangue est un chef-d'œuvre. Ses « généraux et ses soldats puiserent dans

« ses yeux et son discours l'audace et l'intre-
« pidité. Cette harangue convertit un ramas
« de bandits en autant de héros. Tous
« aprés la bataille, furent trouvés privés de
« vie, la face tournée contre le fer de
« leurs vainqueurs, et couvrant de leurs
« corps la place qu'ils avoient occupée
« en combattant. Catilina lui même, loin
« des siens fut reconnu parmi les cada-
« vres de ses ennemis, respirant à peine,
« et menaçant encore, et retenant, dans
« tous les traits de son visage, cette fero-
« cité qui l'avoit caracterisé vivant. Sous
quelque aspect qu'on envisage M. de Favras,
l'estime et la vénération doivent accompa-
gner sa mémoire, et le suivre dans la tombe.
S'il est innocent, nous devons tous frémir;
nous restons, nous et nos vies à la merci
du premier délateur qui trouvera un faux
témoin. S'il est coupable, sa condamna-
tion n'est pas moins allarmante, puisque
les preuves produites au public, étoient
bien éloignées d'être suffisantes et pérem-
ptoires. J'inclinerois assez à ne le croire, ni
tout à fait innocent, ni tout à fait coupa-
ble. C'étoit un ardent Royaliste; il est per-
mis de l'être à un militaire, à un chevalier

de S. Louis, un homme à projet, une tête exaltée, une ame forte. Il a pu penser que le Roi n'étoit pas libre, que la noblesse étoit opprimée, et comme preux chevalier, il a pu se croire destiné à être le réparateur des torts. S'il a été mis en jeu par des hommes puissans, s'il n'a été entre leurs mains qu'un instrument choisi pour opérer une contre-révolution : rien de plus grand et de plus généreux que le voile impénétrable du silence dont il les a couverts. M. de Favras a déployé dans ses derniers moments une vigueur de caractere, une force d'ame qui en font un homme extraordinaire, et le rangent dans la classe des héros. Ce sera peut-être la premiere fois que le suplice de la corde, qui flétrit tout ce qu'elle touche, aura imprimé le caractere d'une grandeur immortelle. Sous tous les aspects, M. de Favras passera aux yeux de la posterité, pour une illustre et malheureuse victime du moment, des circonstances et de l'effervescence populaire. On dit que si les fauxbourgs St. Marceau et St. Antoine ne s'étoient pas confédérés pour exiger du châtelet cette victime, jamais M. de Favras n'eut été condamné. Que ces fauxbourgs disoient tout

haut : si l'on ne fait pas justice de cet aristocrate, nous nous la ferons de nos mains, et nous irons à l'instant démolir et raser le châtelet. Que les juges ont craint pour leur fortune, pour leur vie. Qu'il eut été grand à eux de se présenter au peuple et de lui dire « Mes amis, nous n'avons point assez « de preuves pour juger le Marquis de Favras. « Nous serions des prévaricateurs punissa- « bles, indignes de votre confiance si nous « le condamnions. Cette condamnation d'ail- « leurs retomberoit sur vous, et sur tous les « bons citoyens comme vous. Qui seroit à « l'abri de périr sur l'échafaud, si nous y « faisions monter un homme dont le crime « n'est pas démontré ? Au reste, faites de « nous ce que vous voudrez, nous aimons « mieux vous abandonner nos biens, nos « vies, que notre probité et notre honneur. »

Cet héroisme de M. Favras a paru frapper, et déconcerter un peu la faction populaire. Ils ont dit et imprimé que si en Angleterre Sidney étoit mort pour la liberté, M. de Favras étoit en France un martyr du despotisme. Ils ont cherché à replâtrer le jugement du châtelet, en supposant que cinq personnages considérables qui ne vouloient pas être

nommés, étoient venus depuis l'exécution joindre leurs témoignages à ceux qui inculpoient M. de Favras. Ils l'ont appellé *Socrate-Favras* par dérision. Ils ont dit qu'aussitôt qu'il eût demandé d'être conduit à l'hôtel de ville pour y relever des secrets importants, quatre cents personnes à Paris avoient fait leurs préparatifs de départ, et commandé des chevaux de poste.

Depuis neuf mois, nous marchons d'étonnement en étonement, ou plûtôt ces neuf mois nous ont appris à ne plus nous étonner de rien. Si nous venons de voir un homme que la corde a glorifié, nous en avons un dans ce moment qui a passé sa vie sous l'effroi de la corde, suspendue sur sa tête comme l'épée de *Damocles*, qui auroit été pendu, si une loi, inique à la vérité, et qui à peine est abolie par le dernier édit en faveur des protestants, eut été exécutée: nous en avons un, dis-je, récemment élevé à une place qui éclipse l'éclat même de la Royauté; un ministre protestant, un apôtre du desert Président de l'Assemblée nationale, et le premier homme de la nation, pendant ses quinze jours de regne.

Malgré la crise où nous sommes pour

les finances et la rareté du numéraire, je regarde la banqueroute et une contre révolution comme des choses imposibles. Les municipalités se forment par tout avec plus de facilité qu'on n'avoit osé l'esperer. Les confederations entre les milices nationales gagnent, augmentent et s'étendent insensiblement sur toute la surface du Royaume. 150 mille hommes de trois provinces confederées et liées par le serment civique viennent de déclarer à l'Assemblée qu'elles employeront la force s'il le faut, pour que les tributs publics soient versés exactement au Trésor national ou royal. Les biens du Clergé, seculier et regulier vont être vendus à la municipalité de Paris et aux autres municipalités du Royaume, jusqu'à la concurrence de quatre cents millions. Les billets de Caisse perdent 5 et 6 pour cent contre de l'argent qui est toujours d'une rareté extreme. L'émigration de la Noblesse et des gens riches a fait un grand mal, elle a frappé de langueur et d'inertie les arts et le commerce, elle a fait sortir le numéraire du Royaume, et les craintes sur l'avenir, l'ont fait resserer par les capitalistes et tous les hommes à argent. On ne peut

se dissimuler que nous sommes dans un état de détresse. Les marchands de Paris sont sans debit, les artisans sont sans ouvrage, et les ouvriers sans occupation. Les pauvres, à la charge de la ville et du public, sont innombrables. Aussi M. Bailly faisoit remarquer il y a quelques jours à l'Assemblée, que Paris qui avoit fait la révolution, étoit précisément la seule qui en souffrit: que toutes les Provinces en recueilleroient les fruits, lorsque Paris resteroit encore longtems dans l'affaissement et l'inactivité produits par les causes que je viens d'énoncer.

M. Necker a en effet beaucoup perdu dans dans l'opinion publique. Il commence à être honni, hué par les deux partis également. Il vient d'en essuyer une preuve qui aura été sensible à son amour propre. Le dernier plan de finance qu'il a presenté à l'Assemblée, a été rejetté en entier par le comité des finances dont le Marquis de Montesquiou étoit rapporteur. L'Aristocratie le deteste comme premier auteur de la révolution, par la double représentation qu'il a fait accorder au Tiers-état: et la faction populaire lui reproche de n'avoir osé soutenir son propre ouvrage. On dit qu'il n'a aucune

des qualités qu'il faut pour la place qu'il occupe dans ces temps difficiles et orageux; qu'il est timide, foible, irrésolu, dur et haut tout à la fois: qu'il est un homme sans caractere, excepté celui de la probité: qu'il n'a eu jusqu'à présent en finance que de petites vues et de petits moyens: que jouissant de la confiance de la nation à un degré où aucun ministre n'en a joui, tout lui étoit possible avec du génie pour la restauration des finances et du crédit, et que l'abîme n'a fait que s'aggrandir depuis qu'il en tient le timon: qu'au lieu d'employer les ressources infinies que la confiance sans bornes de la nation mettoit entre ses mains, il s'est conduit comme un homme qui ne sait rien voir en grand: qu'il a un grand effet à produire, une masse énorme à soulever, qu'il n'a pas su calculer la grandeur de ses leviers, qu'il n'a développé successivement que des fractions de force qui ont été perdues, et qui, toutes réunies dans le même moment, auroient soulevé la masse, produit l'effet désiré et sauvé l'Etat de sa ruine: qu'une de ses grandes fautes a été de ne point voir la séparation qu'il y avoit à faire entre les créanciers de l'état et la

circulation générale du royaume, laquelle il falloit favoriser par tous les moyens possibles: que le commerce, les arts, les manufactures devoient être excités, encouragés: tous les canaux de la circulation entretenus et reparés avec soin à mesure que la révolution en brisoit quelques uns: (1) qu'on ne doit, en aucune maniere, lui faire honneur de la révolution; qu'il ne l'a ni voulue, ni prévue; que tout a été pour lui, comme pour bien d'autres, jeux du hasard et de la fortune; que cette haute réputation qu'il s'est acquise, est encore, comme celle de bien d'autres, une usurpation manifeste. Plus le public l'a élevé aux nues, plus il sourit aujourd'hui

(1) Les anglois sont admirables dans la conduite et le jeu de cette grande méchanique de circulation et de finance. Elle peut être comparée à une pompe foulante et aspirante. A mesure que les plus fortes impositions pompent l'or et l'argent des citoyens, une rosée salutaire les réverse en même proportion. Le jeu du piston refoule et rend le numéraire qui a été aspiré l'instant d'auparavant. Les anglois savent faire quadrer les rentes avec les payemens qui doivent être faits. Assurés que toutes ces opérations se balancent, et sont dans un mouvement oscillatoire continuel. Delà un peuple aisé, riche, industrieux, quoique chargé d'impots.

à sa chute rapide : ainsi va le monde. Mais les critiques et les *on dit*, ne m'empêcheront point de rendre hommage à la vérité, et je verrai toujours dans M. Necker, que je ne connois que par ses actions et ses ouvrages, un philosophe estimable, un écrivain distingué, et un excellent administrateur dans les tems ordinaires où il ne faut que de l'ordre, de l'économie et de la probité.

A propos de M. Necker, on pense à son antagoniste M. de Calonne. Il est bien singulier de voir dans les mêmes maisons le dépouillant et les dépouillés ; car la France entière l'accuse d'avoir dissipé et prodigué à tout venant les finances du Royaume ; ce qui l'a conduit à une assemblée des notables, laquelle a mené tout droit aux Etats généraux, lesquels ont amené la revolution ; il en est donc la première cause ; c'est donc à lui que la noblesse dépouillée doit s'en prendre.

Au milieu de la lutte inégale entre les deux factions, se distingue une jolie athlete, prête à couvrir de son égide et de ses charmes, tout démagogue emporté qui se signale par des motions vigoureuses ; c'est une demoiselle T***, plus atteinte elle seule

de la démagogie que tout le côté gauche du Président: une espece de Ninon politique, pilier de l'assemblée, qui à la fin de chaque séance, sait par cœur les débats, les décrets, mieux que le procès verbal du lendemain. Elle rassemble le soir chez elle divers membres de l'assemblée; un seul, dit-on, reste toûjours plus tard que les autres: on en jase; mais ce qui détruiroit ces bruits, et me feroit penser que ses relations avec les députés du parti populaire sont un commerce purement platonique, c'est le mépris, l'aversion qu'en toute occasion elle témoigne pour le pouvoir éxécutif. Cependant comme les femmes sur ce point ne sont pas toûjours bien sinceres; on pourroit croire que cette haine apparente n'est qu'un amour déguisé: on ne se passionne pas tant contre des choses indifférentes. Quelque jalouse que puisse être une femme de faire et de donner des loix, il ne s'ensuit pas que le pouvoir exécutif ne puisse aussi pour elle avoir son prix dans l'occasion: d'où l'on soupçonne que toutes ces déclamations ne sont peut-être dans mademoiselle T*** qu'un moyen fin et détourné, d'engager les chefs du parti populaire, objets de ses sollicitudes, à s'ever-

tuer pour s'emparer de ce pouvoir, au risque d'en être la première victime!

Il y a quelques jours qu'elle a fait, en personne, au district des Cordeliers, la motion d'élever un Palais à l'Assemblée nationale sur le sol de la bastille, disant surtout pour raison, « qu'il étoit honteux de voir le pouvoir exécutif logé dans les plus beaux Palais « de l'univers, tandis que le pouvoir législatif qui représente le seul et véritable « souverain, habite sous des tentes, et tantôt « aux menus, tantôt dans un manege ou « dans un jeu de paume, comme la colombe de Noé qui n'a point où reposer « le pied. » Mais la bonne demoiselle et les bons cordeliers, ne savent donc pas que le vrai moyen de rendre au pouvoir exécutif toute la force qu'il a perdue, seroit de le loger sous des tentes, et que l'expédient le plus sur pour faire perdre au pouvoir législatif toute son énergie, seroit de lui faire habiter de somptueux palais. On est actif sous des tentes, et l'on s'endort sous des lambris dorés.

Parlons de l'Empereur. Il est vrai qu'il y

à trois mois, qu'à Paris aussi, il a passé pour mort, et quoique à cette époque on dût s'y attendre, cette mort m'a frappé. Il me semble que ce jour étoit celui d'hier, où je le félicitois de préférer la gloire du législateur à celle du conquérant, combien il étoit plus doux et plus grand de s'occuper du bonheur des hommes, que de ravager la terre à la tête d'une armée; à la manière dont il écoutoit, dont il assaisonnoit lui même, de réflexions extrêmement judicieuses, ce parallelle des soins qui vivifient, et de la guerre qui détruit, j'aurois bien juré qu'il ne la feroit jamais; et surtout qu'il ne la provoqueroit pas. Je le croyois alors un philosophe, un sage. Jamais à sa conduite passée, je n'aurois imaginé qu'il fût atteint de la triste et désastreuse manie des conquêtes. Voilà pourtant où l'a conduit sa guerre Turque, à être moissonné à la fleur de son âge; car vous savez que sa phthisie est purement accidentelle, et le produit de la fatigue, des veilles et du mauvais air. Voilà encore où l'a conduit sa présomption extreme. Il n'a jamais connu la valeur d'un homme, et ne les méprisoit tous que parce qu'il s'estimoit lui seul. Quelqu'un de ferme et d'éclairé qui lui auroit dit : *Sire*

vous perdez les Pays bas, si vous poussez les Brabançons au désespoir en révoquant leurs priviléges : vous vous perdez vous même et vos affaires, si vous faites la guerre en personne : faites votre métier de Roi à Vienne, et laissez faire à Laudohn le sien contre les Turcs. Un conseil pareil, qu'on n'a surement jamais osé lui donner, auroit sauvé pourtant sa vie, sa gloire et son Empire. S'il a eu dans le Prince de K* * *, un homme de mérite, c'est qu'il l'avoit trouvé en place, il ne l'y auroit pas appellé, il le craignoit, il ne l'aimoit pas, et ne l'avoit conservé que comme une vieille idole sans crédit, sans influence, dont, par un reste de superstition, il alloit encore de loin en loin consulter les oracles. (1)

(1) Le Prince de K*** le Nestor des politiques et des hommes d'état : est un homme très-extraordinaire, jettant de loin un grand éclat, et gagnant néanmoins à être vu et observé de près, s'estimant naivement ce qu'il vaut, sans choquer personne et sans en valoir moins. Des foiblesses qui ne vont qu'à lui et ne le déparent pas. De la légereté, de la finesse dans l'esprit, en même tems qu'un sens exquis, beaucoup de justesse et de sagacité. Grand Seigneur, et capable d'attachement. Premier Ministre, et pouvant être aimé pour lui même; la vieillesse n'a point dé-

Avec de la grace et de la facilité dans la conversation, il avoit plûtôt l'esprit qui parle, que celui qui écoute, plus d'urbanité, d'aménité que d'humanité; la simplicité des grands hommes sans en avoir le génie. Je le louerois de son activité, si en lui, ce n'eut été un grand défaut d'attacher du prix à faire vite, plûtôt qu'à faire bien. Il est mort avec une apparence de fermeté. Sans la foi vive qu'il a manifestée dans ses derniers momens, je dirois qu'il est mort en héros; mais il y a peu de mérite à quitter ce monde sans regret, quand on est convaincu qu'on sera beaucoup mieux et plus longtems dans l'autre. Je serois curieux de savoir si le prestige de la grandeur opere encore dans un Empereur mourant et croyant; et s'il espere être dans l'autre vie quelque chose de plus que le dernier de ses sujets; je suis persuadé que oui. La béatitude éternelle n'auroit aucun attrait pour les Rois même dévots, s'ils s'ima-

truit en lui la sensibilité; ni la politique, la probité. De la simplicité et de la bonhomie, tout à côté de l'art d'en imposer et de représenter, qu'il a porté à un degré de perfection inconnu jusqu'à lui. Cet art est devenu l'écueil de quelques personnages, qui, avec peu d'esprit, ont voulu le singer.

croient être confondus dans la foule, et n'avoir ni prérogative, ni préséance. Et cette pauvre Princesse de Wirtemberg que ses parents voyoient déja en perspective, Impératrice d'Occident, sur un trône d'or, éclatante de pierreries, donnant des loix, regnant sur vingt-quatre millions d'hommes, quel contraste! Au lieu du rang suprême, cadavre infect, reléguée dans le fond d'une cave, des millions de vers regnent outrageusement sur elle. Et l'on peut estimer la vie! Et l'on peut y avoir de la vanité, de l'ambition, s'y agiter, y former des projets! Ces réflexions usées en théorie, et toujours neuves en pratique, puisqu'elles produisent peu d'effet, et que les hommes ne s'en laissent pas moins emporter en tous sens par le tourbillon des passions orageuses, ces réflexions, dis-je, me ramenent tout naturellement à la révolution, et à tous les malheureux qu'elle a faits, et qu'on ne peut s'empêcher de plaindre. Dans ces violentes commotions, ceux qui se trouvent sur le passage des abus au rétablissement de l'ordre, souffrent et sont froissés, cela ne peut être autrement. Je ne puis néanmoins m'empêcher d'être uni de cœur et d'ame à la révolution, et à toutes les félicités qu'elle doit

un jour verser à grands flots sur la France. Je ne puis m'empêcher d'applaudir à ce brave peuple qui a brisé ses fers, et conquis sa liberté. Les déprédations, l'oppression des Provinces étoient parvenues à un degré de pesanteur insupportable. Mais partisan de la révolution, je ne le suis pas des excès de l'Assemblée nationale, ni de la rapidité de ses opérations, ni de la démolition totale de l'ancien système. Je suis du nombre de ceux dont ces Messieurs disent, qu'ils ne se sont pas élevés à la hauteur de la révolution. Je suis de l'avis de *Machiavel*, de *J. Jacques*, de *Bodin*, de *Mably*, que les grands changements dans un état doivent être opérés avec lenteur. Beaucoup de ces Messieurs qui écrivent et ne doutent de rien, renversent d'un mot toutes ces autorités, en citant l'exemple de la France actuelle, où l'on a, tout à la fois, tout détruit pour tout refaire. J'aimerois autant qu'on répondit à un homme sage qui diroit: lorsqu'on est au haut des tours de notre-Dame, et qu'on veut regagner la place, le bon sens et la prudence exigent qu'on cherche d'abord le premier escalier, puis le second, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'insensiblement, on

se trouve rendu au bas des tours, et delà, sur la place qu'on lui répondit, dis-je, loin de nous cette timide prudence! bien M. Blanchard nous a frayé une route nouvelle; il a méprisé l'escalier, il s'est élancé généreusement du haut de la tour: en un clin-d'œil, il s'est vu sur le parvis, et il se porte fort bien, à quelques meurtrissures près; voilà la route par laquelle doivent descendre tous ceux qui désormais iront visiter les tours de notre-Dame. Etre juste envers la noblesse, n'en point détruire l'ordre, la maintenir dans tous ses privileges honorifiques; créer une chambre pour elle, étoit d'une saine politique, c'étoit l'attacher à la révolution, l'empêcher de s'expatrier, c'étoit diminuer les trois quarts des obstacles qu'on a eu et qu'on a à combatre; c'étoit prendre l'escalier pour descendre, au lieu de se jetter par les fenêtres. Bien des gens pensent que dans cinq ou six ans, l'Assemblée nationale ne sera composée que de nobles; et je le crois comme eux: ou la monarchie ne subsistera plus. Je dis plus, c'est qu'en supposant que la France devint un jour une République fédérative, la noblesse qui est riche et nombreuse, y joueroit toujours le

premier rôle ; et y conduiroit tout. Il faut convenir aussi qu'il s'y étoit glissé de grands abus, et que bientôt cette distinction n'en auroit plus été une. La multitude des nouveaux nobles faisoit tort aux anciens ; les mésalliances confondoient tout, et le gouvernement avoit fait de la noblesse, un trafic scandaleux. La bonne noblesse gagnera à la révolution : elle se conciliera toujours la vénération des peuples, et avec du mérite, de l'humanité, de la popularité, elle jouira d'une grande influence, et d'un rang supérieur à celui qu'elle ne tenoit que de la contrainte et de la force.

Je voudrois avoir des nouvelles plus consolantes à vous mander, en retour de l'acueil que Mesdames de B * * *. ont bien voulu faire à mes lettres, et auquel je suis d'autant sensible, qu'elles jouissent d'une réputation qui dispose plus à la sévérité qu'à l'indulgence ; (si cependant, il n'arrivoit aussi souvent, qu'on trouve bien plus aisément grace au tribunal des gens d'esprit, qu'à celui des sots, qui, pour donner le change, ne savent jamais assez se montrer difficiles.) mais (encore de la morale) à quoi sert d'avoir, comme ces Dames, des lumieres, de la

raison, si l'on se désole de maux sans remede; si l'on se laisse abattre, si l'on s'afflige comme le commun des hommes. Ne vaudroit-il pas mieux, au lieu d'empoisoner sa vie, que tant d'accidents déja menacent; au lieu de se laisser miner par le chagrin, dévorer par la haine, ne vaudroit-il pas mieux se plier, se prêter aux événements pardoner, revenir, et tirer le meilleur parti des circonstances? un peu moins de richesses? on en est plus heureux. Un peu moins de places et d'honneurs? On en a moins d'ennui.

Comment peut-on avoir observé, réfléchi, et n'être pas convaincu que les richesses et l'ambition sont les plus cruels ennemis du bonheur? Que ces passions sont incompatibles avec cette douce paix, et ce calme de l'ame qui en sont la plus solide base? Si de ces considérations bien triviales, j'en conviens, on vouloit s'élever un peu par la pensée au dessus de la France, où tout ce qui s'y passe ne nous paroit si grand, si important, que parce que nous sommes, pour ainsi dire, comme plongés dans son atmosphere, nous verrions que cette grande France n'est qu'un point sur ce globe! que la Chine,

au Japon, à peine y a-t-on oui parler de tous ces mouvements : que ce globe n'est qu'un point lui même dans notre système solaire. Que ce système solaire, qui nous paroit l'immensité même, est imperceptible dans l'universalité des mondes, sans confins, sans limites, et n'ayant d'autres bornes que l'infini. Que si ensuite de ces hauteurs, nous voulions retomber sur nous mêmes, sur l'excessive fragilité de notre vie, sur sa brièveté qui n'est dans la durée qu'un infiniment petit : en vérité, alors, je dirois qu'il faut être bien fou, pour s'affecter de quelque chose, et pour ne pas envisager tous les événemens avec la plus stoique indifférence.

Paris ce 25 mars 1790.

LETTRE VIII.

Sur le N° 65 du Courier de Provence de M. le Comte de Mirabeau.

A Monsieur le Baron d'E***, à L*** en Suisse.

Il est de ces mots heureux qui ne periront qu'avec la nature humaine dont ils sont la vive image. On ne les dit plus, parce qu'ils ont été trop répetés; mais en écoutant les hommes discourir, on se les rappelle malgré soi et l'on sourit. Tel est celui *vous etes orfevre M. Josse.*

Vous, mon ami, admirateur comme moi de Mirabeau, abonné de même à son journal, je suis bien sûr que vous penserez à *M. Josse* en lisant le N° 65. Je vous envoye quelques observations sur ce numéro que j'avois d'abord eu l'intention de publier, et d'adresser à l'un de nos journalistes: puis, changeant d'avis, je les ai rangées à la suite des lettres que je vous ai écrites, et qui ne seront point imprimées quelqu'obligeantes que soient vos instances à ce sujet. Ces lettres peuvent avoir quelqu'intérêt pour mes amis, mais pour en hazarder

hasarder l'impression, il faudroit les refondre, et ce travail couteroit trop à ma paresse. Il faudroit, surtout, en changer entierement la forme *égoistique*, toujours choquante quand on parle au public, et que je ne puis souffrir dans les écrits d'autrui. Je ne vous donne ici ces observations qu'en fragment, je ne les ai pas finies.

Si, par le prestige d'amour propre le plus commun, chaque homme est disposé à considérer l'objet de ses études, les fonctions de son état, comme les premiers en importance; s'il incline toujours à se placer à la tête de la piramide; si, en un mot, chaque homme se préfere en secret à tout autre; il est permis à M. de Mirabeau de s'estimer beaucoup; il peut même s'estimer tout haut, et trahir la préférence secrete dont il s'honore, sans scandaliser personne. Depuis six mois, il déploye dans l'Assemblée nationale les plus rares talents; mais, emporté par ses succès, il a consigné dans son courier de Provence N° 65, page 3 à 5 une erreur qu'il seroit dangereux de laisser consacrer par une autorité telle que la sienne, quelque favorable d'ailleurs que cette erreur puisse être à M. de Mirabeau.

Parce qu'il s'énonce sans préparation avec la plus grande facilité, (1) il veut que

---

(1) Je ne me sers point du mot nouveau *improviser*, *improvisare*, qui réveille l'idée d'un Ultramontain, accompagnant de sa guitarre des lieux communs rimés, produits avec effort, et n'est dès lors nullement convenable à la dignité d'un Orateur haranguant dans la tribune. C'est ainsi que depuis la révolution, il s'est introduit dans la langue françoise un neologisme barbare et une foule de mots qui déchirent l'oreille. Je denonce aux gens de goût et je mets à l'index les mots suivants

Fortuné doit s'entendre du bonheur, jamais de la richesse.

Conséquent pour important.

Commémoration pour mention.

Cerner, *victimer*, *insulte*, *astucieux*, *traduction incessible*, *déprendre*, *déprend*, *apothéoser*, *sentimental*, *recalcitrer*, *se costumer*, *incapaciter*, *arestation*, *à même*, *entraver*, *apitoyer*, *connexe*, *emettre*.

Il n'appartient qu'au genie et au gout réunis de créer un nouveau mot. Il faut qu'aucun autre connu et pris dans ses différents sens ne puisse le remplacer. La langue françoise a ceci de particulier, qu'elle sera toujours pauvre ou riche, selon que les esprits qui la manieront seront eux mêmes pauvres ou riches. C'est là, ce me semble, le caractere qui la

le premier des hommes soit celui qui parle le mieux ; parce qu'il s'est fait en dernier lieu, comme orateur, une réputation fort supérieure à celle dont il jouissoit comme écrivain ; il paroit jetter un coup d'œil de pitié, sur l'homme foible, réduit à écrire ses pensées et à les lire. L'orateur est tout pour lui, et l'écrivain n'est rien. Le parleur, selon lui, est l'homme d'état, et le penseur versant par la lecture du haut de la tribune sur l'Assemblée, les trésors de ses méditations, n'est plus qu'un homme médiocre, une tête impuissante, qui ne pouvant s'élever à la hauteur du *parlage*, cherche au *dépens de l'intérêt public à consoler son amour propre*,

---

distingue de toutes les autres. Il est la source de ses beautés en même tems que de sa difficulté ; et je ne doute point qu'elle ne doive à ce caractere, l'honneur d'être la premiere des langues modernes, et la plus repandue. Elle n'est devenue universelle que parcequ'elle est la plus difficile. On se plaint de sa pauvreté ; mais avec des métaphores, des tropes et du genie, une langue est toujours assez riche. Lisez les grands maitres, et voyez s'ils ont été arrêtés dans l'expression de leurs idées, parce que les mots, *inconcevoir*, *connexe*, *apothéoser*, *epitoyer*, manquoient à la langue.

en jettant ses pensées sur le papier, et en se hâtant bien vite de les déménager de son cerveau, de peur qu'elles ne lui échappent. Il suit évidemment de cette opinion extraordinaire, que l'estime et la gloire se mesureroient exactement dans les Diètes nationales sur la promptitude de la parole : qu'il n'y auroit que les hommes à parole qui seroient jugés dignes de traiter, et de discuter les questions et les affaires, et que le plus puissant dans ce genre de lutte entraîneroit, modéreroit l'Assemblée, et en disposeroit à son gré. M. de Mirabeau ne s'en est pas seulement remis à la pénétration de ses lecteurs pour tirer cette conséquence, il l'a ~~explicitement exprimée, en assurant~~ qu'il y auroit, pour l'Assemblée *épargne d'ennui et de tems*, à proscrire les discours écrits, et à ne laisser combattre dans l'arène que les *hommes de force* comme il les appelle, c'est à dire les *parleurs*, seuls dignes de figurer dans une assemblée politique. Or, comme M. le Comte de Mirabeau est sans contredit le Député le plus distingué par la parole, il s'ensuit qu'à lui doit être la principale influence, et le premier honneur. J'en appellerai cependant à la justesse d'es-

prit de M. de Mirabeau; et je lui demanderai :

Si en général les hommes remarquables dans la société par la facilité de s'exprimer, ne sont pas des hommes superficiels.

Si la nature ne paroît pas avoir divisé ses faveurs, et départi aux uns le don de la parole, et aux autres celui de la pensée.

Si une observation constante, surtout en France, ne démontre pas, que, pour parler sur le champ, il faut que les sujets sur lesquels s'exerce la parole soient communs, familiers, d'une analyse facile et de surface.

Si la facilité de la parole n'est pas une espece de faculté mixte qui tient plus à la mémoire des mots qu'à celle des choses; et à une certaine méchanique d'organisation, qu'au jeu de l'entendement.

Si la disposition de tête qui porte à la profondeur et à la méditation, n'est pas exclusive de la promptitude élocutoire, si ces deux facultés ne sont presque pas toujours en raison inverse l'une de l'autre.

Si les penseurs ne sont pas ceux qui inventent les principes, les posent et les enchainent lumineusement les uns aux autres, et si ensuite ne viennent pas la foule des

parleurs qui s'en emparent, les commentent, les delayent, souvent les dénaturent, en tirent des conséquences vraies ou fausses; si enfin quelques lignes de principes, n'ont pas enfanté dans tous les temps des volumes de parlage.

S'il y a rien de plus commun que des parleurs agréables qui ont l'esprit faux, si même le *flux vocal* ne paroît pas souvent exclure la justesse de l'esprit.

Si Loke, ce legislateur du nouveau monde; l'auteur d'Othon, cette tragedie des hommes d'état, Corneille, dont on disoit qu'il ne falloit l'entendre qu'à l'hôtel de Rambouillet où l'on jouoit ses pieces, tant il étoit foible et gauche à rendre ses idées par la parole: si Montesquieu, si J. J. Rousseau timide, d'une élocution lente et penible, que j'ai entendu cent fois se plaindre de ne trouver jamais le mot propre dans la conversation; si tous ces Philosophes politiques separés de leurs cahiers dans la tribune et ne pouvant les lire, reduits à repondre sans être preparés, n'y auroient pas manifesté le plus grand embarras et peut être impuissance absolue! Ce sont pourtant ces hommes qui ont créé ou préparé les matériaux

des assemblées legislatives, et qui ne sachant qu'écrire, n'auroient pu y figurer dans le sens de M. de Mirabeau.

Bien, écrire dit un grand maître, *c'est bien penser, bien sentir et bien rendre.* Je n'appele *écrivain* que celui qui réunit les trois caracteres de cette définition, et dans ce sens, le titre d'écrivain est le premier des titres. Il désigne la plus sublime et la plus auguste des fonctions de l'homme. L'Ecrivain commande à l'opinion. Sa plume est le sceptre avec lequel il regit non une Province ou un Etat particulier, mais l'Univers entier. On parle pour quelques hommes et l'on écrit pour tous. L'Orateur est à l'écrivain, ce que l'individu est à l'espece humaine. Je defie qu'on me cite un discours prononcé d'abondance, digne de l'impression. Mallebranche a dit *que les personnes qui meditent, et qui ont des pensées neuves, peuvent difficilement les exposer et les développer de vive voix. Elles sont le contraire des esprits superficiels qui parlent avec facilité de sujets ordinaires et communs.*

La lutte que M. de Mirabeau voudroit établir dans la Diete nationale entre les hommes habiles à manier la parole, est imprati-

cables, parce que d'abord elle suppose les combattans à une très-petite distance l'un de l'autre; ensuite parceque le feu de la dispute précipite les mots, nuit à l'articulation, donne à la parole trop de rapidité pour que plus de quinze ou vingt personnes puissent la suivre, et en recueillir les fruits; et enfin, parce que le Rithme du dialogue et de la discussion interlocutoire, exclut le volume de voix et le Diapazon necessaires pour être entendu d'une nombreuse assemblée.

Les Anglois ont avec fondement redouté le pouvoir de l'éloquence sur des hommes rassemblés pour juger leurs semblables. Les causes, soit civiles, soit criminelles, ne s'y plaident point par des avocats parlants, mais par des mémoires écrits, où l'on n'admet que des faits, des preuves et du raisonnement. Ils n'ont pas voulu que la fortune, la vie ou l'honneur des citoyens pussent dépendre des passions excitées par les mouvemens oratoires; ils ont craint les surprises faites à la raison par le prestige de la parole.

Si, dans le parlement d'Angleterre, les formes oratoires, si peu faites pour une assemblée de legislateurs, s'y sont néanmoins introduites, je ne peux les regarder que comme

un vernis populaire, dont une politique sage et bien entendue, a voulu colorer la chambre des communes. Cette politique a voulu y consacrer le simulacre de la Démocratie, et par une illusion heureuse, considérer le parti de l'opposition comme les défenseurs et les tribuns du peuple : car d'ailleurs, dans des conférences particulieres avec les ministres, dans les comités, dans les clubs, tout est reglé, déterminé d'avance; les voix y sont comptées, et rien ne seroit plus inutile, sans les motifs dont je viens de parler, que ces longues diatribes, ces verbeuses harangues qui remplissent les séances du Parlement.

Ce qu'on y appelle corruption n'est qu'un mot. Ce sont des sommes fixées par le gouvernement dont l'emploi est connu : ce sont des titres, des places distribuées comme honoraires, à des membres qu'on veut gagner. Ce sont des moyens constitutionels de lever les obstacles de l'opposition à opérer le bien public, et d'enchaîner la majorité du Parlement à la prospérité générale.

L'influence des Ministres est nécessaire, elle n'a en effet que le bien du peuple pour objet. Le Gouvernement ne peut vouloir que ce bien; car ce bien fait la gloire des Mi-

nistres, les richesses la force, la splendeur du Gouvernement. Opprimez le peuple anglois, et aussitôt, toutes les bases de sa puissance s'évanouissent, les manufactures tombent, l'agriculture se néglige, le commerce fuit ou languit, le crédit chancele, la banque s'écroule, et la nation environée de ruines, ensévelie sous des chiffons de papier sans valeur, réduite au désespoir, seroit obligée de recourir à l'insurrection pour recouvrer sa liberté, ses loix et son bonheur; extrémité cruelle, également redoutée du Roi, des Ministres, et du peuple.

Le peuple toujours composé d'enfans robustes a peu besoin de défenseurs; il faut le gouverner, le conduire, voir et vouloir pour lui. Ses défenseurs sont toujours plus près qu'on ne pense de devenir ses oppresseurs. Ce sont des tuteurs qu'il lui faut, et qui, par des loix sagement combinées, par un heureux balancement des différents pouvoirs, soient à jamais empêchés de devenir tyrans. Je ne connois en Europe que les anglois qui jouissent de cette précieuse température civile et politique.

Paris 30 Novembre 1789.

LETTRE IX. au même,

De l'influence de J. J. Rousseau sur les révolutions de France.

Vous, qui de vos fenêtres, avez en face la Savoye, voyez Genève à votre droite, planez sur son beau lac, et pouvez même appercevoir à votre gauche Vevay et les rochers de Meillerie, tous ces lieux où erra si longtemps J. J. Rousseau, tous ces sites romantiques qui firent tant palpiter le cœur de cet homme sensible. C'est à vous, mon cher ami, que j'adresse cet apperçu sur le rapport de nos évenemens avec ce philosophe célebre et ses ouvrages.

C'est une chose bien étrange que la mobilité de l'opinion sur la valeur des hommes. Rien ne varie davantage d'un siecle et d'un pays à l'autre. Dans les tems de la Chevalerie, le premier des hommes étoit le plus brave et le plus galant. Dans ceux de la superstition, c'est le plus dévot et le plus hypocrite. Sous la féodalité, c'étoit le plus noble et le plus ignorant. Dans l'état

de nature, c'est le plus fort. Dans les siecles de luxe et de mollesse, c'est le plus riche. Ce n'est que dans les contrées éclairées et libres, que l'évaluation des hommes se fait sur un tarif conforme à la droite raison. Enfin par un de ces prodiges de la liberté, nous voilà revenus tout-à-coup aux tems des anciennes Républiques, où les Platon, les Archimede, les Ciceron ne voyoient personne au dessus d'eux. Nous avons vu, comme par une espece d'enchantement, des hommes appellés Grands, descendre du piédestal où la fortune et le hazard les avoient portés, ceder leur place à ceux qu'ils auroient cru n'agueres honorer d'un regard, et la statue d'un simple citoyen, la statue de J. J. Rousseau couronée de fleurs, portée en triomphe autour de la Bastille, et dans les rues de Paris. On diroit qu'une Fée a présidé à la révolution de France. Elle a frappé les Grands d'un coup de sa baguette, et soudain le Monseigneur a fui de l'un, la couronne ducale s'est détachée de l'autre, les titres sonores se sont évanouis, les croix et les cordons ont perdu leur magie, l'échaffaudage des dignités héréditaires s'est écroulé. Qu'est-ce en effet, si on y réfléchit, que

la généalogie d'un gentil-homme sans mérite? Les cases de son arbre rangées par ordre les unes au dessus des autres, et remontant par des degrés de filiations et de quartiers jusqu'à l'an mille, me paroissent représenter une longue suite d'alambics, distillant d'âge en âge les esprits généreux du premier de sa race qui fonda sa noblesse, pour venir par une dégradation successive de produits, aboutir enfin à sa personne, et ne laisser voir en lui qu'un résidu terreux de ses ancêtres. J. J. Rousseau! quel nom! qui ne seroit glorieux de descendre de lui dans trois ou quatre cents ans? Quel titre de noblesse qu'une telle origine! L'Assemblée nationale vient de lui décerner les honneurs d'une statue. Je vais le considérer un moment dans son rapport avec les grands mouvements qui agitent la France, et auxquels on n'a donné le nom trop foible de révolution, que parce que la langue n'a pas d'autre terme pour exprimer cette suite étonnante d'événements.

La France étoit un colosse antique, élevé dans des proportions monstrueuses sur un socle gothique. La raison distillée lentement par les siècles, remplissoit sourdement de

secrets réservoirs. Comprimée tout autour dans ses aziles, par la résistance de l'intérêt personel et de l'autorité, et ne pouvant s'en échapper, elle a tout à coup fait une explosion terrible qui a renversé le colosse. Elle l'a mis en pieces, l'a soumis à l'action d'un feu de réverbere, et en a fait couler la matiere en fusion dans un moule tout neuf. Les philosophes après avoir longtems travaillé au modele, ont fait jouer les soufflets qui entretenoient l'activité du feu. Les ennemis de la raison, ne pouvant malgré leurs efforts, parvenir à étouffer ce feu, ont pris le parti d'en allumer un autre, d'opposer feu à feu, et d'éteindre l'un par l'autre. Ils ont évoqué le fanatisme, espérant par son moyen de faire taire les soufflets ennemis, et de les démonter; mais toujours, et en toute rencontre, les philosophes sont démeurés vainqueurs. C'est donc ici une détonation de la raison, dont la France est le foyer, et qui delà retentit sur tout le globe et l'ébranle. C'est en même tems une grande refonte; c'est mieux encore, c'est le premier succès, le premier triomphe de la raison, la premiere victoire qu'elle ait jamais remportée sur les passions, la sottise et les pré-

jugés ligués et réunis. On voit combien un fait unique dans l'histoire connue a peu de rapport avec ce qui a été appellé jusqu'à présent des *révolutions*. Entre tous ces souffles victorieux, on en remarquoit un d'une vaste dimension et d'un effet prodigieux, c'étoit celui qu'animoit l'ame de Jean-Jacques : aussi la France lui rend-elle le plus juste des hommages, en le considérant comme celui de tous les philosophes qui a le plus influé sur ses nouvelles destinées. Il les a même prédites. *Nous approchons*, dit-il dans l'Emile, *de l'état de Crise, et du siécle des révolutions*. Mais ce que sa modestie ne lui permettoit pas de prévoir, c'est la grande influence, que lui même auroit sur ce nouvel ordre de choses; c'est le degré dans lequel l'esprit humain seroit modifié par ses écrits; l'empire qu'il exerceroit sur l'opinion publique. Le génie s'ignore quelquefois lui-même, il produit des choses sublimes sans s'en douter; et comme les plus belles conceptions ne lui coutent aucun effort, qu'elles sont des productions spontanées, il n'en connoit jamais tout le prix. Rousseau ne croyoit peut-être pas qu'en s'égriant : *que d'hommes entre Dieu et moi!*

il détruisoit le fanatisme : et qu'en rappelant ce dilemme de Caligula, *ou les Rois sont des Dieux, ou les hommes sont des bêtes*, il renversoit le despotisme. Il devoit à coup sûr du moins en dégoûter les despotes eux-mêmes, lorsqu'il parle de l'ennui qui les dévore, et qu'il ajoute : *c'est bien la peine de faire tant de misérables ! ne sauroient-ils s'ennuyer à moins de frais ?*

Les principes du contrat social ne sont pas neufs, ils avoient été employés, et développés longtems auparavant par Burlamaqui. Sont-ils à l'abri de toute atteinte ? Portent-ils le caractère de l'évidence ? Quand des principes n'expliquent pas tous les phénomenes, ou ne les explique que d'une maniere forcée ; quand un esprit lumineux, malgré tous ses efforts, ne peut parvenir à dissiper une certaine obscurité, ne peut environner ses idées de cette clarté qui annonce la vérité, on peut être sûr que le principe premier reste encore à découvrir. Qu'est-ce que cette volonté générale qui ne peut s'égarer, et qui pourtant s'égare ? Qu'est-ce que la volonté d'un peuple ignorant et crédule, qu'un ambitieux habile, fait mouvoir à son gré ? Qu'est-ce qu'une volonté incapable de vouloir

loir par elle-même et pour elle-même ? Qu'est-ce qu'une volonté souveraine qui ne peut faire ses loix, et qui est obligée de les recevoir bonnes ou mauvaises d'un ou plusieurs penseurs ou philosophes ? Qu'est-ce qu'une *volonté* qu'on affecte de n'appeller *générale ; qu'autant qu'elle part de tous, pour s'appliquer à tous* ; qu'on prétend devoir perdre *sa rectitude naturelle ; lorsqu'elle tend à quelqu'objet individuel et déterminé* ? Comme si un peuple en corps, jugeant, par exemple, un de ses membres convaincu de trahison et de conspiration, n'avoit *aucun vrai principe d'équité pour prononcer sur cet objet individuel.* Si des regles de justice et d'équité peuvent guider dans leurs jugements des magistrats en corps on ne voit pas pourquoi ces mêmes régles n'existeroient pas pour le corps entier de la République. Une cité de dix millé ames juge à mort un de ses citoyens coupable de meurtre et pris sur le fait, peut-on dire, comme le fait Rousseau, que les 9999 voix qui prononcent la condamnation, sont *Juge et partie*, qu'elles sont une volonté étrangere, particuliere, portée en cette occasion à *l'injustice et sujette à l'erreur*? C'est

qu'il a bien senti que la volonté générale ; pour être un principe, devoit être infaillible; or, en se débarrassant des erreurs sur le gouvernement, il sauvoit sa volonté générale : si le peuple d'Athenes en corps, se montroit injuste envers un citoyen, les athéniens n'erroient pas comme volonté générale, ils erroient comme gonvernement. *Si la volonté générale n'a aucun vrai principe qui la guide, lorsqu'il s'agit d'un cas particulier*, comme de la punition d'un coupable, reconnu tel par tous les membres de la communauté; que sera-ce lors qu'il s'agira de rejetter ou d'admettre un système de législation? combien il sera plus aisé, dans un sujet aussi compliqué, autant au dessus de la portée du vulgaire ; dans un sujet susceptible de tant de faces diverses, où, quelque savantes que soient les combinaisons du législateur, des portes sans nombre restent toujours ouvertes aux maux et aux abus : combien il sera plus aisé, dis-je, de l'égarer et de lui faire perdre cette prétendue *rectitude naturelle* ? *L'acte par le quel tout le peuple statue sur tout le peuple*, est ce que Rousseau appelle *une loi*, parcequ'alors *la matiere est générale comme la volonté qui statue.* Mais plus la matiere est

générale, plus elle est abstraite, plus elle est au dessus de l'intelligence du peuple. Comment s'y prend-il pour instituer le gouvernement sans déroger à son principe fondamental ? Cette même volonté générale, qui ne peut passer des actes généraux aux actes particuliers, sous peine de perdre sa *rectitude naturelle*, change comme par enchantement l'optique sous lequel elle se considere; elle se voyoit souveraine, elle ne veut plus se regarder que comme gouvernement, magistrature. Cette conversion subite lui confere aussitôt la propriété de juger *de ce qui lui est étranger*, de s'occuper d'un *objet individuel*, sans crainte de se voir abandonnée par les principes d'équité qui doivent la guider. Toutes ces distinctions, plus subtiles que solides ; tous ces moyens peu naturels, annoncent de reste le vice du principe. Il n'est tout au plus que secondaire : il doit y en avoir un antérieur, qui se dérobe et se dérobera peut-être toujours aux recherches de l'esprit humain. En derniere analyse la volonté générale, considérée comme principe, n'est autre chose que le desir du bonheur inné dans le cœur de tous les hommes ; et ce grand principe en morale, ne mene pas fort

loin en politique. Qui doute que lorsque les hommes se sont réunis en société, ils n'aient desiré de s'y ordonner de la maniere la plus avantageuse à tous ? Mais ensuite, entre le desir et le bonheur, entre les efforts et le but, se trouve interposé ce champ immense des essais, des fautes et des erreurs pour la société en corps, comme pour l'individu qui en fait partie. Réduisez à ses plus simples termes cet autre principe non moins fameux, et dépendant de celui de la volonté générale, que la *souveraineté* réside *dans le peuple*, et vous aurez cette proposition ; *la force de plusieurs millions d'hommes réunis est supérieure à celle d'un seul homme*, d'où le droit au plus grand nombre de maîtriser le plus petit ; cette proposition elle même est identique à celle-ci, *le tout est plus grand que sa partie*. Reste à savoir si ces axiomes fort utiles dans la science purement intellectuelle des grandeurs, peuvent être d'aucun usage dans celle de l'organisation du corps politique, machine compliquée et vivante, composée d'une multitude de ressorts sensibles, de pieces mobiles et changeantes, et où les idées d'unité et de simplicité, si belles d'ailleurs, ne sont peut-être que les rêves de la bonhomie et de la

simplicité. « Le corps politique, dit Rous-
« seau, ne peut jamais s'obliger, même envers
« autrui, à rien qui déroge au contrat social,
« comme d'aliéner quelque portion de lui-
« même, ou de se soumettre à un autre sou-
« verain. Violer l'acte par lequel il existe
« seroit s'anéantir, et, ce qui n'est rien ne
« produit rien. » Je demanderai si l'acte d'as-
sociation seroit violé, si, pour le salut de tous,
tous consentoient à reconnoître un autre
souverain. Je suppose une cité de dix mille
citoyens assiégée par une cité trois fois plus
forte et plus nombreuse; ne peut-elle pas
pour éviter sa destruction totale, renoncer à
sa souveraineté, et consentir à vivre sous les
loix de la cité victorieuse? Peut-on dire que
ce nouveau contrat est nul, parce que la
volonté générale de la cité incorporée n'étoit
rien, et n'a pu rien produire? Ne sont ce pas
là des subtilités de raisonnement? Et de
plus, une pareille doctrine n'est-elle pas
dangereuse? En ce qu'attaquant toutes les
transactions de ce genre, elle tend à per-
pétuer les troubles et les insurrections? Le
droit de vie et de mort, le droit de l'escla-
vage ne paroissent pas non plus expliqués
d'une maniere satisfaisante. Le contrat so-

cial porte le même caractere que ses autres ouvrages, de la profondeur, des vues nouvelles, des *disparates* étonantes. Il bat en ruine ses devanciers, Grotius, Puffendorff, Barbeyrac. Il détruit, il recrée, il va, il vient, il tatonne, on aperçoit son embarras; il masque avec art les endroits foibles, il employe pour affermir sa marche, jusqu'aux formules et à la méthode des géomètres, et on n'en sent pas moins qu'il ne chemine qu'à travers des incertitudes. On sent que lui-même en a la conscience, et son doute s'échappe doublement, de son sujet et de son ame. Il combat le droit d'esclavage avec sa dialectique ordinaire, et tous les mouvemens d'un cœur bon et sensible; et, par un contraste inconcevable, il parle gayement des meurtres, des proscriptions et des guerres civiles : il regarde ces fléaux comme nécessaires au maintien de la liberté et à la prospérité de l'espèce humaine. Autrefois, dit-il, *la Grece fleurissoit au sein des plus cruelles guerres, le sang y couloit à flots, et tout le pays étoit couvert d'hommes;* quelle fleur, grands Dieux, que celle qui ne pourroit croître qu'arrosée de sang humain! Il arrive enfin à une difficulté que

son esprit juste et pénétrant lui fait aussitôt considérer comme insoluble; il voit la liberté, ce bien précieux, dont il est si jaloux, qu'il ne le croit pas même trop cherement acheté par *des flots de sang*, il le voit, dis-je, enté sur l'esclavage; les lacédémoniens libres, parce qu'ils ont des esclaves, ne pouvoir l'être sans cette condition, et le sort rigoureux des malheureux Ilotes, servir de base et de soutien aux vertus de Sparte. Il voit la liberté et l'esclavage, ces deux extrêmes venir se réunir et se toucher, pour lui fermer toute issue, et s'opposer à son passage. Il s'arrête, et désespérant avec raison de rompre sans sophisme cette insurmontable barriere, il s'élance en arriere, il franchit l'espace immense parcouru, se replace au point d'où il est parti, et se rejette dans les bras de la nature, en déclarant de nouveau, que l'établissement de la société civile lui est entierement contraire. C'est ici surtout que s'observe la différence des vastes conceptions d'un génie ardent à la fois et profond, aux productions d'un esprit simplement juste et mesuré: le droit politique de Burlamaqui est écrit avec plus de sagesse, d'ordre et de suite que le contrat social,

mais combien les doutes de Rousseau, ses écarts, ses efforts, ses traits isolés de lumiere, seconderont, serviront mieux le penseur qui voudra méditer de nouveau ce grand problême de la législation et de la politique. Si Rousseau n'a vu son sujet qu'à travers un brouillard; ce brouillard, il l'a semé d'éclairs : de vives lueurs le percent et le déchirent dans cet immortel ouvrage. Il a creusé plus avant que personne dans les fondements de la société civile. Peut-être ne peut-on pas aller plus loin? Peut-être la solution de ce problême tient-elle aux mysteres impénétrables de la nature intime et de l'origine des choses. Il est possible que la constitution actuelle de l'homme, soit incompatible avec l'évidence des principes sur ce sujet ténébreux. Peut-être les institutions politiques ne brillent elles jamais d'un plus grand caractere de sagesse, qu'en couvrant ces principes d'un léger nuage, et en laissant un peu vagues et indécises, les limites de l'autorité et de l'obéissance. Qui sait, si la prospérité de l'état social, le maintien de l'harmonie et de la paix ne tiennent point à cette obscurité? Comme ces nuages qui ne cachent les dernieres sommités des

Alpes que pour entretenir le cours des rivieres, et la fertilité des vallons et des plaines. Les institutions sociales doivent peut-être se balancer entre ces deux idées, que les peuples appartiennent à leurs chefs, et que les chefs appartiennent au peuple; et les premiers ligamens de l'organisation du corps politique, se rattacher à ces deux idées extrêmes dénuées d'évidence, pour le garantir des secousses également dangereuses de l'insurrection et de l'oppression; et des fléaux également redoutables du despotisme et de l'anarchie. C'est moins par ses institutions politiques, que Rousseau doit être regardé comme le moteur principal des grands événements de France, que par l'esprit général de ses ouvrages, par cette morale à la fois sévere et passionnée, ce respect pour les droits et la dignité de l'homme, cette foule de vérités de détail, d'apperçus neufs et frappans. La plupart de ses principes politiques n'ont pas été suivis en France, et en voici la preuve: il dit, « que la liberté « est incompatible avec le système de re- « présentation. 2°. Que les nations riches « ne peuvent supporter l'égalité. 3°. Que « c'est une entreprise dangereuse et vaine

« de vouloir réformer les coutumes et les « préjugés d'un peuple vieux et corrompu. « 4°. Qu'il faut des Princes, des Grands, de « la Noblesse dans une monarchie. 5°. Que « si la couronne est héréditaire, il faut une « Pairie héréditaire pour conserver l'équi- « libre. 6°. Qu'il est important d'éviter en « politique tout changement vif et brusque. « 7°. Qu'il ne faut point remplir l'Etat de « mécontens, et n'ébranler jamais trop brus- « quement la machine. »

Mais le sénat françois s'est attaché avec raison à saisir de Rousseau, non la lettre, mais l'esprit. Et en effet, toutes ses opérations en portent l'empreinte. Comme Rousseau, il a détruit, abbatu, renversé, donné dans les extrêmes, porté tout à l'excès, brillé par les détails, et péché par l'ensemble. Son genie revit au milieu de l'assemblée nationale. Ce sont les mêmes contrastes, les mêmes disparates. Il étoit tout à fait dans la maniere de Rousseau, d'armer la main des nobles pour tuer la noblesse, d'immoler le clergé sous le couteau d'un prêtre, et de déclarer *Monarchie*, la forme du gouvernement françois, en détruisant, ce qui en fait l'essence, les Grands et la Noblesse.

La philosophie de Rousseau, et la nouvelle constitution françoise, se touchent par beaucoup de points. Toutes les deux, sont les plus admirables préparatifs qui ayent encore été faits, pour améliorer sur cette terre le sort de l'espece humaine. On pourra sur l'une comme sur l'autre, élever un jour tout ce qu'il est possible à la foiblesse humaine d'imaginer de plus sage et de mieux réfléchi, pour conduire au bonheur les nations et les individus. Et, si le jour serein de la raison et de la liberté, doit jamais luire pour les mortels, l'une et l'autre en font poindre l'aurore. Il y aura peu de choses à faire et à changer, pour tirer des décrets de l'assemblée, le plus beau systeme de gouvernement qui soit jusqu'à présent sorti de la main des hommes. Il restera quelques questions à traiter, il est vrai, de la plus grande importance, et qui n'ont pas même été effleurées. Il s'agira d'examiner, 1°. Si la déclaration des droits de l'homme, doit être publiée avec éclat, à la tête d'une constitution politique, ou si la prudence n'exige point qu'écrite seulement dans le cœur du législateur, elle lui serve de guide secret dans la rédaction des loix.

2°. Si les principes d'égalité consacrés par cette déclaration, ne sont pas beaucoup plus propres à dissoudre la société civile, qu'à en resserrer les liens, par l'abus frappant et inévitable que l'ignorance et les passions en peuvent faire.

3°. Jusqu'à quel point l'artifice du système social peut se combiner avec les loix naturelles de l'égalité.

4°. L'état de nature étant la négation de l'état civil, et tout ce qu'on peut affirmer de l'un de ces états pouvant, et devant être nié de l'autre; s'il ne résulteroit point de cette opposition directe, que l'inégalité est l'essence de l'état civil, comme l'égalité est l'essence de l'état de nature.

5°. Si la société civile ne peut pas être regardée comme une subversion des loix de la nature, et l'ordre social comme un ordre factice, substitué à l'ordre naturel.

6°. Si les nuances de l'inégalité ne doivent pas être d'autant plus fortement prononcées, que la République embrasse un plus grand espace.

7°. Si l'autorité des préjugés et de l'opinion, étoit un de ces moyens factices, imaginés pour entretenir la subordination et l'harmonie dans le corps social; si cette au-

torité remplaçoit avantageusement la force et le canon, pour contenir et réprimer la multitude, ne pourroit-on pas la regarder comme une des plus belles inventions de la politique, et ces ressorts ne seroient-ils pas infiniment dangereux à détruire?

8°. Ne faut-il point compter au nombre de ces préjugés salutaires, la hierarchie des conditions et des rangs, et les distinctions attachées à la naissance.

9°. Si la déclaration des droits de l'homme, ne tend pas en dernière analyse, à consacrer la plus vile et la plus dangereuse des inégalités, celle des richesses, qui auparavant étoit tempérée, et mitigée par le préjugé de la noblesse.

Toutes ces questions délicates et complexes, sont à la fois du ressort de la politique, de la morale et de la philosophie: elles exigent dans ceux qui les examinent, le concours rare de plusieurs qualités qui d'ordinaire s'excluent, et n'existent chez les hommes, qu'au dépens les unes des autres. Les hommes de cabinet ne connoissent pas assez le monde; les militaires et les courtisans ne sont pas assez familiarisés avec les idées générales; et la plupart des politiques et des

jurisconsultes ne sont pas assez philosophes. Il faudroit donc pour cet examen, un esprit vaste, élevé, qui joignit à une connoissance profonde du cœur humain, et à une grande expérience des hommes et des choses, une étude particuliere des matieres de législation et de politique. Si le contrat social de Rousseau est un chef-d'œuvre de législation métaphysique; son gouvernement de Pologne est un chef-d'œuvre de politique pratique. Le génie brille dans le premier de ces ouvrages, et la sagesse dans le second.

J'étois à Chambery il y a cinq ans. J'allai en pélerinage aux Charmettes. Le seigneur du lieu me fit ouvrir ce sanctuaire, ce berceau du contrat social, cette petite maison située dans sa terre, sur une hauteur, au dessus d'un bois de châtaignier, où J. Jacques a demeuré et passé une partie de sa premiere jeunesse, avec madame de Warens. Le Comte des Charmettes, M. de Conzié, étoit alors un vieillard de prés de 90 ans, droit encore, frais et robuste. Au sortir de la messe, qu'il entendoit tous les matins; je le trouvois à sept heures avec son Chapelain, autour d'une table chargée de cinq ou six plats, mangeant avec l'appétit d'un jeune

homme de 25 ans. C'étoit là son déjeuner. Il alloit bientôt partir pour Rome, dans une petite voiture à un cheval, avec un seul domestique. Il faisoit fréquemment ainsi, des voyages de 4 et 500 lieues. M. de Conzié me parla beaucoup de J. Jacques. Il l'avoit eu chez lui au sortir de l'enfance. Il le tutoyoit. Qui lui auroit dit: *ce petit bonhomme qui fait votre feu, bat vos habits, chassera un jour de leurs sieges épiscopaux, deux de vos neveux; et après avoir liquéfié, fondu le cœur de toutes les femmes en France, sous les types brulants d'un roman voluptueux, il finira par tourner la tête à tous les maris, avec les idées abstraites d'un roman métaphysique de législation.* Son Héloise fera pâmer d'amour; son contrat social, délirer de liberté; mais un voile enchanteur de vertu, couvrira les égaremens de l'un et les excès de l'autre.

Lorsque nous lisions dans l'histoire, il y a quelques années, que des sauvages du nord, des essaims de barbares renverserent l'empire romain: qui nous eut dit que nous verrions de nos jours, deux seuls philosophes, tous les deux de Genéve, Rousseau et M. Necker, renverser l'antique monarchie françoise? Les Evéques

de France, sous François I, sous Louis XIV, ont exilé, chassé, persécuté les Calvinistes, fait confisquer leurs biens : et de nos jours, deux enfants de Calvin, arrachent à ces mêmes Evêques, la mitre, le bâton pastoral, font confisquer leurs terres, les font mettre à l'enchere. Quel étrange retour ! Quel caprice du sort ! Quel jeu de la fortune et des évenemens ! et que de réflexions doivent, ou peuvent faire les François, qui, fugitifs à leur tour, errent en ce moment autour du lac Leman, et dans ces mêmes lieux, qui ont vu naître ces destructeurs de leur grandeur passée !

Paris le 10 juin 1790.

LETTRE X. au même.

Sur la Fédération du 14 juillet 1790, et les travaux du Champ de Mars qui l'ont précédée.

L'orsqu'il y a quatorze mois, mon cher d'E * * *., je m'épuisois avec vous en extases, sur la premiere séance des Etats généraux, je n'imaginois gueres qu'il se préparoit un champ plus vaste à mon admiration au champ de Mars. L'avenir l'avoit ouvert en perspective à ces mêmes Etats; mais un édifice gothique et lourd, monument de servitude comme de mauvais goût, leur en interceptoit la vue, et le cachoit. Il s'agissoit de l'abattre pour procurer aux Etats généraux de France, ce superbe coup-d'œil. C'est ce que le peuple de Paris entreprit, et mit à exécution le 14 juillet 1789, en rasant la Bastille. Dès que ce corps opaque eût disparu, les Druides évoquerent des ombres, des phantômes hideux qui en prirent la place. On sait assez que l'avenir se dévoile à leur science surnaturelle. Le champ de Mars devoit leur être fatal. Ils le considéroient comme le terme de leur puissance, comme le berceau de la régénération de l'empire et de

la liberté. Dans ce berceau, ils voyoient leur tombeau. Ils cherchoient à le dérober aux regards : ils croyoient éviter leur destinée, en interposant des illusions et des prestiges. Les Etats furent obligés de se transférer de Versailles à Paris pour écarter ces nouveaux obstacles.

Il y avoit schisme parmi les Druides. Un petit nombre avoit embrassé les opinions d'une nouvelle secte qui s'est élevée à une grande hauteur d'idées et de vertu. Elle se nourrit de privations, jouit de ses sacrifices, croit le genre humain capable d'une perfection morale bien superieure à celle dont il a joui jusqu'à présent. Cette secte a fait aux Etats de nombreux prosélytes. Egalité, Fraternité et Liberté sont à la fois ses moyens, son but et son symbole. Ses dogmes ont je ne sais quoi qui touche, éleve l'ame. Et s'ils ne sont qu'une chimere, ils honorent, si non la tête, du moins les cœurs où ils ont pris naissance; à moins que tant d'amour du genre humain, tant de détachement ne couvrent des desseins. L'ambition prend tous les masques, même celui de l'abnégation de soi-même : et l'on n'est quelquefois jamais plus près de s'empa-

rer de tout, qu'en renonçant à tout. On peut sans calomnier la nature humaine, se défier en général de tout ce qui s'éloigne trop de la sphere naturelle de l'intérêt personnel, et de tout ce qui la choque trop ouvertement. Ces séctaires s'appellent *Philosophes*, pour les distinguer des Druides orthodoxes qui tiennent pour les superstitions antiques et lucratives. Cette nouvelle secte de philosophes a rencheri de beaucoup sur l'ancienne ; et comme il arrive presque toujours, elle a tendu exageré tous les principes. L'Evêque d'Autun brilloit éminemment au milieu des Druides philosophes. Il fut chargé par les Etats de repousser les efforts des orthodoxes, et de dissiper leurs enchantemens. Il opposa aux ombres la lumiere, aux phantômes la toise et le calcul. Il monte à la tribune. C'est de là qu'au nom de la raison il exorcise tous ces spectres qui occupant la place de la bastille masquoient le champ de Mars. Tous les prestiges de la théologie s'évanouirent à l'instant, et pour en prévenir le retour, il frappa d'anathême la terre sacrée des Pontifs, source de leur puissance, et en fit prononcer la confiscation. Le jour alors fut pris pour la

cérémonie du champ de Mars. On choisit l'anniversaire de celui, qui le premier, par la prise de la bastille, en avoit fait naître l'espérance, établi la possibilité, et ménagé la perspective. Les Pontifes dépossedés, réunis aux mécontents, conjurerent encore à mesure que le jour approchoit. Ils firent un dernier effort pour éloigner ce jour ou pour l'éteindre. Ils l'environnerent de présages sinistres. Des bruits effrayants se répandirent. La plus affreuse catastrophe fut annoncée. Inutiles et vaines tentatives! Il arriva enfin ce jour tant desiré des uns, tant redouté des autres.

Comment vous donnerai-je une idée du tableau le plus vaste et le plus imposant qui se soit jamais offert à l'œil humain. Le champ de Mars situé entre l'Ecole militaire et la Seine; transformé comme par enchantement, en un cirque d'une lieue de tour, creusé, bordé en quinze jours, de plusieurs rangs de sieges et de banquettes disposés en amphithéâtre. Un autel d'une forme simple antique et religieuse, s'éleve du milieu du cirque. C'est une espece de monticule terminé par une haute piramide. On y monte par de nombreuses marches pratiquées à ses côtés. Des inscriptions en annoncent le but

et la destination. Un modèle de la Bastille renversée est au pied de l'autel, exposé à tous les regards. Des inscriptions décorent aussi un magnifique arc de triomphe à trois portes ceintrées, placé au de là de l'autel et à l'entrée du cirque. L'arc de triomphe ouvre le cirque, et la façade de l'Ecole militaire le termine. De toute la largeur de cette façade s'étend jusqu'au niveau du cirque une longue suite de gradins en talus. Ces gradins sont couronnés par huit vastes galeries ornées et couvertes. Le trône du Roi les partage, et en occupe le milieu. Derriere les galeries sont les appartements de l'Ecole militaire. Ils viennent aboutir à une tribune pratiquée au dessus du trône, et destinée pour la Reine, les ministres et la cour. Un peuple immense accourt en foule dès le matin, et entre par les diverses ouvertures ménagées autour du cirque. Trois cent mille spectateurs des deux sexes, de tout âge et de toute condition, se répandent et se distribuent sans confusion, sur les banquettes et les gradins qui entourent le cirque. Le champ de Mars, environné d'une multitude d'arbres et d'arbustes, paroît comme plongé dans un Océan de verdure. Le

dôme des invalides le domine d'un côté, et de l'autre, les villages de Chaillot et de Passy, disposés en amphithéâtre sur les hauteurs qui bordent la Seine à l'opposite de l'Ecole militaire. Ce nouvel amphitheâtre, couvert de nombreux spectateurs, vient s'unir et se lier à l'ensemble du cirque, en étend et agrandit la circonférence, et forme, avec la vaste enceinte des banquettes, des gradins et des galeries, un cadre vivant, varié, riche et superbe, et digne du tableau qu'il doit envelopper.

Bientôt s'avancent en bon ordre, les Députés armés des nouveaux départements de France; de ces départements qui ne l'ont divisée en 83 parties que pour la mieux réunir, et en faire un tout civique et indivisible. Ils entrent dans le cirque par les trois ouvertures de l'arc de triomphe, Ils se développent sur plusieurs lignes circulaires et correspondantes qui dessinent le contour intérieur du cirque. Ils donnent passage d'abord aux Electeurs de Paris, ensuite aux représentans de la commune, le Maire à leur tête, et enfin à l'Assemblée nationale. Tous ces corps nombreux, vont prendre place dans les galleries couvertes

qui leur sont destinées. Deux mille musiciens sont répandus sur les marches, et autour de l'autel. Le Roi a été nommé, pour ce jour seulement, chef suprême et absolu des gardes nationaux de France. Il a choisi pour en faire les fonctions, le Marquis de la Fayette. Il lui a transmis tous ses pouvoirs ; ensorte que le général de la garde parisienne, étoit en ce moment Généralissime et Connétable des six millions d'hommes armés, dont la liberté a couvert la France depuis la destruction de la bastille. C'est lui qui est chargé de la direction générale, de lui partent les ordres, il commande seul au cirque, à Paris, et à tout le Royaume. La députation militaire est au nombre d'environ quarante mille hommes, en y comprenant les volontaires et les troupes de lignes. L'assemblée et les corps de Paris ont été précédés par la moitié de cette députation, et suivis par l'autre moitié. Chaque département a sa bannierre distinctive. Les bannieres flottent dans le cirque, mêlées confusément aux soixante drapeaux des districts de Paris. Pendant que tout se dispose pour la cérémonie, qu'on en fait les apprets, tous ces soldats de la patrie

venus des extrémités de la France, inconnus les uns aux autres, se rapprochent, se mêlent, apprennent à se connoître. Ils unissent fraternellement leurs bras, et par des ronds et des danses, se livrent à la joie de se trouver ensemble. De la danse, ils passent aux évolutions militaires, et ils exécutent entr'eux des combats simulés. Ils accompagnent du cliquetis de leurs armes, les Généraux de marque qui traversent le Cirque; et accueillent avec transport le Maréchal genéral de la fédération, devenu l'idole du peuple et des soldats. La Reine est dans sa tribune avec un petit nombre de Dames et de courtisans qui ont survécu à leurs pensions, ou sont restés fideles à l'espérance. Le Roi superbement vétu a pris place sur son trône, au milieu des représentans de la Nation et de Paris. Il est environé des Auteurs de la révolution, des Fondateurs de la liberté, des Peres de la constitution, et il a au devant de lui, et sous ses yeux, les soutiens, les appuis et les gardiens armés de l'une et de l'autre.

Deux cents prêtres en surplis blanc, partent de l'Ecole militaire, et s'acheminent lentement vers l'Autel. l'Evêque d'Autun est à

leur tête. Les soldats de la patrie se rangent sur deux files, et leur livrent passage. Ces prêtres ne vont point comme autrefois, saintement imposteurs, et guidés par le desir de la domination, légitimer sur l'Autel l'oppression des peuples, et consacrer la tyrannie des Rois, pour y participer : non, ils vont apposer le sceau céleste au contrat qui unit la Nation à son chef, et l'une et l'autre, à la nouvelle constitution. C'est sur cet autel, après mille ans de guerre entre la raison et la superstition, que des théologiens vont faire alliance avec la philosophie, se soumettre à des loix dictées par elle, et devenir l'organe du cri de liberté, qui, jusqu'à ce moment, fut en possession de les frapper d'effroi. Le saint enthousiasme de la liberté transporte tous ces guerriers. Ils accourent à l'autel, ils y montent, ils se pressent en foule l'épée nue à la main, autour des ministres de la religion. Ils jurent sur l'autel d'obéir aux nouvelles loix, et sur leurs épées de les faire observer. Un oriflamme est arboré, signe distinctif et sacré de la solemnité. Il domine sur les drapeaux et les bannieres raprochés de l'autel, pendant que les pontifes invoquent

sur eux la faveur et la bénédiction du Ciel. De l'autel, les soldats citoyens se précipitent et volent vers le trône. Ils entourent le Roi : leurs gestes, le choc de leurs armes, des cris confus, des sons inarticulés lui expriment leur joye, leur amour, leur yvresse. Le Roi se leve pour prêter le serment ; l'armée se tait et fait silence pour l'entendre et pour le recevoir. La Religion donne à cette fête une teinte touchante d'égalité et de fraternité. La piété et la ferveur civique se confondent dans tous les cœurs. La Loi, la Foi, le Roi, la Liberté et la Patrie forment comme une nouvelle chaine, que tout françois s'empresse de porter et de changer contre ses anciens fers. Pendant que l'Evêque d'Autun officie et célebre la Messe, que les serments se prononcent, se répétent et se propagent plusieurs fois d'un bout du cirque à l'autre, la multitude innombrable qui le remplit et l'enveloppe, applaudit, bat des mains, pousse des cris de joie. Cent pieces de canon annoncent le serment à la Capitale et à l'Empire. Les bouches à feu des municipalités les plus voisines proclament ce serment aux plus éloignées, qui à leur tour, par leur artil-

lerie, le font circuler rapidement jusqu'aux extrémités de la France. La France entiere est convertie tout-à-coup en un immense champ de Mars, où vingt-quatre-millions de françois fédérés, jurent au même instant, de défendre la loi, d'être fidele au Roi, de vivre et de mourir pour la Patrie.

Qui sont ceux qui ont joui de ce spectacle, et pourroient regretter de n'avoir pas assisté aux jeux olympiques? Je me console, mon cher Baron, de n'être pas né il y a deux mille ans, et de n'avoir point été à Rome, le temoin de ces rassemblemens immenses d'un peuple libre, dans les places publiques, dans les cirques et les amphithéâtres, prenant part à des fêtes, ou donnant des loix à l'Univers. Avez vous pu sur ma foible description, prendre une légere idée de cet ensemble unique? Raprochons en les traits épars. Quel spectacle! Un Roi qui abdique le pouvoir absolu, qui reconnoit deux forces supérieures à la sienne, *la nation et les loix*, qui jure de régner sur la France par ces mêmes loix, et de donner le premier, l'exemple de la soumission et de l'obeissance. La premiere nation du globe, qui par ses représentans civils, politiques et militaires, prend posession à la face

du ciel, de la souveraineté, s'y installe en quelque sorte, et monte à la dignité de peuple libre, avec une pompe, une solemnité, une affluence et un concours, dont l'antiquité même n'offre point d'exemple. Quel jour que cet anniversaire! Ce jour mille fois mémorable, entre tous ceux qui se sont écoulés depuis l'origine des temps: ce jour réunit des siecles dans sa durée. Il rassemble une foule de caracteres divers, tous frappants, tous extraordinaires. Cette journée peut être considérée comme la fête de la Liberté; le triomphe de la Loi; comme un pacte auguste et solemnel; une grande confédération; une cerémonie réligieuse; un contrat nouveau entre le peuple et le roi; une rénovation; une renaissance du corps politique; un renouvellement dans l'ordre social; un congrès national; l'inauguration de la Démocratie. Qu'ai-je vu enfin dans le champ de Mars? Un vaste cercueil du Despotisme, la pompe funebre des Etats généraux et de ses ordres antiques; le tombeau de la vanité et des grandeurs; un champ de bataille, d'où les vainqueurs ont chassé les vaincus; un terrible exemple de l'instabilité des choses humaines; le tableau le plus moral, qu'on se soit

jamais présenté aux réflexions et à la méditation du philosophe.

Si j'écrivois pour le public, je m'arrêterois ici; je craindrois de gâter mon tableau, et les impressions que j'aurois cherché à lui donner, en y associant celles que j'ai reçues: mais fidele au plan que je me suis fait de vous donner l'histoire de mes sensations, je me vois forcé de ternir un peu l'éclat de cette magnifique scène.

Cette fête, dans son intention, dans sa réalité même, a été fort supérieure à tout ce que j'ai pu vous en décrire: mais dans son rapport à moi, j'ai plûtôt peint ce qui devoit être que ce qui a été; et mon imagination, montée par la grandeur et l'importance des objets, a fait tous les frais de l'intérêt. Je n'ai rien vu, rien entendu distinctement que ce qui se passoit autour de moi dans l'une des galeries couvertes où j'étois placé. Les objets du cirque étoient trop éloignés et trop nombreux. Il n'y avoit dans le jeu des figures de cet immense tableau, ni précision, ni ensemble. Tout y languissoit, y erroit à l'avanture, et marchoit au hazard. Les mouvemens s'y succedoient sans but déterminé, et avec beaucoup trop de lenteur.

Une circonstance désolante contribua beaucoup aussi à détruire l'effet, à ralentir l'action, à y porter même, le trouble et la confusion. Un tems déplorable, des coups de vent de Nord, des averses effroyables et glaciales, se succederent à courts intervalles, et pendant plusieurs heures. On eut dit que le ciel repoussoit, humilioit la terre, trop orgueilleuse du spectacle qu'elle étaloit, ou, que les puissances célestes déchaînées contre le champ de Mars, prenoient parti pour l'Aristocratie qu'on en chassoit, qu'on y persécutoit. Deux cent mille femmes vêtues de blanc, exposées à l'inclémence immédiate des éléments, furent en peu de tems pénétrées et percées par la pluye. Leurs robes déformées, adhérentes au corps, et la mousseline collée sur leurs membres transis, en dessinoient à l'œil les contours. Les chapeaux, les bonnets, les plumes ondoyantes étoient renversés, abattus et pendants.

La galerie du Roi où j'étois, et remplie à moitié seulement, parce qu'une partie de la cour qui devoit y avoir place, n'y étoit point venue; offroit un couvert, un abri, aux femmes morfondues qui en étoient les plus voisines. Il eut été barbare de le leur

refuser. Plusieurs furent reçues dans la galerie : elles avoient l'air en y entrant de femmes en chemise sortant du bain. Les averses continuoient, et les parapluyes de taffetas n'en garantissoient pas. Bientôt les habitans de ce grand amphithéâtre découvert, qui venoient se rattacher au dessous des galeries, commencerent à s'ébranler. Les uns chercherent leur salut dans la fuite; les autres plus près de notre galerie, l'escaladerent, l'emporterent d'assaut. Alors nous nous trouvâmes serrés, pressés, foulés, inondés par l'eau que les assaillants distilloientau tour d'eux et de nous. Les Ambassadeurs et les Ministres étrangers et leurs femmes, qui étoient dans cette galerie, ne garderent leurs places qu'avec peine, et plusieurs la céderent et se retirerent. L'yvresse fédérale, le nom de frere sans cesse répeté, et dans toutes les bouches, ne firent passer cette violence, que comme une suite naturelle de la liberté et de l'égalité. Une loge destinée à la cour! Une loge d'Ambassadeur, envahie par le public, sans causer presqu'aucun murmure! Qui l'eut pu croire il y a deux ans ?

Dans le corridor qui regnoit derriere les

galeries, étoient restés plusieurs ouvriers qui venoient d'en finir la charpente, avec d'autres intrus de leurs amis. Quelques uns avoient à la main des lunettes du plus grand volume. Ils les allongeoient, les déployoient dans la galerie, les projettoient entre nos têtes, et les plaçoient presque sans façon sur nos épaules. On ne pouvoit se détourner sans rencontrer un tube. Si en se levant, on en dérangeoit la direction ou masquoit l'objectif, ils crioient, *à bas, Messieurs, à bas, vous nous empêchez de voir.* Ils nous tiroient familierement par nos habits pour nous faire rasseoir. Quelques personnes se retournerent et voulurent se fâcher, et leur imposer silence; ils répondirent en riant: « Messieurs, de « grace souvenez-vous que nous sommes « tous freres, et que nous avons *le droit* de « voir tout comme vous, puisque tous les « hommes sont égaux en *droit.* Pouvoit-on se fâcher? La galerie se mit à rire aussi. Aimable peuple que les François: il vaut mieux que les grands et ses chefs: et la révolution a fait découvrir en lui de nouvelles qualités encore, et des vertus qu'on ne lui soupçonoit pas.

Il y avoit assez près de moi des demoiselles de l'opéra, qui ne montrerent pas autant de sens et de gaité, que nos indiscrets à lunettes. Elles se prirent vivement de querelle avec des officiers de la garde nationale, et leur dirent de grosses injures. Toutes ces scènes simultanées, et cent conversations bigarrées et bruyantes, dans une galerie qui touchoit presqu'au trône, concidoient avec la messe, les sermens, et les actes les plus imposants de la religion et du patriotisme : vive image du monde, où les événements les plus disparates se passent à la fois ; où dans le même instant, on dicte un testament et un contrat de mariage ; l'un meurt et l'autre naît : ici on tue un homme, là on en crée un autre ; l'un se livre à la joie, pendant que l'autre expire de douleur.

L'œil, au champ de Mars, embrassoit donc une trop vaste enceinte; il s'y perdoit et n'appercevoit rien d'une vue distincte. Pour voir trop d'objets, on en voyoit aucun. On y geloit, le tems étoit affreux, et quand il eut été propice, et les objets plus raprochés, ce n'étoit ici qu'un grand tableau qu'on eût pu, il est vrai, considérer avec le plus grand

intérêt une demie heure, mais non neuf heures de suite. Un spectacle qui ne parle qu'aux yeux est bien froid à la longue. Il faut, pour être intéressé, le concours des autres sens, et surtout que l'ame soit active, la pensée occupée. Il n'y eut ni discours prononcé, ni musique exécutée. La pluye dispersa les musiciens. Je n'entendis que le tumulte du cirque, et le bruit du canon. On dit cependant que des instruments à vent, des tymbales et des tambours en grand nombre se firent entendre autour de l'autel; pas un son n'en parvint jusqu'à moi. Au lieu des ravissements que j'éprouvai à la premiere séance des Etats généraux, je sortis du champ de Mars, à cinq heures, transi de froid, excédé d'ennui, et mourant de faim (1)

C'est ainsi qu'au lieu de recevoir d'un spectacle des impressions proportionées à sa

(1) Comme l'usage de toute espece de voitures avoit été prudemment interdit; une foule de femmes bien mises ne se tirèrent qu'avec la plus grande peine de ces terres du cirque nouvellement remuées et détrempées par la pluye. Plusieurs y laisserent leurs chaussures, et furent obligées de regagner à pied leurs demeures, et faire ainsi un long trajet.

grandeur, il peut arriver que l'effet au contraire soit en raison inverse de son immensité, qu'on soit vivement remué au devant d'une scène de deux ou trois mille figures, et froid à une représentation qui en embrasse six cent mille. Cela tient sans doute à la petitesse de l'homme, et à la foiblesse de ses moyens. Nous étions trop petits pour le tableau, ou le tableau trop grand pour nous. C'étoit un champ trop étendu pour des hommes de cinq à six pieds. La proportion entre le spectacle et les spectateurs étoit entierement rompue. Elle se trouvoit au contraire exactement observée à l'ouverture des Etats généraux. Tout ce qui est excès dans les grandeurs physiques comme dans les grandeurs morales, n'est pas à notre usage. Elles dépassent notre portée, et nous ne sommes pas plus faits pour la vaste étendue d'un tableau tel que l'offroit le cirque, que pour la perfection exagérée d'un gouvernement politique. Voilà peut-être aussi pourquoi l'homme sage doit dans le choix de ses plaisirs, s'attacher surtout à ceux qu'il peut facilement ateindre, et rapprocher ses jouissances à la mesure de ses facultés : pourquoi un bon bourgeois dans

son petit jardin, connoissant tous ses arbres, et comptant tous ses fruits, est plus heureux cent fois que le millionaire pensif, inquiet, triste et perdu, au milieu de ses jardins spacieux, et de ses parcs à perte de vue.

Cette langueur éprouvée au champ de Mars: ce mal-aise de regarder sans voir, d'écouter sans entendre, me fit songer à l'art avec lequel les Anciens corrigerent cet inconvénient inséparable des grandes assemblées, qu'entrainoient chez eux les formes républicaines. Cet art nous est entierement inconnu. Je ne doute pas qu'il ne fut étroitement lié à leur système musical, dont les élements ne nous sont pas mieux parvenus. Ils combinerent ensemble des moyens empruntés de la méchanique et de la musique, et rétablirent par là cette proportion dont je viens de parler entre le spectacle et les spectateurs. Quels étoient leurs procédés, les moyens d'exécution; c'est ce qui nous reste à découvrir, et que nous ne saurons peut être jamais. Comme ils ne pouvoient agir sur les spectateurs, leur industrie se porta sur les acteurs. Ils avoient trouvé des moyens, sur leurs vastes théatres, d'exagerer la taille et de grossir la voix par des masques sonores: et des ins-

trumens à vent assuroient dans la tribune la parole de leurs orateurs et l'étendoient au loin. Ils étoient secondés merveilleusement par leurs langues aussi éclatantes et vocales que les nôtres sont sourdes et monotones. La langue grecque, surtout, étoit évidemment fille de l'harmonie. Tout chez les Grecs chez ce peuple doué d'organes délicats et d'une sensibilité exquise avoit pris une forme lyrique : tout y étoit soumis à l'influence de la musique ; leur langue en avoit reçu son timbre harmonieux. Ecrite, elle avoit le double caractere de presenter une suite de pensées et une succession de sons déterminés. Elle étoit à la fois et parlée et chantée. Chaque syllabe avoit son ton désigné par un signe ; ou par la place qu'elle occupoit, et si le masque résonant se plioit aux mouvements de la bouche et des levres et aux articulations de la voix, comme on n'en veut gueres douter; on doit concevoir à quelle distance les orateurs ou les acteurs devoient pouvoir se faire entendre. Les anciens puisoient également l'amour de la patrie à leurs représentations théatrales, et aux délibérations de la place publique: et comme il n'y a point de liberté sans un peu d'enthousias-

me; que les vives émotions, les mouvemens généreux et sublimes ne se produisent, et ne se communiquent gueres que dans les grandes assemblées; que cette communication rapide instantanée ne s'opéroit qu'à l'aide de leur système musical, et que ce système d'ailleurs, embrassoit la morale, la politique, les théâtres, les langues, les tribunes et les temples; on verra que la liberté des anciens étoit en grande partie sous la sauve-garde de leur musique.

Les députés militaires sont restés quelque tems à Paris après la fédération. L'Hotel de ville, les districts et les particuliers se sont disputés à qui les traiteroient le mieux. Les fêtes, les bals et les repas se sont succédés pour eux pendant huit jours sans interruption. A peine se sont-ils couchés. Chaque maison de Paris en avoit logé volontairement quelques uns. J'en avois aussi chez moi.

La ville a donné au peuple de Paris dans les Champs Elysées, une fête champêtre à la fois et nocturne, et très-bien entendue. Tous les arbres éblouissant de lumiere étoient réunis les uns aux autres par des festons et des guirlandes de lampions. Ils étoient dominés par des piramides de feu qui augmen-

toient encore l'effet de l'illumination. Les Champs Elysées de Paris paroissoient une forêt enchantée ; ou plûtôt, rendus à leur primitive acception, ils rappelloient en effet cet antique séjour des bienheureux. Des rafraîchissements, des orchestres, des jeux d'exercice étoient repandus sur ce vaste terrein. L'armée patriotique de la capitale et des provinces, confondue avec le peuple et les habitans de Paris des deux sexes, y ont dansé toute la nuit ; et une foule innombrable de la ville et des environs, s'y est portée, pour être témoins ou acteurs de la fête, et du bal le plus nombreux qui se soit jamais donné. Il est remarquable que cette fête populaire placée au milieu d'un foyer ardent de haine et de faction, s'est passée sans désordre, sans confusion, sans querelle ni scandale, quoiqu'elle ne fut protegée par aucune patrouille armée, ni maréchaussée.

Si je ne craignois de vous fatigner de tableaux, je vous ramenerois des champs élisées au champ de Mars, et je mettrois sous vos yeux ceux qu'il a offerts pendant les quinze jours qui ont précédé la Fédération. Je vous dirois que par une suite de cette

disposition qu'ont tous les évenements en France depuis quelques tems, à prendre une feinte extraordinaire ; la construction du cirque, et les travaux du champ de Mars, n'ont été eux-mêmes qu'une fête civique, qui ne le cede gueres en intérêt à celle qui a uni, par les liens d'un serment solemnel, tous les françois à la nouvelle constitution, et à la liberté. Cependant, en vous promenant ainsi de tableaux en tableaux, de merveille en merveille ; j'aurai bientôt l'air de vous montrer la lanterne magique. Mais quoi ! Qu'est la France autre chose, depuis dix-huit mois, que la plus vaste et la plus merveilleuse des lanternes magiques ?

L'idée de célébrer par une grande fête l'Ere de la liberté, étoit venue un peu tard: celle de la rendre plus imposante par un serment et une fédération, encore plus tard. Il falloit rassembler tout le Royaume, et surtout disposer un local convenable. On mit quinze mille ouvriers au champ de Mars. On s'apperçut bientôt, qu'au lieu de trois semaines qui restoient jusqu'au 14 juillet ; trois mois seroient à peine suffisants pour completter les préparatifs, les constructions et les travaux. Il s'agissoit de faire

du champ de Mars un vaste bassin, de le creuser, de le fouiller dans le milieu, et d'en porter les terres tout autour pour former les élévations; en un mot de transformer en quelque sorte, une plaine en un vallon. Que faire? Quel parti prendre? C'étoient là des obstacles à la fête presqu'insurmontables. Dès qu'ils furent connus, répandus dans le public, au lieu de porter le découragement dans les esprits, ils n'y réveillerent qu'une seule pensée, un seul desir, celui de les vaincre. Ils excitèrent une ardeur universelle. Ces obstacles au lieu de retarder la fédération, en hâterent le moment. Car elle se forma aussitôt entre la ville, les villages voisins, et toutes les municipalités des environs. Tous accourent en foule au champ de Mars, armés de pioches, de pelles, et trainant après eux des brouettes et des chariots de toutes les grandeurs. On y voit arriver successivement, ou tous ensemble par différents chemins, les Corporations de Paris, les Gardes nationales, les Jurandes, les Invalides, les Gardes suisses, les Communautés religieuses des deux sexes, les soixante Districts, les Corps de métiers, précédés chacun d'un groupe de jeunes filles

et d'une banniere distinctive, portant une inscription civique. Chaque Municipalité, chaque village a son drapeau autour duquel il se rallie et marche par bandes séparées. Le drapeau flotte toujours entre des branchages d'arbres, portés par les hommes, à la tête de chaque détachement. Ils ombragent le front timide des jeunes filles qui conduisent la bande. Il semble que les françois courent au champ de Mars, rajeunir leur empire sous les enseignes de la beauté et de la jeunesse. Le Maire de Paris, le Commandant Général viennent s'y confondre parmi les travailleurs, et bien plûtôt jouir de la vue des travaux, y prendre part, que les encourager par leur présence : ils n'en ont pas besoin. Le Roi lui-même s'y montre, et le parcourt au milieu des cris de joie, des témoignages de la reconnoissance et des bénédictions du peuple. Prêtres, bourgeois, moines et soldats, tous travaillent à l'envi.

Il y avoit foule dans toutes les avenues du champ de Mars; sur le nouveau pont de Louis XVI surtout, et dans les rues du gros caillou: les uns alloient, les autres revenoient; c'étoit l'image d'une fourmilliere.

Le Marquis de la Fayette, jeune encore, d'une figure agréable, et l'idole du peuple depuis un an, n'oublie rien pour rester en faveur, et conserver son influence. Je le rencontrai dans la rue du gros caillou, revenant des travaux, escorté d'un détachement de sa cavalerie parisienne, garde d'honneur qui ne le quitte point. Il est toujours monté sur un cheval blanc, et de cette maniere, vu et reconnu de loin: aucun des regards incertains ne peut s'adresser à d'autres qu'à lui. Il marchoit lentement au milieu de la foule qui faisoit retentir les airs de battements des mains, et des cris de *vive* la Fayette, *vive* notre Général. Lui modeste, le chapeau à la main, savant dans l'art des formes populaires, saluant de droite et de gauche avec un air affectueux les citoyens qui se pressoient autour de son cheval, tendant la main, prenant les mains aux plus voisins, les pressant de la sienne; s'inclinant même du haut de son cheval, pour dire un mot à l'un, et pour embrasser l'autre. Je croyois voir l'un des Gracques, venant de la place publique, et traversant les rues de Rome au milieu des acclamations du peuple.

Tout Paris pele-mele se portoit le soir

au champ de Mars, les uns pour travailler, les autres pour voir et jouir du spectacle. La premiere fois que je m'y suis rendu, la soirée étoit belle, le concours prodigieux. J'entre, et je vois : quel spectacle! cent cinquante mille personnes, de tout sexe, de tout âge, et de toute condition, enchainées par la liberté aux travaux les plus rudes, attelées à des chars, condamnées volontairement à de pénibles transports de terre. Sublime et touchante corvée! On voyoit attelés au même chariot une bénédictine, un invalide, un moine, un juge, une catin. Une foule des plus jolies filles de Paris, élégamment vétues, en robes blanches, rattachées par des ceintures et des rubans aux couleurs nationales, alloient, venoient, piochoient, chargeoient, rouloient, tiroient. Elles croyent de leurs foibles efforts, avoir guidé le chariot plein de terre jusqu'au haut du talus. A leur insçu, la main vigoureuse des hommes le pousse par derriere : la terre coule du chariot, et accroit l'éminence : les jeunes filles lâchent les traits, frappent des mains et sautent d'aise, s'applaudissant de leurs succès : mais les aides officieux et cachés, se montrent, poussent des cris, s'a-

vancent, vont punir d'un baiser les belles orgueilleuses, et recevoir en même tems le prix de leur service: puis de leurs bras nerveux, ils les pressent, les enlevent, leur font prendre la place de la terre écoulée, et remplissent du charmant attelage le vuide du chariot. Bientôt, au milieu des ris et de la joie bruyante, le char rempli de jeunes filles se détache du haut de la colline, et roule dans la plaine avec rapidité. C'est delà qu'on repart pour charger de nouveaux matériaux et de nouvelles terres. Ici c'est un soldat affublé d'un capuchon de moine, là, un religieux coëffé d'un bonnet de grenadier: une guimpe voltige à côté des longs mirzas d'une courtisane. Il semble que dans cette multitude immense, soumise à des travaux égaux et uniformes, on prenne à tâche d'effacer les différences d'état de condition, et qu'il se soit fait de l'un à l'autre, comme une espece de transfusion réciproque; pour ne laisser appercevoir que des françois, des citoyens, des freres. Je remarquois des religieux sans froc, la robe retroussée, manier la bêche d'une main vigoureuse, et je pensois aux pieux solitaires qui ne s'en servent que pour entretenir leur superstitieuse

et sombre mélancolie. Lequel des deux me disois-je sera plus agréable à l'Eternel ? Du religieux qui à la trappe s'occupe chaque jour à creuser tristement son tombeau, ou de celui qui dans le champ de Mars remue gaiment la terre, et n'entrouve son sein que pour ensévelir le despotisme, et ressusciter la liberté ? Tous ces tableaux autant et plus extraordinaires que tous les précédents, étoient réservés à une époque qui devoit reproduire aux yeux des hommes, ce qu'ils n'avoient jamais vu, et ce qu'ils ne reverront plus.

Paris 10 *août* 179●

LETTRE XI. au même,

Sur la journée du 19 juin 1790.

Je vous ai d'abord entretenu de la fédération; puis je vous ai reporté aux travaux du champ de Mars. En suivant la même marche rétrograde, et remontant des effets à la cause, j'arriverai à la fameuse journée du 19 juin, et je finirai par là, tout ce que je me suis proposé de vous écrire sur les révolutions de France.

Chez les peuples de l'antiquité, les actes importants, les grands événements furent toujours précedés par des sacrifices. L'Assemblée nationale en a de même consommé un dans son sein le 19 juin, comme pour ouvrir et inaugurer la cérémonie du champ de Mars. Elle a offert en holocauste à *l'Egalité*, à cette nouvelle Divinité nationale, éclose de la déclaration des droits, un Hécatombe de titres, de dignités de parchemins, de chartres féodales: elle lui a sacrifié le corps entier de la Noblesse. Jamais il ne s'étoit fait un sacrifice propitiatoire plus étendu, plus terrible et plus douloureux. Trois cent mille familles

y ont perdu leurs Descendants et leurs Ancêtres. L'Holocauste n'a pas été sanglant, il est vrai, mais il a été arrosé des larmes ameres de l'orgueil et de la vanité. la Noblesse avoit déja été détruite comme ordre dans l'état; il lui restoit encore une existence individuelle; on la lui a ravie, on l'a rendue à la transmettre inhabile, en supprimant la Noblesse héréditaire.

Je vais rechercher avec vous, si cette grande opération porte les mêmes caracteres de justice et d'utilité que tant d'autres loix de l'Assemblée évidemment salutaires; si une saine politique l'a commandée : en ce cas, il faudroit y applaudir, s'en réjouir.

Il est difficile de traiter cette question, sans être entrainé par la liaison des idées, à tout ce que la législation et la politique ont de plus profond. Malgré les lumieres répandues par plusieurs grands hommes sur ce sujet, je ne sais, mais je le trouve peu éclairci; des nuages l'enveloppent toujours à mes yeux. On fait grand bruit en France des *principes* : ce mot est dans toutes les bouches : toutes les questions se décident par les *principes* : on ne cesse d'y remonter. Je félicite beaucoup ceux qui peu-

sent les tenir, ou les avoir trouvés, ou pour qui ils ont de l'évidence; mais j'avoue que j'ai le malheur de ne pas croire à ces *principes*. D'après cet aveu, vous n'imaginerez point, j'espere, que je veuille m'aviser, surtout dans une lettre, de traiter un sujet si au dessus de mes forces. Je me contenterai de vous présenter des motifs d'hésitation sur la solidité des principes régnants; et je jetterai au hazard quelques réflexions détachées, que je vous prie de ne prendre de ma part, que comme des doutes bien modestes, sous quelque forme d'ailleurs, même tranchante, que je les reproduise.

Le décret d'abolition fut précipité, surpris dans une séance du soir, porté en contravention d'un réglement de l'Assemblée, qui fixe à trois jours l'espace donné à la délibération, et à la discussion de tout sujet important. L'opinion publique y a été contraire. Si l'Assemblée l'avoit consultée, elle ne l'auroit pas rendu. Quel a pu être son motif? Les uns n'ont vu dans ce décret de proscription qu'un acte de vengeance de la part des Communes, et le dernier trait de haine que reservoit le Tiers-Etat à la Noblesse. D'autres ont cru que quelques

Nobles de la minorité avoient imaginé ce moyen pour conserver leur influence et leur popularité. Des journalistes ont imprimé que M. de la Fayette avoit voulu par ce décret, combler l'intervalle qui le séparoit du Duc d'Orléans pour le combattre avec plus d'avantage. Bien des personnes, au contraire, croyent savoir que M. de la Fayette n'inclinoit nullement pour ce décret, mais qu'étant sûr qu'il passeroit, lors même qu'il s'y opposeroit; il en avoit, par zele politique, appuyé et porté la motion, afin de ne pas devenir suspect au peuple, et lui fournir en pure perte des motifs de refroidissement. Un grand nombre de gens ont pensé que ce décret, auquel il paroissoit impossible que le Roi accordât son consentement, n'étoit qu'un moyen imaginé pour constater à la France et à l'Europe la liberté du Monarque; parce que n'ayant encore refusé sa sanction à aucun des statuts de l'Assemblée, s'il la refusoit à celui ci, la rejection prouvoit qu'il étoit libre. Plusieurs autres ont regardé ce décret comme une conséquence naturelle de l'extinction de l'ordre et de la suppression du régime féodal. Si l'assemblée l'avoit considéré ainsi,

elle seroit tombée dans une grande erreur. On peut cesser d'exister collectivement, et conserver une existence individuelle et transmissible; et d'ailleurs la supériorité de la naissance est indépendante de la supériorité féodale, et de l'exercice de certains droits. Je citerai en preuve plusieurs pays où la Noblesse, avec ou sans Fiefs, ne subsiste point en ordre séparé, tels que l'Italie, les Etats vénitiens de terre ferme, la Suisse, Berne, le Pays de Vaud, la Russie, plusieurs contrées de l'Allemagne.

Tout faisoit une loi à l'Assemblée de respecter du moins cette qualité héréditaire. Quoi! on l'assujetit à une contribution proportionelle; on la dépouille de ses Fiefs; on diminue ses revenus; on lui ote ses places; on arrête, ou supprime ses pensions; on la dissout comme ordre; il ne lui reste plus qu'une distinction honorifique qui ne nuit à personne, et que tel Gentilhomme, peut-être pas très raisonable, prise plus que toute sa fortune pécuniaire, et on la lui enleve!

L'ordre entier a été puni pour le crime de quelques individus.. Les désordres, la rapacité, les déprédations de Versailles

étoient parvenus à un degré d'énormité intolérable. On ne peut se le dissimuler : le Royaume de France paroissoit exploité tout entier au profit d'une cinquantaine de familles illustrées qui se regardoient comme une espece à part, comme une classe privilégiée et d'une nature superieure, même à la Noblesse de province, qui valoit autant qu'elles et souvent mieux; et qui, n'ayant d'autre resource que le service, n'en languissoit pas moins dans les places subalternes de l'armée, sans espérance d'avancement. Cette Noblesse de cour avoit excité la haine, et soulevé tous les esprits, par sa hauteur, son faste, sa morgue, sa politesse insultante; mais enfin elle étoit humiliée, abbattue, les communes et la nation vengées; que vouloit-on de plus ? La Noblesse Françoise étoit un Lion formidable qui avoit abusé de tous ses avantages; on lui avoit limé les dents, coupé les griffes, on lui avoit oté ce qui pouvoit nuire, il lui restoit tout ce qui peut servir la générosité, la force, qu'a-t-on fait ? On a fini le 19 juin par l'assommer. Triste et funeste victoire ! Fasse le ciel qu'elle ne présage rien de sinistre pour la France !

Peut-être aussi pourroit-on soupçoner

dans ce décret de mort, un moyen imaginé par ceux qui l'ont fait rendre, pour accélérer la résurrection du corps, et pour faire sentir bien plûtôt la nécessité absolue d'une chambre haute dans une Monarchie représentative, et celle des distinctions héréditaires dans toute société politique, où l'on veut maintenir l'équilibre, la subordination et l'ordre.

Ce décret pourroit encore couvrir des profondeurs d'un autre genre: il pourroit voiler le dessein de faire de la France une République fédérative. En effet, il peut paroitre assez extraordinaire qu'on garde un Roi pour sanctioner une loi qui, enlevant la Noblesse à sa propre famille, le dégrade lui même; puis qu'en sa qualité de Roi, s'il est le premier citoyen de l'état, il est aussi le premier gentilhomme du Royaume, et qu'un premier Gentilhomme en suppose d'autres. Si un Chêne antique et réveré élevoit son ombre sacrée au-dessus de tous les arbres et arbustes d'une vaste forêt; que ceux-ci se liguassent pour détruire, et anéantir la race du petit nombre de chênes clair semés parmi eux, que penseroit le majestueux Chêne? ne s'écrie

roit-il pas avec raison : *puis qu'on proscrit tous ceux de mon espece, seul qu'ai-je à faire ici ?*

Je dirai plus, c'est que le décret qui a détruit la noblesse, frappe par contre-coup et avilit tous les françois ; il les déclare ineptes à être nobles, les rend incapables d'en transmettre la qualité à leurs descendants, et par là, les dégrade : il casse le ressort le plus précieux du méchanisme social, un ressort d'émulation, d'honneur, d'activité, qu'il est impossible de remplacer; ou plûtôt, qui, par le plus grand des malheurs, se remplace à l'instant, par un ressort de cupidité, d'avarice et de corruption, par l'or et la richesse.

Il n'y a point de nation au monde, du milieu de laquelle il soit plus dangereux d'extirper la noblesse; point de nation dont le caractere et les mœurs sympathisant d'avantage avec cette institution, soient attaqués d'une maniere plus violente et plus directe par ce décret vraiment anti-politique et anti-national. La noblesse est un moyen sublime, dans les mains du législateur, de diriger l'orgueil vers le bien général de l'as

sociation politique, et de faire produire à la vanité, tous les effets de la vertu.

La distinction des rangs, des castes, a été considérée de tout tems, et par tous les législateurs, comme un des plus fermes appuis de la société civile. Il y a plus; cette distinction est un produit, un résultat naturel, inévitable, de la réunion des hommes en société. Ici, les faits sont parfaitement d'accord avec la théorie. Point de pays civil sés sur la terre, point de gouvernements, où ces distinctions ne subsistent; et puisqu'il n'en est aucun, ni ancien, ni moderne, où l'on ne retrouve sous différentes formes l'institution de la noblesse; on doit certainement en conclure qu'elle est nécessaire, inhérente à la nature du corps social.

Les Etats unis d'Amérique se sont organisé sans noblesse; ils ont cela de commun avec plusieurs autres Etats naissants. La noblesse est fille du tems, et c'est de la société perfectionnée qu'elle ne manque jamais de se reproduire. Dans mille ans, les descendants des fondateurs de la nouvelle République américaine auront leur livre d'or, feront leurs preuves, seront respectés, vénerés par le peuple; comme aujourd'hui,

le sont, les descendants de ceux qui fonderent Venise, et qui dans l'origine, n'étoient que de pauvres pêcheurs, de paisibles bourgeois qui se refugierent dans les lagunes pour y chercher la sureté, et se soustraire aux dissensions civiles qui déchiroient l'Italie. Ils n'imaginoient gueres que leur postérité se regarderoit comme la premiere noblesse de l'Europe, et que ce seroit avec raison, puisqu'elle est la plus ancienne.

Il suit ainsi de là, que dans toutes les aggrégations sociales, il est arrivé de deux choses l'une : ou, les fondateurs ont été les premiers nobles; ou, le législateur qui a donné à ces aggrégations une nouvelle forme, a établi des distinctions, réglé les rangs, et classé les citoyens.

Dans les anciennes républiques; à ces deux causes de noblesse, il faut en ajouter une troisieme, *les origines célestes*. Plusieurs citoyens illustres descendoient des Dieux mêmes; ce qui devoit établir au sein de ces démocraties, une aristocratie bien plus fortement prononcée que celle qu'on redoute si fort aujourd'hui en France; car qu'est-ce qu'avoir pour souche un seigneur féodal

du dixieme siecle, auprès d'une souche immortelle et divine?

L'on me dira peut-être qu'en France, les charges, les dignités tiendront lieu de noblesse. L'on pourra même m'objecter, qu'être distingué dans la société civile par une charge éminente, et encore par une qualité particuliere appellée *noblesse*, est un double emploi que doivent proscrire les idées d'unité et de simplicité; question importante et profonde sur laquelle je reviendrai: je me contenterai pour le moment de cette seule considération.

Dès que tous les citoyens sont homogenes; les places de district, de directoire, de Département, d'Electeurs et de Represen tants, ne sont jamais que des unissons mis les uns au dessus des autres; or les unissons excluent l'harmonie et la détruisent.

La Gamme sociale se compose de la différence des individus, comme la Gamme musicale de la difference des sons graves ou aigus. Les deux Gammes sont deux échelles, l'une de rangs, l'autre de tons; et toutes les deux sont les fondements de l'harmonie sociale et musicale. Que diroit-on d'un facteur d'orgues, qui, sous le pretexte spé-

sieux de mettre dans son instrument, plus d'unité et de simplicité, commenceroit par en égaliser tous les tuyaux?

Je ne répéterai point sur ce décret du 19 Juin, tout ce qu'on a dit, ou pu dire, ou penser: je ne dirai point qu'il a été rendu contre toutes les regles de la prudence et de la politique: que même dans le sens des Démocrates, ce décret leur a fait beaucoup de mal, et point de bien: qu'il les éloigne de leur but, au lieu de les en approcher, en ce qu'il multiplie les mécontens et les obstacles: qu'en général, les hommes tenant encore plus à la vanité qu'à la fortune, c'étoit réduire à la derniere extrémité, et porter au désespoir la noblesse qu'on avoit déja ruinée par la suppression de la féodalité et des pensions: qu'au lieu d'achever par là, la division, la dispersion de l'ordre, on peut au contraire en opérer la réunion, parce que rien n'est plus dangereux que de pousser à bout un ennemi vaincu, et que le dernier degré de l'oppression et de la tyrannie touche presque toujours au premier degré de l'énergie et de l'indépendance: que ce décret tend à convertir dans l'ame du peuple, l'animosité et

la haine, en un sentiment d'intérêt et de commisération : qu'il a chassé le numéraire hors du Royaume, en augmentant les émigrations ; frappé de langueur les arts et le commerce ; suspendu la circulation ; multiplié les pauvres, et accru la misere publique. Que ce décret, ainsi que la nouvelle théorie de l'égalité sur laquelle il repose, répandus, prêchés, commentés et propagés au loin par des missionaires, sont une espece de déclaration de guerre à tous les Etats européens, qui, sous quelque forme qu'ils existent, ont pris pour base et pour appui de leurs Gouvernements, le préjugé de la noblesse, et l'inégalité des conditions : qu'il attaque autant la Hollande, Venise et Berne, que l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre : que ce décret enfin bat en ruine la Monarchie, parce qu'une Monarchie sans noblesse n'est pas plus une Monarchie, qu'un cercle sans rondeur n'est un cercle : qu'il y a contradiction dans les termes et dans les choses.

Je passerai sur toutes ces considérations plus ou moins spécieuses ou fondées ; elles se présentent naturellement à l'esprit, et surtout à celui de ce petit nombre de

gens sensés qui n'ont épousé exclusivement d'autre parti que celui de la raison. Je viendrai tout de suite à une question véritablement grande et importante, et qui ne me paroit avoir été traitée jusqu'à présent que bien superficiellement, si même elle a été traitée; savoir, si la destruction de la Noblesse en France est contraire ou favorable au bonheur et à la liberté des François; car il n'y a que cette question qui puisse intéresser un ami de la liberté, un homme sensible, parfaitement impartial, et sincerement attaché au bonheur de ses semblables. Mais cette question en suppose une autre plus générale et antérieure, et la voici; quel est le rapport de la doctrine de l'égalité avec l'organisation du Corps politique et le maintien de l'ordre social? De l'examen de cette premiere question dépend la solution de l'autre. Toutes les deux, pour les traiter à fond, nous meneroient bien loin, et nous jetteroient dans des discussions très étendues. Il s'agiroit d'examiner s'il y a des erreurs utiles, des verités dangereuses, des préjugés salutaires; jusqu'à quel point l'on peut, l'on doit tromper les hommes pour leur propre avantage; si les principes de la *socia-*

lité sont susceptibles d'évidence et de démontsration; si un peuple devenu subitement et souverain et raisonneur n'est pas armé de tout ce qu'il faut pour se détruire lui-même en peu de tems. Je me ressererai et tacherai de ne vous présenter que des idées principales et en masse.

La Noblesse, dans une Monarchie bien reglée, doit être le plus ferme appui de l'autorité du Roi, et de la liberté du peuple. En France, le malheur des tems, le défaut de lumiere l'ont toujours tenue éloignée de cette sainte et auguste fonction. Elle s'est au contraire montrée tour-à-tour ennemie de l'un ou de l'autre; tantôt redoutable au Roi; tantôt fauteur de la tyrannie, et le plus souvent l'effroi et la terreur du Trône et du Peuple à la fois. Doit-on en accuser la Noblesse et son institution? rien ne seroit plus déraisonable.

La Noblesse n'occupa jamais dans une constitution qui n'existoit pas sa véritable place. La Noblesse fut toujours ou nulle, ou trop puissante; selon la force ou la foiblesse des Regnes et du Gouvernement. Elle fut terrassée, abattue sous Louis XI, et sous Louis XIII.

Sous Louis XIV qui fit plier tous les pouvoir sous sa fierté et sa fortune, elle abandonna ses terres, et ne sut que flatter et ramper. Sous Louis XV, elle acheva de déserter ses donjons, et d'oublier dans les antichambres de Versailles, au milieu des intrigues, son ancien pouvoir et son indépendance; mais elle se releva sous une forme nouvelle: elle substitua à l'armure et à la force féodales qu'elle venoit de dépouiller, une force d'emprunt. Elle alla se fondre dans l'autorité royale, non pour lui preter son appui, mais pour s'en fortifier; et après avoir été plusieurs fois se briser contre le Thrône, elle parvint sous ce regne, et encore plus sous le suivant, à briser tout avec le Thrône.

Ce fut une politique toute neuve. La noblesse jetta insensiblement ses racines sur toute la surface du royaume. Elle enlaça adroitement de ses rameaux des classes d'hommes qu'elle avoit jusqu'alors dédaignées. On la vit d'un côté s'allier avec la Finance, se partager entre le service des armées et celui des Tribunaux, et de l'autre ouvrir son sein à prix d'argent à une foule d'hommes nouveaux. Des charges et des

offices de toute espece, des annoblissemens fréquents formoient au milieu de la Nation comme un nouveau peuple de nobles et de privilégiés qui étendoit l'ordre et ajoutoit à sa puissance.

L'Effet ordinaire des honneurs prodigués est de les avilir; ici, tout au contraire, soit hasard, soit calcul, les choses se trouvoient si bien combinées, que la multiplication des nobles produisoit en faveur de la noblesse un effet opposé. Les décorations, la possession et l'hérédité de la Pairie et des charges, les illustrations avoient établi dans le corps même de la noblesse, une hiérarchie imposante, et des différences marquées, selon le degré de faveur, ou selon la nature et l'ancienneté des preuves, depuis le sous-lieutenant jusqu'au privilege des carosses et du tabouret. L'honneur étoit surtout réservé pour les classes supérieures, et alloit toujours décroissant le long de l'échelle de graduation, depuis le Roi et les Princes jusqu'à l'annobli du jour; mais en derniere analyse les nobles divisés et jaloux les uns des autres, quant à l'espece, se rallioient tous, quant au genre, et s'y réunissoient comme à une qualité commune à tous.

Quatre grandes corporations dominoient dans ce système noble, le *haut clergé*, *la haute magistrature*, *la haute noblesse* et *la haute finance*. Les ministres étoient toujours tirés de l'un des quatre corps, et les traitoient avec toute sorte d'égard et de ménagement. Le Roi, source unique du pouvoir, étoit tellement comprimé par cette aristocratie formidable, qu'il ne jouissoit que d'une autorité apparente et précaire. Le pouvoir descendoit de sa source et n'y remontoit pas. Son caractere moral étoit la chose la plus indifférente. Sa personne pouvoit être la douceur et l'humanité même; il y avoit quelque chose de lui qui ne varioit point, et qui étoit terrible; c'étoit *son nom*. Ce nom étoit comme une Estampille permanente et tyrannique, que l'Aristocratie avoit tirée de lui, et avec laquelle ses sous-ordres exercoient une autorité arbitraire. Titus à Versailles, Neron dans les Provinces sous les traits d'un secrétaire, d'un commis, ou d'un subdélégué. On vexoit le peuple au nom du Roi, et l'on opposoit le Roi à lui même pour éluder ses ordres; c'étoit en style de Parlement par respect, par amour pour le *seigneur Roi*, qu'on lui désobéissoit.

désobéissoit. L'Aristocratie et les Ministres imprimoient au nom du Roi, sa force et sa toute puissance, pendant qu'ils exerçoient sur la personne du Monarque un *veto* qui réduisoit à peu de chose son autorité réelle.

La haute finance tenoit, par l'or, le Monarque en échec; le haut Clergé le contenoit par la superstition; les Parlements au au nom des loix; et la Haute Noblesse par son crédit dans l'armée, ses priviléges, son influence générale et son union intime avec les trois autres corps.

Quand on regne sur les consciences par la confession; qu'on fait parler les loix; qu'on dispose de l'armée, de la justice des sacrements et des finances; qu'on ouvre ou ferme à son gré les emprunts, les impôts, les tribunaux et les temples, on est maître de tout.

C'est à ce degré énorme de puissance qu'étoit parvenue la Noblesse dans ses quatre principales branches. C'est donc mal-à-propos qu'on a tant parlé du Colosse Féodal, et de ses forces prosternées par l'assemblée nationale. Ces forces n'existoient plus depuis le Cardinal de Richelieu. Il ne restoit de la Féodalité que des apparences;

de légeres traces de servitude, et quelques redevances onéreuses ou mal assises. La Féodalité avoit ébranlé le Trône, foulé les Peuples; mais ce nouveau systême, bien plus dangereux, tendoit visiblement à envahir la souveraineté. C'étoit une nouvelle puissance bien supérieure, et d'une toute autre nature, que la Noblesse avoit insensiblement usurpée, et qui mettoit dans ses mains toute l'autorité, et toutes les forces du Royaume.

Cette machine politique si détestable dans son ensemble, composée de quatre monstreux rouages qui ne marchoient qu'en écrasant; cette machine si défectueuse ne laissoit pas que d'aller, et même (chose étonnante!) de prospérer. La population, le numéraire et le commerce de la France avoient pris depuis cinquante ans un accroissement très-remarquable: sujet de réflexions profondes pour le législateur philosophe, que cette extrême facilité avec laquelle, les abus et les vices de toute espece vont en quelque sorte se naturaliser dans les institutions sociales, sans en déranger d'une maniere sensible, ni le jeu, ni la marche.

Qui doute néanmoins qu'un pareil systême n'eut besoin de réforme, et quel

moment unique pour l'opérer que celui de la révolution ! Quelle occasion favorable, et qui ne se trouvera plus ! Quelle conjoncture superbe pour porter la France en moins de six mois; si on eut voulu s'entendre, et se concilier; au plus haut point de bonheur, de splendeur et de force, où il soit possible de la concevoir; et de plus, avec une économie d'un milliard, dépensé en troubles, en discordes, en vues personnelles, en larmes, en désespoir et en haines !

Il ne s'agissoit que de suspendre l'action désastreuse des quatre roues dont j'ai parlé, de refaire à neuf le rouage de la Noblesse, de le composer avec des éléments similaires pris dans tout le Royaume, et de le mettre en harmonie avec les deux rouages fondamentaux et parallellesd, u Roi et du Peuple représenté : à leur donner à tous les trois une action réciproque, simultanée et indivise; et à les placer dans celui de tous les systêmes de méchanique sociale connus jusqu'à ce jour, le plus usuel et le moins imparfait.

Le premier but du Législateur doit être de seconder, et de favoriser la volonté générale, qui n'est autre chose que ce desir inné qui pousse

les hommes d'une maniere vague et indéterminée vers le bonheur. Il est ensuite un but particulier; et ce but doit varier selon la nature du peuple que le Législase propose d'instituer; selon que ce peuple est jeune ou vieux, que ses mœurs sont pures ou corrompues, qu'il occupe une grande ou petite surface, qu'il est riche ou pauvre, agricole ou commerçant, éclairé ou ignorant, stupide ou spirituel, flegmatique ou bouillant, pacifique ou belliqueux. Les loix doivent être modifiées d'après ces divers caracteres.

Que le but général de l'Assemblée nationale, n'ait été le bonheur des François, on ne peut en douter : une multitude de décrets admirables attestent cette vérité. Quand au but particulier, je ne sais si elle l'a vu d'une maniere bien nette, et si elle a eu assez d'égard à la variété des circonstances dont je viens de faire l'énumération. Le but une fois determiné, il s'agit d'y tendre; pour y tendre, il faut de l'action. Tout corps politique doit être animé par un motif dominant qui détermine les membres de l'association à se rapprocher des vues du Législateur ; ce mo-

tif dominant est le principe de mouvement de son système. Je soupçonnerois que l'assemblée nationale ne s'en est pas occupée, ou n'a pas trouvé celui qui convenoit au peuple à qui elle a voulu donner des loix: ensorte qu'elle auroit peut-être construit une grande machine sur des proportions nouvelles et hardies, en négligeant le mobile qui doit la faire cheminer, et qu'en ce cas, elle n'auroit fait qu'un corps sans ame.

Honneur soit aux grands hommes, malgré leurs défauts, leurs erreurs et leurs foiblesses. Je ne sais si vous avez fait une remarque en lisant leurs ouvrages, c'est qu'ils ont presque toujours annoncé des prétentions décidées aux qualités dont précisément ils étoient dépourvus. Rousseau se piquoit d'être conséquent, et Montesquieu de généraliser ses idées mieux que personne. On pourroit appeller cette manie, la maladie des grands hommes.

On ne peut s'occuper des principes de Gouvernement, sans songer à Montesquieu, qui, brillant d'esprit et d'imagination, embellissant tout ce qu'il touche, croyoit planer sur les sujets qu'il traitoit, les dominer,

lorsqu'il en étoit visiblement maîtrisé. La lumiere, dans ses écrits, au lieu de se diriger du haut en bas, réfléchit au contraire de bas en haut; mais on y rencontre à chaque page des éclairs de genie, des vues profondes et détachées, et des détails ingénieux et piquants. Telle image, telle comparaison de ces hommes extraordinaires, valent un gros livre, et peuvent en fournir la matiere.

Montesquieu divise les Gouvernements en Républicains, Monarchiques et Despotiques. Cette division me paroît superficielle et inexacte. Le Despotisme n'est pas un Gouvernement, il en est l'absence. Il est la dégénération de la Monarchie; comme l'Anarchie est la dégénération de la Démocratie. Les diverses formes de Gouvernement sont toutes contenues dans les limites de la loi. Dès que ces limites sont dépassées, il n'y a plus de Gouvernement. Si tous se mettent au dessus de la loi, il y a Anarchie. Si ce sont quelques uns, il y a Oligarchie. Si c'est un seul, il y a Despotisme et tyrannie; c'est pourquoi *le Despotisme, l'Ochlocratie, l'Oligarchie et l'Anarchie*, ne sont pas des

formes de Gouvernement, et n'en sont que des dégénérations.

Montesquieu cherche ensuite à placer dans chacune des formes, le principe de mouvement qui lui est propre; et il nous donne la vertu pour la Démocratie, la modération pour l'Aristocratie, l'honeur pour la Monarchie, et la crainte pour le Despotisme. Il me semble qu'il a pris ici les effets pour les causes; que tous ces prétendus principes de mouvement ne sont que secondaires, et qu'ils tiennent à d'autres dont ils ne sont que les dérivés; et pour faire sentir en passant, combien les idées de Montesquieu sont vagues et indéterminées; après avoir indiqué pour une forme de Gouvernement, l'absence d'une forme, telle que le Despotisme; il donne pour un principe de mouvement, l'absence du mouvement, telle que la *modération* dans l'Aristocratie. La modération est la repression, le rallentissement d'un mouvement, et ne peut par conséquent être un principe de mouvement, il y a contradiction dans les termes.

Tous les Gouvernements peuvent se rapporter aux trois formes simples *de la Démocratie, de l'Aristocratie, et de l'Auto-*

cratie; (1) ou le Gouvernement du peuple, celui des grands ou des nobles, et celui d'un seul. Toutes les formes qui ont existé sur la terre et qui existeront, n'en seront jamais que des variétés, des nuances, et des combinaisons différentes. L'abus de la Démocratie est l'Anarchie; l'abus de l'Aristocratie est l'Oligarchie, comme l'abus de l'Autocratie est le Despotisme : ces deux formes extremes, la Démocratie et l'Autocratie, en se décomposant, cessent d'être des Gouvernements; leurs décompositions se touchent, et donnent naissance à six états divers qui forment comme un grand cercle; le Despotisme ouvre le cercle, et l'Anarchie le termine.

A l'égard des principes de mouvement; si l'on veut se faire des idées distinctes, et simplifier ses conceptions; il faut se demander ce que c'est qu'un Gouvernement; ce ne sont jamais que des hommes qui cherchent dans leur réunion, une somme d'avantages supérieure à celle qu'ils pouvoient espérer, en s'isolant les uns des autres.

(1) Je m'écarte un peu du sens de ce mot pour lui faire signifier le gouvernement d'un seul.

Il est une grande analogie entre les manieres d'être des hommes et des empires. On a du comparer, et on l'a fait, l'existence humaine à celle des Etats. Le tout doit ressembler aux élémens qui le composent. Chaque homme est un petit corps politique, et l'abrégé du grand gouvernement dont il fait partie : et le gouvernement n'est qu'un vaste corps humain dont la durée est proportionée au volume et à la lenteur des progrès et du développement. L'un est un homme collectif, l'autre est un homme individuel. Dans tous les deux il y a naissance, accroissement et déclin. L'action et la vie sont des choses qui leur sont communes. Tous les deux sont des puissances physiques et morales. Tous les deux ont un principe de mouvement, et de plus, c'est que ce principe est parfaitement le même.

Mais ce principe actif n'est pas la *crainte*; qui est un sentiment passif et un principe d'inaction ; et qui, lorsqu'il est principe d'action, n'est autre chose que la force; et en ce cas, l'esclave agissant sous la verge du tyran ou du despote, n'est autre chose que le *sabot* pirouettant dans la cour du collége sous le fouet de l'écolier.

Ce principe n'est pas non plus la *modération* qui est le correctif des passions, et qui leur oppose le calcul de la prudence ; ni la *vertu* ni *l'honeur*, passions très-actives sans doute ; mais qu'on ne parvient à exciter dans l'ame humaine que par des moyens factices et artificiels. Ainsi quoique Montesquieu ait très-bien vu que les passions étoient le principe qui faisoient mouvoir les gouvernements, je croirois qu'il n'a pas tiré parti de cette idée; et que de plus, il s'est laissé conduire à des erreurs qu'il auroit évitées, en analysant avec un peu plus d'éxactitude et de profondeur.

Les passions ne sont qu'un phénomene et des effets; elles tiennent toutes à une cause uniqne, à un ressort fondamental, à une passion radicale et génératrice de toutes les autres. Quelle est cette passion ? *L'intérêt perssonel.* l'Art réussit quelque fois à tirer de ce ressort, un ressort diamétralement contraire. L'art parvient à extraire de l'intérêt personel, la vertu même: heureux les hommes et les gouvernements en qui ces deux ressorts se confondent et ne font qu'un.

La vertu est le plus beau lustre de la nature humaine, le plus haut degré d'éleva-

tion ou elle puisse parvenir : elle brille d'un caractere tout divin, mais elle n'est point naturelle à l'homme : elle contrarie ses plus cheres affections : elle est un état violent, une situation forcée. L'allure ordinaire de l'homme, son pli habituel et naturel, c'est, comme je viens de le dire, *l'intérêt personel*: cet intérêt le détermine et l'entraine : il est la pente innée, à la quelle il cede et s'abandone : la nature elle même l'a implanté dans l'ame humaine, comme mobile éternel, indestructible et nécessaire. La vertu est le repli en sens contraire, elle se nourrit d'éfforts et de combats ; elle est toujours armée, et la plus douce de ses jouissances sont ses triomphes et ses victoires sur ce mobile. Voilà donc deux mobiles bien distincts, opposés l'un à l'autre, et avec lesquels on fait mouvoir les hommes et les Empires : l'un est le mobile naturel de l'intérêt personel; l'autre le mobile artificiel de la vertu.

Si des législateurs à une époque heureuse, et dans un siecle de lumiere, eussent évoqué du ciel la philosophie ; qu'ils l'eussent placée dans le sein même de leur système social; que toutes les idées de cette philosophie en

fussent dévenus les élemens; et que, considérant les hommes sous ce jour pur et sublime dont elle éclaire les objets; ils n'eussent voulu voir en eux que des freres et des êtres égaux; on sent bien qu'un pareil système ne pourroit recevoir son mouvement que du mobile de la vertu; et ce seroit déja là un très-grand inconvénient: car nous avons vu que la vertu est un état violent, et qui par conséquent ne peut durer. Un gouvernement mis en action par la vertu, doit donc nécessairement participer à l'instabilité et au relâchement de ce mobile. Les faits viennent prêter leur appui à cette théorie. Toutes les institutions populaires de l'antiquité reçurent leur mouvement de la vertu; elles ne cheminerent qu'à l'aide de ce ressort. Les grands hommes s'y succédoient: le besoin les faisoit naître: elles étoient obligées d'en produire sous peine de périr. Quelle est à toutes leur histoire; elle est courte et uniforme. Ces nations sortirent des forêts, conserverent à leur naissance, l'énergie et l'agreste innocence de leur ancien état sauvage, s'éleverent rapidement au plus haut degré de gloire et de prospérité, jetterent pour peu

d'instants un éclat prodigieux. A cet éclat succéda un long déclin, une lente et douloureuse agonie. Elles naquirent, brillerent un moment, et allerent expirer et s'éteindre dans une telle fange de vices et de crimes, dans de telles turpitudes, que nous autres modernes, tout corrompus que nous soyons, nous ne pouvons soutenir la vue des tableaux qui nous en sont restés.

C'est ce qui ne manquera jamais d'arriver, toutes les fois qu'admettant la vertu pour l'unique moteur de l'institution d'un peuple, on ne tiendra point compte de cette pente invincible de l'homme à se replier sur lui-même; et qu'on oubliera de faire entrer dans ses combinaisons politiques, le jeu naturel et indestructible de l'intérêt personel. Le législateur doit par tous les moyens possibles, exciter à la vertu, la faire naître; mais s'il est sage, il n'y comptera point. L'habileté du politique consiste à savoir s'en passer.

Un système politique, qui ne peut marcher que par la vertu, est donc très-défectueux; mais s'il a été organisé de maniere à ne pouvoir recevoir son mouvement que de la vertu; et que cependant la vertu ne

puisse en être le moteur, il sera bien plus défectueux encore. C'est, je crois, dans cet inconvénient, bien supérieur à l'autre, qu'est tombée l'Assemblée nationale. Il me paroît impossible que la vertu soit le mobile de la constitution qu'elle vient de nous donner. Voici les motifs que j'ai de le préjuger ainsi.

La Philosophie appartient à l'entendement; la vertu réside dans le cœur de l'homme. L'une a des perceptions, l'autre des sentiments. La philosophie est la plus précieuse, comme la plus rare des propriétés de l'esprit humain. La vertu capable des plus grands sacrifices étonne et subjugue. En un mot, la philosophie est une grande lumiere, et la vertu est un grand mouvement. La Philosophie n'est donc point la vertu. Elle voit tout ce qu'il y a de grand, mais elle ne pousse à rien de grand. Elle considere les objets d'un point de vue trop élevé pour pouvoir se passioner. Tout lui paroît futile et misérable dans ses hautes spéculations. Elle jette un regard dédaigneux sur tout ce qui fait l'objet des vœux et de l'empressement des mortels. Mais, si la vertu est artificielle dans l'homme, il a du moins une

pente naturelle à ce qui la produit; or, ce qui la produit, c'est le fanatisme pris dans son vaste sens. C'est à lui qu'appartient la vertu. Il est l'art avec lequel on la crée. Lui seul sait la naturaliser dans le cœur de l'homme; et l'on doit regarder le Fanatisme, comme le véritable et le seul producteur de la vertu. Lui seul sait exciter ces sentiments brulants, ces mouvements généreux, ces élans sublimes de l'ame, ces sacrifices héroiques qui la caractérisent. La Philosophie n'existe que pour un très-petit nombre d'hommes privilégiés. Le Fanatisme exerce son empire sur tous les hommes sans exception. Il est une prise universelle, un levier qui les atteint, les remue, et les souleve tous. Il n'est aucun législateur jusqu'à présent, qui ait négligé de s'en servir; et la Philosophie elle-même est obligée d'emprunter son secours pour faire naître la vertu. Le Fanatisme pour l'exciter, va tremper ses ressorts dans quatre sources principales, *la Religion*, *la Liberté*, *la Patrie et l'Honneur*. Il se divise en autant de branches.

Dans les ancienes Républiques, l'amour de la Patrie et de la Liberté emprunta tout

son feu, toute son énergie de la Religion; ou plûtôt, la patrie et la liberté, empreintes d'un caractere sacré, faisoient partie de la religion même, et n'en étoient qu'une extension. Les Oracles, les Trepieds, les Pythies établissoient, entre les Grecs et les Dieux, un rapport et un commerce intime, leur présentoient le ciel comme occupé sans cesse du soin de leur conservation. Rien ne s'entreprenoit à Rome, sans consulter les Dieux par le ministere des Aruspices et des Augures. Les Lacédémoniens prosternés devant les murs enfumés de leur ville, s'occupoient jour et nuit du culte de la patrie et de la liberté. Sparte étoit un cloître, et des moines armés, livrés aux plus effrayantes austérités, en défendoient l'entrée. Chaque cité de la Grece, sous la protection immédiate d'une Divinité, étoit réputée sainte; et la Grece entiere n'étoit qu'une grande terre sacrée, qu'on ne pouvoit attaquer sans être sacrilege ou impie.

Je ne connois aucune constitution libre, de l'antiquité, où le fanatisme de la Patrie et de la liberté ait été séparé de celui de la Religion. Ces trois sentiments étoient étroitement unis, et nourris, alimentés par

les

les mêmes moyens : ils étoient fondus ensemble, et les fêtes, les spectacles, les Rites et les Cérémonies étoient à la fois civiques et religieuses. C'est ce triple fanatisme qui les sollicitoit sans cesse à des prodiges de vertu qui nous confondent. Leurs Législateurs sentirent bien, que la patrie et la liberté seules, seroient des ressorts foibles et impuissants, s'ils ne recevoient leur activité, du délire, et de l'enthousiasme religieux. Ils sentirent que pour en obtenir de grands effets, pour en faire des sentiments profonds, il falloit en faire des objets sacrés. Aussi, n'y eut-il jamais au monde de peuples moins philosophes et plus dévots que les Grecs et les Romains, jamais de Gouvernements plus anti-philosophiques que les leurs. Tous les actes de la vie parmi eux, toutes les professions et les états divers, toutes les passions de l'homme, tous les asiles des citoyens, toutes les fonctions de la société civile, jusqu'à celles de l'économie animale; tout avoit sa divinité particuliere. On ne se tournoit pas à Rome et dans la Grece, on ne faisoit point un pas sans rencontrer un Dieu.

Tout a changé. Le tems et les événe-

ments ont élevé entre nous et les anciens une barriere qui nous sépare à jamais de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leurs préjugés. Nous ne sommes plus ni Grecs, ni Romains, et nous ne pouvons plus le devenir. Le Christianisme, l'invasion des barbares du Nord, l'Imprimerie et la Boussole, ont donné à l'univers une face nouvelle, et à l'espece humaine une impulsion, et des modifications si différentes, qu'elles ne laissent plus entre nous et les anciens aucun point de contact. Nous devons à l'invasion, la Féodalité; à l'Imprimerie, l'extension des lumieres; à la Boussole, un nouveau monde; et au Christianisme, un nouveau culte et un seul Dieu.

Les Philosophes de l'antiquité croyoient à ce Dieu unique comme nous; à ce Dieu maître souverain des hommes et des choses: mais ils avoient cru devoir en dérober la connoissance au peuple, en faire l'objet des plus redoutables mysteres, et n'en communiquer la doctrine qu'à un petit nombre d'initiés; soit qu'ils pensassent qu'un Dieu métaphysique étoit trop au dessus de la foible intelligence du vulgaire; soit

peut-être qu'ils jugeassent que le Polythéisme s'accordoit mieux avec les formes populaires, et que l'idée d'un maître unique et absolu ne pouvoit se fondre dans une Démocratie, et se concilier avec les maximes républicaines, et la fiere indépendance d'un peuple libre.

Remarquons, en passant, que la religion des anciens se montrât constamment propice à la liberté, et qu'il n'en a pas été de même de celle des modernes. Le Christianisme prêta de tout tems son appui au Despotisme et le favorisa. On auroit tort d'en tirer des inductions contre sa vérité: bien loin de là; le Christianisme enseigne que son regne n'est pas de ce monde; que ce monde n'est qu'une vallée de miseres; qu'il faut souffrir pour mériter le ciel; que sa route est semée de tribulations et d'épreuves: or est-il un moyen plus sûr d'y parvenir, que de gémir ici bas sous la verge des Tyrans?

La doctrine d'un seul Dieu, devenue vulgaire depuis l'établissement du christianisme, a été aussi favorable à la sanctification et au salut des ames, qu'elle a été fatale à la liberté et au bonheur temporel du genre hu-

main. A des Dieux républicains et amis de la liberté, a succedé un Dieu despote, qui a reçu du Judaisme des teintes sombres et rembrunies; un Dieu jaloux, un Dieu vengeur; qui punit l'iniquité des Peres sur les enfants jusqu'à la quatrieme génération.

Nous avons vu que patrie et liberté sont des noms stériles et vains sans le secours de la religion; de plus, il est constant que le fanatisme religieux chez les modernes, a reçu une direction entierement opposée à celui des anciens; que d'ami de la liberté qu'il étoit autrefois, il est devenu fauteur de l'esclavage, et a substitué à l'amour d'une Patrie terrestre et passagere, celui d'une Patrie toute spirituelle, éternelle et celeste. Il en résulte évidemment que des quatre sources de vertu que j'ai indiquées; trois sont taries pour jamais.

Il reste aux modernes une quatrieme source extremement féconde. Inconnue des anciens, elle a été découverte et creusée dans les forêts de la Germanie: c'est le fanatisme de l'honneur, qui se concilie parfaitement avec l'amour de la patrie et de la liberté, et peut en fortifier merveilleusement tous les ressorts. Ce nouveau fana-

tisme ne fut transplanté dans les Gaules avec les mœurs et les coutumes de ses agrestes conquérants, les Francs et les Sicambres, que pour y acquérir par les institutions de la chevalerie et de la féodalité, un nouveau degré d'énergie et d'activité. Le ressort de l'honneur devint tout puissant en France. On s'apperçut bientôt que ce mobile devoit s'y naturaliser, y conduire à des vertus supérieures à celles qu'il produisoit dans sa terre natale, et que l'honneur enfin étoit fait pour les François, comme les François pour l'honneur.

Ce fut surtout à la Noblesse que ce ressort refait à neuf et retrempé par cette institution, dût tous ces effets superbes, qui placent les François presqu'au niveau des Grecs et des Romains. Honneur et Noblesse étoient devenus pour les François des synonimes; honneur et Noblesse n'étoient pour eux qu'une seule et même idée considérée sous deux faces, ou exprimée par deux noms différents. Détruire la Noblesse en France, c'est briser le ressort de l'honneur, c'est renoncer au seul fanatisme qui puisse y élever les sentiments et les courages, disposer aux sacrifices, aux actes

magnanimes, à la vertu enfin et à tout ce qui la caracterise.

Quel principe de mouvement reste-t-il donc à une institution qui a pris la philosophie pour base ? Quand le législateur a compté sur la vertu, et cependant qu'il s'est privé des moyens qui la font naître; alors le ressort de l'intérêt personnel pour lequel l'institution n'a point été faite; ce ressort naturel, auquel on n'a eu aucun égard; qu'au contraire, on a proscrit comme trop grossier, et comme indigne d'un Gouvernement fondé sur les plus pures lumieres de la raison : ce ressort, dis-je, qu'aucune force suffisante ne reprime et ne contient, doit alors nécessairement jetter dans la nouvelle institution, le trouble, le désordre et la confusion, et finir par tout renverser et tout détruire.

Je croirois donc avoir démontré que tout corps politique organisé sur des principes philosophiques doit être nécessairement privé de mouvement, ou n'en recevoir que de désordonné. J'ajouterai pour dissiper toute espece de nuage, qu'une constitution philosophique ne peut rien attendre de l'amour seul de la patrie et de la liberté : car la

philosophie nous ordonne, avec raison, de regarder tous les hommes comme nos freres: elle nous recommande la bienveillance universelle, sentiment diametralement opposé à cet amour excessif et forcené de la patrie, qui ne se nourrissoit chez les anciens que de mépris et de haine pour le reste des hommes. Et quant à la liberté, son envelope matérielle est la patrie : si vous l'en dépouillez; si de plus. vous ne pouvez la réchauffer des ardeurs du fanatisme; alors, elle n'est plus en cet état qu'une espece d'être métaphysique assez froid, pour lequel il sera difficile de se passionner. Et au contraire, le fanatisme d'une institution peut tellement exagérer l'idée de la liberté, la porter à un tel excès, que cette liberté même commence à se confondre avec la servitude. Telle étoit la liberté si vantée des Lacédémoniens. Je sais bien que pour moi si j'étois né à Sparte; bien loin de me juger libre, au milieu des institutions de Lycurgue; je me serois cru jetté dans les liens du plus insuportable et du plus dur esclavage.

Les philosophes de l'antiquité ne se déchainerent point contre le fanatisme reli-

gieux, parce qu'il ne produisoit que d'heureux effets; il échauffoit, et ne bruloit pas. Changé depuis en incendie, les philosophes modernes ont cherché à en arrêter les progrès, et à délivrer le genre humain de ce redoutable fléau. Ils se sont déclarés ennemis implacables du fanatisme religieux; et les Législateurs françois qui marchent sur leurs traces, dirigent tous leurs efforts contre ce feu qui voudroit se rallumer, et sont obligés de s'étudier à l'éteindre, sous peine d'être eux-mêmes dévorés par ses flammes. Ensorte que des deux seuls moyens de produire la vertu, et d'exalter l'amour de la patrie et de la liberté; le fanatisme de l'honeur et celui de la religion; le Sénat françois s'est privé de l'un par la suppression de la noblesse, et ne peut plus reveiller l'autre sans le plus grand danger.

Peut être y auroit-il eu de sa part une philosophie bien supérieure à se montrer un peu moins philosophe; et surtout, à ne pas supposer la possibilité de faire des membres d'une association politique, une société de philosophes. Que dis-je? Une société politique composée de philosophes ne marcheroit pas vingt quatre heures; ou plûtôt;

des êtres sages et raisonables, réunis en société, n'auroient aucun besoin de loix ni de Gouvernements. *Manlius*, *Scévola*, *Régulus* n'étoient pas des philosophes. Lorsque je vois les trois cents Spartiates des Thermopyles, se peigner, parfumer leurs cheveux, se préparer à une mort inévitable, comme on s'aprête pour le bal; je ne dis pas voilà trois cents sages, trois cents philosophes: mais je me dis: ce *Lycurgue* étoit un philosophe de génie: il connoissoit bien tous les préjugés qui donnent prise sur le cœur humain, et les a maniés avec une profonde habileté.

D'où l'on doit conclure, qu'on ne fait point une institution avec la philosophie, mais à l'aide de la philosophie: qu'elle doit présider à une constitution politique; mais non la construire avec ses propres élémens: que c'est à elle à choisir les pieces qui doivent la composer; à les distribuer, les disposer, les ordonner, en adapter, en placer le mobile: que le législateur enfin, doit être philosophe, mais non la législation philosophique. Les préjugés au contraire doivent s'y fondre dans une juste proportion avec les idées saines. Ils lui procurent

ainsi cette solidité, cette cohésion des parties, sans laquelle tout état doit tomber en dissolution. La raison pure, et sans mélange des préjugés, n'a jamais été, et ne sera jamais à l'usage de l'universalité des hommes; pas plus que l'or sans alliage, ne peut être mis en œuvre, et employé à l'usage des arts. La raison pure est une digue trop foible à opposer aux passions de la multitude. Un Législateur habile met aux prises les passions avec elles-mêmes, et les contient l'une par l'autre.

La doctrine de l'égalité est la plus frapante, et la plus consolante des vérités; comme la plus déplorable et la plus dangereuse des erreurs. Tous les hommes sont égaux aux yeux de la religion et de la philosophie, et inégaux aux yeux de la politique, qui repousse du sein de ses institutions l'egalité, comme principe de leur dissolution; et ne parvient à les asseoir solidement que sur les bases de l'inégalité. Cette doctrine est donc vraie dans l'ordre moral, et fausse dans l'ordre politique. Elle est une vérité, parce qu'on sent bien que des êtres de même espece, même forme, même origine, tous également formés d'une substance et terrestre et mortelle, tous également sortis de terre et prêts à y rentrer,

doivent être parfaitement égaux. Quelle différence en effet pourroit être aperçue entre eux, des points de vue élevés, où la religion et la philosophie les considèrent? A cette hauteur les inégalités disparoissent. Elle est de plus une vérité utile, en ce que d'un côté elle rappelle les Rois, les Princes, les Puissants de la terre, à des sentiments d'humanité, de justice et de modération; et que de l'autre, elle tempere l'envie des petits, les console, les éleve en perspective à la hauteur des grands : elle comble l'intervalle qui les sépare, efface les différences, passe sur les Grands et les petits le niveau de l'éternité, et les accable tous de l'immensité du premier être.

Mais cette doctrine avec son corollaire, la *souveraineté du peuple* est fausse dans l'ordre politique, en ce que son effet nécessaire, est d'exciter au milieu du peuple la plus dangereuse fermentation; en ce qu'elle tend à ébranler tous les trônes, et tous les gouvernements fondés sur l'inégalité des conditions; à bouleverser le globe entier; à porter sur sa surface le fer, le feu et les dévastations; à renverser partout l'édifice social; à ensévelir sous ses ruines l'espece humaine,

et à la voir ensuite, après le long silence de la mort et du deuil, ressusciter en petit nombre, et sortir du milieu des décombres sociales, pour retourner dans les forêts, son séjour primitif, et rentrer sous les formes hideuses de l'état de nature.

La religion et la philosophie sont faites pour envelopper les institutions sociales, les garder, les protéger, remédier à leur défectuosité : elles en adoucissent les aspérités, en compensent les disproportions, rapprochent et unissent ce que la politique est obligée de diviser, de séparer. Pendant que celle cy ne considere les hommes qu'en masse, elles opèrent sur les individus. La religion et la philosophie sont le correctif des inégalités conventionelles, et comme un baume salutaire, appliqué aux plaies inévitables, aux blessures nécessaires, faites à l'humanité et au droit naturel, par les institutions politiques et l'ordre social. C'est à ce titre qu'elles sont un présent du ciel et un de ses plus grands bienfaits. La religion et la philosophie parlent à l'esprit et et au cœur, raisonnent ou persuadent, n'agissent en un mot que sur la portion immatérielle de l'homme : tandisque la politi-

que a de plus à employer les forces phvsiques et matérielle de l'homme ; à les plier à ses fins ; à les diriger vers le but qu'elle se propose. Et dans ce sens, l'ordre politique se trouve tellement en opposition avec l'ordre moral, que ce qui est une verité dans l'un de ces ordres est une grande erreur dans l'autre. C'est donc pour éviter les discordances dans le jeu des forces physiques de l'homme ; pour établir leur harmonie et leur accord, que l'inégalité devient la base essentielle des institutions politiques. Si les hommes n'étoient que des ames sans corps, l'ordre moral regneroit seul il n'y auroit plus de politique ; et les vérités qui lui appaatiennent ne seroient plus en contradiction avec les vérités morales. Des législateurs qui tomberoient dans des méprises à cet égard, ou qui n'auroient pas fait ces distinctions importantes, risqueroient de bâtir en politique sur des illusions.

Sans doute il seroit bien à desirer que telle théorie imaginaire fut susceptible d'application et de réalité : que l'égalité morale put être transformée en égalité civile ; et que les vérités philosophiques pussent ne faire qu'un avec les vérités politiques et

pratiques. Ce seroit une grande perfection ajoutée aux institutions sociales. Alors la vertu et le bonheur enchaînés sur la terre, fixés chez les humains, feroient de leur demeure un séjour de délice, et offriroient à l'œil un tableau ravissant. Sans doute, et qui pourroit le contester? Qu'une législation une et simple, fondée sur l'égalité, la vertu, la liberté, les mœurs, les lumieres et les principes les plus purs de la raison, ne fut infiniment préférable à toutes les législations connues jusqu'à ce jour. Qui doute qu'une société composée d'hommes tels que Grandisson p. ex., ne devint le chef-d'œuvre des institutions civiles? On aimeroit aussi à voir renaître l'âge d'or et le regne d'Astrée. Il seroit doux de passer sa vie avec les héroines et les héros des romans les mieux faits. Les jours d'une pareille vie seroient filés d'or et de soye. L'esprit humain conçoit avec facilité des ordres de choses supérieurs à tout ce qui éxiste. Il se crée à plaisir des êtres fantastiques; il invente, il choïsit, il controuve, il se joue dans ses combinaisons, donne naissance à l'art et au beau idéal. Les palais de la féerie, et les jardins d'Armide, et toutes les fictions des

Romanciers et des Poétes attestent cette vérité. La politique a aussi ses Romans, *Platon* *Morus* nous en ont laissé d'ingénieux et de touchants. *Fénélon* nous a présenté dans ce genre des tableaux enchanteurs. Par tout y brille la vertu, l'innocence et le bonheur. L'esprit aime à se reposer sur ces tableaux attachants ; il se console avec la beauté de ces fictions de la laideur des réalités qui l'environnent. Je ne dirai point de ces tableaux, que les hommes y sont peints tels qu'ils devoient être; non : ils ne doivent pas être ainsi, puisqu'ils sont autrement.

Si des législateurs pleins d'esprit et de feu; dans l'âge heureux, où le goût de l'honnête et du beau, se transforme aisément en passion, entreprenoient de réaliser ces fictions. Si épris des charmes de la perfection; les yeux élevés vers le ciel, la respiration haletante, et dans un état d'extase ; ils tentoient de faire d'une constitution politique, une hymne à l'égalité primitive, à la vertu, et à la liberté; je dirois : voilà d'estimables enthousiastes qui vont perdre et bouleverser le terrein sur lequel ils déssineront une constitution mystique et idéale;

une constitution remplie de défauts pour n'en avoir aucun, pleine d'imperfection pour être trop parfaite. Ils apprendront trop tard peut-être, que le plus redoutable ennemi des institutions humaines, c'est la perfection; parce qu'elle est au dessus des forces communes; et parce que dans l'ordre moral, il est une loi, par laquelle les maux s'élevent toujours à la hauteur des biens. Les uns et les autres, distribués en proportion égale, tendent à gagner le niveau, et à se mettre en équilibre. L'on ne peut arracher un abus, sans faire disparoître un avantage; ni créer un bien, sans faire naitre à côté de lui un inconvénient. Telle est la nature immuable des choses.

Les vrais principes de l'ordre social, comme presque tous les premiers principes, sont ignorés des hommes, et connus de Dieu seul. Il ne leur a laissé pour se conduire en politique et en législation que l'observation, le doute, le tâtonnement, l'expérience, le calcul et la prudence. Le plus habile Législateur est celui qui est descendu le plus avant dans les profondeurs du cœur humain. Les maximes de lr philoso-

phie, traduites en principe de législation, désorganiseront, et tueront à coup sûr, tout corps politique où elles s'introduiront sous cette forme. La philosophie doit être dehors et non dedans : dehors, elle dirige ; dedans, elle détruit. Si l'on substitue à la base politique et imparfaite de l'inégalité des droits et des conditions, la base plus parfaite de l'égalité morale, qu'arrive-t-il alors ? à une inégalité factice et conventionelle, mais protectrice ; succede une inégalite réelle, terrible, celle de la force qui renverse et brise tout.

Je sais tout ce qu'on attend en France de l'éducation, pour élever un jour la nation à la hauteur des loix nouvelles : mais, outre qu'il me paroit dangereux de faire une constitution pour un peuple vertueux, avant de l'avoir rendu tel ; de le soumettre à des loix dont, par ses mœurs actuelles, il est incapable de supporter le joug ; qu'il me semble qu'on doit faire les loix pour le peuple, et non le peuple pour les loix ; que c'est là un renversement de toute notion d'ordre, et qui doit entrainer la subversion de ces loix prématurées et imprudentes : je veux supposer un instant tout ce que je crois

impossible; savoir, que la génération qui s'éleve, ne sera pas trop tardive, pour étayer et défendre le système actuel; qu'une éducation nationale régénérera les François et les rendra dignes des hautes destinées qu'on leur prépare : je veux supposer qu'une institution philosophique ne soit point un projet chimérique, et au dessus du dévelopement des facultés humaines; je dis, qu'alors même que ces suppositions seroient fondées, je les vois toutes s'évanouir, sous une seule considération frappante par sa vérité. Il est des nations qui ont pu être régies par des institutions particulieres, et recevoir dans leur caractere et dans leurs mœurs des modifications constantes et prononcées; parce que, renfermées dans les limites de leur territoire, elles avoient peu ou point de communication avec les autres peuples de la terre : tels furent autrefois les Lacédémoniens; tels sont encore à présent les Chinois, les Japonois : mais aujourd'hui, que les postes, les voyages, le commerce, la politique, la paix et la guerre, entretienent d'un bout de l'Europe à l'autre une communication vive rapide et non interrompue; que les nuances de peuple à peu,

ple s'affoiblissent chaque jour; qu'ils sont comme fondus les uns dans les autres que les travers, les vices et les excès de chacun d'eux, deviennent communs à tous; comment garantir les François situés au milieu de l'Europe, de la contagion? Ne seroit-ce pas le médecin qui, ordonnant à ses malades des remedes contre la peste, leur permettroit de communiquer sans cesse avec des pestiférés?

Les idées d'unité et de simplicité, auxquelles s'est laissé entrainer l'Assemblée nationale, ne sont qu'un artifice de l'esprit humain, pour supléer à sa foiblesse, lui servir de point fixe, et le faciliter dans ses opérations : elles favorisent d'ailleurs la paresse qui lui est naturelle, et dispensent des méditations profondes. Considérées sous un autre aspect, elles sont bien faites pour subjuguer et pour séduire les jeunes gens. Elles ont un côté de grandeur qui en impose, et qui éleve à ses propres yeux l'être qui les conçoit, les produit, les employe. Elles tiennent à la majesté de la premiere cause, et à la simplicité et l'unité du principe universel qui meut agite, échauffe tout ce qui existe, et tout ce qui

respire. Elles conduisent naturellement à la notion de l'égalité, plus simple et plus une que celle de l'inégalité qui emporte avec elle, diversité, nombre et pluralité. Toute institution humaine, à laquelle ces notions spéculatives et abstraites pourroient être appliquées, cesseroit, par là même, d'être une institution humaine : ce ne seroit plus des hommes qui en seroient les éléments; ensorte qu'en cette occasion, comme en mille autres, l'abus de la parole est visible : on croit rendre un sens, et on ne prononce que des sons.

Le corps politique ne peut pas être simple : il est une machine très-compliquée; parce que rien n'est moins simple que l'élément qui le compose; et que le tout ne peut être de nature différente que les parties qui le constituent. L'homme n'est point un être simple : rien au contraire n'est plus compliqué que lui. Il est à la fois un être métaphysique et matériel. Il est un corps organisé, sensible, doué d'un mouvement spontané, composé d'un nombre si effroyable de pieces et de ressorts, que la seule nomenclature en est impossible à faire. Il renferme au dedans de lui-même les qua-

lités les plus incompatibles, tous les extrêmes, tous les contraires, tout ce qu'il y a de plus aimable, de plus odieux, de plus excellent et de plus détestable. Les mots *organisation, âme, matiere et mouvement*, par lesquels nous exprimons les caracteres principaux de sa définition, ne reveillent en nous que des idées mystérieuses et profondément incompréhensibles : et c'est cet être multiple, prodigieux, inconcevable, composé de substances ennemies, plongé dans un brouillard, environé d'obscurités, pour qui la plus grande énigme est lui-même, qu'on prétend gouverner par la raison, et soumettre aux loix sublimes de l'unité et de la simplicité. Non : on n'a conduit jusqu'à présent, et on ne conduira jamais un pareil être, qu'avec des oracles, des trépieds, des prêtres, des parchemins, des titres et des ayeux.

Si l'on pouvoit douter un moment, combien le fanatisme est naturel à l'homme; qu'on jette les yeux sur ce qui se passe en France. Le progrés des lumieres y a dissipé ses prestiges ; et néanmoins, telle est la pente invincible de l'homme au fanatisme, que lorsqu'il ne trouve plus à s'embrâser de ses feux; lorsque la philosophie les

éteints de toutes parts; alors, c'est de la philosophie même, c'est de l'anti-fanatisme qu'il devient fanatique. La France entiere est aujourd'hui couverte de maniaques de la philosophie.

S'il existoit en matiere de législation un principe certain, ce seroit celui ci: *tout ce qui nuit aux hommes est faux; tout ce qui les sert, leur est utile, est vrai.* De là il suit que des absurdités cessent d'être telles, si elles sont des moyens pour le législateur de procurer le bonheur du peuple, et de fortifier ses loix.

Nous ne devons point nous étonner de cette obscurité qui enveloppe les principes de la société civile: elle tient à la nature de l'homme qui nous est entierement inconnue. Il ne sait d'où il vient, où il va. Tout est pour lui sur cette terre, conditionel, relatif, apparent et sans réalité absolue. L'homme est ici bas une espece de somnambule, qui ne sait, ni où, ni quand, ni comment, il est tombé dans cet etat, quelle en sera l'issue: gouverné par des songes dont il n'est pas le maître, il dort, il croit veiller: doux, paisible ou furieux, triste ou gai, il parçourt dans ses rêves an

gré du hazard, toutes les nuances qui séparent le plaisir de la peine, la volupté de la douleur, et le crime de la vertu.

La révélation, il est vrai, vient ici nous prêter ses lumieres : mais en dissipant l'obscurité sur un des points du tableau, elle la renforce sur l'autre. On se demandera toujours, comment cette éclatante époque n'a pas été celle de la plus grande révolution dans la conduite et les mœurs du genre humain. Quoi! Le Dieu de l'univers daigne parler lui-même, s'occuper des destinées de l'homme, y influer immédiatement, l'appeller à la perfection et au bonheur; et les hommes restent sourds à sa voix; et ils abusent tellement de sa parole, que cette même révélation les a poussés depuis dix huit cents ans aux plus effroyables excès. Il est donc évident que la lumiere surnaturelle laisse également après elle des ombres bien épaisses. Mais si la révélation, d'un ordre si supérieur à la philosophie, n'a rien fait pour le bonheur temporel des hommes; si elle n'a pas réussi à rendre les hommes meilleurs, qu'attendre de la philosophie, et quel espoir fonder sur la raison? Prétendre soumettre tous les hommes au joug de la raison, est

peut-être de toutes les entreprises humaines, la plus déraisonnable et la moins réfléchie.

L'homme, par sa nature, a le désir de la perfection; il soupire après elle. Il gravite sans cesse vers ce type infaillible, et en reste toujours à la même distance. Son ame l'en approche, et ses sens l'en éloignent. Pressé en sens contraire, par ces deux forces opposées qui composent son être; sa destinée est de parcourir autour de cette idée sublime, un cercle rigoureux dont il ne s'est jamais écarté, et dont il ne s'écartera jamais. Que devient donc cette opinion accréditée en France, par des enthousiastes de la révolution; que la liberté, des loix populaires, et une constitution fondée sur la raison doivent perfectioner l'espece humaine, et la régénérer? J'aimerois autant qu'on me dit, qu'un jour, les corps célestes qui tournent à des distances immuables de l'astre bienfaisant qui répand la chaleur et la vie, s'en rapprocheront davantage, recevront de plus près ses douces influences. L'une de ces idées n'est pas plus philosophique que l'autre. Les hommes ne seront jamais que ce qu'ils

ont été. L'espece humaine parcourt alternativement, en montant et descendant, l'échelle de perfectibilité dont elle est susceptible. Elle est condamnée à se balancer éternellement entre les deux extrêmes du bien et du mal; à se montrer tour-à-tour, sous le jour des d'Assas et des Borgia, des Domitien et des Titus, des Alexandre VI et des Catons. Elle ne dépassera jamais ces limites que la nature même lui a tracées: un petit nombre de scélérats et d'hommes stupides; quelques génies; peu de héros; peu de vertus sublimes; et la foule des humains de tous les âges, remplissant obscurément les intermédiaires.

La Religion est la philosophie du peuple; et la philosophie est la religion des sages. L'une commence la chaine des conceptions humaines, et l'autre la termine. Elles en occupent les deux extrêmités. Ni l'une, ni l'autre ne peuvent servir de bases aux institutions sociales; et on ne le tentera jamais sans le plus grand danger. La religion prise pour base de l'institution, donne naissance à la Théocratie qui est de tous les despotismes le plus terrible et le plus violent. Les forfaits les plus exécrables s'y commettent au nom

et par l'ordre de Dieu. L'homme se prosterne, adore et obéit. Le Gouvernement turc est théocratique. Le Sultan représente le fondateur inspiré, il est de sa famille. Il régit l'Empire par la volonté du prophete manifestée dans le Koran, livre sacré, qui est en même tems code civil et politique. Lorsqu'il envoye ses muets, le Musulman dévot se résigne, tend le col au cordon, et ne voit dans l'ordre du Sultan, qu'un châtiment de Dieu et l'arrêt du destin. Odin et le Prince asiatique appellé le vieux de la Montagne étoient des Théocrates. Ils parloient au nom de la Divinité, commandoient une obéissance passive, et proscrivoient la réflexion et la raison. Leurs sujets ou Disciples *prenoient la vie en haine et la mort en amour:* ils voloient à la voix de leurs chefs, au meurtre, à la mort, au crime et au martyr.

Si c'est la philosophie qui soit prise pour fondemeut de l'institution; elle doit produire l'anarchie : car la philosophie et la religion, se trouvant ici en opposition directe, quoique souvent elles se touchent; il en doit résulter des effets entierement contraires. De l'une doit naître l'anarchie,

comme de l'autre le despotisme ; deux états opposés, et qui de même finissent quelquefois par se confondre.

La religion et la philosophie, employées comme principes de Gouvernement, sont deux poisons également dangereux. L'un brule et l'autre glace. Si le fanatisme religieux, par sa ferveur, menace de tout embrâser; la philosophie, par son esprit de réflexion et de doute, frappe ce quelle touche d'immobilité et de langueur. Elle mene quelquefois au matérialisme, à l'athéisme, qui est l'excès, l'abus de l'esprit philosophique ; comme le fanatisme est l'exagération, l'abus de l'esprit religieux. L'un de ces principes tend trop fortement tous les ressorts du Gouvernement; l'autre les relâche, et conduit à la dissolution et la mort du corps politique. Il le précipite dans l'anarchie, vice excessif en sens contraire du despotisme, et cent fois plus dangereux. On séjourne, on voyage avec sécurité en Russie, en Turquie. Qui ne craindroit pas de s'avanturer au milieu d'un peuple sans frein et qu'aucun préjugé ne contiendroit plus ? qui persécuteroit ses Prêtres, aviliroit sa Noblesse, s'éleveroit

contre ses Magistrats; et qui, les armes à la main, sûr de l'impunité, oseroit tout, braveroit tout.

Comme la Diete Françoise fait le premier essai d'une institution philosophique : comme c'est un événement tout neuf dans les annales du monde, que le Gouvernement d'un vaste Empire qui doit être fondé sur les maximes de la pure raison, et sur les idées abstraites de l'égalité morale et de la souveraineté du peuple ; on ne peut craindre et présager la ruine de cette institution nouvelle qu'*à priori*, et par la théorie. Les faits passés nous refusent ici leur flambeau. Il s'agit maintenant de savoir, si la prudence permet de commettre le sort d'un grand Etat au hazard d'une expérience; surtout lorsqu'on démontre par le raisonnement, comme je crois l'avoir fait, qu'il est impossible qu'une pareille expérience soit couronnée du succès.

Le véritable homme d'état, le Législateur de génie, se place entre la religion et la philosophie. Il considere tous les objets de sa méditation sous deux points de vue différents, le point de vue politique, et le point de vue philosophique. Il les réunit, et les

combine, prend de la politique ce que la philosophie en approuve; et emprunte de la philosophie ce que la politique peut lui permettre. Il puise dans la religion des motifs, dans la raison de sages loix, d'utiles reglements, et dans la politique de salutaires préjugés.

Prenons pour exemple celui de la Noblesse. Examinons la un moment, sous les deux points de vue politique et philosophique. Sous le premier, nous avons déja observé que par les heureux effets qu'elle produit dans l'ordre social, elle doit être regardée, comme une des plus sages institutions dont jamais les hommes se soient avisés. Sous le second, elle paroit une grande extravagance, et une des plus rares sottises qui ayent jamais passé dans la tête des hommes. En effet, il n'est pas du-tout difficile de faire voir, que même dans le sens héraldique, et dans l'intention des Généalogistes qui doit être la découverte de la vérité; tout est mieux prouvé dans ceux qui ne prouvent pas que dans ceux qui prouvent. D'un côté, le préjugé dit, que le vrai noble est celui dont l'origine se perd dans la nuit des temps; et de l'autre,

on convient que cette origine doit être le mérite, des actions éclatantes, utiles à la société; en un mot la vertu. Mais, qui me répondra que cette nuit si vénérée n'ait substitué un scélérat à un homme de bien, et envelopé de ses ténébres des forfaits, au lieu de vertu?

Les preuves de la noblesse sont ou traditionelles, ou historiques, ou fondées sur des suites de chartres, et de titres écrits: mais on connoit le vice des traditions, les erreurs de l'histoire, la vanité des inscriptions, l'altération des titres et l'infidélité des documents. Ajoutez y les tricheries de ménage qui fortifient par fois cette infidélité, et font mentir les documents; les erreurs de l'amour, et les petites rébellions de la nature contre le préjugé; lorsqu'elle s'avise de préférer un beau vilain à un laid noble; et vous aurez les différentes manieres dont le meilleur gentilhomme de l'Europe constate sa noblesse. Elles se réduisent toutes; il faut en convenir; à d'assez foibles probabilités. Voilà pour les preuves de ceux qui prouvent. Examinons maintenant les preuves de ceux qui ne prouvent pas. Je prends au hazard le premier savetier du coin; et je dis: cet homme a

eu un pere; ce père a été fils; ce fils descendoit de quelqu'un; et remontant ainsi de fils en peres, et d'ayeux en ayeux: telles ont été les combinaisons sans nombre des alliances, des mariages, le mélange des races, les caprices du sort, le jeu des événements, les chances de la fortune et du hazard, et les catastrophes, par lesquelles, il a dû arriver souvent sur cette terre ce que nous voyons maintenant en France, où, tout-à-coup, le dessus est devenu dessous, et le dessous dessus: telles ont été les révolutions sur ce globe dans les hommes et dans les choses; que si le fil de sa race à la main, je me plonge dans la série indéfinie des siecles écoulés; il est impossible que je n'arrive pas tôt ou tard, plus ou moins vite, selon l'ancienneté de l'espece humaine sur la terre, à quelqu'Empereur, Prince ou Seigneur, distingué par ses vertus et sa puissance. Ici les archives de la nature, au lieu de chartriers et de registres batistaires, fournissent une filiation certaine, et à l'abri de toute erreur. L'origine est superbe et remonte à la plus haute antiquité; elle est claire, évidente, et vaut bien, je crois, celle qui disparoît dans les ténebres de la nuit.

Il n'y a donc rien de si démontré, que l'origine du premier porteur d'eau de la rue, est toute aussi grande et imposante, que celle du premier Roi de l'univers; et qu'à cet égard, il n'est aucun Souverain qui ait la plus petite supériorité sur le moindre de ses sujets. D'où je conclus qu'aux yeux du philosophe, le meilleur titre de noblesse est *un certificat de vie.*

Le Philosophe n'a même nul besoin de considérer les hommes comme tous également nobles, pour les voir tous égaux : il lui suffit de se détacher par la pensée de ce globe, jugé de près si imposant. En s'élevant à une certaine hauteur; ce vaste théâtre d'orgueil, d'ambition et de cupidité, n'est plus qu'un morceau de boue sphérique, qui disparoitroit à l'œil, iroit se briser, se dissoudre et se perdre dans l'immensité des mondes et de l'espace, s'il n'étoit retenu par une force inconnue dans son petit orbite. Une poignée d'insectes sont attachés sur ce morceau de fange, destinés à y ramper l'espace d'un éclair. Que deviennent dans cette fourmilliere, des distinctions de rang, de dignité et de naissance? Comment se défendre de la plus profonde pitié ; lorsqu'on

qu'on apperçoit quelques uns de ces insectes qui ne font que passer, vouloir dominer sur les autres, leur jetter des regards superbes et dédaigneux : des atômes se croire grands; d'autres atômes s'abaisser devant eux? Ils s'humilient et se prosternent; ils ne sont presque rien, et ils se rapetissent : ils touchent au néant, et ils s'anéantissent devant d'autres néants comme eux!

La Philosophie est l'ennemie naturelle des préjugés, du fanatisme et de l'erreur; et cependant; je l'ai prouvé; elle est obligée d'avoir recours aux uns et aux autres, l'orsqu'elle exerce les fonctions de législateur. Elle y trouve, et ne trouve que là, le double avantage de fortifier ses bases, et de donner à son institution le mouvement et la vie. Les préjugés sont au corps politique, ce que les voiles sont au vaisseau; les passions sont les vents; la raison est le calme, que les marins craignent autant que la tempête. Si le vaisseau sans voile est le jouet des flots; le corps politique sans préjugés, est le jouet des intérêts particuliers. Si l'art des voiles emporte le vaisseau, et le fait avancer contre la vague même qui le repousse; les préjugés dirigent le corps poli-

tique à travers les écueils, et font conspirer à une même fin, jusques aux vents contraires, des passions déchaînées.

On a dit, qu'un peu de philosophie éloigne de la religion, et que beaucoup y ramene. Je ne sais jusqu'à quel point cette observation est fondée; mais ce qui me paroît certain; c'est qu'elle est parfaitement applicable aux préjugés dans leur rapport avec la législation. Un peu de philosophie éloigne des erreurs consacrées, des préjugés reçus, et beaucoup y ramene. Mettons au premier rang des préjugés utiles, l'institution de la noblesse. En la supprimant en France, on est tombé dans le contresens politique d'asseoir la liberté sur les mêmes bases qui suportent ailleurs le despotisme. La politique du Despotisme fut de tout tems et en tous lieux d'égaliser les hommes; et pour ne rencontrer aucune résistance, d'éfacer les distinctions de naissance, et d'abattre les corps, les classes, les ordres et les castes, que je comparerois à ces murs en gradins, qui soutiennent les terres des collines chargées de vignobles, et qui s'ébouleroient les unes sur les autres sans ces salutaires digues. Quoique M. d'Argenson fut homme d'état; qu'il ait parlé de

la noblesse en philosophe; qu'il ait parfaitement senti combien sa maniere d'exister en France portoit d'obstacle à la prospérité du Royaume, et au bonheur de ses habitants; qu'il ait ensuite civiquement conclu à sa destruction: M. d'Argenson n'a prouvé rien autre chose, si non, qu'il étoit un excellent citoyen plutôt qu'un homme de génie; et qu'il ne suffisoit pas d'être comme lui un fort bon gentil-homme, et de se déchaîner contre la noblesse, pour décider sans retour une question qu'il étoit bien loin d'avoir examinée dans toute sa profondeur. (1)

Sous le Despotisme, tous les hommes sont égaux, parce qu'il n'y a qu'un maître et des esclaves; si les esclaves rompent leurs chaînes, l'état est dissous. Sous la Démocratie, tous les hommes sont égaux, parce que tous participent de droit à la souveraineté et au gouvernement. Si des factions ennemies viennent à s'y choquer, l'Etat est dissous. Il est donc clair, qu'en partant des deux extrêmes, la doctrine de l'égalité

(1) Considération sur le Gouvernement ancien et présent de la France par M. le Marquis d'Argenson Amsterdam 1765.

conduit au même résultat. D'où l'on peut établir pour principe certain, que tout gouvernement dont l'égalité des hommes est la base, touche à l'anarchie: considération d'une haute importance, et qui doit faire frémir les partisans de l'égalité politique.

Selon la forme du gouvernement sous lequel il vit, et la nature des loix aux quelles il obéit; le peuple reçoit quatre modifications différentes et principales. Il peut être heureux sans être libre: libre sans être heureux: heureux et libre: et, ni libre ni heureux. Sous des formes démocratiques, le peuple est libre sans être heureux, parcequ'arraché trop souvent à ses foyers, et aux soins domestiques qu'il néglige pour s'occuper des affaires publiques, il est de plus inquiet, ombrageux, agité par des intrigants, et le jouet des ambitieux. Sous une Monarchie absolue, mais bien réglée, telle que la France l'a été quelquefois; telle que la Sardaigne, le Danemarck, plusieurs Etats d'Allemagne: sous des Aristocraties telles que Venise et Berne; le peuple peut être heureux sans être libre: il jouit alors de la tranquillité, de sa sureté individuelle, de toutes ses propriétés et des fruits de son

industrie. Sous un Gouvernement; qui n'en mérite pas le nom; où l'autorité arbitraire est entre les mains d'un seul, et sous celui où elle est entre les mains de tous; ce qui caractérise le Despotisme et l'Anarchie; il est assez évident que le peuple ne peut être ni libre ni heureux. Il reste la Monarchie mitigée. C'est sous cette forme mixte que le peuple jouit du plus haut degré de liberté et de bonheur auquel il puisse atteindre, et dont il soit susceptible. Mais qu'est-ce qu'une Monarchie mitigée Certainement. Ce n'est pas celle où l'on ne voit qu'un Roi et vingt-quatre millions de citoyens égaux, ce n'est pas celle où l'on ne voit que l'union forcée de la Démocratie à la Royauté; où se trouve placé un chef unique, qui fait à lui seul une caste sacrée, et qui est un Dieu ou qui n'est rien: où l'hérédité et la permanence de succession, sont environnées d'une mobilité perpétuelle d'élection et de renouvellement. Un pareil système, avec des dehors séduisants et des apparences de perfection, est un monstre en politique et la plus déplorable de toutes les formes imaginables. Ce système a les vices de chacune des formes de gouvernement prises à part, et pas un de leurs avan-

tages. Il doit être par sa nature, exposé aux chocs, aux troubles et aux plus dangereuses fermentations; et toujours menacé de dégénérer ou en Despotisme, ou en Anarchie, ou en une Oligarchie tyrannique.

Il est en des Gouvernements comme des hommes; il n'y en a point de bons: les meilleurs sont les moins mauvais, et ce n'est pas chose bien merveilleuse, que les gouvernements qui ne sont que des aggrégations d'hommes, participent à la défectuosité des éléments qui les composent.

S'il étoit possible de faire une combinaison de Gouvernement, telle, que chaque individu en tendant à son intérêt propre, fit en même tems le bien de tous. Si la politique trouvoit un moyen permanent d'inscrire le cercle de l'intérêt personnel dans celui de l'intérêt général, et de les rendre concentriques; elle auroit résolu le grand problème de la législation; mais la chose est impossible. Tout ce qu'on peut faire; c'est de résoudre ce problème par approximation. Plusieurs des moyens dont se servirent les anciens pour rendre ces deux intérêts identiques, ne sont plus à notre usage; et d'ailleurs ne sont que passagers. Mais nous n'avons rien à regret-

ter ; nous sommes en politique, dans une position bien plus favorable qu'eux ; et nous jouissons de plusieurs avantages dont ils furent privés. Une seule découverte due au hazard, comme tant d'autres, a fait faire aux modernes des pas de geant vers la félicité publique ; c'est celle du Gouvernement représentatif, ou de la Monarchie mitigée, à laquelle ils ont été conduits par le régime féodal ; découverte infiniment précieuse au genre humain. L'excellence de la Monarchie mitigée consiste essentiellement en ce qu'elle est une forme mixte, et composée des trois racines primordiales de tout Gouvernement ; de la *Démocratie*, de *l'Aristocratie* et de *l'Autocratie*. Elle jouit de l'avantage inestimable, de parer également aux deux excès de la tyrannie et de l'Ochlocratie ; parce qu'on ne peut point dire de ce Gouvernement, que la souveraineté réside dans le peuple. La souveraineté n'y appartient ni au peuple, ni aux Nobles, ni au Roi : Elle reste indivise entre ces trois pouvoirs réunis sans séparation ni partage. La Monarchie mitigée est une espece de Trinité politique. Ce sont trois souverainetés respectives et indépendantes : chacun

des trois pouvoirs est souverain par son *veto* : aucun des trois n'est rien sans les deux autres, et tous les trois ne font qu'un, ne sont qu'un tout indivisible, un seul souverain. La Monarchie mitigée réunit, par le mélange des trois formes radicales, les avantages propres à chacune des trois, et tempere merveilleusement les vices inhérents à chacune d'elles. Ce Gouvernement rapproche mieux qu'aucun autre, les deux centres de l'intérêt personel et de l'intérêt général. On y peut mieux que dans tout autre s'y passer de vertu, et faire produire le bien public, en abandonnant chaque individu à son intérêt particulier. Il pose des bornes à la licence démocratique, et réunit ce qu'on avoit regardé jusqu'à présent comme incompatible, la *liberté*, la *stabilité* et la *tranquillité*. Mais trois pouvoirs sont l'essence de cette forme mixte; celui du Peuple, celui des Grands celui du Roi. Si vous supprimez, par l'abolition de la Noblesse, le lien qui unit la démocratie à la Royauté; vous renversez ce Gouvernement; vous détruissz sa précieuse combinaison, et vous restez suspendu entre les deux précipices de l'anarchie et du despotisme.

Lorsque des trois éléments qui constituent la Monarchie mitigée, vous voulez par amour pour la simplicité, réformer *l'Aristocratie*, vous ressemblez à celui qui pour simplifier une montre en ôteroit le balancier.

Un Gouvernement fondé sur l'égalité suppose ce qui est impossible; que les lumieres et la raison, qui ne sont jamais que le partage du petit nombre, seront le partage de tous. Dans un pareil Gouvernement, vous verrez sans cesse une lutte inégale entre la simplicité et la ruse. L'homme ignorant y sera toujours la dupe de l'habile intriguant. Le fripon stupide et maladroit ira de faute en faute : le fripon éclairé, de succès en succès : l'un finira par se faire pendre, l'autre par se faire couronner. Or un Gouvernement sagement combiné, prend sous sa sauvegarde les simples et les ignorants, qui sont toujours le plus grand nombre: ils les considerent comme des enfants, et veille sur eux avec toute l'anxiété et la tendresse d'un pere : il empêche qu'ils ne deviennent nuisibles à eux mêmes et aux autres. Le Régime actuel de la France

abandonne ces enfants à leur propre direction; c'est à dire qu'il les livre au premier ambitieux qui s'en emparera.

Il est donc une vérité éternelle; ce sont les rapports nécessaires et conservateurs qui existent entre les préjugés et les institutions sociales. L'exaltation, l'enthousiasme ne peuvent naitre que des préjugés, jamais de la froide raison. Il faut aux institutions sociales du mouvement, de l'action, des motifs : le fanatisme religieux leur est nécessaire, le préjugé du rang, de la noblesse, le fanatisme de l'honeur qui en dépend, celui de la gloire, de la valeur et des conquêtes. L'héroisme doit être entretenu par des guerres et des victoires. Un état, qui par sa constitution, abjureroit la guerre, et renonceroit à jamais à toute conquête, seroit bientôt conquis. Une nation qui feroit au genre humain une déclaration de paix, prononceroit l'arrêt de sa propre destruction.

La guerre est un malheur sans doute, mais elle est nécessaire. La mort aussi est un malheur, cependant elle frappe tous les hommes sans distinction. La guerre est encore moins meurtriere que la mort, on

en réchape. Il n'est aucune nation qui ait pu subsister sans guerre. La guerre est comme le feu, qui répandu par tout, entretient, conserve et dévore. La guerre soutient les peuples qui s'y livrent, et les détruit. La guerre fit les Romains et les défit. Telles sont les conditions de l'existence civile et de la réunion des hommes en sociétés politiques. Ces sociétés ont des vices qui leur sont inhérents. Elles offrent un mélange inévitable de biens et de maux. Il faut y renoncer ou les prendre telles qu'elles sont. Il ne faut pas dire, tout pourroit être mieux. Qui en doute? Mais tout est ainsi, ne peut être autrement, et sera toujours de même.

On doit considérer la philosophie comme un préservatif, un antidote contre les maux de la société civile; mais vit-on d'antidote? et parcequ'un remede a fait du bien à un malade; quel est le medecin qui s'avisera jamais de le mettre à l'antimoine pour toute nourriture?

Ce seroit bien peu connoître l'esprit du peuple, d'imaginer que les emplois, les places éminentes, et la capacité de ceux qui les occuperont, tiendront lieu du pré-

jugé de la noblesse, pour obtenir de la multitude, la déférence, la soumission, et le respect. Pour apprécier le mérite, il faut en avoir soi-même. Le peuple n'atteint point à la métaphysique d'un mérite purement intellectuel. Il ne sait estimer que ce qui frappe ses sens et son imagination. Des écussons, des titres, des livrées lui en imposent. Presentez lui l'homme du plus grand talent, dénué de tous ces signes exterieurs qui annoncent la noblesse et la puissance ; il reste froid et immobile. Et que d'hommes d'un rang élevé sont peuple à cet égard ! Dans un système où le mérite seul conduit aux premieres dignités ; plus l'homme obscur a fait d'efforts, deployé de talent pour franchir l'intervalle qui l'en séparoit ; plus il a droit à l'estime et au respect des gens sensés. Mais ce n'est pas ainsi que le peuple raisonne. Il ne voit dans le parvenu que son ancien égal. Il se dit, si j'avois étudié, j'aurois fait mon chemin comme lui. Bien loin d'élever le titulaire à la hauteur de la place, il rabaisse la place à son niveau, et ne respecte plus, ni la place, ni celui qui l'occupe. Il n'en est pas ainsi dans le système où la noblesse et le mérite se disputent

les dignités, et les obtiennent concurremment. L'éclat de la noblesse alors se répand sur le merite assis à coté d'elle, et frappe ainsi les regards du peuple. L'homme de naissance devient le module sensible et palpable avec lequel la multitude mesure grossierement, et apprécie la valeur morale du citoyen jadis obscur et sorti de son sein. Ce n'est pas le grand esprit de son ancien égal que le villageois respecte et considére; c'est l'esprit qu'il a eu de devenir un grand seigneur.

Le culte rendu au génie, ainsi que l'adoration d'un premier être invisible et immateriel, ne sont faits que pour un petit nombre de gens exercés à penser. Jamais vous ne pourrez faire entendre au peuple, qu'un homme, par exemple, qui habite un quatrieme étage, qui n'a qu'un grabat pour lit, pour vétement, qu'un méchant habit noir, puisse être un grand homme. Et de même, jamais il ne croira en Dieu, s'il ne le voit derriere un autel chargé de candelabres d'or, de vases cizelés, environné de prêtres resplendissant de broderie, sous des soleils suspendus à la voute du temple, et à travers la fumée qui s'eleve de vingt en-

censoirs balancés dans les airs, Il faut pour comprendre son Dieu, qu'il le palpe et l'odore. Aussi, jamais une institution philosophique, non plus que le Théisme pur, ne seront, ni une religion, ni un gouvernement à son usage. Le peuple n'aura jamais pour son curé devenu Evêque la même considération que pour un Prélat tiré de l'ordre noble. Il en est de même du soldat pour ses officiers et ses généraux ; et c'est pourtant de ce respect involontaire et comme d'instinct, que dépend la subordination et le maintien de l'harmonie sociale.

Mais pourquoi ferois-je du peuple une classe à part ? C'est de l'homme en général dont je viens de parler, c'est de l'humanité entiere. J'excepte les penseurs, mais le nombre en est si petit, comparé à la totalité des hommes, qu'on peut les regarder, si j'ose me servir de cette expression ; comme la differentielle de l'espece humaine. Quel est donc le cachet dont la nature a marqué l'espece humaine ? Ce cachet quelquefois altéré, défiguré, selon les tems et les lieux, mais jamais effacé, est l'amour du merveilleux, et le respect des choses incompréhensibles. Ce respect et cet amour sont les prin-

cipes de cette pente innée de l'homme à se prosterner devant les croix. les armoiries et les cordons. Il est tel sous nos yeux. Qu'étoit-il, il y a deux mille ans, sous des mœurs, des coutumes des institutions non-seulement différentes, mais entierement opposées aux nôtres ? toujours le même. Un Philosophe dit de lui, ce qu'il diroit encore aujourd'hui en l'observant. *Stupet in titulis et imaginibus.*

A Rome, quoique la carriere des honeurs fût depuis long-tems également ouverte aux Plébeiens et aux Patriciens, Cicéron ne fût point parvenu au consulat sans le danger imminent dont Catilina menaçoit la république, et le besoin pressant qu'elle avoit de lui opposer un homme à grand talent. Le seul obstacle que rencontroit Cicéron, la seule objection qu'on lui faisoit, c'étoit de n'être pas noble, d'être un homme nouveau, *homo novus.* Et remarquez, je vous prie, qu'il s'agit ici d'une République, et non d'une Monarchie. La fiere noblesse romaine ne pouvoit supporter l'idée de voir à sa tête un parvenu, et le consulat occupé par un homme qui n'avoit point d'ancêtres. Salluste se sert du mot *souillé.* Qu'on ne dise point que le préjugé de la noblesse subsistoit chez les Romains

parce qu'ils étoient esclaves de mille autres ; et qu'ils manquoient de philosophie. Non. La philosophie avoit fait parmi eux à cette époque des progrès dont heureusement nous sommes encore fort éloignés. La philosophie a de nos jours terrassé le fanatisme religieux et la superstition. Elle avoit plus fait à Rome; elle avoit détrôné la religion même, détruit l'espoir consolant d'une autre vie, et chassé de l'Olympe, l'ineffable dispensateur des peines et des récompenses. Ecoutez César délibérant en plein Sénat sur la destinée des complices de Catilina. On avoit opiné pour les faire mourir. « Quoi, dit César, donner « la mort est-ce punir? La vie d'un coupable « est un tourment; la mort est la fin de ses « peines. Il faut les laisser vivre, prolonger « leur supplice jusqu'au dernier moment « marqué par la nature. L'oubli profond des « peines attend dans le néant ceux qui ces- « sent de vivre (1) : et il faudroit, au con- « traire, pouvoir les rendre éternelles, pour « l'enfant dénaturé qui a conçu l'horrible « projet de déchirer le sein de sa patrie.

(1) Eam (mortem) cuncta mortalium mala dissolvere. ultra neque curæ neque gaudio locum esse.

César, en parlant ainsi, n'avançoit rien d'extraordinaire. Il savoit que les Romains qui l'écoutoient, professoient les mêmes opinions. Tous les Sénateurs étoient autant d'esprits forts, que la liberté de penser avoit élevés à cette hauteur exagerée de philosophie.

Respecter un imbécille, parce qu'il compte une longue suite d'ayeux qui ne valoient peut-être pas mieux que lui, est certainement aux yeux de la raison, une chose bien absurde. Cependant, ce n'est point un paradoxe que j'avancerai, lorsque je dirai que ce respect est un des plus solides fondements de l'ordre social. L'homme qui se sent et s'estime, frémit d'indignation, et se souleve à l'idée de plier devant un personnage nul, et qui n'a pour lui que le frivole avantage de la naissance. Le philosophe, portant sa vue un peu plus loin, admire et se prosterne. Il n'apperçoit rien moins dans cet hommage, qui, au premier coup-d'œil, paroit si ridicule, que le gage de sa sûreté, de sa liberté et de sa tranquillité. Substituez le mépris à l'hommage, et vous irez ainsi, d'irrévérence en irrévérence, jusqu'au premier dignitaire de l'état qu'on appelle *Roi*; et qui quelquefois, n'est que le premier sot titré de son empire, et alors,

il n'y a plus de société civile ; elle est dissoute. On est bien près de mépriser la loi, lorsqu'on ne rend pas à son organe le respect qui lui est dû. Dès que le peuple sera devenu assez philosophe, pour ne voir dans ses premier magistrats, que des êtres aussi misérables, aussi foibles que lui, et dans son Roi qu'un homme, tout est perdu.

M'objecteroit-on qu'il faut traiter avec les hommes comme avec des êtres raisonnables, parce qu'ils le sont ? que s'ils se trompent, il faut les redresser, les éclairer, leur présenter la vérité ; et que ma doctrine tend, au contraire, à perpétuer, à consacrer des erreurs et des absurdités. Ceux qui pourroient me faire cette objection, à coup sûr m'auroient lu bien superficiellement. Je leur observerai cependant qu'il n'y a ici, ni surprise, ni tromperie, ni erreur : que ma doctrine est fondée sur la nature de l'homme ; et qu'où est la nature, là est la vérité : les mensonges et l'imposture sont du côté de la raison, dès qu'on conçoit l'entreprise impossible de la rendre vulgaire : les illusions sont dans les fondements d'un édifice qui ne peut subsister qu'autant que l'homme changera de nature, qu'il cessera d'être ce qu'il a toujours été qu'il recevra de la raison toutes les

impulsions qu'il n'a reçues jusqu'à présent et ne peut recevoir que des préjugés.

Une constitution fondée sur la philosophie et la raison est une chose entierement contraire à la nature de l'homme, d'où il suit, que la philosophie et la raison employées comme principes politiques sont elles-mêmes deux déplorables erreurs.

Si les préjugés ne pouvoient subsister qu'entourés de victimes; n'être entretenus en faveur de quelques classes de la société qu'au détriment de toutes les autres; ils n'auroient plus pour eux cette espece de vérité politique dont j'ai parlé qui se fonde sur l'utilité: ils ne seroient plus que des erreurs pernicieuses; mait cela n'est point et ne sauroit être. Prenons pour exemple encore le préjugé de la noblesse. Il n'est point dirigé contre le peuple: au contraire, il est tout en sa faveur. L'action de ce préjugé est double et son effet simultané. Il agit sur le peuple et sur les nobles, mais de maniere que son avantage réel est pour le peuple, et son avantage imaginaire pour les nobles. Si quelqu'un est trompé par ce préjugé; certainement, ce n'est pas le peuple; le noble en seroit bien

plutôt la dupe. Ecoutez-le, Il dit : « je suis « fait pour affronter la mort dans les combats, « je suis né pour me faire tuer. Ma destinée « est d'endurer les plus rudes fatigues pour « protéger les travaux paisibles du laboureur « et les spéculations lucratives du commerçant. « Ma destinée est de payer de ma vie les « jouissances du citadin voluptueux, qui, « pendant que le fer du chirurgien sépare « de mon corps avec des douleurs atroces, « le reste d'une jambe que le canon vient « d'emporter; cede au someil, fatigué de dé- « lices, et mollement étendu sur la plume, « rêve aux plaisirs du lendemain. Quel est le « prix de tant de sacrifices? un mot, un seul « mot, l'honneur.

L'auteur du contrat social étoit bien certainement l'homme le moins fait pour s'en laisser imposer par la sottise des ayeux et des titres; voyez cependant, comment ce grand philosophe, comment Jean-Jacques lui même partage avec le peuple ce respect superstitieux pour la Noblesse. Lisez ses confessions, lisez ses lettres: et vous verrez comme il pense, comme il sent, comme il s'exprime sur le Duc de Luxem-

bourg, sur Milord Maréchal etc. etc. (1) Si donc ce préjugé trompe le peuple, trompe les Nobles eux-mêmes, trompe jusqu'aux penseurs et aux philosophes, convenons de bonne foi qu'il ne trompe personne; et qu'il n'est que l'expression fidele d'un des traits caractéristiques de la nature humaine. Les préjugés ! Quel sujet de méditation pour des Législateurs! Question mere qui n'a été traitée jusqu'à présent que bien superficiellement, et qui devroit précéder toutes les autres, lorsqu'il s'agit d'instituer. C'est un sujet encore tout neuf.

On ne peut se dissimuler que la société civile est composée d'éléments bien miséra-

(1) Ce Milord Maréchal objet de la vénération de J. Jacques, en avoit une telle pour la noblesse, que le seul inconvénient qu'il trouvoit à la peste étoit de ne savoir pas même épargner un gentilhomme, et d'envelopper de sa contagion, nobles et roturiers, sans distinction. Tel étoit le heros du heros d'une révolution, qui précisément n'a fait fonction de peste que contre la noblesse. Il est sur cette terre des combinaisons et des chances bien bizarres! (voyez d'Alembert dans un éloge qu'il n'eut pas fait, s'il eut été chargé de celui de J. Jacques.

bles, et qu'elle doit souvent paroitre au philosophe un échaffaudage assez ridicule; mais aussi souvenons-nous que le point de vue du philosophe et celui du peuple sont diamétralement opposés. Cependant, pour qui cette société est-elle faite? est-ce pour le peuple ou pour les philosophes? Ne doit-elle pas être adaptée à l'universalité des hommes? Le peuple, c'est tout le genre humain. Les philosophes sont un petit nombre d'êtres privilégiés, semés de loin en loin, et qui voyent les choses d'une maniere conforme, ou contraire à la nature. Laquelle des deux? Est-ce le peuple, ou bien les philosophes qui sont dans le sens de la nature? Question embarassante, qui tient à une multitude de rapports compliqués, et de combinaisons délicates, et que je n'entreprendrai point de discuter ici.

Le point de vue du philosophe est conforme à la nature, si l'on veut que l'enchainement *naturel* soit celui où chaque chose est à sa place, et où les proportions morales sont exactement observées. Il est contraire à la nature, si l'on entend par cet enchainement, le cours ordinaire des choses humaines, telles qu'elles se passent sous

nos yeux. Or ce cours ordinaire est une violation presque perpétuelle des loix de l'ordre et des rapport moraux. Alors la nature des philosophes seroit une nature idéale, et la nature du peuple, la nature commune, effective et réelle. La nature idéale, dans l'ordre moral, est peut-être à la philosophie, ce qu'est le beau idéal dans l'ordre physique, à la peinture et à la sculpture. Elle se compose des expressions choisies, des mouvements et des traits réguliers de l'espece humaine, c'est à dire de tout ce qui est rare et extraordinaire.

J'appelle violation des loix de l'ordre, ce qui est si commun dans toute espece de Gouvernement; la vertu persécutée, le vice triomphant, l'innocence opprimée, le prix des services réels accordé à l'importunité et à l'intrigue; le fourbe et l'hypocrite trompant les simples, s'assurant des succès; l'ambitieux éloquent, portant le peuple à des excès, l'égarant sur ses vrais intérêts, lui préparant des fers en lui parlant de liberté.

Si l'on veut considérer de près ce que c'est qu'un Gouvernement, on trouvera que la fabrique en est monstrueuse, et qu'il est lui-même, et par essence, une violation en

masse des loix de l'ordre. En effet, ces loix exigent que la partie soit subordonnée au tout; que ce qui est fort, prédomine sur ce qui est foible. Or un Gouvernement est le renversement de toutes ces loix. Il est l'art de soumettre le tout à la partie, et de faire enchainer la force par la foiblesse. De là vient que tous les problêmes de Gouvernement se promenent, et se promeneront éternellement autour du cercle vicieux de la loi impuissante sans la force, et de la force destructive de la loi; ou plutôt, dans tous les Gouvernements, on est, et on sera toujours entre les deux écueils de la loi qui devroit tout pouvoir et qui ne peut rien sans la force; et de la force qui ne devroit rien pouvoir sans la loi, et qui peut tout sans elle. Le point de la difficulté git en ce que la loi ne peut être à la fois protectrice et protégée. Celui ou ceux qui font exécuter la loi, peuvent de même la braver. Qu'est-ce qui fera qu'ils soient eux-mêmes soumis à la loi? Ils ont la force en main: tant que cette force leur obéit, ils sont les maîtres de la loi: dès qu'elle cesse d'obéir; alors la loi ni eux ne sont plus maîtres de personne. Le malheur est que la loi est un être métaphysique qui n'a d'action et de puissance

que celles que les hommes lui prêtent. Il faudroit qu'elle fut aussi un être physique assez fort pour que rien ne put lui résister, et que gardant son caractere impassible de loi, elle ne put jamais se servir de sa force physique pour opprimer.

Si c'est un grand mérite de faire de bonnes loix, c'en est un bien plus grand de les faire exécuter. On y parvient par deux moyens la persuasion et la violence. Ce dernier moyen est dangereux; il peut occasioner dans le gouvernement, des chocs et des ébranlements capables de le renverser. C'est ici que se découvre l'excellence des préjugés: ils sont un moyen précieux de substituer la persuasion à la violence. C'est avec leur aide qu'on élude la loi terrible du plus fort dont l'activité suspendue par l'artifice de la méchanique sociale est toujours prête à se réveiller. En appeller à la raison, c'est détruire cet artifice, et la société civile dont il est le soutien. C'est révéler au peuple le secret de ses forces; car la raison s'apperçoit bientôt qu'il est absurde que le tout soit soumis à la partie, et qu'un petit nombre d'êtres foibles commande à la puissance de tous les forts réunis.

Je n'aurai pas besoin, j'espere, de redire

qu'ici, et dans tout le cours de ces réflexions, je ne parle de la *raison* que dans son rapport avec les maximes politiques, que du danger de la rendre vulgaire sous ce rapport; de l'employer sans mystere à discuter l'origine de la souveraineté et les principes de la société civile; que je ne parle que de l'excessive imprudence de placer constitutionellement son flambeau sous l'édifice social, pour éclairer aux yeux de tous, le fondement des Empires et les sources de l'autorité. Mais me dira-t-on, peut-on limiter ainsi l'exercice de la raison? Faire du même homme à la fois, un être raisonnable et stupide? tendre un voile sur certains objets et le lever sur d'autres? Ceux qui pourroient me faire cette objection n'en sont encore qu'aux élémens: ils ne m'ont pas entendu, et ils auront peine à m'entendre. Qu'ils commencent avant tout à mieux étudier la nature humaine. Il ignorent donc que même chez les hommes les plus éclairés et dans les têtes les mieux organisées, il reste toujours une vaste place pour les absurdités et les extravagances; ils ignorent ce que Cervantes n'ignoroit pas; et en effet il n'y a pas un seul homme sur la terre qui ne soit du plus au moins dans le cas du Héros de la Manche, raisonnant

bien sur certains points, déraisonnant sur d'autres. Je les renverrai à Descartes faisant des pélérinages à Notre-Dame de Lorette, expliquant la transubstantiation : à Newton commentant l'apocalypse, et à l'illustre Wolf recommandant l'étude de la Géométrie pour l'interprétation des livres saints.

Vous reconnoîtrez, mon cher Baron, dans toutes ces considérations, que je jette sans suite sur le papier, à mesure qu'elles se présentent à mon esprit, beaucoup de vieilles idées; mais c'est qu'il en est plusieurs qui ont en leur faveur le sceau de l'expérience, et l'épreuve du temps; et que je cherche moins à dire des choses neuves que des choses utiles. Notre manie, à nous autres modernes, est de regarder en pitié, du haut de notre philosophie, tout ce qui s'est fait et pratiqué autrefois. Nous levons les épaules lorsqu'on nous parle d'une nymphe Egérie, des oracles de la Grece, de Prêtresses inspirées, et de Sybilles. O Peuples de l'antiquité! Lorsqu'on pense à tous les prodiges que vous avez obtenus de tant d'heureuses impostures; avec quel art vous entreteniez tous les préjugés salutaires qui peuvent subjuguer la volonté, et la soumettre sans violence au joug des loix: avec quel soin vous

aviez séparé les vérités politiques, des vérités philosophiques : lorsqu'on se souvient que vous ne révéliez ces dernieres qu'à des esprits préparés à les recevoir, et qui n'en pouvoient abuser; que vous en aviez fait l'objet de vos mysteres : on est forcé d'admirer votre profonde sagesse !

Je crois être en droit de tirer, de tout ce qui précéde, la conclusion très-légitime que la destruction de la noblesse en France est un coup mortel porté à la liberté publique. C'est à présenter sous ce point de vue toutes les questions agitées dans l'assemblée, que j'aurois voulu que les membres du côté droit s'attachassent essentiellement. J'aurois desiré qu'ils se montrassent les vrais amis du peuple ; qu'ils parussent à ses yeux comme les boulevards et les soutiens de la liberté; qu'ils n'ouvrissent la bouche que pour la protéger; au lieu de défendre les propriétés illusoires, et les prérogatives abusives du clergé.

L'abbé Maury qui insensiblement est devenu l'espérance du côté droit, son bouclier et sa colonne, n'est nullement l'homme qu'on pouvoit opposer avec succés au Comte de Mirabeau. Il n'est point un homme ordinaire,

il a de l'éloquence, de la chaleur, de beaux mouvements et de l'érudition. Mais son éloquence, bonne peut-être pour chasser les âmes vers le ciel, ne l'est pas pour discuter les intérêts des hommes sur la terre. Elle a je ne sais quoi de diffus, de vague et de divergent, et sa chaleur se perd sans produire d'effet. Il manque de dialectique, et la dialectique est, si j'ose m'exprimer ainsi, le miroir ardent de la chaleur de l'âme. Elle en réunit les traits épars, et les dirige sur l'objet qu'il s'agit d'éclairer. Pour sauver les hommes, il faut moins les convaincre que les toucher, qu'exciter le repentir, faire naître la foi, et il semble qu'ils se montrent d'autant moins difficiles en raisonnements, qu'il leur importe de l'être d'avantage. L'éloquence de l'abbé Maury est toute en couleur et en superficie. L'érudition supplée en lui à la justesse des idées et à la profondeur. Mais, si sa maniere de discuter est lâche, s'il péche par le défaut de précision; il a en échange dans l'âme et le courage, toute la vigueur et le nerf qui manquent à ses raisonnements. Comme orateur chrétien, il s'est montré philosophe; comme orateur politique, il a paru un peu rhéteur. Ne seroit-

ce point que la théologie est admirable pour grossir le peu de philosophie qu'on laisse appercevoir, et la législation terrible pour éteindre toute celle qu'on peut développer? On a bien de la peine à être et à paroître philosophe au devant de l'art si difficile de gouverner les hommes, et de les rendre heureux. Au reste, je ne prétends point dire qu'on ne puisse réunir les talents de la chaire à ceux de la tribune ; qu'on ne puisse être à la fois homme d'état et orateur chrétien. *Fénélon*, *Calvin*, *Bossuet*, *Massillon* ont ou auroient été l'un et l'autre ; mais ils étoient des hommes de génie ; et l'Abbé Maury n'est qu'un homme de beaucoup d'esprit. Le Baron de Cazalès a autant de chaleur, moins d'instruction, plus de justesse ; et M. Malouet plus de sagesse, qualités bien préférables.

Ce qui pourroit arriver de plus fâcheux pour la France, en ce moment, seroit d'être attaquée par les ennemis de sa révolution; car, comme la persécution fait les martyrs; les hostilités du dehors seroient le vrai moyen de prolonger la durée d'un système vicieux, qui s'écroulera bien plutôt, si aucun choc extérieur ne vient le ranimer. Déja son tombeau se prépare dans le centre commun où

vont se réunir les vœux des deux factions contraires : ce centre est la ratification exigée de la constitution par les assemblées primaires ou par les Bailliages.

Je vois encore son tombeau dans la mobilité inévitable des loix constitutionelles, d'une législature à l'autre. Il me paroît impossible, dans le système qui domine, d'en priver aucune du droit de Convention nationale. Les sessions suivantes en jouiront aux mêmes titres que la session actuelle. Vous déclarerez la constitution finie, irrévocablement arretée. Vous la mettrez sous la sauvegarde des décrets les plus solemnels. Vaine précaution! Quelle puissance opposerez vous au peuple souverain; quand, dans ses assemblées primaires, il se réunira pour demander des changemens, et qu'il donnera des instructions précises aux électeurs de son choix pour les transmettre aux députés de l'Assemblée ? C'est alors qu'on sentira la nécessité d'une chambre haute, et la nécessité plus grande encore de l'armer, ainsi que le Roi, d'un *véto* absolu, avec lequel on puisse repousser les innovations sans cesse renaissantes d'un peuple léger et qui sera travaillé dans tous les sens, par ces

hommes que les circonstances multiplieront, avides de nouveautés, qui vivent de changements, de troubles et de désordres.

Plusieurs autres symptômes annoncent sa prochaine décadence. Cette tiédeur avec laquelle les habitants de Paris se portent aux élections: cette fureur avec laquelle ils courent en foule à tous les spectacles. Au lieu de 70 mille citoyens actifs, ayant droit de suffrage, il ne s'est présenté pour plusieurs élections importantes que quatre mille votants. Quelle indifférence pour un peuple nouvellement converti à la liberté, et revêtu, depuis si peu de tems, de la puissance souveraine. Trois spectacles suffisoient, il y a trente ans, aux plaisirs de Paris: quatorze Théatres ouverts répondent à peine aujourd'hui à l'empressement du public; et plus de la moitié des citoyens opulents sont absents.

Que dirai-je des progrès de la débauche et du libertinage depuis la révolution? De cette passion éffrenée pour les jeux de hasard qui a gagné tous les états; de ce goût de dissipation; de cet amour pour les plaisirs, et de ce contraste étonnant d'une frivolité toujours la même sur un terrein mobile,

semé d'écueils et de dangers, et au milieu des secousses d'un sol tremblant de toute part et toujours prêt à s'entr'ouvrir et s'abîmer? Le véritable amour de la liberté est accompagné de simplicité et de sévérité de mœurs. Est-ce au milieu des dissolutions de toute espece qu'on l'acquiert ou la conserve. Depuis quand, vit-on la liberté se parer de toutes les turpitudes du despotisme?

L'insurrection d'un peuple qui se soustrait à l'oppression est un acte violent; mais son institution doit être un œuvre d'harmonie et de paix: et cependant, une constitution dictée par le droit du plus fort se forme en France au milieu des orages. C'est la constitution qui caractérise la forme du gouvernement; elle en est l'expression; et l'on n'y est pas encore d'accord sur la forme du gouvernement. En Angleterre où cette forme est prononcée, affermie, consolidée; l'opposition n'est point une faction. Les deux partis sont également animés de l'esprit public. Ils luttent dans un gouvernement: les partis qui se choquent en France ne se disputent point dans un gouvernement, mais pour un gouvernement. L'Assemblée nationale est un champ de bataille, où chaque

jour se font entendre la joye bruyante des vainqueurs, et les gemissements des vaincus, des blessés, des mourants. Chaque nouvelle loi est précédée d'une défaite, chaque décret est le prix d'un combat, et un nouvel ordre de choses s'éleve sur des monçeaux de ruines et de cadavres.

La France, par ses Etats généraux, pouvoit, en peu de mois, parvenir au plus haut degré de gloire et de prospérité. C'est alors que son exemple eut été contagieux pour ses voisins; elle n'eut eu nul besoin de propagandes. Si le bonheur général eut résulté de sa révolution, elle n'auroit donné aucun ombrage à la Noblesse des Etats européens. Elle n'auroit inquiété que les tyrans; et cette inquiétude même eut été un bienfait pour l'humanité. Mais ses divisions, ses désordres, ses troubles et ses fugitifs devienent, au contraire, un préservatif contre l'envie que d'autres peuples pourroient avoir de l'imiter. Loin de briser les fers des nations, elle aura cimenté le despotisme de leurs chefs par ses excès.

Les loix de Solon étoient comme le filet tendu par l'araignée contre les insectes ailés, il arrête les foibles, laisse passer les

forts. Je tremble que les loix de l'Assemblée nationale ne soient comme une toile déchirée par les efforts en sens contraire de deux partis extrêmes, au travers de laquelle s'échaperont pour jamais, la gloire, le bonheur et la liberté des François.

Toutes ces réflexions ne sont peut-être pas dans le sens de la révolution : on ne pourra pas leur contester du moins, d'être éminemment dans le sens de la liberté. C'est une chose remarquable, que ceux qui ne se sont jamais détournés de ce sens; dont les opinions ont été fixes et constantes, ayent successivement reçu des dénominations contradictoires. L'acception des mots *Aristocrate* et *Démocrate* a tellement changée pendant le cours de la révolution, qu'on ne sait plus ce qu'ils doivent signifier, ni quelle idée y attacher. Les Démocrates, il y a dix huit mois, étoient ceux qui se réjouissoient de la liberté conquise, et de la chûte de l'ancien Gouvernement. Les Démocrates, invariables dans leurs principes; et ne voyant de liberté qu'avec la distinction des Ordres et l'inégalité des conditions ; ont été fort étonés de se voir insensiblement métamorphosés en Aristocrates aux yeux

du peuple; pour ne pas avoir cedé au torrent destructeur de la Démagogie qui submergera un jour et Démocrates et Aristocrates, pèle mèle avec la liberté, les droits du peuple et la révolution.

Il faut donc bien se garder de confondre avec les ennemis du bien public, celui qui, désireux du bonheur de ses semblables, n'use de la liberté de sa pensée que pour chercher sincérement la vérité. Mais hélas! Que devient-elle? Qui s'en soucie? Qui la cherche au milieu des dissensions civiles, et du choc furieux des intérêts particuliers? Elle n'a été pour rien jusqu'à présent dans l'attaque et la défense de la doctrine de l'égalité; et ce n'est point l'amour de la liberté qui lui a créé tant de partisans fougueux, et tant de détracteurs emportés. Les uns regrettent un crédit, une grandeur, des richesses fondées sur des abus qui ne sont plus. Les autres courent après ces mêmes avantages, cherchent à s'élever, à fonder leur fortune sur les nouveaux abus qui remplaceront les anciens, et à se substituer eux-mêmes aux hommes dont ils ont renversé le pouvoir. C'est d'un côté le désespoir de la vanité, et de l'autre les espérances de

l'orgueil. Ce sont, de part et d'autre, les calculs de la cupidité, s'exerçant par les uns sur les pertes du passé, et par les autres sur les gains de l'avenir.

Je n'ai pas besoin de répéter que mes observations ne portent que sur les bases de la constitution. Personne, d'ailleurs, ne chérit plus que moi les avantages de la révolution; et n'admire autant la plupart des loix de l'assemblée, et tous ces réglements portés par elle sur la foule des abus qui ont fait crouler l'ancien Gouvernement. Ces loix habilement extraites des meilleurs ouvrages sur l'économie politique, sont conformes aux vœux de tous les amis de l'humanité. Une succession de dix Rois absolus n'auroient pu faire autant pour le bonheur de la France. Ces loix ont du marquer et suivre le progrès des connoissances; et il est glorieux pour l'assemblée d'avoir pu les élever à la hauteur d'un siecle de philosophie et de lumiere. C'est parce que j'admire le nouvel édifice, que j'en examine les fondements, et que je désirerois les trouver plus solides. La sagesse doit se proposer, non le plus grand bien possible, mais le plus grand

bien tenable. A quoi servent de bonnes loix si elles ne peuvent subsister?

A toutes les considérations qui précedent, j'en ajouterai une qui n'est pas sans importance; c'est que le caractere national, en France, répugne aux formes républicaines. Il n'est pas de peuple au monde moins propre que ses habitants à se gouverner lui-même. Les François ne sont pas faits pour la Démocratie. Une nation confiante et généreuse, vive, légere, sensible et spirituelle, a besoin d'être gouvernée. Lorsqu'elle l'est bien, il n'y a rien de bon, de grand, d'excellent, d'admirable dont elle ne soit capable, et à quoi elle ne puisse atteindre. Elle peut, elle doit être libre sans doute; mais pour que la liberté qu'on lui destine soit solide et permanente, il faut que la forme du gouvernement quadre avec le génie national, et s'y rapporte. Pour un Gouvernement républicain, il faut un peuple, ou simple, ou froid, ou réfléchi, ou sombre, atrabilaire et défiant. Et en effet nous voyons que ces divers caracteres conviennent en tout ou en partie aux Hollandois, aux Suisses, aux Lacédémoniens, aux Presbyteriens et Puritains de la grande Bretagne,

qui au tems de Cromwel allerent semer dans le nouveau monde les germes de la démocratie, germes qui dans leur dévelopement, ont fini par produire la République américaine.

L'objection qu'on pourroit me faire des Athéniens ne seroit pas heureuse; car c'est précisément à cause des traits de ressemblance qui les rapprochent des Parisiens qu'ils ne surent jamais se gouverner. Ils s'engouerent, se passionerent, s'enflamerent comme les Parisiens. Sensibles aux charmes de l'élocution, ils se laisserent entrainer, subjuguer par le talent de la parole, comme les Parisiens. Ce fut avec la même légereté qu'ils accorderent et retirerent leur confiance. Ils furent trompés, séduits par des intriguants diserts, ou dirigés et conduits par des ambitieux éloquents. Les grands orateurs furent leurs maîtres. De la liberté ils n'eurent que l'apparence; et Périclès, et Démosthenes, regnerent sur eux avec plus d'empire que le Roi le plus absolu. L'un dissipa leurs finances, les enivra d'orgueil, et les amollit par le luxe et la magnificence. L'autre crut que des harangues pleines de feu ressusciteroient les Miltiade et les Thémistocle; et pour n'avoir pas

bien connu ses concitoyens, il hâta, par des conseils imprudents, le moment de leur défaite et de leur esclavage. Il parut ignorer que dans les sociétés politiques, il y a presque toujours deux tems, celui où l'on agit, et celui où l'on parle; et qu'il est très-rare de réunir le talent de bien faire à celui de bien dire. Quand ces deux grands hommes auroient été à la solde des Rois de Macédoine, ils n'auroient pu mieux s'y prendre.

Qu'on ne s'y trompe pas; les meilleures loix; lorsqu'elles sont en opposition avec l'esprit et le caractere d'une nation; lorsqu'elles choquent ses mœurs, ses préjugés, ses habitudes; sont bientôt éludées. Qu'est-ce qui soutient la révolution en ce moment? C'est l'yvresse d'un mot qui doit la renverser, *l'égalité :* c'est la destruction de ce qui eut été son plus ferme appui, *la Noblesse :* c'est la vengeance, l'envie, l'ambition, des passions enfin qu'on n'ose s'avouer, et qui vont toutes se cacher soigneusement derriere les voiles imposants du patriotisme et de la liberté.

Se flatteroit-on que la révolution sera efficacément protegée par le civisme des

troupes reglées et nationales? Foible et dangereux rempart, qu'une multitude armée qu'il est si aisé d'aveugler, de gagner, de séduire, d'égarer et de diviser ! L'on croit le fanatisme éteint en France; oui, il l'est dans ce qui forme la tête de la nation; il est éteint dans les villes; il l'est dans la bonne bourgeoisie, mais un fourbe habile le rallumeroit, avec plus de facilité qu'on ne pense, au milieu du peuple des campagnes; toujours simple, crédule et ignorant. Qu'il s'éleve un Cromwel, et avant six mois la France est dans les fers.

Il me seroit aisé de démontrer que la portion de liberté dont peut jouir une nation est toujours en raison inverse de l'étendue de son sol: que sa liberté diminue à mesure que sa surface augmente. On doit être plus libre à Genève qu'à Londres, et à Londres qu'à Paris : mais comme il y a partout des compensations; là où la liberté est plus restreinte, elle a plus de solidité : avec plus d'essor elle est moins assurée. Pour un grand empire comme la France, le meilleur gage, le garant le plus sûr de sa liberté et de son bonheur, c'est l'*union*; le concours des volontés réunies vers un but commun; la subs-

titution de l'esprit public à l'esprit de corps ; les pouvoirs sagement distribués, limités et balancés ; des loix soumises à une réciprocité de sanction et de refus de la part des trois portions de la souveraineté, le peuple, les nobles et le Roi. Leur exécution toute entiere entre les mains du Roi ; son autorité exclusive sur l'armée, le droit d'en disposer, ainsi que des deniers publics, sous la responsabilité rigoureuse des ministres ; la liberté indéfinie de la presse et le droit des subsides et des impôts, inhérents et sans partage aux représentants du peuple. Ce système n'est pas sans inconvénient, mais, s'il en présente beaucoup moins que tous les autres, ne doit-il pas être préféré ?

Il est essentiel dans ce système que le mérite personel roule avec la noblesse, qu'il la balance et rivalise avec elle. C'est une excellente constitution que celle où le plébéien parvient à la noblesse par l'exercice des grandes places, et où le patricien peut exercer, sans crainte de la perdre, tous les arts, toutes les professions. L'un ne déroge point par les petits métiers, l'autre s'anoblit par les grands. Tous les états de la vie sans être également honorables y sont également honêtes.

Telle est l'espece d'égalité et de fraternité qui peut se concilier avec la forme monarchique. A ces divers moyens de resister au pouvoir arbitraire, il faut en ajouter un précieux, en ce qu'il est exempt de tout danger, et du plus grand effet; c'est de s'emparer par l'éducation de l'esprit et du cœur du Prince destiné à régner. C'est dans la tête même du Prince qu'il faut placer la digue contre le despotisme; car le peuple est une digue trop sujete à se rompre elle-même.

Lorsqu'il n'existe plus de priviléges onéreux; lorsque la carriere des honeurs est ouverte à tous les individus d'une nation; l'inconvénient d'obéir à un imbécille titré devient beaucoup plus rare. Cette excellente organisation entretient une vive émulation entre le peuple et la noblesse. Le noble s'instruit, travaille, s'aplique, ne monte aux grandes places qu'en réunissant le mérite à la naissance. Le peuple voit en perspective les honeurs, la renommée, la gloire et la noblesse pour prix de ses efforts. Une nation ainsi constituée enfante des prodiges. La France sous un pareil régime atteindroit en peu de tems à un dégré de félicité, de splendeur et de force, auquel nul peuple ni ancien, ni

moderne ne s'est encore élevé. Il faut qu'un Catinat, un du Guay-Trouin soient assurés de parvenir sans obstacle sans brigue et sans cabale, à la tête des flottes et des armées: que les premieres dignités de l'Eglise soient réservées aux Bossuet, aux Massillon, et qu'un Chancelier de France soit un homme illustre, ou bien un l'Hôpital. Il faut qu'un mérite éminent puisse prétendre à tout, et qu'un grand homme en tout genre aille de pair avec les plus grands noms. Il faut enfin que dans ces souterreins funèbres, derniere retraite des mortels, le marbre des Pocquelin des Arouet, des Le Clerc, des Rousseau s'élève à côté de la tombe des maîtres de la terre; qu'on y erre indistinctement à travers les ombres des Rois et des grands hommes, et qu'on y voye, confusément melés, tous ceux qui ont éclairé, gouverné ou charmé l'Univers.

Je croirois qu'en général les écrivains politiques, et tous ceux qui se sont occupé des formes sociales, se sont beaucoup exagéré les avantages et les inconvénients de telle ou telle disposition favorable ou contraire à la liberté. L'extrême précision des sciences exactes ne présente presque jamais dans la solution de leurs problêmes qu'une seule issue à

la vérité. Il n'en est pas de même des sciences politiques. Tout ce qui tient à un être aussi mobile et aussi variable que l'homme, est susceptible d'une grande latitude. Il peut y avoir pour un Gouvernement comme la France, un grand nombre de combinaisons politiques également bonnes. Une seule regle, peut-être, prudente à suivre, seroit de s'écarter le moins possible des dispositions matérielles de l'état précédent; de garder les vieux mots auxquels on est accoutumé; et en renouvellant les choses, de conserver les ancienes formes. La meilleure institution qu'on puisse donner à un peuple depuis longtems civilisé, sera toujours celle qui touchera par le plus de points à la constitution défectueuse sous laquelle il a vieilli, et qu'on lui fait abandoner. La nature ne connoit point les transitions brusques; et dans tous ses ouvrages, elle marche par degrés insensibles. Il sembleroit que le législateur doit plutôt l'imiter dans ses procédés générateurs, que de la prendre pour modele dans ses écarts, dans ses ouragans et ses tempêtes.

Je proposerois encore un doute, savoir, si les corps politiques composés des générations qui se succedent, et participant, plus

ou moins, d'une maniere indéfinie, à la durée de l'espece humaine, ne devroient pas mesurer tous leurs mouvements, toutes leurs actions sur cette durée; et par exemple, employer huit ou dix ans à tel arrangement, telle réduction, telle réforme, qu'un particulier fera très-bien d'exécuter pour ses propres affaires dans l'espace de trois mois. Car trois mois sont à peu près à la vie de l'homme, en la supposant de soixante ans, ce qu'est dix ans à la vie du corps politique, en la supposant de deux mille quatre cents ans. Si l'on ne risque point par des mouvements précipités, de faire entrer le corps politique en convulsion, et si on ne l'expose pas à succomber sous ses secousses. Il arriveroit, au contraire, en observant les proportions dont j'ai parlé, que des exécutions commandées par la droite raison et le bien général, très-douloureuses, lorsqu'elles sont réunies sur le court espace de trois mois, seroient à peine senties, si on les étendoit sur un espace de dix ans; et qu'en cela l'humanité seroit parfaitement d'accord avec la politique. Ne perdons jamais de vue que le consentement de tous d'où résulte *l'union*, est un avantage inapréciable dans toutes les grandes opérations politiques.

MM. Barnave, le Chapelier, Péthion, Thouret, Rœderer, Roberspierre, et d'autres membres distingués de l'assemblée, qui lui proposeroient de rappeller la noblesse, et de la rétablir à la place qui lui appartient dans la constitution de France, seroient les vrais fondateurs de la liberté françoise. Je suis presque certain que cette motion seroit favorisée, et portée par les vœux de la majorité du Royaume.

J'entends beaucoup murmurer contre le Club des Jacobins, contre la puissance et la prépondérance qu'il s'est acquise, contre son influence sur l'assemblée, et l'empire qu'il exerce dans toute l'étendue du Royaume. Je ne suis pas du nombre de ceux qui murmurent, tant s'en faut, et je vois les choses bien différemment. Quand un Etat est menacé de dissolution et de démembrement; il est trop heureux qu'une force de cohésion se présente pour en contenir les parties prêtes à se désassembler. Quand l'autorité erre flottante et incertaine sans savoir où se fixer; il est trop heureux qu'un corps, ou un individu s'en empare. Il vaut mieux alors fléchir et plier sous une domination illégale que d'être enséveli sous des ruines.

L'usurpateur dans ce cas est un libérateur; et je crois que sous ce point de vue, la France a de grandes obligations au Club des Jacobins et à ses affiliés. C'est à eux qu'est du, en grande partie, le crédit dont jouissent les assignats, et la confiance qui leur a été accordée. Ces assignats entrelassés à la vente des biens du clergé, et liés par les remboursements à la fortune publique, forment un tissu profond et de génie dont la fabrication leur est due. C'est avec ce tissu que la France a été retenue, pour quelque tems, sur le bord de l'abyme. Maintenant il seroit digne d'eux de combler cet abyme. Il seroit digne d'eux de faire refluer dans le Royaume le numéraire que des changes désastrueux entrainent au dehors par l'appas invincible du gain ; de lui rendre ses consommateurs, de ranimer des manufactures languissantes et un commerce presqu'éteint ; de vivifier l'industrie, de restituer aux atteliers une multitude de bras oisifs, de redonner aux arts et à la circulation, leur activité premiere, de calmer l'inquiétude des puissances voisines, d'éteindre les flambeaux de la discorde, de tarir la source des haines et des inimitiés, et d'évoquer enfin

enfin sur la plus belle contrée de l'univers, la confiance, la paix, l'union et la concorde. Qu'ils rappellent les fugitifs, et ils auront deux fois sauvé la France.

Je ne sais si je m'abuse; mais il me semble qu'il est un Dilemme auquel il est difficile d'échapper. J'idolâtre la liberté et je tremble pour elle. Peut-être ne suis-je qu'un esprit foible. Une infinité de gens peuvent en ce point me ressembler. Nous méritons d'être éclairés et rassurés. Ou, il faut dissiper mes doutes, lever mes scrupules, répondre à mes objections, me refuter solidement, me démontrer que je ne suis qu'un rêveur, que tout ce que j'ai écrit n'a pas le sens commun; ce qui est fort possible à la rigueur; ou, l'on doit prendre en considération ce foible exposé qu'il étoit aisé de faire mieux que moi; mais auquel il étoit difficile d'apporter plus de zele, d'ingénuité, et de bonne foi.

Lorsqu'on me prouvera par le raisonnement, au défaut de l'expérience, qui ne peut être regardée comme faite que dans vingt ans, que la nouvelle constitution est susceptible d'un jeu régulier, qu'elle peut subsister, cheminer, se mouvoir, assurer aux fran-

sois, la liberté et le bonheur; alors je retire mes observations, j'abjure ma critique et conviens que j'ai tort; car je n'ai jamais contesté qu'un Gouvernement où chaque homme occuperoit sa véritable place, seroit employé selon ses talents et ses lumières; où l'on ne reconnoîtroit entre les hommes que la seule inégalité qui soit vraiment réelle, celle du mérite et de la vertu; je n'ai jamais contesté, dis-je, qu'un pareil Gouvernement ne fut très-supérieur à tout ce qui a jamais existé dans ce genre.

Paris le 31 Décembre 1790.

SUPPLEMENT à la lettre précédente.

Il me seroit difficile de finir sans dire un mot de la séance du 25 février 1791. Elle sera mémorable à jamais dans les annales de l'Assemblée, et l'une des époques les plus remarquables de la révolution. Cette séance vient d'ailleurs répandre un nouveau jour sur le fond de cet écrit, et en fortifier merveilleusement plusieurs considérations. On

a traité une question qui n'a surement jamais été débattue dans aucune assemblée législative, pas même dans aucun congrès républicain. Le droit de la traiter constate, au plus haut degré, l'exercice du pouvoir souverain dans toute sa plénitude. Cette question, toute neuve peut-être dans les fastes du genre humain, est un *projet de loi sur les émigrations et sur les devoirs des fonctionnaires publics*.

Tout est extraordinaire dans cette séance. On y voit deux chefs du parti populaire, MM. de Mirabeau et le Chapelier, se ranger presqu'à l'opinion de leurs antagonistes; la liberté incertaine entre les deux sections de l'assemblée, ne sachant plus quel est le côté qui l'attaque, quel est celui qui la protege. On y entend raisonner parfaitement de part et d'autre, sans néanmoins que personne s'entende, ou veuille s'entendre. Le centre de la question reste couvert d'un voile épais: on ne le soulève point, ou, on n'ose le soulever. Personne ne s'explique sur le nœud de la difficulté, ne le révéle à l'assemblée; et ce nœud, cependant, ne peut avoir échappé à la pénétration de huit cents députés. Pourquoi ceux qui l'ont saisi, ne l'ont-ils pas

développé? Je l'ignore. Ont-ils craint, ont-ils cru qu'on ne pouvoit le dénouer qu'en le coupant? Je ne participerois ni à cette crainte ni à cette opinion. Une coalition de tous ceux qui ont intérêt à voir renaître la concorde dans le Royaume en viendroit certainement à bout.

Les partisans du projet soutienent que que dans les circonstances présentes, sans une loi sur les émigrations, et sur la résidence des fonctionaires publics; la constitution reste exposée aux plus grands dangers : que l'exercice de la liberté peut et doit être suspendu, lorsque le salut de l'état l'exige. Quelle maxime au monde est plus incontestable? Pourquoi donc recourir aux autorités? Pourquoi invoquer celle de Jean-Jacques? Comme si l'autorité d'un grand homme pouvoit ajouter à l'évidence de ce qui est évident par soi-même. J'aimerois autant qu'on crut avoir besoin d'une autorité pour appuyer la nécessité de couper la jambe d'un malade, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver le corps et de conserver la vie.

Lorsque les adversaires du projet disent: dans une constitution libre, on ne peut

enchaîner la liberté des citoyens, ils ont raison : mais s'ils disent, le salut de la constitution actuelle ne dépend pas d'une loi de rigueur sur les émigrants et les fonctionaires, ils ont tort. S'ils prétendent qu'une constitution élevée par la force ne peut subsister, ils ont raison : mais s'ils croyent qu'une constitution commencée par la force puisse s'achever sans la force, ils ont tort. S'ils disent, nous voulons que le peuple françois soit libre, et nous périrons pour défendre sa liberté, ils ont raison : mais s'ils croyent que la constitution actuelle procurera la liberté du peuple, ils ont tort. S'ils disent le seul obstacle légitime qu'on puisse opposer aux émigrations, c'est l'intérêt même des émigrés ; c'est de présenter tant de motifs de résidence qu'on ne puisse balancer entre sortir et rester : s'ils disent que ce n'est pas avec des chaines de fer qu'il faut retenir les fonctionaires publics, mais avec des guirlandes de fleurs, ils ont raison : mais s'ils prétendent que de l'état actuel des choses, puissent jamais naître ces circonstances impérieuses qui commandent aux hommes au nom de leur bonheur, ils ont tort. Tels me paroissent être

les vrais nœuds de la difficulté. De l'embarras de l'Assemblée à présenter ces questions dégagées de tout nuage, je croirois pouvoir conclurre que, lorsqu'avec des principes, on a battu en ruine les notions du juste et de l'injuste : quand on s'est égaré méthodiquement, il est extrêmement difficile de retrouver l'issue du labyrinthe dans lequel on s'est imprudemment engagé.

La liberté est une corde si sensible, ses vibrations répondent tellement au cœur de tous les hommes, que ceux là même qui ne sauront la pincer que grossièrement et sans art seront sûrs d'obtenir des succès. Comment le côté gauche de l'Assemblée ne l'auroit-il pas emporté ? Il a toujours remué cette corde, et il l'a fait résonner avec habileté. Si le côté droit se fut établi de même le défenseur de la liberté publique, au lieu de combattre, comme il l'a fait, pour des abus de l'ancien régime, pour les pensions, pour la puissance monstrueuse du clergé et pour sa scandaleuse opulence, il n'auroit pas été si souvent battu.

Cette même séance du 29 février en est une nouvelle preuve. M. l'Abbé Maury, rangé cette fois sous les étendarts de la liberté,

Il a vu un grand sens et une parfaite justesse : *s'il est une vérité politique reconnue, c'est que la liberté des peuples est fondée sur l'indépendance des pouvoirs. Le Roi sera-t-il indépendant, s'il ne peut s'absenter sans être détrôné* ? Que lui répond l'une des plus judicieuses têtes de l'Assemblée, et en même tems l'un de ses meilleurs écrivains. Ecoutons le journal de Paris ; c'est un des exemples les plus frappans de l'aveuglement dans lequel peut jetter l'esprit de parti. « Tout est confusion dans ces paroles. Résider quand on est Roi auprès du pouvoir législatif, ce n'est pas dépendre de ce pouvoir ; mais de ses fonctions, de celui qui exercent les divers pouvoirs doivent sans doute être indépendantes les unes des autres, mais il n'est pas vrai que les pouvoirs eux-mêmes doivent être dans une indépendance respective. Par la nature des choses, le pouvoir exécutif doit être soumis au pouvoir législatif, comme la force d'un homme raisonnable est à sa pensée et à sa volonté ; cette vérité n'est pas différente de cette autre vérité incontestable pour M. l'Abbé Maury lui-même, que

« les Rois ne sont pas indépendants des « loix. »

Il n'y a pas un mot dans cette réponse qui ne soit une obscurité, une contradiction, une équivoque, un sophisme ou une erreur.

Qu'entendez-vous, pourroit lui demander M. l'abbé Maury, par les mots *dépendant*, *indépendant*? Les prenez-vous au sens propre, ou au sens figuré? Est-ce d'une dépendance morale ou d'une dépendance physique dont vous voulez parler? Si vous dites que les Rois de France doivent être dans une dépendance morale du corps législatif, qu'ils doivent en dépendre, par exemple, comme chaqu'homme dépend de ses devoirs; vous dites une trivialité que personne ne vous conteste, mais vous ne me répondez pas : car je vous parle d'une dépendance tellement physique que si le Roi cherchoit à s'échapper, il pourroit être, par la loi, appréhendé au corps, et détrôné s'il y réussissoit. Or nos devoirs n'ont ni le droit, ni le pouvoir, lorsque nous y manquons, d'exercer sur nous un pareil empire. Vous convenez que ceux qui exercent les divers pouvoirs doivent être indépendants les uns des autres; vous

avez tort d'en convenir, si c'est dans le sens moral; car il existe, entre tous ceux qui sont chargés des fonctions publiques, une telle dépendance dans ce sens, que c'est de cette dépendance que résulte l'accord du tout, et l'harmonie de l'ensemble. Est-ce dans le sens physique que vous l'avez entendu? alors vous me répétez, vous ne me combattez pas. Continuons. Aussitôt après avoir accordé l'indépendance physique à ceux qui exercent les pouvoirs, vous la refusez aux pouvoirs eux-mêmes. Ainsi vous prétendez que les pouvoirs doivent dépendre physiquement les uns des autres: mais le pouvoir séparé de celui qui l'exerce n'est qu'une pure abstraction, vous établissez donc une dépendance physique entre des êtres métaphysiques, découverte vraiment neuve et qui vous étoit réservée. Avant cependant de vous en faire honneur, je vous prierai de m'expliquer ce que vous entendez par un pouvoir tellement distingué de celui qui l'exerce, que vous les mettez même en opposition, et que ce que vous affirmez de l'un, vous le niez de l'autre. Par exemple; pendant la vie du pouvoir exécutif, comment distinguer celui qui

exercer ce pouvoir d'avec le pouvoir même? Comment concevoir que ce qui est vrai de l'un soit faux de l'autre? Comment concevoir que le Roi soit le maître de s'absenter du royaume parce qu'il est indépendant, mais que son pouvoir exécutif n'a point la même liberté parce qu'il est dépendant du corps législatif? Dites-nous donc qui l'on détrônera? Ce ne sera pas le Roi, puisqu'il est libre; ce sera donc son pouvoir. C'est à ce pouvoir qu'on nommera un successeur; ensorte que le Roi rentrant dans le Royaume, restera Roi à côté d'un successeur couronné de son pouvoir. Votre distinction entre les pouvoirs et ceux qui les exercent, étant une chose absurde dans tous les sens, et sous tous les aspects; il résulte que vous avez avancé deux propositions contradictoires et qui se touchent; que nous avez dit *les divers pouvoirs sont et ne sont pas dans une indépendance respective.*

Ce qui suit est tout autrement curieux. Vous prétendez que le pouvoir exécutif doit être soumis au pouvoir législatif, comme la force d'un homme raisonnable est à sa pensée et à sa volonté. Lorsque la pensée

d'un homme ordonne à son bras de se mouvoir, il se meut. *Le Roi doit donc être soumis au corps législatif, comme le bras d'un homme l'est à sa pensée* : mais comme la déférence passive du bras est telle, que lors de cas de paralysie, il n'y a pas encore eu un seul exemple de désobéissance : comme la volonté exerce sur les membres de notre corps l'empire le plus absolu, il est évident qu'en assimilant le pouvoir législatif à la volonté humaine, et le Roi à l'un des membres du corps humain; nous faisons de l'un, un fléau impitoyable, et de l'autre, un être asservi et passif. Cependant si le Roi arrête d'une manière quelconque, est obligé de plier sous la rigueur physique d'un pareil despotisme, qui sera-ce de la liberté des autres individus de l'empire qui seront sans pouvoir? Réduisant donc à ses véritables termes les maximes de votre adversaire, et traduisant votre assertion, nous trouverons que *les représentants législateurs de la Nation n'ont aucun droit en France de faire des lois physiques, comme celles du mouvement du royaume qui est le Roi, ni de rien ordonner, ni agir, ni vouloir de leur autorité, mais selon les volontés de leurs commettants, qui exercent*

de six millions de têtes qui ont à leurs ordres douze millions de bras armés. Si l'on ne connoissoit pas la pureté de vos intentions; que penser d'une doctrine qui renverse et anéantit les décrets les plus constitutionels de l'assemblée? Qui viole le caractere sacré du Roi et son inviolabilité? Qui attaque la loi de l'hérédité, l'ordre de succession, et le droit inaltérable du Roi et de sa race au trône des François?

L'auteur du journal pouvoit dire à M. l'abbé Maury; vous avez raison en thèse générale; mais nous avons besoin d'un décret provisoire qui oblige le Roi à ne pas s'absenter, parce que son éloignement livreroit le royaume à des malheurs incalculables. Pourquoi ne lui a-t-il pas répondu ainsi? Parceque cette réponse entrainoit un aveu tacite que personne ne veut se faire, et qu'on cherche au contraire à se dissimuler. Qu'est ce en effet qu'une constitution libre dont le salut dépend de la contrainte exercée sur une portion d'elle-même? Qu'est-ce qu'un Gouvernement dont la liberté ne sait s'appuyer que sur l'esclavage de celui qui doit en être l'ame et le chef? Qui voudroit de la royauté à ce prix là? Le Roi doit pou-

voir sortir du royaume, y rentrer à son gré, commander ses armées s'il le veut, voyager s'il en a fantaisie. Le Roi n'est jamais absent, un vice-Roi, un conseil de régence ou d'Etat le remplace sous la responsabilité des Ministres. S'il aime à courir le monde, tant pis pour lui, il sera privé par son absence de tout le bien qu'il auroit pu faire par sa présence. Toute doctrine opposée à celle là renverse de fond en comble la Monarchie.

Toutes les portions d'un vaste empire sont dans une dépendance réciproque, comme le sont entr'elles toutes les parties d'un grand tableau. Dans l'un et dans l'autre, il doit régner accord et harmonie; et dans ce sens, le Roi sans doute dépend du corps législatif. C'est la constitution qui regle et détermine la nature de cet accord et de cette harmonie. Comment espérer qu'il remplira cette sainte et auguste fonction, au milieu des agitations du mécontentement, de la discordance des intérêts et du choc de toutes les passions. Depuis quand, la force et la violence seroient-elles devenues des sources d'harmonie? Qui ne sent qu'une loi provisoire contre les fonctionaires et les émigrans, aura besoin d'être

éternelle, tant que les causes de troubles et d'inimitié subsisteront? Je vois le fléau des guerres étrangeres et domestiques, suspendu sur la France, et toujours menaçant, aussi longtems que la paix, la concorde n'y seront pas ramenées par le rapprochement des opinions et des factions, l'oubli du passé, le rappel des fugitifs, la restitution de la prérogative royale, et une transaction entre les deux principaux partis qui divisent le Royaume. Lors même que le nouveau Gouvernement seroit plus parfait, sans division de chambres, sans distinction de castes: pourroit-on mettre en doute qu'il ne fallut préférer une perfection moindre et durable, à une perfection supérieure et précaire?

Si quelqu'un s'avisoit de dire. Il n'est resté en France de la Monarchie que le Roi. Il n'y a plus rien de monarchique dans la nouvelle constitution, que la personne du Monarque. N'auroit-il pas l'air de distiller l'ironie et le fiel sur les opérations de l'assemblée? S'il ajoutoit que le Roi ne doit régner que sous la suprême direction de cette même assemblée; les amis de la révolution et de la liberté, ne seroient-ils pas en droit de penser que ces héréaux politiques sont di-

rigées contre les députés qui ont posé pour maxime fondamentale, que la France étoit une Monarchie, et sa constitution, une constitution monarchique. Eh bien, c'est pourtant ce que je viens de lire en autant de termes dans le journal de Paris du 17 mars 1791. « Ce n'est pas la constitution qui est » monarchique en France, mais une de ses » parties seulement, le gouvernement ou le » pouvoir actif (le Roi) qui, sous la suprême » direction de la volonté générale (l'assem» blée nationale), doit imprimer le premier » mouvement à toute la force publique. » Où est donc ici l'indépendance du pouvoir exécutif si essentielle à la liberté de tous? Où est la division des pouvoirs? Je ne vois qu'une puissance colossale sous laquelle tous les pouvoirs disparoissent, une suprême direction qui fait plier toutes les forces et les entraîne dans son cours. Le Roi n'est plus que la roue du moulin soumise irrésistiblement à l'action du torrent d'eau qui se précipite sur elle pour la faire tourner, et le torrent c'est l'assemblée. Je ne crois pas qu'il soit possible d'apercevoir une indépendance de pouvoir entre l'activité du torrent et l'état passif de la roue.

Depuis dix-huit mois que je m'applique à considérer la révolution sous tous les aspects, que je l'attaque par tous les côtés, j'ai souvent été surpris moi-même des sentiments divers, quelquefois opposés dont j'étois affecté. J'ai vu le bien. Je l'ai senti vivement; et néanmoins, je n'ai pu me défendre d'une secrete inquiétude, j'ai tremblé malgré moi que tant de bien ne fut un enduit trompeur cachant un précipice, ou que des fleurs jettées, peut-être, sur l'ouverture d'un abyme. Mon âme a toujous été partagée entre la crainte et l'admiration, l'enthousiasme et la terreur. C'est dans ces dispositions que j'ai écrit ces lettres à de longs intervalles les unes des autres. Il ne seroit pas étonnant qu'on put y appercevoir de légeres variations. Celui qui balance sans passion les avantages et les inconvéniens de chaque chose; qui pese impartialement le pour et le contre, peut sembler se contredire, et n'en avoir que l'apparence. On a l'air d'être inconséquent lorsqu'on n'est que flexible, prêt à tout écouter, et qu'on n'a pas l'orgueil de se croire infaillible. Mais qu'importe des apparences. Quand on aime la vérité, on fait volontiers le sacrifice de son amour-pro-

pre au désir de la rencontrer. On va, on marche, on avance, on revient sur ses pas, on tourne autour d'elle avec anxiété, on cherche à la surprendre.

Je peux avoir erré. Il est aisé de ne s'égarer jamais, lorsqu'on ne s'écarte point d'un petit nombre de sentiers cent et cent fois battus et parcourus. Je crains les systémes, je me défie des principes, je hais les dogmatistes, ils sont les tyrans de la pensée; et la bonne foi, les lumieres, ou la pénétration des hommes qui n'ont jamais douté me furent toujours suspectes. Les principes sont utiles et même nécessaires pour se guider, s'orienter dans la plupart des sciences et des arts. Mais, des principes fixes, incontestables dans une science telle que la politique; où toutes les données sont vagues, variables, incertaines et obscures, me paroissent, je l'avoue, la chose du monde la plus absurde. Lorsqu'on sent à chaque instant la nécessité de dériver des principes et de s'en écarter, d'user de points d'inflexion et de rebroussement; et c'est le cas de la politique; qu'est-ce que des principes? La politique est une science toute

d'expérience et de tâtonement. Si l'on veut y hazarder des principes, il ne faut les poser que d'une main timide et d'une maniere hypothetique.

Paris le 28 Mars 1791

POST-SCRIPTUM.

Sur la mort du Comte de Mirabeau.

Non, on ne peut pas trop honorer un grand talent.... J'y étois, j'en viens, j'ai vu, je n'en crois pas mes yeux..... N'attendez de moi rien de suivi... mes idées se confondent... Ce spectacle m'a jetté dans un trouble..... Je chancelle sur mes principes..... J'ai hésité si je vous enverrois ma lettre, ou si je la jetterois au feu (1). --- Qui répondra

(1) J'avois déja été tenté de la bruler, après la scène des Tuileries, comme défendant une cause désespérée. Ensuite j'ai réflhchi que cette lettre pouvoit être considerée comme l'ouvrage d'un bon patriote, qui a cru appercevoir quelque rapport entre les préjugés en général, et la solidité des institutions politiques; entre celui de la noblesse en particulier et le maintien de la liberté; et que sous ce point de vue, cette lettre n'avoit rien de commun avec des revers isolés, et des chances contraires à un certain nombre d'individus.

La noblesse avoit été attaquée dans ses priviléges et ses Fiefs, le 4 aoust 1789; détruite comme ordre, le 5 novembre suivant; éteinte comme qualité héréditaire, le 19 juin 1790. Il ne s'agissoit plus que de lui

à cette lettre? Qui m'éclairera? Qui dissipera mes doutes? Je comptois sur lui! Je ressens bien vivement sa perte! Je crois l'entendre me dire, *vois ce peuple passioné, cet enthousiasme universel, ce délire que j'excite: est ce à mes titres? Est-ce à de tristes parchemins qu'on s'empresse de rendre hommage? Je t'aurois moins bien répondu vivant que je ne te réponds par ma mort.....* Qu'entends-je; Mirabeau mort! Quel blasphême! Il commence de vivre! Non, ce ne sont point des funérailles: non, ce n'est point une pompe funebre, que je viens de voir; c'est un triomphe, et tel qu'aucun Héros de l'ancienne Rome n'en obtint jamais un pareil. Les trésors de l'Asie n'y sont point étalés; on n'y voit point de Rois enchainés et captifs: Mirabeau seul fait

---

ôter encore cette espece d'hommage involontaire, rendu à un ancêtre illustre dans la personne de ses descendants. Il ne s'agissoit plus que de réunir et de joindre sur elle l'ignominie au ridicule; de trouver l'occasion de la ruiner dans l'opinion publique, et de la livrer à la risée et au mépris du peuple. Cette occasion a été habilement suscitée et saisie le 28 fevrier dernier. Jamais depuis deux ans, attaque n'a été plus vive et mieux concertée; et défense plus inepte et plus nulle.

tout l'ornement de ce triomphe. L'image de Mirabeau se présente à tous les yeux. Son nom est dans toutes les bouches. C'est partout Mirabeau vengeur de la patrie, soutien de la constitution et de la liberté : ce sont partout les images du despotisme et des tyrans foudroyés par l'éloquence de Mirabeau. Je le quitte en ce moment. Je l'ai laissé au sommet de la gloire, je l'ai vu placé au rang des immortels, un culte, un temple, on lui éleve des autels. C'est dans la superbe Basilique de Sainte-Geneviéve, que jouissant des honeurs divins, on ira désormais l'invoquer entre Voltaire et Rousseau, à côté de Descartes. Je l'ai vu passer. Toute la ville de Paris, un peuple immense, l'armée, un million d'hommes, la France entiere par ses Représentants, le suivoient, l'accompagnoient. Ce sont là des tableaux trop au dessus de mes pinceaux; je les dépose: j'aime mieux imiter la prudence du peintre grec qui, désespérant de pouvoir rendre l'expression du visage d'Agamemnon, prit le parti de le couvrir d'un voile.

J'ai beaucoup connu le Comte de Mirabeau en Suisse, pendant qu'il y faisoit imprimer *ses lettres de cachet*. Je me le représente échappé des prisons de France,

errant en Hollande, sans azile et manquant de pain; se mettant au gage d'un libraire, et entreprenant, pour vivre, la traduction d'un ouvrage dont il n'entendoit pas la langue; se procurant une grammaire, un dictionnaire, et apprenant l'Anglois à mesure qu'il traduisoit l'ouvrage en François. (C'est de sa propre bouche que je tiens cette anecdocte) Il est curieux de rapprocher cette époque de sa vie, de celle où, dernierement malade, il a pu voir ou entendre de son lit, des citoyens de tous les ordres, des femmes de tous les états, accourir en foule dans la rue qu'il habitoit; le peuple se porter sur la chaussée d'Antin, y refluer de toute part, cette multitude envelopper sa maison, fixer sur les murs et les fenêtres de son domicile, des regards inquiets, éperdus; entourer, questioner les médecins: les crieurs publics, vendre à chaque heure, dans les rues de Paris, un nouveau bulletin de sa maladie, et n'en avoir jamais assez pour satisfaire à l'impatience et à l'empressement du public: où il a pu jouir de l'avant goût de l'immortalité, pressentir à la chaleur de l'intérêt qu'il inspiroit, à l'effervescence et aux allarmes gé-

rales, que sa fin seroit considérée comme une calamité publique. En effet, on eut dit qu'avec lui expiroit la liberté françoise.

Raprochez cet effroi, cette consternation, ce deuil universel, ces cris de douleur; de l'indifférence et du silence profond sous lesquels a expiré M. Necker en France, et s'en est évanoui. Raprochez cette indifférence et ce silence, du bruit qu'il fit en juillet 1789: de son entrée triomphante à Paris. Placez ensuite les magnifiques obseques de Mirabeau, ces honneurs extraordinaires, cette proclamation publique de grand homme, l'idolâtrie, l'yvresse du peuple de Paris; de Mirabeau honni, injurié par ce même peuple en fureur, quelques mois auparavant; de Mirabeau, menacé de la *lanterne* pour avoir voulu, même d'une main timide, maintenir l'équilibre, en renforçant le pouvoir exécutif du droit de la guerre et de la paix. Et puis, appréciez cette chimere qu'on appelle *bruit, renommée!* Et puis, dites s'il y a rien de si fou, de si bizarre, et de si capricieux que ce qu'on appelle des *réputations!*

On ne peut songer à ces étranges vicissitudes sans se souvenir de ce mot de génie échappé de la bouche de Cromwel, au milieu

des acclamations du peuple qui se pressoit sur son passage : *si je marchois vers l'échafaud, il m'applaudiroient bien d'avantage.* Voilà le peuple, voilà sa vive image. Il est toujours passif; on le dirige. Il court où on le fait courir, et où il voit courir. Les exécutions de la Greve, les miracles du bienheureux Pâris, la pompe funebre d'un grand homme l'intéressent également. Tout ce qui est spectacle l'attire; tout ce qui est mouvement a des charmes pour lui. Il auroit porté sa rage sur les corps de Voltaire et de Rousseau si on l'y eut poussé. Il les eut déterrés comme impies. Il assistera avec transport à leur apothéose.

O Mirabeau, je me joins à ceux qui te déclarent *grand* parce que tu le fus. Jouis de ta gloire, tu la mérites : mais à combien peu de chose a tenu que tu n'en aies été privé! Destinée, circonstances, hazard, fortune régissent les hommes et les événements, décident des succès.

Il me seroit aisé de faire voir que ses opinions sur le *veto*, le *droit de la guerre et de la paix*, et le *projet de loi sur les Emigrants et les fonctionnaires publics*, furent en contradiction avec ses principes. Y auroit-il

de la témérité à en conclure qu'il ne croyoit pas à ses principes? qu'il avoit un trop bon esprit pour ne pas sentir tout le danger des doctrines mystiques de *l'égalité*, de *l'unité* et de la *simplicité*? qu'il avoit été forcé de les adopter, sous peine d'être nul dans la révolution? qu'enchaîné par le parti auquel il s'étoit voué, il n'avoit point encore pu, ni osé manifester ses vrais sentiments, et déployer toutes les forces de son génie? qu'il étoit à la veille de leur donner essor lorsque la mort l'a enlevé? et que rien ne paroîtroit l'annoncer davantage que cet engagement qu'il venoit de prendre, de combattre les factieux de toutes les sectes et de tous les systèmes? c'est-à-dire, de tenir un juste milieu entre les personnes extrêmes de tous les partis?

Encore un mot et je finis. Il est important. Mirabeau le fait naître. Il lui répond. Il répond à bien d'autres. La philosophie ne peut considérer l'amour de la gloire que comme un grand et sublime préjugé. Sans ce préjugé, point de société civile. Mais ce préjugé, comme celui de la noblesse, est essentiellement dirigé contre l'égalité. Qu'est l'amour de la gloire, si non la soif des dis-

tinctions, la passion des grandeurs ? Aimer la gloire, c'est détester, c'est abhorrer l'égalité. La Politique excite cet amour, elle le doit. La Philosophie le dédaigne, la Religion en fait un crime. L'une et l'autre s'éleve au dessus de la gloire. L'une n'y voit que de l'orgueil; l'autre que de la vanité. Et c'est dans ce dernier sens, et en considérant de quoi dépendent les succès; à quoi tiennent les réputations; que de tous les mots qui sont sortis de la bouche de Jean Jacques, il n'y en eut jamais un de plus profond et de plus vrai que celui ci. *Si jamais la vanité fit quelqu'heureux sur la terre; à coup sûr, cet heureux là n'étoit qu'un sot.*

Paris le 4 Avril 1791.

FIN.